

R-7
6

durant
R-3

GRA

Reliure

2266 -

R-3

GRA

gragon - l'adpé

Toussaint -

Louventure

R-3CH

Cuir -



Toussaint Louverture...

Toussaint Louverture (1763-1803)
Haiti, histoire, X^{III} 5 3729-5

TOUSSAINT LOUVERTURE



GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE

SURNOMMÉ LE PREMIER DES NOIRS

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS
ET LES PAPIERS HISTORIQUES ET SECRETS DE LA FAMILLE LOUVERTURE
ORNÉ DU PORTRAIT AUTHENTIQUE DU CÉLÈBRE GÉNÉRAL
ET DU FAC-SIMILE DE SA SIGNATURE

PAR GRAGNON-LACOSTE

Membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,
de l'Académie de Législation de Toulouse (plusieurs fois lauréat),
de la Commission des Monuments historiques,
auteur de plusieurs ouvrages sur Saint-Domingue

H. 399 R

« L'injustice ne règne qu'un moment : il n'y a
que la sagesse qui compte des dieux et laisse une
postérité. »

CHATEAUBRIAND.

PARIS

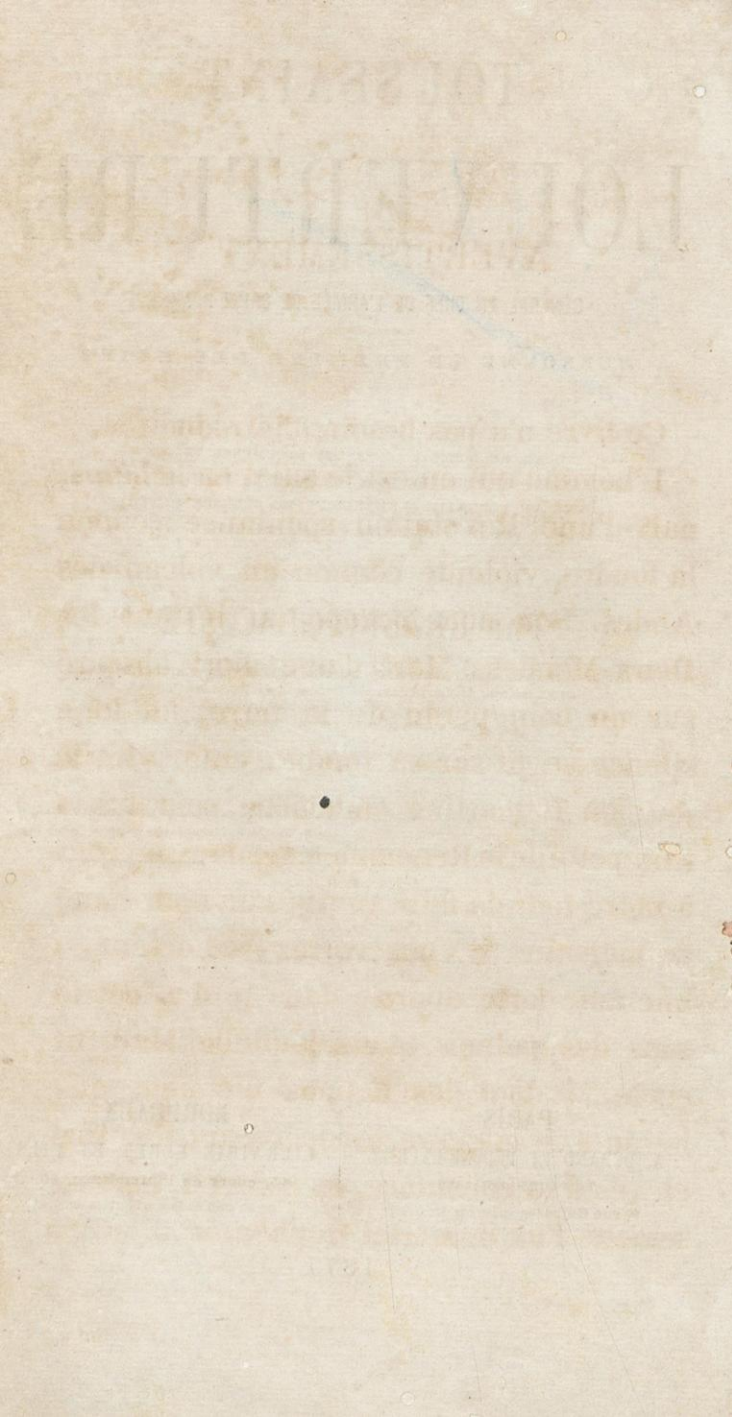
A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL
ÉDITEURS-LIBRAIRES
9, rue Cujas (ancienne rue des Grès)

BORDEAUX

LIBRAIRIE FERET ET FILS
15, cours de l'Intendance, 15
au coin de la rue Martignac

1877





h. 399
AVERTISSEMENT

Ce livre n'a pas besoin d'introduction.

L'homme qui en est le sujet ou le héros, naît d'une Révolution spontanée comme la foudre, violente comme un volcan des Andes. Son nom occupe un instant les Deux-Mondes. Mort d'une mort obscure sur un coin perdu de la terre, un long silence se fit sur sa tombe; enfin vint le jour où Lamartine emboucha pour lui la trompette de la Renommée. Nous essaierons à notre tour de faire revivre un nom digne de mémoire. « Vous verrez — Lecteur — une âme forte nourrie dans le fer, pétrie sous des palmes, dans laquelle Mars fit école...; dont les actions n'étoient que hérauts de sa gloire, les défaveurs, théâtres élevés à sa constance, le cercueil, embasement d'un immortel trophée. »

Le colosse qui l'abattit parce qu'il faisait ombre à son soleil, roula à son tour dans la poussière. — L'Histoire juge, à cette heure, le despote et sa victime.

Cependant nous croyons devoir faire connaître aux Lecteurs les sources où nous avons puisé les matériaux de ce livre.

La famille Louverture s'est éteinte à Bordeaux, dernière étape d'un long exil, en l'année 1871 — 23 juillet — dans la personne de M^{me} Louise Chancy (femme de couleur), veuve de M. Isaac Louverture (noir), fils du célèbre Africain qui fut et qui restera le « premier de sa race ». « *Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire...* » Ces paroles de M. Carel s'appliquent parfaitement à notre sujet. L'auteur reçut de la main même de Celle que ses contemporains ont surnommée l'*Ange du malheur*, les papiers « historiques et secrets » qui donnent à cet ouvrage un attrait tout nouveau de curiosité et le caractère de véracité qui ne se peut trouver

dans des écrits inspirés par des préjugés ou des rancunes qui heureusement n'ont plus cours dans notre monde social. La société, en avançant sous l'influence des idées libérales qu'il était donné à la France de faire rayonner autour d'elle : *gesta Dei per Francos*, accomplit certaines transformations générales; espérons que notre époque verra s'opérer dans toute sa plénitude l'un de ces grands changements, à l'égard d'une portion notable de l'espèce humaine.

Soixante-treize ans nous séparent du *Drame* du Fort-de-Joux; la postérité s'est faite sur Toussaint-Louverture. Personne ne dira que c'était trop tôt mettre dans les mains de l'opinion la balance de la Justice.

1 Nous n'entendons plus aujourd'hui l'esclavage, nous ne concevons plus comment un homme pouvait être la propriété d'un autre homme; ce sera encore là, dans l'ordre moral, une des plus belles conquêtes des temps modernes: les sages, les philosophes, les hommes les plus libres et les plus éclairés qui vécurent avant l'apparition du christianisme, le concevaient et le trouvaient juste. Une nouvelle croisade contre son hideux corollaire, le préjugé de couleur, convie à

rien a été paré
 de l'un le spirituel
 Chrétiens ce savoir
 de l'un le savoir juste. hist.

d'autres combats le ban et l'arrière-ban des champions de l'humanité. A l'aide! donc, et que le vieux cri gaulois : *Diex ex volt*, — Dieu le veut, — nous rallie tous!

L'appel que nous faisons ici à tous les hommes de bonne volonté, nous a été suggéré par la lecture d'un passage d'une des *Lettres sur les États-Unis*, que M. de Molinari, rédacteur des *Débats*, a publiées tout récemment dans les colonnes de ce journal, et dont voici le texte :

« Je ne fais qu'un court séjour à Charleston, et je » prends le chemin de fer de Savannah, où m'attendait » la plus gracieuse et cordiale hospitalité. Quoique » politiquement les maîtres, — et c'est ainsi que » l'influence des mœurs apparaît dans toute sa force, » — les nègres sont relégués dans une voiture spéciale, » de même qu'ils ont leurs écoles, leurs églises et leurs » cimetières particuliers, de même encore qu'aucun » homme de couleur n'oserait franchir le seuil d'un » hôtel fréquenté par les blancs. On ne les admet que » dans les *cars* des rues. Il me semble même, depuis » que je suis dans le Sud, que le *préjugé de couleur* » s'est ravivé et exalté en proportion des efforts que le » gouvernement a faits pour le détruire... »

Va, mon livre; va, au nom de Toussaint-Louverture; va, au nom de cet homme qu'une convention fit esclave; mais que Dieu fit grand! va attester au *Monde* que les plus nobles qualités de l'esprit et du cœur se rencontrent chez le Noir civilisé, tandis qu'elles ne sauraient être le partage du blanc vaniteux et intolérant!

1782-83. — Une légion de noirs français, sous les ordres du comte d'Estaing, conquiert Savannah à la Nouvelle-Amérique! — Moralité à l'adresse des États-Unis.

TOUSSAINT-LOUVERTURE

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE

SURNOMMÉ LE PREMIER DES NOIRS

CHAPITRE PREMIER

Origine. — Éducation. — Première occupation de Toussaint Louverture. — Insurrection de Saint-Domingue.

L'origine de ce noir que les négrophiles du siècle dernier ont considéré comme un homme *providentiel*; de cette individualité pour le moins extraordinaire dont la renommée occupa un instant les Deux Mondes, et qui eut en mains, pendant plusieurs années, les destinées de Saint-Domingue, la plus importante des colonies que les Français possédaient encore en Amérique au commencement de ce siècle, mérite de fixer un moment notre attention.

Pierre-Dominique Toussaint, surnommé d'abord *Bréda*, puis *Louverture*, descendait de Gaou-

Guinou (1), chef de la puissante nation des *Aradas*, redoutée entre toutes celles qui peuplaient autrefois la Côte des Esclaves, à cause de ses qualités guerrières. Le père de Toussaint, second fils de ce roi, fut fait prisonnier dans une de ces guerres à outrance que l'amour des combats et la soif d'un riche butin entretiennent parmi les peuples sauvages, et vendu comme esclave, suivant la coutume barbare des Africains (2).

Un vaisseau négrier le déposa sur l'île de Saint Domingue, vers le milieu du xviii^e siècle ; là, réduit à la plus abjecte des conditions par un odieux préjugé que le sentiment chrétien repousse et que l'esprit moderne combat de la plume et du canon sous tous les hémisphères, il fut versé au milieu de plus de mille de ses anciens sujets, devenus ses congénères, sur l'habitation sucrière que le comte

(1) *Guinou*, en arada ou adra, langue qui est encore parlée au Dahomey dont cette ancienne tribu fait aujourd'hui partie, sous le nom de langue *Dgedji*, signifie *bon*.

En l'an X, quand la perte du général Toussaint-Louverture fut jurée, on lui reprocha dans les journaux d'être descendu d'un roi d'Afrique.

(2) Chateaubriand a souvent décrit dans ses *Voyages en Amérique* les guerres que se livraient entre eux les sauvages du pays des Natchez ou de la Loufsiane : toutes se ressemblent sous le rapport de la férocité ; seulement, en Afrique, les prisonniers réduits en esclavage par le vainqueur étaient livrés à la traite ; aujourd'hui ils servent aux hécatombes dans les cérémonies du culte.

de Noé possédait dans le quartier du Haut du Cap (1).

Loin de sa patrie, le second fils de Gaou-Guinou n'entendait plus, d'après le récit de M. Isaac Louverture, « les chants mâles et terribles des guerriers de sa nation, dans lesquels ils célébraient la valeur de leur roi et les exploits de ses aïeux ; mais il en conserva le souvenir, et ce souvenir adoucit les premiers temps de sa captivité. Il retrouva chez le comte de Noé et parmi les travailleurs des habitations voisines, quelques-uns des siens, qui, sujets comme lui sous un autre hémisphère, le reconnurent encore pour leur chef et lui rendirent les honneurs dus à sa naissance, en le saluant à la manière de leur pays. Instruit de ces circonstances, M. Béager, gérant de l'habitation

(1) Ce point est intéressant pour l'histoire. Les premiers Français qui quittèrent l'île de la Tortue, berceau de notre colonisation en Amérique, pour s'établir à Saint-Domingue, qu'ils allaient disputer aux Espagnols, n'étaient qu'au nombre de douze, et ce fut là que se fit le rassemblement de leurs forces et de leurs moyens ; une nature superbe les y conviait.

Le comte de Noé possédait en cet endroit, en 1789, une riche habitation sucrière, qui portait le nom de son précédent propriétaire, le comte de *Bréda*.

Le comte de Noé, originaire de l'Ile-en-Jourdain (Gascogne), était très considéré dans le pays ; il passait parmi les noirs pour un maître si humain, qu'ils disaient entre eux : *heureux comme nègue à Bréda*. — Cham, si cher aux lecteurs du *Charivari*, perpétue, en France, la haute réputation de sa maison.

Bréda, Français aux mœurs douces, crut devoir prévenir les intentions généreuses du maître de céans, en donnant au prince africain la *liberté de savanne* ⁽¹⁾. Il eut cinq nègres pour cultiver la portion de terre qui lui fut assignée. Bientôt la religion catholique devint la sienne; il épousa une femme de son pays qui était belle et vertueuse; elle avait reçu au baptême le nom de *Pauline*. »

L'occasion de ce mariage amena dans la région du Cap un événement tragique que nous raconterons en abrégeant les notes qui nous l'ont transmis. — De la naissance à la mort, la destinée du noir célèbre qui fut le « premier de sa race », a tenu du prodige.

Parmi les prisonniers de guerre vendus sur le marché de Whyda ⁽²⁾ et entassés à bord des négriers qui vinrent déposer, au Cap-Français, leurs cargai-

(1) Cette sorte de liberté dont ne parlent pas les ~~historiens~~ mérite un mot d'explication. La condition de l'Africain passant de la servitude à ce nouvel état était quasi préférable à un affranchissement absolu, en ce que celui qui obtenait une telle faveur restait sous la protection de son ancien maître, quant à sa personne et à ses biens. Cette classe intermédiaire ne fut pas nombreuse : une demi-liberté ne valait pas la liberté, malgré son cortège d'inconvénients; les affranchis n'étaient pas assimilés aux blancs quant aux prérogatives.

(2) Les noirs aradas prononçaient *Ouéda*; c'était le mot créole. — Whyda, grande ville située à quelque distance de la côte maritime, appartient au royaume du Dahomey. Elle est ouverte aux Européens, ainsi que Godomé, sa rivale. Whyda ou Quidda, fut, de tout temps, un important marché aux esclaves.

sons de chair humaine, à l'époque déjà indiquée, se trouvaient la femme et les deux enfants en bas-âge du fils de Gaou-Guinou; l'esclavage avait associé pour la seconde fois ces jeunes époux; la barbarie et la cupidité devaient briser cette double union pour leur river séparément des fers.

La jeune Africaine était une fille du roi des AYGAS — Aquapéens d'aujourd'hui — voisins des Aradas; deux enfants : un garçon et une fille, formaient l'apanage de cette mère infortunée, et doubleraient la valeur de l'esclave future.

D'une taille élancée, mais qui ne manquait point de grâce; d'une physionomie agréable et imposante à la fois; offrant dans tout l'ensemble de sa personne la réunion de ces qualités natives que les anciens attribuaient à ces femmes guerrières qu'ils disent avoir rencontrées dans les plaines de Thémiscyre, que les voyageurs trouvent encore dans quelques contrées de l'Asie ⁽¹⁾ et de l'Amérique, et qui composent, de nos jours, les meilleurs bataillons du Dahomey ⁽²⁾, Affiba était belle, même sous le

(1) Le roi de Siam a ses amazones.

(2) Badou, roi actuellement régnant du Dahomey, compose ses meilleures troupes d'assaut de femmes d'armes *aradiennes*. Le mot *arada* étant créole, on doit dire *allada* en français; cette dernière orthographe est observée par les géographes modernes.

« Les Aradas, dit M. Moreau de Saint-Méry, respirent dans une large poitrine, et la vue de leurs corps donne une image de

lambeau de pagne qui sauvegardait à peine sa pudeur.

L'Africaine devint la propriété du plus offrant : ce fut heureusement un homme estimable, qui dès qu'il eut connaissance des circonstances de sa naissance et de sa captivité, lui rendit la liberté et remit à une personne de confiance le soin de l'initier aux premières notions de la civilisation; un prêtre catholique lui donna le baptême : esclave sur la terre, l'homme, quelle que soit la couleur de sa peau, pur caprice de la nature, ne diffère d'aucun de ses semblables devant Dieu.

D'Affiba païenne devint donc par la grâce du baptême *Catherine*; sa fille s'appela Geneviève; le garçon prit le nom d'Augustin; il portait aussi celui d'Affiba.

Si ce n'est la patrie absente, dont le souvenir tient si fort au cœur de l'exilé, l'ajoupa paternel, les durs regrets d'une séparation cruelle, les grands lacs où le palétuvier plantureux marie ses lianes à

la force et de la beauté. » Ces qualités, qui ne se retrouvaient pas chez Toussaint-Louverture, reparaissaient à un degré éminent dans la personne de son fils aîné.

Les Bordelais voyaient dans leurs murs, il n'y a guère que quelques années, un nègre d'une taille avantageuse, au port grave et distingué, marqué au front du cachet de l'intelligence et dont la physionomie reflétait la bonté et la pureté de l'âme; ce nègre était le fils du général français Toussaint-Louverture, ancien gouverneur de Saint-Domingue.

la terre en formant d'épais berceaux, les forêts de senteur où s'ébattent, joyeux et gazouillants, les oiseaux aux couleurs cent fois variées, la jeune négresse, libre au milieu de ses frères de race courbés sous le joug de l'esclavage, n'avait presque plus rien à envier à la blanche orgueilleuse.

Cependant des cris d'allégresse qui s'entendaient à distance, annonçaient un jour de fête sur l'habitation Bréda. Catherine, obéissant à un sentiment de curiosité qui devait la fixer sur la cause de cette effervescence, apprend bientôt qu'un esclave libéré épouse la belle Pauline, fille aradienne comme elle. Mille pensers amers traversent son âme. O désespoir! L'heureux époux est précisément Gaou-Guinou, dont un affreux destin l'avait séparée sur la Côte des Esclaves... Un chagrin mortel s'empara de son âme; bientôt après elle mourut. Les Aradas du Haut du Cap racontèrent longtemps à leurs petits-enfants l'histoire navrante d'Affiba l'Africaine.

Du mariage de Gaou-Guinou avec Pauline naquirent cinq enfants : Jean, le plus jeune, qui ressemblait à son aïeul, reçut le nom de Gaou : il mourut en bas-âge; Pierre, qui servit en qualité de colonel dans l'armée de Charles IV, roi d'Espagne, possesseur de la partie de l'île dite Espagnole; Paul, général dans l'armée française coloniale; Marie Jeanne, mariée au colonel Claude Martin; enfin

l'aîné de tous, Toussaint, plus illustre par lui-même que par le rang qu'avaient occupé ses ancêtres en Afrique.

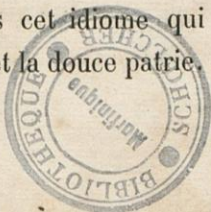
Quelques historiens, se répétant les uns les autres, ont fixé au 20 mai 1743 la date de la naissance de Toussaint; c'est une erreur : il naquit au Haut-du-Cap, sur l'habitation du comte de Noé, le 20 mai 1746.

Toussaint entra dans la vie si frêle, si chétif, que ses parents craignirent longtemps de ne pouvoir conserver leur premier-né à l'existence. Son enfance ayant été souffreteuse, sa constitution devint si débile, et tout son corps était si mal tourné, que ses camarades ne l'appelaient que *fatras-bâton*; *fatras*, pris dans le sens de désordre, et *bâton* donnant l'idée de tout son être.

Au soir des victoires qu'il remporta si souvent sur les ennemis de la France, Toussaint-Louverture se plaisait à exciter l'enthousiasme patriotique de ses officiers, en leur racontant les histoires des héros de la mère-patrie. — Pour moi, leur disait-il plaisamment et avec ce ton de finesse qui lui était propre, je suis *fatras-bâton*, comme vous savez. — Cette qualification, qui témoignait dans sa bouche d'une certaine bonhomie et toujours de sa satisfaction, portait à rire ses auditeurs et enflammait leur courage dans les combats.

Malgré sa faiblesse apparente, Toussaint, dont le système nerveux était surexcité par une grande puissance de caractère, s'adonnait à tous les exercices du corps : nul autre enfant de son âge ne pouvait lui disputer le prix de la course, ni le surpasser dans ces mille jeux de souplesse auxquels aiment à se livrer les adolescents; nul surtout ne sut, comme lui, lancer un cheval à fond de train, franchir à poil un dangereux précipice, gravir une roche escarpée; en un mot, exciter ou modérer l'ardeur d'un coursier. Il semblait, dès lors, que le jeune Toussaint préludait à ses futures destinées; car il dut plus d'une fois à sa dextérité dans l'art de manier un cheval, le succès de ses armes et même le salut de sa personne.

L'intelligence, chez notre jeune noir, n'attendit point, pour se développer, une grande amélioration dans ses forces physiques. Gaou-Guinou, son père, lui enseigna ce qu'il savait : l'histoire de ses aïeux, la langue des Aradas et la connaissance des simples : Toussaint devra à ces précieuses notions sa première élévation dans l'armée des noirs, où les médecins faisaient défaut. C'était, a-t-on dit, un bonheur pour les anciens Aradas de l'habitation Bréda et de tout le village du Haut-du-Cap, de causer avec le jeune Toussaint du pays des aïeux, dans cet idiome qui leur rappelait les joies de l'enfance et la douce patrie.



Il y avait au Haut-du-Cap un noir estimé pour la pureté de ses mœurs, et qui n'était point dépourvu de connaissances; il se nommait Pierre-Baptiste. Il savait un peu de français, encore moins de latin; ajoutez à cela quelques notions de géométrie, et pour toute géographie la carte de son canton, vous aurez alors une idée assez juste du bagage scientifique de notre savant.

Pierre-Baptiste était, en effet, un véritable érudit pour les temps et les lieux où il vivait, et surtout eu égard aux préjugés de caste. Un noir instruit à ce point, au milieu d'une multitude abrutie, n'était-il point un véritable prodige?

Il possédait à un haut degré un bien plus précieux que tous les autres, la philosophie du cœur. Ah! c'est que si l'esclavage déprime l'âme, la liberté grandit l'homme à ses propres yeux, et lui donne conscience de ses droits et de ses devoirs. Pierre-Baptiste, affranchi, n'était plus ce ver rampant de la servitude, cette chose qui restait le jouet du sort.

Ce noir devait le bienfait de son instruction à la bonté de l'un de ces missionnaires jésuites qui, en prêchant la morale d'une religion divine, éclairaient et ennoblissaient l'esprit humain dans les diverses contrées où les jetait la Providence.

L'homme important dont il s'agit, était le

parrain ⁽¹⁾ du fils de Gaou-Guinou ; aussi s'appliqua-t-il à transmettre à celui-ci tout ce qu'il avait appris lui-même à l'école du bon missionnaire. « Toussaint, a dit un écrivain, ayant reçu quelques rayons de lumière, se conduisit d'une manière admirable dans la révolution qui, terrible comme un volcan des Andes, bouleversa l'île de Saint-Domingue. »

Toussaint se fit ensuite lui-même. Doué d'une grande intelligence, d'un excellent jugement, d'une mémoire prodigieuse, d'une faculté d'assimilation étonnante ; méprisant les ignorants et les paresseux, visant aux honneurs, il se fit lire d'abord l'histoire, les auteurs, et plus tard les traités de stratégie et les *Commentaires* de César ; il posséda également la vie des grands capitaines. Son style — car il avait sa manière de penser et d'écrire, — son style que nous retrouvons au naturel dans une multitude d'écrits : proclamations, correspondances, actes administratifs, mémoires, etc., reflète le feu de son imagination, le

(1) Le nègre respectait peut-être plus son parrain que son père : *cé papa douan bon Dié*, disait-il.

On doit en dire autant à l'égard de la marraine. La force de ce népotisme était si grande à Saint-Domingue, qu'un ancien colon a pu écrire avec vérité que « les parrains, les filleuls et les commères décidaient de tout lorsqu'ils avaient un parent puissant. » — Le parrainage devint la cause de dévouements sublimes de la part de quelques noirs pendant les horreurs de la révolution dont les blancs furent les victimes, en expiation de l'esclavage de leurs frères noirs.

cachet de son génie. Il sut, à l'égal des officiers d'état-major, dresser un plan de campagne, prendre la topographie des lieux, dicter à ses secrétaires des ordres, des arrêtés ou toutes autres communications officielles, où étincelaient son esprit supérieur et des connaissances dont on aura plusieurs fois l'occasion de s'étonner. Tel est le propre de l'homme de génie ; il sort presque tout fait de la main de Dieu.

On a reproché à cet homme qui s'élança comme un météore du sein des ténèbres ; à cet homme que Dieu suscita pour ramener tout un peuple dans le giron de l'humanité, son peu de savoir en matière de linguistique (1). Il est à croire que Mérovée, Pepin-le-Bref, Hugues-Capet et tant d'autres illustres guerriers, n'étaient pas des plus lettrés ; cela les empêcha-t-il de fonder des dynasties et de gagner des batailles ?

Quoi ! n'était-il donc qu'un homme vulgaire, ce noir que la guerre surprit à la tête de simples travailleurs de cannes ; qui s'improvisa général de par ses victoires ; cette vaillante épée que la Convention française proclama général de brigade et dont le Directoire exécutif fit un général de division ; ce guerrier, à qui le héros d'Aboukir et des Pyramides

(1) M. B. Ardouin, un écrivain d'Haïti, dont on aura souvent occasion de parler, a voulu pousser la chose jusqu'à la démonstration. Dans quel but ?

donna pour la seconde fois le suprême commandement de Saint-Domingue ; ce législateur enfin dont l'œuvre préside encore aux destinées du peuple qu'elle devait lancer dans la voie de la civilisation moderne, à une époque où la France n'avait encore ni administration ni lois ?

Les généraux français qui prirent part à l'expédition de Saint-Domingue : Boudet, Dugua, de Vincent, Fressinet, les amiraux Latouche-Tréville et Gantheaume, ont rendu justice aux talents administratifs et militaires, au caractère élevé de celui qu'ils avaient vu à l'œuvre sur le théâtre de la guerre.

Devenu homme fait, Toussaint n'avait plus l'apparence d'un *fatras-bâton*. Il était d'une taille ordinaire, d'une tournure dégagée ; son maintien ne manquait point de cette dignité qui doit être l'apanage du chef qui exerce le premier commandement ; son visage ovale et presque sans barbe portait un nez aux narines ouvertes, des lèvres épaisses, mais expressives ; des yeux étincelants reflétaient le feu de son âme. Si le front paraissait découvert, c'est qu'il repliait ses cheveux en arrière, pour en faire l'objet d'une queue élégamment façonnée, qu'il portait à la française ; en tout il s'étudiait à paraître comme il faut. *blanc ?*

Ses costumes de ville et de parade témoignaient

du goût d'un coupeur habile en son art. Il aimait les bijoux et les belles armes. Sa maison du Cap, toute entière en marbre blanc, recérait des meubles splendides; il en était de même sur chacune des habitations (1) où il aimait à se reposer des fatigues de ses campagnes et à se livrer aux douces joies de la famille.

En suivant l'ordre des faits, un moment interrompu, nous retrouvons Toussaint sur l'habitation Bréda, non point armé du fouet du commandeur (2); mais préposé, après avoir passé par plusieurs emplois toujours intelligemment remplis, à la garde et au soin du mobilier de l'habitation, ou pour mieux dire, des ustensiles de la sucrerie; cette haute position qu'il devait à l'intendant général, M. Bayon de Libertat, était de nature à combler son ambition, car elle l'élevait au rang et aux avantages réservés aux blancs.

✱ Puisqu'on a parlé de ses qualités, pourquoi n'avouerait-on pas ses faiblesses? Toussaint avait la réputation d'être volage. Pierre-Baptiste ayant eu

(1) On donnait le nom d'*habitation* à l'ensemble d'une exploitation agricole et manufacturière; ainsi, on disait une *habitation sucrière*.

(2) On appelait ainsi un affranchi, nègre ou mulâtre, préposé à la conduite des noirs. Ce commandeur était la plupart du temps très dur envers les esclaves, dont il surveillait le travail sur les champs ou dans l'atelier.

avis de quelques méchants propos, il fallut prendre femme. Toussaint a raconté lui-même quelque part que M. Bayon de Libertat « lui voulait choisir une jeune et fringante négresse » ; mais qu'il préféra épouser une « femme toute faite aux tracas du ménage ». Ce fut Suzanne Simon, la propre belle sœur de Pierre-Baptiste, une fille d'Aradas, pour ne point faire de mésalliance. L'un et l'autre avaient déjà sacrifié aux habitudes des colonies ou, si l'on préfère une expression usitée, ils avaient contracté mariage à la créole ⁽¹⁾ ; le ménage se trouva donc au complet au jour de la bénédiction nuptiale.

Suzanne, bonne et laborieuse, avait eu d'un homme de couleur un fils nommé Placide, qui ne fut jamais reconnu par son père. Toussaint accueillit cet enfant au foyer domestique, l'éleva comme son propre fils, et l'appela, au temps de sa prospérité, à des destinées brillantes ; mais de quels retours celui-ci payait-il sa famille adoptive ! Il ne fallut rien moins qu'un arrêt de la cour d'Agen, où la famille Louverture resta internée pendant plusieurs années, après des événements qui seront racontés plus tard, pour empêcher Placide d'usurper le nom de Louverture et lui dénier tout droit à l'héritage du général en chef.

(1) Personne n'y pensait à mal dans la colonie, sauf le prêtre.

Toussaint cultiva avec soin le domaine paternel. « Nous allions, racontait-il un jour ⁽¹⁾, Suzanne et moi, travailler à nos champs en nous donnant la main; nous revenions de même; à peine nous apercevions-nous des fatigues du jour. Le Ciel a toujours béni notre travail; non seulement nous nagions dans l'abondance, mais nous avions encore le plaisir de donner des vivres aux noirs qui en manquaient.

» Le dimanche et les jours de fêtes, nous allions à la messe; après un repas agréable, nous passions le reste du jour en famille, et nous le terminions par la prière que nous faisons en commun. »

L'heureux Toussaint, à cause de la régularité de ses mœurs et de son application à l'étude qui élève l'esprit de l'homme et dirige ses pensées, était réellement aimé et respecté par toutes les classes des habitants; les gens de sa couleur lui vouaient une sorte de culte et lui rendaient souvent des honneurs, reconnaissant en lui un enfant de tige royale; les grands planteurs eux-mêmes, étonnés de rencontrer chez un noir une si grande élévation d'âme et autant de pénétration, ne pouvaient se défendre de l'estimer.

Ses facultés intellectuelles mûrissaient en raison

(1) *Moniteur* de l'an VII.

des rapports habituels qu'il avait avec la classe blanche. Portant souvent ses réflexions sur la dégradation qu'un régime barbare faisait peser sur ses frères d'origine, il se demandait si elle était bien l'effet de la malédiction de Cham, ou simplement d'une inhumaine spéculation; car Dieu, se disait-il à lui-même, a créé tous les hommes à son image et pour les mêmes destinées. N'avait-il pas lu dans ses livres que la civilisation dont les blancs tirent une si grande vanité, avait eu son berceau dans l'extrême Orient? L'humanité tout entière ne se trouvait-elle point symbolisée dans l'adoration des mages? Puis élevant sa pensée jusqu'aux régions qui touchent à la métaphysique, il ne voyait dans la couleur de la peau qu'un accident, un effet de latitude, la nature ayant disposé tous les êtres pour les nécessités de leur existence dans le milieu qui les voit naître et où ils doivent parcourir le cycle de la vie. Un homme de science ⁽¹⁾ lui avait révélé, du reste, que les enfants de nègres ne diffèrent presque point des blancs en venant au monde et que l'air seul altère la teinte de leur corps en développant

(1) Saint-Domingue comptait plusieurs Sociétés savantes. Les hommes qui en faisaient l'ornement envoyaient leurs communications à l'Académie française et à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Elles siégeaient toutes au Cap-Français, capitale de la Partie française.

une qualité ou, vulgairement parlant, un vice du sang ⁽¹⁾.

C'est ainsi qu'en réfléchissant sur les lois de la transformation de l'homme, à notre époque, et les conditions qui l'amènent à cette transformation, il arrivait à ce résultat indiqué par la science, que l'homme se transforme, par transition, du type blanc au type nègre, et *vice versâ*, dans l'action des milieux. Il savait aussi qu'en Afrique, par exemple, certaines fractions des principales classes de la population d'origine asiatique, ont conservé le type blanc au nord des déserts; tandis que celles répandues dans les régions *négricentes* du sud, sont transformées en proportion du temps qu'elles y ont vécu; que dans la transformation, on reconnaît la marche de l'action des milieux, qui est différente de celle des croisements.

L'homme noir, se disait-il encore, n'a-t-il pas été

(1) M. Moreau de Saint-Méry, dont il faut consulter les œuvres quand on écrit sur Saint-Domingue, a recueilli cette observation : « Les enfants nègres ont, à l'époque de leur naissance, une peau dont la teinte rougeâtre laisserait indécis sur leur couleur, si un léger bord noirâtre ne se faisait pas remarquer sur certaines parties du corps et à la naissance des ongles. » Nous ajouterons qu'on trouve des lignes blanches dans les mains des nègres, quel que soit leur âge.

« On ne trouve des nègres, dit Buffon, que dans les climats de la terre où toutes les circonstances sont réunies pour produire une chaleur constante et toujours excessive. » (*Hist. nat.*)

créé comme l'homme blanc pour regarder le ciel? Ne jouit-il point lui aussi de la faculté de penser? N'a-t-il pas l'idée de Dieu, une conscience, une âme? Et la religion, en imprimant sur le front du nègre le sceau du christianisme, ne lui assigne-t-elle point sa place au sein de l'humanité? En quoi donc au moral, si tant est que sa couleur le dégrade, différerait-il des autres hommes?

X Toussaint ne voyait plus, dès lors, pour quelle raison l'esclavage, qui est un fait contre nature et en opposition avec la religion du Christ, qui a régénéré le monde, se trouvait si près de la liberté, et comment une simple différence dans l'épiderme avait mis une si énorme distance entre un homme et un autre homme. Son imagination s'exaltait en entendant citer les passages d'un livre nouveau que les négrophiles d'Europe avaient introduit clandestinement en Amérique : l'*Histoire philosophique des Deux-Indes*, de l'abbé Raynal (1). Il parvint par la suite à se procurer cet ouvrage. La lecture de certaines pages lui fit voir toute la profondeur des maux qui écrasaient ses semblables; peut-être même se demanda-t-il alors s'il ne deviendrait point

(1) La célèbre Société des *Amis des Noirs*, lisez des Mulâtres, répandit en même temps dans la colonie l'ouvrage d'Hilliart-d'Auberteuil, traitant des revendications légitimes de la race noire.

un jour leur libérateur (1). Pour le moment, l'exaltation qu'une pareille découverte devait imprimer à son esprit était heureusement tempérée par les sentiments qu'il puisait dans les livres saints dont il chérissait les doctrines. Que n'a-t-on pas dit de ses « idées monacales » ?

Nous nous permettrons ici une petite digression qui ajoutera un regain d'intérêt à cet écrit. Les nègres avaient une singulière façon d'exposer la théorie de la couleur. Selon leur système, Dieu fit l'homme et le fit blanc ; le diable, qui l'épiait, fit un être tout pareil ; mais le diable le trouva noir lorsqu'il fut achevé, par un châtement de Dieu qui ne voulait pas que son ouvrage fût confondu avec celui de l'esprit malin. Celui-ci fut tellement irrité de cette différence, qu'il donna un soufflet à la copie, et la fit tomber sur la face, ce qui lui aplatit le nez et lui fit gonfler les lèvres.

(1) Le philosophe Raynal évoqua le libérateur des noirs par ce cri sauvage : « Nations de l'Europe, vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité ni de vos conseils pour briser le joug sacrilège qui les opprime... Il ne manque aux nègres qu'un chef... Où est-il ce grand homme?... Il paraîtra, n'en doutons point ; il se montrera, il lèvera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrents, ils laisseront partout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment... L'ancien monde joindra ses applaudissements au nouveau ; partout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, partout on érigera des trophées à sa gloire. »

D'autres nègres, moins modestes, disent que le premier homme sortit noir des mains du Créateur et que le blanc n'est qu'un nègre dont la couleur est dégénérée; exemple : un *Jean blanc* — nègre albinos.

Ne trouverons-nous rien à dire à la charge du blanc? « Intérieurement, a écrit un partisan fanatique du système colonial, le nègre *doit* différer du blanc »; voilà l'affirmation. Écoutons maintenant l'explication : « car le pian, les vers de Guinée, des crabes à la plante des pieds, l'éléphantiasis, le spalme dans les adultes, et le tétanos parmi les enfants, sont des maladies familières aux noirs, dont les exemples sont infiniment *rare*s parmi les blancs, créoles ou non. » Et cela suffit pour troubler les lois de la nature humaine ! Autre sophisme : « Dans le Nouveau Monde, on n'a trouvé de civilisation et quelques lumières que dans la zone tempérée : le Pérou et le Mexique. » Bornons ici ces citations, car bientôt le lecteur sera à même de porter son jugement.

Les temps avançaient : une nouvelle philosophie venait de mettre en doute tout ce que les hommes avaient jusque-là respecté : autorité, religion. Une grande révolution, qui était le renversement des principes dont on vient de parler, éclatait sur le continent européen, dans le sein de la métropole. Le canon de la Bastille retentit jusqu'à Saint-Domin-

gue ; le moment était solennel pour un homme de l'intelligence et du cœur du nègre Toussaint. Nous le verrons bientôt en présence des événements.

Un mot, comme préliminaire à l'immense catastrophe qui va se dérouler sous nos regards.

Les colons ayant eu longtemps à gémir du despotisme ministériel, saluèrent avec un aveugle enthousiasme l'aurore d'une révolution qui promettait de les affranchir du joug d'une administration cupide et tracassière. L'impôt, la justice et le service de la milice étaient le thème de toutes leurs plaintes ; ils jurèrent de reconquérir, à la faveur des circonstances, leurs anciens privilèges, et de créer eux aussi leur constitution. Le mouvement naquit sans provocation aucune et se développa avec fureur. La classe des affranchis, noirs et mulâtres, entra en lice à son tour, à la faveur de la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*. La résistance des patriotes blancs à des exigences qui auraient dû leur faire oublier leurs griefs, fut opiniâtre ; des deux côtés on en vint aux armes. L'exécution d'un homme de couleur ⁽¹⁾, venu de France armé de la carte d'émancipation octroyée par l'Assemblée nationale, fut le signal improvisé du soulèvement des mulâtres, qui ne précéda que de quelques jours la révolte des noirs.

(1) Il se nommait Vincent Ogé. Il partit de France avec habit galonné et décoré des insignes du *Lion d'or*.

L'insurrection éclata au nord de l'île, dans la nuit du 24 août. Les nègres, sous la conduite d'un scélérat nommé Bouckmann, se livrèrent avec fureur au massacre des blancs et à l'incendie des habitations : ils commirent de telles atrocités, que la plume ne saurait les décrire. Ce sujet a cependant tenté les pinceaux de quelques écrivains.

« La marche des incendiaires, a écrit un homme de couleur gémissant sur de tels forfaits, tracée par la flamme, fut si rapide, que dans l'espace d'une semaine l'embrasement couvrit toute la plaine du Nord, de l'Orient à l'Occident, depuis la mer jusqu'aux pieds des montagnes. Ces riches maisons, ces manufactures superbes et fécondes qui versaient des millions au sein de la métropole, furent anéanties ; l'activité des flammes fut telle, que la fumée et les cendres, poussées par la brise dans les montagnes, les rendaient semblables à des volcans ; l'air embrasé et desséché ressemblait à une fournaise ardente ; les habitations déjà incendiées jetaient perpétuellement des étincelles ; des ruines, des débris, de riches dépouilles éparses, dispersées, dissipées ; une terre arrosée de sang, jonchée de cadavres restés sans sépulture, abandonnés à la voracité des oiseaux de proie et des bêtes féroces : voilà l'image que présenta bientôt la plus riche plaine des colonies. »

Les flammes qui dévorèrent peu de temps après

le Cap-Français, furent le complément du triomphe de la *caste jaune* sur la *caste blanche*, et le pas avant-coureur de la primauté de la *gent noire* qui continua à se livrer à la dévastation et aux cruautés les plus inouïes, moins par cupidité que par esprit de haine et de vengeance.

Les parties de l'Ouest et du Sud ne virent point d'abord de pareilles atrocités sur leur territoire; mais là aussi la guerre civile y organisa des tueries en coupes réglées; le mal, cependant, n'y fut ni aussi général ni aussi affreux que dans le Nord : les pays les plus civilisés sont-ils donc les plus horribles à voir en temps de révolution (1)?

« Au milieu de cet embrasement universel, dit M. Saint-Rémy, historien d'Haïti, et de ce débordement de tous les excès de la vengeance, Toussaint, fidèle à ses maîtres, protégea les plantations pendant un mois entier, à la tête des noirs de l'habitation (2), et empêcha les insurgés de brûler les champs de cannes. Tous les blancs, femmes et enfants, fuyaient éperdus le séjour des campagnes et refluaient vers la ville; M^{me} Bayon de Libertat (3)

(1) On appelait le Cap-Français, capitale de l'île, le *Paris des Antilles*. La civilisation y était plus avancée que partout ailleurs; les environs en ressentaient les effets.

(2) Il s'agit de l'habitation *Bréda*. On se rappelle que Toussaint était économiste de la sucrerie de cette habitation.

(3) C'est à tort que M. Saint-Rémy écrit *Bayou de Libertas*. Le

se maintint chez elle, grâce à la protection de Toussaint. M. Bayon de Libertat même, campé au Haut-du-Cap, venait souvent sur l'habitation exciter la vigilance de l'atelier. — C'était, raconta-t-il, avec une joie inexprimable que Toussaint le voyait parmi les esclaves, dans un moment où il suffisait d'être blanc pour être massacré (1). » Ainsi, la révolution embrassait tout le pays, que Toussaint-Bréda remplissait encore tous les devoirs de la fidélité envers ses maîtres malheureux.

« Enfin, poursuit l'auteur déjà cité, Toussaint voyant l'insurrection prendre un cours désormais irrésistible, épuisé de fatigue, n'apercevait aucun moyen pour protéger plus longtemps le séjour de M^{me} Bayon à Bréda; redoutant, au contraire, tout pour son existence, il engagea cette dame à se rendre au Cap; pendant l'absence de M. Bayon, il attela

gérant du comte de Noé appartenait à une honorable famille du Languedoc, qui conserva un grand attachement pour le fils de Toussaint-Louverture durant sa captivité en France.

(1) *Moniteur* de l'an VII.

On vit des ateliers d'esclaves combattre pour leurs maîtres; ceux-là étaient égorgés sans pitié par les insurgés. Quelques nègres perdirent isolément la vie pour sauver celles de leurs maîtres ou de leurs marraines; d'autres parvinrent à les cacher dans le fond des bois ou au sein de rochers perdus. Rien ne surpassa l'attachement et la fidélité de quelques femmes esclaves pour ceux qui avaient été nourris de leur lait ou dont elles avaient soigné l'enfance,

la voiture, y mit les objets les plus précieux et y fit entrer sa maîtresse dont il ne voulut confier la conduite qu'à son jeune frère Paul, » — depuis général au service de la République française.

Après le départ de M^{me} Bayon, la plus grande partie de l'atelier se rallia à l'insurrection.

CHAPITRE II

Toussaint se jette dans l'insurrection. — Positions qu'il occupe dans l'armée noire.

On se demande quel parti prendra Toussaint dans ces désolantes et difficiles conjonctures : la révolte était dans tous les camps. Se laissera-t-il entraîner vers les blancs, par horreur des excès de l'insurrection ? La voix de la reconnaissance l'y conviait ; mais les blancs eux-mêmes, divisés en *patriotes* et en *contre-révolutionnaires*, ou pour dire autrement en *pompons rouges* et en *pompons blancs* ⁽¹⁾, donnaient

(1) Il y avait à Saint-Domingue le parti des *patriotes*, composé des colons et des petits-blancs — petits commerçants, employés — et celui des *royalistes*, dont faisaient partie les chefs de l'armée et les agents principaux du gouvernement. L'*Assemblée provinciale du Nord* entendait diriger les affaires d'une autre manière que l'*Assemblée générale de la Partie française de Saint Domingue*. La première arbora la cocarde *noire* à la place de la cocarde *tricolore*, et donnait aux troupes, suivant les divisions, des cocardes *blanches*, *vertes* et *jaunes*. On forma deux régiments. Le drapeau du premier était blanc avec des cravates *blanches*, *noires* et *rouges*, ayant une *salamandre* au milieu, avec ces mots :

l'exemple des plus viles dissensions. Tournera-t-il ses regards vers l'Ouest ou le Sud, pour y chercher un abri pendant le déchaînement de la tempête? André Rigaud, Beauvais, Lambert, etc., anciens légionnaires dans les rangs de l'armée française, n'avaient arboré, dans ces quartiers, le drapeau de la liberté que pour le compte particulier de la caste de couleur, laissant toujours aux noirs leurs chaînes en partage. Lui est-il permis de rester plus longtemps insensible aux malheurs, aux aspirations de ceux pour lesquels va peut-être sonner l'heure de la délivrance? Et s'il était ce libérateur réservé par la Providence! Eh bien! ce sera sous les bannières ensanglantées des siens que Toussaint ira s'enrôler, non pour le crime, mais pour l'indépendance; l'indépendance! sainte cause à laquelle il restera désormais fidèle jusqu'au martyre.

« Toussaint, dit M. Saint-Rémy, dont nous aimons à invoquer le témoignage, parce que nous trouverons plus souvent en lui un contradicteur, était connu de la plupart des chefs et de presque toutes leurs bandes pour son instruction et la modération de ses principes; nul n'imputa à crime son arrivée

« Je vis dans le feu. » Le second drapeau était *noir, rouge et blanc*, avec des cravates blanches, ayant un *phénix* dans le blanc au-dessous duquel se trouvait cette devise : « Je renais de ma cendre. »

tardive; cependant, il lui fallut du temps pour acquérir de la confiance et de l'influence. »

A cette époque, plus de cent mille nègres étaient en révolte dans le seul quartier du Nord; ces bandes organisées pour le massacre et l'incendie n'avaient d'autres armes que des torches, des bâtons, des couteaux, des manchettes ⁽¹⁾, quelques sabres, quelques fusils pillés sur les habitations dévastées; elles avaient une arme plus puissante que toutes les autres, la rage de la destruction. Après l'affreux Bouckmann ⁽²⁾, tué en repoussant une attaque de la ville du Cap, les insurgés reconnurent pour chef principal, un jeune créole d'un heureux extérieur qui avait appartenu à un colon du nom de Papillon. Longtemps avant la révolution, il avait fui la maison de son maître : il vivait alors à l'état de marronnage dans les montagnes. Ce noir n'était pas précisément cruel, et cependant ses mains se souillaient de crimes.

Jean-François avait pour lieutenant un nègre du nom de Biassou, naguère esclave des Pères de la Charité, près du Cap. C'était un monstre dans la véritable acception du mot. La nature l'avait affligé

(1) Instrument dont on se servait pour couper les cannes à sucre.

(2) Assassin vulgaire, mais doué d'une force herculéenne; il semait la flamme de l'incendie et couvrait sa route de cadavres. Il commanda les premiers insurgés.

d'un visage repoussant et des plus mauvais instincts : ses défauts prédominants étaient le libertinage et l'ivrognerie ; du reste, très entreprenant et très actif dans la conduite des affaires.

Jeannot, esclave de l'habitation Bullet, était petit, en tout d'un aspect effrayant. Naturellement méchant, vindicatif, il se portait sans regret et sans remords aux crimes les plus abominables. Comme Biassou, il était capable des plus grandes entreprises, surtout lorsqu'il y avait à verser des torrents de sang.

Tels étaient les hommes ou plutôt les sauvages que Toussaint vint rejoindre au camp de Galiffet, dans la plaine du Nord, où était le quartier-général des insurgés.

Toussaint avait remarqué que les noirs ne ménageaient, sur les habitations où ils portaient la dévastation et la mort, que les chirurgiens, non par pitié, mais par instinct de conservation. Ne voulant pas être assassin au milieu des brigands, il commença, au contraire, à se rendre utile à l'humanité, en mettant à profit les connaissances spéciales que son père lui avait données des secrètes vertus des plantes : il soigna les blessés, organisa les ambulances. Pendant que d'autres attiraient sur leurs têtes les malédictions célestes, lui, qui n'avait été entraîné dans le mouvement que par la force des choses, remplissait

en quelque sorte la mission d'un apôtre de la charité.

Dans cette position modeste, il eut le temps d'étudier l'art de la guerre et de se familiariser avec la stratégie des camps, art tout nouveau dans une guerre toute nouvelle : nous verrons plus tard les progrès que lui fit faire son génie ; il put encore se former une idée exacte des défauts et des qualités des chefs qui avaient les principaux commandements : « Cette observation le porta à la conquête de la suprématie. »

« Les lettres humanisent réellement, dit M. Saint Rémy, si autorisé à parler d'humanités dans un pays où elles ne sont pas partout en faveur ; c'est à l'art de lire et d'écrire — là ne se bornait pas son instruction — que Toussaint possédait sur les siens qu'il dut de faire son chemin sans se souiller du meurtre d'aucun de ses semblables et sans se déshonorer par le pillage et les crimes dont il n'avait que trop souvent l'exemple sous les yeux. » Du reste, son parrain, dont il suivait presque aveuglément les conseils, lui avait tracé sa ligne de conduite : il devait observer, diriger même l'insurrection par l'ascendant de ses lumières, plutôt qu'imiter ces hommes inconséquents et traîtres aux Africains qu'on rencontrait, suivant les circonstances, tantôt dans les rangs des insurgés, tantôt dans les milices

que le gouvernement de la colonie lançait sur un point ou sur un autre, pour arrêter ou punir les *indépendants*.

Conformément à cette tactique, Toussaint, quand le temps fut venu, échangea sa position de médecin contre le titre d'aide de camp du général Biassou.

Cependant, Jean-François et ses lieutenants ne trouvant plus rien à ravager dans la plaine du Cap, naguère l'orgueil de la colonie, résolurent d'aller attaquer les blancs jusque dans leurs camps. Jeannot réussit, en particulier, dans les plus audacieuses tentatives. Les habitants de la Grande-Rivière et du Dondon ⁽¹⁾ prirent la fuite devant ces hordes triomphantes. Le soir venu, les insurgés dansaient la chica à la lueur d'un vaste incendie.

Le lendemain d'une pareille orgie, Jeannot, sorti de l'ivresse du vin, se soula de carnage. Orgueilleux d'un pareil exploit, ce monstre s'affuble des épau-
lètes de général. Le *grand juge* — il se donnait

(1) Qu'on ne se laisse point trop aller à trouver ridicules ces noms bizarres de *Dondon*, *Marmelade*, *Sale-Trou*, *Anse-à-Veau*, *Coupe-à-Pintade*, et *tutti quanti*; car la plupart durent leur étymologie à l'état où les premiers colons trouvèrent les lieux qu'ils occupèrent, et les autres à quelques circonstances ou naturelles ou fortuites. Nous sourions facilement au mot *Marmelade* ou à celui de *Limonade*. Mais les Français n'ont-ils pas une ville d'*Orange*, chef-lieu autrefois d'une principauté assez célèbre?

le lieu de la ville est le grand juge

aussi ce nom, — n'était qu'un affreux bourreau : il couvrit sa laideur des insignes de la gloire.

Maître du Dondon, Jeannot marcha contre Vallière qu'il enleva le 26 octobre 1794. Sur 44 prisonniers qui tombèrent entre ses mains, 8 périrent dans les tourments les plus atroces. La cruauté de ce hideux brigand croissait avec sa fortune ; à peine a-t-il assis son camp sur l'habitation Dufay, près de la Grande Rivière, qu'il semble prendre à tâche de rendre ce lieu célèbre par une série de forfaits dont ne furent jamais capables les plus grands scélérats : son camp était couvert de potences.

Toussaint, qui exerçait déjà un grand ascendant sur les insurgés, et qui comprenait que tuer des hommes sans défense, égorger des prisonniers de guerre, poignarder des femmes innocentes, empaler des enfants, mutiler des corps, boire le sang des victimes avec une sensualité de cannibale, c'était plutôt compromettre que servir la cause de l'indépendance, ne cessait de mettre sous les yeux de Jean-François et de Biassou la conduite de Jeannot et la série de ses forfaits ; il exigea même d'eux sa mise hors le droit des gens.

Surpris par Jean-François dans son camp de Dufay pendant une nuit d'octobre, Jeannot fut livré à un conseil de guerre. Au moment de l'exécution, le père Bienvenu, curé de la Marmelade, lui offrit

le pardon de Dieu ; il ne trouva de voix que pour demander grâce de la vie. — Toussaint obtint des chefs la délivrance des prisonniers que Jeannot n'avait pas eu le temps d'égorger.

La guerre, si l'on peut ainsi appeler des irruptions, des coups de main, des surprises, des embuscades tour à tour suivies de succès et de revers, allait revêtir un caractère qu'elle n'avait point connu jusqu'alors : Toussaint était devenu influent dans le conseil quand il s'agissait d'administration.

A mesure que les assemblées rivales formaient leurs régiments et distinguaient leurs armes par des couleurs toutes locales, Jean-François, Biassou et Toussaint songèrent eux aussi à organiser leurs bataillons. Les corps furent constitués. Le drapeau était blanc aux armes de France ; on lisait d'un côté : « Vive le Roi ! » et de l'autre : « Ancien régime. » On s'appelait « gens du roi. » Les chefs portaient une écharpe noire. Voyez-vous ici deux antithèses des plus piquantes : le noir et le blanc mariés ensemble ; le despotisme et l'indépendance confondus dans le même amour ?

On se donna des titres pour avoir du galon. Jean François, qui ne se battait que sur terre, se nomma *grand amiral de France* ⁽¹⁾ ; Biassou, qui n'eut jamais

(1) Ses soldats étaient bizarrement revêtus des dépouilles de leurs maîtres.

les mérites guerriers de son ancien chef, voulut être *généralissime des pays conquis*. Toussaint prit, lui aussi — et pourquoi pas, puisqu'il était officier supérieur d'état-major? — l'habit de général; mais il n'eut que le titre de brigadier, oui, mais de brigadier du roi! Les deux grands chefs seuls se chamarrèrent de crachats et du grand cordon rouge, d'une bandoulière semée de fleurs de lis et d'épaulettes à gros grains.

Maintenant, car il faut bien que nous initiions le lecteur aux tendances des nouveaux événements de la guerre, pourquoi ces couleurs, pourquoi ces devises, pourquoi ces tenues aristocratiques chez des hommes qui, à l'exception de Toussaint, le favori de Bréda, n'avaient connu que les livrées de l'esclavage? N'obéissaient-ils, en s'affublant de la sorte, qu'à un sentiment de stupide vanité? La réponse à ces deux questions se trouve implicitement dans les termes de la proclamation que les chefs des noirs adressèrent aux habitants de Saint-Domingue, proclamation dont l'écho devait, pensaient-ils, retentir jusqu'aux oreilles du puissant monarque de la métropole : « Nous avons pris les armes, disaient-ils, pour la défense du roi que les blancs retiennent prisonnier à Paris, parce qu'il a voulu affranchir les noirs, ses fidèles sujets... » Ainsi, on n'allait plus faire la guerre pour le massacre et le pillage, mais pour avoir raison

des *pompons rouges* ou *patriotes*. Telle fut, dans cette seconde phase de l'insurrection, la politique des nègres, politique éclosée, à son jour, du cerveau de Toussaint. La guerre de Saint-Domingue prit un caractère politico-religieux comme en Vendée; seulement les Vendéens ne se battirent que pour Dieu et le roi, tandis que les noirs français combattaient, en outre, pour adoucir leurs chaînes.

Toussaint se demandait parfois quelle serait la fin de ces orgies sanglantes, et si la condition des nègres ne serait point pire après la défaite; car la colonie ne pourrait de longtemps se relever de ses ruines. N'était-il pas plus sage, plus avantageux de composer, le pardon étant toujours la condition du repentir? Il profita d'une suspension d'armes pour insinuer aux chefs, aux heures du bivouac, que des propositions de paix seraient favorablement accueillies des blancs; qu'à bien peser toutes choses, la guerre pourrait tourner à leur désavantage, car il avait entendu dire que l'Assemblée nationale avait eu connaissance des troubles de Saint-Domingue, et qu'elle se disposait à envoyer des commissaires dans la colonie, avec une force armée capable de ramener chaque parti dans le devoir; qu'ils connaissaient tout aussi bien que lui les améliorations que la royauté se proposait d'apporter dans le régime de l'esclavage; qu'il était donc prudent de s'en remettre à la parole

du roi. Il ajouta, qu'on ne saurait dire avec vérité que la peur aurait été le mobile de leur détermination. N'avaient-ils point suffisamment prouvé ce que valaient leurs armes et leur courage? Le Ciel, en jetant la discorde dans les camps de leurs ennemis, ne paraissait-il point se déclarer pour eux? Que ne dirait-on pas, au contraire, de leur fidélité, lorsqu'on saurait pertinemment que les colons avaient tenté de livrer Saint-Domingue aux Anglais (1)?

Les représentants de la France reçurent avec déférence les députés des nègres; mais ceux-ci ne trouvèrent pas le même accueil auprès de l'Assemblée coloniale. Toussaint engagea ses collègues à dissimuler le résultat de cette première entrevue; finalement, l'Assemblée congédia les émissaires sans leur donner une réponse satisfaisante.

Lorsque Biassou apprit l'insuccès de cette nouvelle démarche, il se livra à tous les déportements de sa colère. Déjà il avait donné des ordres pour qu'on amenât dans son camp tous les prisonniers, et il se disposait à leur trancher la tête, lorsque

(1) Dans un moment de désespoir, les colons du Cap s'adressèrent au gouverneur de la Jamaïque pour lui demander des secours; de là, cette accusation dont les accablèrent leurs ennemis. Les députés qu'ils envoyèrent à Paris fournirent des explications dans la séance de l'Assemblée nationale du 30 novembre 1791. Leur mémoire repousse cette accusation.

La tactique de Toussaint était habile.

Toussaint, dont l'humanité l'emportait sur tout autre sentiment, survint tout à coup, loua d'abord son idée de vengeance, pour parvenir plus facilement à l'apaiser.

« Toussaint, dit à ce sujet M. Saint-Rémy, possédait une élocution rapide, animée, figurée, une éloquence qui puisait son triomphe dans les lois de la nature. » C'est précisément là le propre de l'homme de génie.!

La colère de Biassou fut calmée.

Disons-le en passant : telle est l'impression que les pamphlets, les libelles, les contes d'ogre, et même les écrits politiques, publiés à une certaine époque, ont laissée dans les esprits, qu'il n'est pas rare d'entendre dire que Toussaint-le-Noir fut « un monstre de cruauté », et qu'il se chargea de tous les crimes dont les nègres, voire même les mulâtres de Saint-Domingue, se rendirent coupables. La postérité, au contraire, rend justice à son humanité.

Les commissaires prévoyaient l'effet déplorable que devait fatalement amener la résistance de l'Assemblée coloniale aux diverses tentatives de conciliation qu'ils s'efforçaient de ménager, et qui furent toujours, il faut le dire, acceptées ou provoquées avec respect par les principaux chefs des noirs. Aussi, désespérant de réussir dans l'objet de leur mission, et voyant l'autorité du gouvernement avilie

dans leur personne, ils prirent la résolution de se rembarquer.

A leur arrivée à Paris, MM. de Mirbeck et de Saint-Léger ⁽¹⁾ éclairèrent l'Assemblée nationale sur la véritable situation des choses à Saint-Domingue. Ils lui déclarèrent que si l'amnistie dont ils devaient être les organes n'avait pu profiter aux nègres, la conciliation s'était faite du moins, avant leur départ, avec les hommes de couleur. Cet exposé motiva le décret du 4 avril 1792, par lequel l'Assemblée déclarait que les hommes de couleur et les nègres *libres* devaient jouir des droits politiques comme les blancs, ordonnait la réélection des assemblées coloniales et municipales, et nommait trois nouveaux commissaires auxquels elle remit des pouvoirs presque illimités.

Associés pour le carnage, l'incendie et le vol, Jean-François et Biassou se brouillèrent lorsqu'ils n'eurent plus à régner ⁽²⁾ que sur des déserts; plusieurs fois même ils faillirent en venir aux mains dans le bourg de la Grande-Rivière. D'un commun accord, ils établirent en quelque sorte deux gouvernements : l'un au Nord, l'autre à l'Est.

Ces deux chefs comptaient alors sans un rival :

(1) M. de Roume, ayant des vues particulières et étant plus familiarisé avec les habitudes de la colonie en sa qualité de créole, se déroba à l'engagement pris en commun.

(2) Ils prirent l'un et l'autre le titre de *vice-roi des pays conquis*.

c'était un officier de l'armée de Biassou, déjà très élevé en grade, et qui, fort de sa supériorité intellectuelle, méditait l'indépendance de sa fortune.

Toussaint, de l'aveu même de ses détracteurs, resta dans la crise insurrectionnelle « pur de tout crime ». M. Saint-Rémy lui a rendu cette justice. Comment alors concilier le bien qu'il en pense avec le mal qu'il en dit, et *vice versa*? La réponse à cette question serait facile, si l'on ne savait que cet écrivain obéissait, avant tout, quand il écrivit son livre, à un esprit de système, esprit qui a perverti longtemps le sens moral chez les Haïtiens.

CHAPITRE III

Toussaint fait ses premières armes.

Jusqu'à présent, Toussaint semble ne s'être attaché qu'à gagner l'estime de l'armée, sans prendre une part directe à la guerre ; il n'était pourtant pas novice dans le commandement. Un document nous révèle qu'il possédait à fond « la théorie des armes ». Il eut pour professeur d'escrime et « d'art militaire » un ancien officier du régiment du Cap, qui lui devait la vie. « Comme il avait beaucoup d'intelligence, » il fut bientôt capable de faire manœuvrer non seulement une compagnie, mais encore les bataillons naguère indisciplinés de Biassou. Charles Belair, qui devint son aide de camp, assistait à ces exercices ; il obtint même, dans une circonstance, les félicitations « d'un grand manœuvrier », le lieutenant-colonel Desfourneaux ⁽¹⁾.

(1) Un autre officier, nommé Gilles Lorette, ancien soldat dans la milice du Cap, lui servit, au début, de premier instructeur ; l'armée blanche coloniale lui fournit par la suite de quoi former des cadres.

La manière dont Jean-François et Biassou menaient les affaires, déshonorait, aux yeux de Toussaint, la cause des noirs ; il résolut de commencer, à l'insu de tous, la guerre de l'indépendance. — La loi du 4 avril, si favorable aux hommes de couleur, maintenait l'esclavage (1).

Toussaint prit plutôt qu'il n'obtint de Biassou le commandement du camp Pelé, poste avancé du quartier de la Tannerie : cette position, qui occupait la crête d'un morne, entre le Dondon et la Grande-Rivière, commandait la campagne au loin et constituait une menace permanente pour les troupes campées dans les environs du Cap.

Un jeune officier du nom de d'Assas (2), qui commandait la garde nationale du Cap, reçut l'ordre de débusquer les nègres des hauteurs qu'ils occupaient et de s'emparer de leur batterie. Toussaint n'attendit point d'être attaqué dans son camp ; il se porte quelques marches en avant, range son armée en bataille, et regarde bravement s'avancer l'ennemi. Les troupes du Cap, qu'une noble ardeur anime, se précipitent, frappent, culbutent ; l'acharnement devient égal de part et d'autre ; les chefs font des

(1) L'Assemblée, cédant aux sollicitations de la Société des *Amis des Noirs*, accorda aux *affranchis* les libertés pour lesquelles ils avaient pris les armes. L'esclavage restait maintenu.

(2) Il était du sang du héros de ce nom.

prodiges de courage ; Toussaint, confondu dans la mêlée, a reçu au bras une grave blessure ; les siens plient, jonchent la terre ; alors seulement il fait sonner la retraite et se retire à la Tannerie, laissant au brave d'Assas l'avantage de cette affaire (octobre 1792). — Le vainqueur reçut quelques jours après les épaulettes de colonel.

La nouvelle commission, composée de Sonthonax, Polvérel et Ailhaud, trois jacobins exaltés, débarqua au Cap le 17 septembre 1792. Elle était accompagnée de 10,000 hommes de troupes, commandés par trois généraux. Dans les rangs de cette armée figuraient des capitaines que les événements nous apprendront bientôt à connaître : Étienne Laveaux, lieutenant-colonel, Desfourneaux et Montbrun, du même grade : ce dernier était mulâtre et créole de Saint-Domingue. Le général Rochambeau était aussi sur l'escadre ; il amenait une petite armée destinée à réprimer les tentatives de soulèvement qui pourraient se produire à la Martinique.

Rochambeau, investi pour un instant du commandement général, débaya sans difficulté les quartiers de la Tannerie et de la Grande-Rivière. Le 8 novembre, il reprenait d'assaut le village de Ouanaminthe, dont le fort était défendu par Jean François en personne ; plusieurs autres postes eurent le même sort.

Dans le Nord, le succès ne fut pas aussi complet; Toussaint, quoique souffrant de sa récente blessure, avait repris le morne Pelé sur le colonel d'Assas, et s'y maintenait malgré les tentatives des troupes du Cap pour l'en déloger. Laveaux, qui avait pris le commandement après le départ de Rochambeau, parvint à s'emparer de ce poste et ne trouva bientôt plus de résistance sérieuse que devant la Tannerie.

« Ce point avait toujours été considéré comme le boulevard des insurgés; le grand chemin qui y conduit était fermé par une double porte à huit pieds d'éloignement l'une de l'autre; la première porte était doublée en cuivre. D'un côté du camp il y avait un large fossé où on avait fait entrer l'eau de la rivière; de l'autre, un fossé montant jusqu'au milieu du morne et garni d'une palissade épaisse. Les batteries, placées sur une plate-forme à mi morne, étaient protégées par un bastingage fait suivant toutes les *règles de l'art* (1). » On sait que Biassou campait à la Tannerie; les heureuses dispositions, s'il ne convient même pas de dire les étonnantes dispositions de défense dont parle le rapport du siège, avaient été prises par Toussaint, qui composait à lui seul tout le corps du génie de l'armée noire du Nord.

(1) Rapport de Laveaux.

où? qd? à qui? comment?
farceur!

Après la perte de cette position, qu'ils croyaient inexpugnable, Biassou et Toussaint mirent entre eux et l'ennemi les doubles montagnes de Vallière. Que le mot d'amnistie eût été heureusement prononcé dans cette circonstance! On perdit cette occasion; on commit une seconde faute, celle d'arrêter Laveaux dans sa course victorieuse. Sonthonax ne connaissait pas de besoin plus pressant que de désorganiser l'armée, pour lui substituer des compagnies franches, composées de nègres et de mulâtres libres. Il y eut la *Légion de l'Égalité*, la *Légion de l'Ouest*, la *Légion du Sud*. On semblait s'étudier à tarir le sang africain dans sa source; car les noirs et les jaunes allaient bientôt se trouver en présence uniquement pour s'entre-tuer.

A cette époque, l'infortuné Louis XVI avait porté sa tête sur l'échafaud! D'un seul coup, la Convention déclara la guerre aux grandes puissances. L'Angleterre trouva dans cette provocation un prétexte pour jeter une armée d'invasion sur Saint Domingue. Monge, ministre de la marine et des colonies, conseillait de « tirer parti des noirs révoltés »; Polvérel et Sonthonax, au contraire, leur offrirent un *code noir* qui faisait regretter les anciennes ordonnances (5 mai 1793).

La destruction de la ville du Cap-Français démontra à quelles conséquences désastreuses devait

références ? charlatan

conduire la politique suivie par les commissaires. Tout ce que l'histoire ancienne raconte du sac de Thèbes, des feux qui consumèrent la ville de Troie, du désespoir des habitants de Sagonte, des extrêmités auxquelles furent réduits les Juifs dans Jérusalem assiégée par Titus, pourrait seul entrer en parallèle avec cette effroyable calamité ⁽¹⁾.

Tant de crimes ne devaient pas rester impunis. La Convention avait déjà prononcé, le 16 juillet, la destitution des commissaires civils. Une seconde accusation portée à la tribune, après l'incendie du Cap, y fut soutenue par Jeambon-Saint-André. Les dictateurs ne s'en maintinrent pas moins à leur poste, flattant, caressant les hommes de couleur qu'ils n'allaient pas tarder de sacrifier aux noirs.

Pendant ce temps-là, don Gaspard de Cassassola appelait les soldats de Jean-François et de Biassou au service du roi d'Espagne.

(1) L'indignation gagna jusqu'aux nègres. On entendit l'un d'eux s'écrier au milieu des siens : *Sonthonax à ou, si gnoun moune ba moé cinquante portugaises, moé tuyé li titalore.* « Votre Sonthonax, si quelqu'un veut me donner cinquante portugaises, je vais le tuer tout à l'heure. »

CHAPITRE IV

Toussaint passe au service de l'Espagne.

Jean-François, que son apathie rendait indifférent à tout ce qui ne devenait pas une satisfaction pour sa vengeance ou ses plaisirs, voyait avec une jalousie mêlée de crainte les progrès que faisait Toussaint dans le commandement; déjà même peut-être ne considérait-il en lui qu'un rival; l'animosité qu'il conçut contre le premier lieutenant de Biassou devint telle, qu'après le brillant fait d'armes du morne Pelé, et sous un prétexte resté inconnu, Jean-François le fit mettre en prison à Vallière. Devenu libre, grâce à l'intervention de son chef, Toussaint résolut de ne plus dépendre que de lui même; il savait du reste, depuis l'affaire du morne Pelé, que tous les soldats auxquels il avait commandé étaient disposés à suivre sa fortune.

Toussaint ne dut rien à la générosité du roi d'Espagne; à l'exemple des capitaines de l'ancien

régime, il avait formé pour son propre compte, quand il vint continuer la guerre sous ses drapeaux, un corps de 600 hommes d'élite, bien disciplinés et bien armés. Ce fut donc en qualité de maréchal de camp, titre dont il était déjà décoré, qu'il se plaça sous les ordres du marquis d'Hermonas, gouverneur de Saint-Raphaël, se réservant tacitement de conserver la liberté de ses mouvements.

Les commissaires, espérant encore retenir les nègres, entamèrent des négociations avec Jean François et Biassou : « Venez nous rejoindre, leur écrivirent-ils, vous serez *libres*, vous serez *citoyens*, vous conserverez vos *grades*, etc... » Ces agents comptèrent mal à propos sans Toussaint. Toussaint était un homme de cœur; on négligea toujours d'attaquer cette corde chez lui; si, on l'attaqua un jour, mais pour la briser!...

Ce fut à M. de Nully, alors commandant du Dondon, que la Commission confia le soin de ramener l'armée de Biassou. Les chefs, réunis au camp du Bassin Caïman, lui déclarèrent pour toute réponse qu'ils ne traiteraient jamais avec les commissaires civils dont ils méconnaissaient l'autorité et les pouvoirs; qu'ayant jusqu'alors, conjointement avec leurs autres frères, combattu pour soutenir les droits du roi, ils répandraient tous jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense des Bourbons, auxquels

ils avaient promis une inviolable fidélité « jusqu'à la mort » ⁽¹⁾ — 25 juin 1793.

On voit que les commissaires faisaient parfaitement les affaires des insurgés. Après la défection des noirs vint la défection des blancs. Les injustices, les vexations, dont les dictateurs accablaient les officiers de l'armée régulière, firent à ceux-ci une position insupportable. En France ils n'eussent trouvé qu'une mort ignominieuse; ils cherchèrent un asile chez les Espagnols. MM. de Nully, de Lafeuillée et plusieurs autres capitaines d'élite, menacés d'un mauvais sort, furent de ce nombre. La perte la plus sensible pour la République fut celle de la Tannerie reprise naguère par Laveaux : ce camp couvrait presque toute la plaine. L'officier qui le commandait, au lieu de chercher à capter Toussaint par des promesses, selon la mission qui lui en avait été donnée par les commissaires, se livra au général noir avec armes et bagages. Tous ces officiers, rompus au service et généralement instruits, contribuèrent à former les cadres et l'état-major de Toussaint.

⁽¹⁾ La réponse écrite et rédigée par le secrétaire général de l'armée était ainsi signée : Toussaint, *général d'armée du roi*; Moyse, *brigadier*; Gabart, *colonel*; Thomas, *commandant de la Crête-Rouge*; Biassou, *gouverneur général pour le roi*.

CHAPITRE V

Toussaint fait les conquêtes du Dondon et de la Marmelade.

Il reçoit de la victoire le nom de Louverture.

Le départ ou plutôt la fuite de M. de Nully laissait le Dondon sans défenseur; ce poste échet au colonel Brandicourt, dont le mérite égalait le courage. Mais était-il possible, à ce moment-là, de conserver une position déjà compromise par la perte de la Tannerie?

Toutes les communications avec le Cap se trouvant interceptées, les vivres ne tardèrent pas à faire défaut. Un conseil de guerre décida l'évacuation sur la Marmelade, où l'on espérait que l'armée pourrait trouver des subsistances.

Toussaint, du point d'observation où il s'était placé, épie les mouvements de M. Brandicourt, pénètre ses intentions, puis va se poster en embuscade sur la route du Dondon à la Marmelade. Il n'avait que 600 hommes de troupes noires et quelques réserves provenant du Dondon et de la Grande-Rivière à opposer à une petite armée de 4,500 hommes,

composée de soldats de toutes armes et d'un même nombre d'auxiliaires. Le lieutenant-colonel Pascaud commandait les troupes blanches, M. Raynal les auxiliaires; à l'avant-garde se trouvait le lieutenant de grenadiers Planel; M. Brandicourt se tenait au centre. Dans l'esprit de Toussaint, la ruse, la tactique pourraient seules triompher du nombre et de la valeur française; ce résultat se trouverait acquis s'il parvenait à barrer le passage à son adversaire et à le tourner, si le sort des armes le permettait.

« Toussaint, rapporte un document que nous consultons, s'approche le plus près possible du bourg du Dondon, et intercepte la route qui conduit au Cap. Le lendemain, ayant aperçu du mouvement dans les retranchements de M. Brandicourt, il jugea que l'intention de son adversaire était d'en venir aux mains ou d'évacuer le bourg du Dondon pour se porter au plus tôt sur le camp du morne Pelé, afin de se rapprocher de la Marmelade. Toussaint prit alors ses dispositions en cas d'attaque; il part ensuite à la tête de 300 hommes d'élite, et, en passant à travers des sentiers détournés et des précipices affreux, il va les placer très avantageusement en embuscade entre les deux camps, sous les ordres de son premier officier Charles Belair; puis il vient rejoindre ses troupes qui faisaient face au Dondon, avec la ferme résolution de livrer le combat dans la position qu'il occupait,

ou de poursuivre l'ennemi s'il évacuait la sienne.

» Depuis cinq heures du soir jusqu'à la nuit close les deux partis ne firent que s'observer ⁽¹⁾. M. Brandicourt attendait ce moment comme le plus favorable pour faciliter sa retraite. M. Pascaud se chargera de l'effectuer, pendant qu'il opérera de son côté un mouvement rétrograde dans la direction du camp Pelé. Le colonel s'avance escorté seulement de quelques officiers; il croyait la route libre et militairement inaccessible à l'ennemi, à cause de la disposition des lieux. Ce fut seulement lorsqu'il tomba entre les mains du vigilant Charles Belair, qu'il s'aperçut de son erreur, de la grandeur du péril où il se trouvait et du coup hardi tenté par Toussaint. »

M. Brandicourt, surpris et enveloppé, fut fait prisonnier avec toute sa suite, et conduit au quartier général de son heureux adversaire. Celui-ci était absent; on vint lui annoncer cette nouvelle aux avant-postes. Toussaint regagna aussitôt son quartier général, traita fort honorablement M. Brandicourt, et exhorta le chef de tant de braves à ne point les exposer inconsidérément, attendu que toute tentative de défense serait inutile. M. Brandicourt répondit que s'il était prisonnier, ses soldats ne l'étaient point, et que bien qu'ils fussent entourés d'ennemis

(1) Aux Antilles, la nuit n'a pas de crépuscule; en tout temps elle a la même durée que le jour.

auxquels ils seraient obligés de faire face de tous côtés, l'honneur leur prescrivait avant tout de brûler leur dernière cartouche ; c'était dans cette intention qu'il demandait la faculté d'expédier un courrier à M. Pascaud. — J'admire trop votre courage, répondit Toussaint, pour ne point consentir à ce que vous désirez ; mais j'admirerais encore plus votre humanité, si, toute retraite étant coupée à vos troupes, vous donniez l'ordre d'éviter l'effusion du sang.

Sur ces entrefaites arriva un officier que le lieutenant-colonel Pascaud envoyait à M. Brandicourt pour lui demander ses dernières instructions. Celui-ci, touché de la magnanimité de Toussaint et de la position pénible où se trouvaient ses soldats, manda à M. Pascaud de céder à la force des circonstances et de ne faire usage de ses armes que dans le cas où on lui refuserait les honneurs de la guerre.

M. Pascaud capitula conformément à cet ordre ; il entra au Grand-Bassin, quartier général de Toussaint, tambour battant, drapeaux déployés et mèches allumées. On eut alors au camp de Toussaint un spectacle tout à fait nouveau : les vainqueurs voyant entrer les vaincus dans cet appareil imposant, « tremblèrent presque devant eux ; peut-être même eussent-ils pris tous la fuite, si la contenance de leur général ne les eût rassurés ». Cela n'est pas étonnant,

ajoute le narrateur, c'était pour la première fois qu'un tel bonheur leur était réservé, et la guerre n'était encore qu'à son début. M. Pascaud et sa troupe défilèrent sous l'escorte d'un faible détachement, avec leurs bagages — tous les officiers conservant leurs épées — et se dirigèrent vers Saint-Raphaël, où était déjà arrivé M. Brandicourt (1). Le marquis d'Hermonas écrivit à Toussaint « une lettre de remerciement et de satisfaction au sujet d'un événement aussi inattendu ».

Encouragé par le succès d'une entreprise où la fortune s'était plu à couronner son habileté, Toussaint forme un projet grandiose : celui de conquérir tout d'une suite les quartiers de la Marmelade, d'Ennery, de Plaisance et des Gonaïves. Cette combinaison était judicieuse.

En établissant un cordon serré de l'Est à l'Ouest il se rendait maître des communications du Nord. Il calculait encore qu'il lui faudrait moins d'hommes pour défendre une seule ligne, honnêtement pourvue de palissades et de pièces d'artillerie, que s'il avait à disséminer ses troupes et tous ses moyens de défense dans une vaste plaine. D'un autre côté, ses

(1) Les commissaires ne manquèrent point d'accuser cet officier malheureux de trahison; auparavant, il était l'enfant gâté de la Révolution. M. Ardouin, dont la générosité est rarement le fait, les suit dans cette opinion. Grâce aux détails fournis par notre document, la mémoire de M. Brandicourt restera pure d'un pareil crime.

secret ? "historien" de merde ! ||

approvisionnement se feraient avec plus de facilité dans un pays où tous les habitants étaient ses amis ; ses munitions dispersées dans les mornes et mornets seraient moins exposées aux surprises des troupes de la République ; enfin , la surveillance devenait plus facile pour un chef qui tenait à diriger tout par lui-même. Il prit soin également de se ménager des intelligences promptes et sûres avec les gens de chacune des contrées où il devait étendre ses opérations : ces utiles affidés devaient lui indiquer, à défaut de cartes topographiques, les distances d'un point à un autre, la direction des montagnes, le cours et la profondeur des ruisseaux et des rivières, les difficultés des chemins, les ressources des défilés en cas de retraite. On comprendra mieux plus tard les avantages que ce capitaine déjà expérimenté dans l'art de la guerre, bien qu'il ne la pratiquât presque encore que d'intuition, sut retirer de ses combinaisons stratégiques.

On voit clairement par tout ce qui précède que les insurgés n'étaient déjà plus que des soldats de la liberté, combattant à leur profit avant de servir les intérêts de l'Espagne. Ils se disaient bien ses auxiliaires, afin d'en tirer des munitions et la paie du troupié ; mais avant tout, ils n'entendaient dépendre que d'eux-mêmes. La royauté restait leur fétiche : alors Charles IV en était la représentation la plus saillante ; la République, personnifiée à leurs yeux

dans deux hommes qu'ils détestaient souverainement : Polvérel et Sonthonax, les auteurs du nouveau *Code noir*; la République, avec son cortège de pratiques vexatoires, ses déclamations furibondes, leur était odieuse. Toute leur politique consistait à soutenir et venger l'une et à renverser l'autre. Aussi toutes les proclamations que rendaient les commissaires civils — et elles se succédaient à courts jours, — leur portaient chaque fois une invitation à la guerre; malheureusement cette guerre avait un caractère détestable : elle était fratricide. Les soldats que le régime opposait aux noirs, étaient des mulâtres du milieu desquels se détachaient quelques rares silhouettes blanches; de là des haines de caste que ni l'éloignement de ces funestes événements ni des intérêts devenus similaires n'ont point encore effacées.

Toussaint prit toutes ces dispositions à la faveur d'une espèce de trêve que lui laissèrent Polvérel et Sonthonax, que des occupations de tout genre obligeaient à se multiplier sur plusieurs points à la fois, et de l'inaction forcée du général en chef Laveaux — il manquait de munitions — pour préparer une campagne décisive qui devait le porter aux Gonaïves où, disait-on, il était « attendu comme le Messie ».

Son premier point de mire fut la Marmelade, contrée adjacente au Dondon. Il prend d'assaut, sous le feu plongeant de leurs défenseurs, le camp Pelé,

situé en avant de cette dernière localité, et celui de la Crête-à-Pin, positions qui formaient deux barrières formidables contre les agresseurs de la Marmelade. Là commandait le brave Vernet, ayant sous ses ordres Lafrance, colonel de la légion « des nouveaux libres ».

Toussaint entre dans le pays avec deux corps de troupes ; l'aile droite ayant été placée sous le commandement du colonel Desrouleaux, qui venait de passer dans les rangs de l'armée noire, il prend la direction de l'aile gauche. Vernet occupait le centre du bourg de la Marmelade avec une forte artillerie ; Lafrance et le capitaine Jean-Baptiste Paparel opposaient leurs armes aux deux fronts de l'ennemi. Dès le début de l'action, qui eut lieu dans la matinée, Lafrance compromet sa position et découvre ainsi celle de Vernet, qui demeure exposée au feu des noirs. On se battit avec acharnement de part et d'autre jusqu'à la nuit ; alors seulement les adversaires de Toussaint se décidèrent à évacuer leurs troupes sur Ennery. Le vainqueur trouva dans la Marmelade beaucoup de munitions dont il avait grand besoin et douze pièces de campagne.

Maître de la Marmelade, après un combat qui lui fit beaucoup d'honneur, Toussaint donna, pour la seconde fois depuis qu'il exerçait un commandement indépendant, l'exemple d'une sage modération, et fit preuve de cet esprit d'organisation qui était inné

chez lui et qu'il allait apporter dans tous ses établissements, après chacune de ses conquêtes. Il rappelle dans leurs foyers tous les propriétaires, sans exception, qui, à l'origine de la guerre civile, s'étaient réfugiés sur le territoire espagnol, organise le pays, et confie à Jean-Baptiste Paparel, qui a passé sous ses drapeaux, le soin de le défendre contre toute agression du dehors.

Bientôt il voit accourir vers lui 300 hommes du régiment de Béarn, parmi lesquels il choisira ses meilleurs officiers. Dubuisson, natif de Bayonne; Birette, jeune colon de la Marmelade; Jacques Maurepas, sorti d'une compagnie de gendarmes à pied, furent attachés à son état-major. « Tout le monde, porte un manuscrit, était content de lui; on ne parlait que de l'élévation de son esprit, de son génie et de sa magnanimité. »

Pendant que la Marmelade succombait, le lieutenant-colonel Desfourneaux marchait contre Saint Michel, ville de la frontière espagnole, pour opérer une diversion en faveur du cordon de l'Ouest; il ne dépassa pas les Gonaïves — 27 août 1793.

Si Toussaint triomphait par sa tactique et par ses armes, il dut aussi souvent ses succès à l'inconséquence des commissaires civils; en voici une preuve éclatante :

Après l'évacuation de la Marmelade, le colonel

clandestin, comme d'habitude, abrutit.

Vernet vint camper avec ses troupes à Ennery, sur l'habitation Pilboreau; ce point était peu éloigné de la Grande-Rivière, où s'arrêta Polvérel, au cours de son voyage du Port-au-Prince vers le Nord. Vernet profita de ce rapprochement pour expliquer à l'Agent que si la Marmelade avait été perdue, cet échec ne devait être attribué qu'au peu de cas qu'on avait fait des avertissements de Paul Lafrance et à l'insuffisance des moyens qu'on avait mis au service de la défense. — Combien étiez-vous d'hommes, lui demanda Polvérel sur le ton de la colère? — Douze cents, répondit le colonel. — Douze cents hommes! — Dites plutôt douze cents lâches, repartit le commissaire. L'affront porta coup, mais ce coup fut fatal; Vernet, saisi d'indignation, alla grossir les forces de Toussaint. Celui-ci lui donna un haut commandement, l'attacha à sa personne et en fit plus tard son neveu.

Quelques jours après l'événement dont on vient de parler, le même Agent, parlant devant quelques personnes, sur les glacis de Rouffeliens, de l'heureux vainqueur du Dondon et de la Marmelade, prononça cette exclamation : — « Ce b...gre-là se fait donc *ouverture* partout! » Le mot passa de bouche en bouche; dès ce moment, la voix publique confirma l'épithète. De là le surnom de *L'Ouverture* que le chef des noirs ne quitta plus et qu'il transmit comme un glorieux héritage à sa famille.

Reprenons la suite des événements. Le colonel Desfourneaux, qui avait toujours pour objectif Saint Michel, opéra sa retraite sur les Gonaïves, qu'il avait le dessein de protéger en se portant vers l'Est, laissant Paul Lafrance sur l'habitation Pilboreau. Il ignorait qu'il avait sur ses pas un adversaire infatigable et qui avait déjà pris pour maxime qu'un bon général ne doit point laisser de trêve à l'ennemi. — Toussaint entre dans le canton d'Ennery, attaque le poste Pilboreau, dont il s'empare facilement, et s'y installe. Pendant que Lafrance va chercher des secours aux Gonaïves, Ennery capitule. Duvigneau, commandant de cette place, passe au service du vainqueur.

Toussaint-Louverture se disposait à diriger un gros de troupes sur les Gonaïves, dont la possession le mettrait en communication directe avec la mer et formerait le point de départ de cette ligne de défense dont l'extrémité était à l'Est, aux confins de la frontière espagnole, lorsque A. Chanlatte, commandant du poste de Plaisance pour la République, arrive à l'improviste à Rouffelières, où s'est repliée la garnison de Pilboreau, débusque Toussaint-Louverture de ses positions, et vient tout d'une traite rassurer les Gonaïves par sa présence; Bleck, capitaine de la légion républicaine de l'Ouest, y débarquait au même moment un renfort de 1,500 hommes de couleur.

Ce ne fut là qu'un avantage de courte durée. Toussaint-Louverture reprit Ennery, après s'être successivement emparé des camps d'Audigier et de Mérion, le premier situé à la Grande-Colline, et le second à la Grande-Rivière d'Ennery. Ces succès lui permirent de songer plus sérieusement que jamais à la conquête des Gonaïves.

Les auteurs qui ont écrit sur Toussaint-Louverture — ils sont au nombre de trois à Haïti, et s'appellent Thomas Madiou, Saint-Rémy et Beaubrun Ardouin⁽¹⁾ — ont dissimulé, dans un but évidemment calculé, plusieurs victoires que le chef des noirs remporta sur ses ennemis, au début de sa carrière. M. Beaubrun Ardouin avoue cependant qu'en fait de guerre « il s'y entendait mieux que les autres ».

Après s'être rendu maître d'Ennery, position d'où il dominait toute la plaine des Gonaïves, Toussaint Louverture, toujours fidèle à son plan, qui consistait, comme on l'a dit, à former un cordon de l'Ouest à l'Est, en s'appuyant sur des camps retranchés, convoita la Tannerie, place déjà vingt fois prise et reprise. Il se présenta en forces devant ce fort; mais comme il répugnait à l'effusion du sang, il somma Brammant Lazary, homme noir

(1) Ce sont les principaux et ceux dont les écrits exercent une funeste influence, en perpétuant des préjugés entre les deux couleurs qui composent la population d'Haïti.

qui le commandait, de se rendre à discrétion. Brave, et ne connaissant que son devoir, non seulement Brammant Lázary refusa de se rendre, mais il poussa la témérité jusqu'à faire au général qui le menaçait, un tableau séduisant des bienfaits dont les hommes de sa nuance étaient redevables à la République (1). Toussaint-Louverture admira le courage de ce commandant, mais ne se laissa point persuader : parole de commissaire ne valait pas pour lui parole d'évangile. Lazary, surpris dans son camp le 10 septembre, n'eut que le temps de fuir avec un petit nombre des siens ; le reste fut incorporé dans l'armée du vainqueur.

Cependant, le capitaine Villate, dépêché du Cap, reprit la Tannerie, mais ne put s'y maintenir. Toussaint-Louverture jugea alors prudent de raser une place qui était l'objet des convoitises de tous les partis. Il revint ensuite à la Marmelade, autant pour s'y reposer des fatigues d'une campagne laborieuse et pendant laquelle il avait reçu quelques légères blessures, que pour y faire ses dernières dispositions, en vue de la conquête des Gonaïves. Sa famille était en sûreté à Saint-Raphaël.

(1) Les commissaires donnèrent d'abord la liberté aux noirs qui servaient comme auxiliaires ; plus tard, ils proclamèrent la liberté générale sans attendre le décret de la Convention.

*Pour cela est exceptionnel
 sans pour Toussaint, et le
 ser contre la République qui a la
 sur le champ pour le bien*

CHAPITRE VI

Campagne des Gonaïves. — Invasion anglaise.

Les commissaires Polvérel et Sonthonax, qui avaient été décrétés d'accusation par le Comité de salut public, le 14 juillet 1793, ne conservaient plus dans la colonie qu'une ombre d'autorité. Le 10 novembre les habitants des Verrettes, ceux de la Petite Rivière et de Saint-Marc proclamèrent un manifeste sous le titre de *Résistance à l'oppression*. Ils y déclaraient de nul effet l'acte d'affranchissement général des noirs, émané de l'initiative des deux dictateurs de Saint-Domingue. Toussaint-Louverture, qui, de son côté, avait arboré le drapeau de l'indépendance, ne pouvait s'associer aux vues de ces réactionnaires ; il résolut, au contraire, de profiter des divisions qui éclataient entre eux. Les Gonaïves n'étaient plus des quartiers fidèles. Bleck, soldat dévoué à la République, y avait son quartier général ; mais il ne commandait qu'à des soldats démoralisés et manquant de tout. Dans ces conjonctures, il prit le parti de se rendre à Saint

Marc. A la place des subsides qu'il espérait obtenir du *Conseil de paix et d'union*, dans le sein duquel il comptait des frères d'armes, il n'y trouva qu'un cachot.

Toussaint-Louverture pensa que le moment était favorable pour ménager son entrée aux Gonaïves. Il s'avance à petites journées vers cette ville, suivi par des forces imposantes, et arrive ainsi au Gros-Morne où il s'établit en observation. Masseron, Cazes et Paul Lafrance songent un moment à défendre les Gonaïves. Cependant, les deux derniers voyant qu'ils ne pouvaient fonder aucun espoir sur les moyens de défense dont ils disposaient, se décidèrent à traiter avec Toussaint-Louverture. Seul, Masseron prit le parti de la résistance; mais à l'approche des 950 hommes dont se compose l'armée de Toussaint-Louverture qui s'avance maintenant à marches forcées du Gros Morne, il évacue sur le Pont-de-l'Ester, pour gagner de là le Mirebalais. « Le Conseil de guerre était à peine séparé, dit Saint-Rémy, qu'on entendit aux Gonaïves vingt et un coups de canon se répéter dans chacun des camps de la Coupe-à-Pintade et de la Couleuvre. » — Les Anglais venaient d'échouer devant Gonaïves; ils durent entendre, comme une menace, le dernier écho de l'artillerie saluant de ses bordées joyeuses l'entrée triomphale de Toussaint dans sa nouvelle conquête — 6 décembre 1793.

Les habitants des Gonaïves ne virent dans ce

général qu'un libérateur; aussi lui offrirent-ils des fêtes magnifiques. Cazes et Paul Lafrance conservèrent chacun leur commandement; un autre officier qui acquerra une certaine réputation dans les rangs de Toussaint-Louverture, Clerveaux, passa en qualité de capitaine dans le cadre de l'état-major. Masseron n'ayant pas eu le temps d'évacuer ses malades, Toussaint, touché du sort de ce brave, les lui envoya sous bonne escorte.

Le vainqueur reçut aux Gonaïves les députés de Blanc-Cazenave, commandant de l'Ester; ils étaient chargés de lui annoncer que cet officier le reconnaissait pour son chef et que tous les hommes sous ses ordres étaient animés des mêmes dispositions. Ainsi Toussaint voyait accourir dans ses rangs, non plus seulement des hommes fuyant l'esclavage, mais encore des bataillons entiers d'anciens libres désertant le drapeau de la République. Tout cédait déjà à l'ascendant de ce favori de la Fortune.

La conquête du cordon de l'Ouest n'était pas complète tant que Plaisance restait au pouvoir du général Laveaux. A. Chanlatte, colonel dans la *Légion de l'Égalité*, défendait cette place. Le commandant de l'armée du Nord ne pouvant disposer d'aucun secours en faveur de cet officier, elle eut le sort de toutes celles que Toussaint-Louverture avait convoitées. Chanlatte conçut, dès lors, pour l'homme

X voir le mot singulier des nouvelles

qui honorait la race africaine ⁽¹⁾ une inimitié qui ne s'éteignit jamais dans son cœur.

La République n'avait plus en son pouvoir, dans le Nord, que le Fort-Dauphin, où était retranché Candy ; Port-de-Paix, dont Laveaux avait fait son quartier général, mais d'où il ne pouvait sortir sans s'exposer à n'y plus rentrer, et le Cap-Français, que commandait Villate ; ce dernier était encore en possession de la bourgade de la Petite-Anse et de celle du Haut-du-Cap. Toutes ces localités, ainsi que les divers ports du Sud, se trouvaient alors menacés par les escadres combinées de l'Espagne et de la Grande-Bretagne.

Tout pouvoir qui perd de son prestige voit fuir même ses meilleurs serviteurs. Buquet, commandant de la Petite-Rivière ; Morin, des Verrettes ; Savary, de Saint-Marc, et le commandant de l'Arcahaye avaient suivi l'exemple de Cazes, de Paul Lafrance et de Blanc-Cazenave. « Tout cédait, en effet, suivant le mot de M. Saint-Rémy, au rayonnement de la gloire de Toussaint-Louverture ⁽²⁾. »

(1) M. Saint-Rémy a dit : « Toussaint fit à ma race l'ouverture à toutes les destinées sociales. » De votre propre aveu, Toussaint fut un *sauveur* comme Moïse, et par une singulière aberration, non, par jalousie, dépit, sot orgueil, vous renversez l'idole de son piédestal pour y placer un fétiche ! »

(2) Des trois historiens d'Haïti dont on a cité les noms, Saint-Rémy, homme de couleur des Cayes, est celui qui s'est montré le plus

Le tableau que présentait Saint-Domingue à cette époque était des plus pitoyables : d'une part, la guerre civile avec toutes les horreurs qui forment son cortège ; de l'autre, le plus triste de tous les fléaux, l'invasion étrangère. Le 19 septembre 1793 deux frégates portant 500 hommes détachés de la garnison de la Jamaïque parurent devant Jérémie et furent accueillis aux cris de : « Vive le roi Georges ! Vivent les Anglais ! »

André Rigaud et quelques officiers du Sud repoussèrent le colonel Whitelocke de Tiburon — 4 octobre.

Ce n'était pas une place quelconque du Sud que visaient principalement les Anglais ; leurs convoitises se portaient avant tout vers le Nord. Là, sur un point avancé de la côte maritime, et dominant un étroit passage, pointait, comme une sentinelle avancée, un rocher formidable connu sous le nom de Môle Saint-Nicolas ; on l'appelait aussi le *Gibraltar des Antilles*. Le comte d'Estaing avait élevé cette fortification le 7 mai 1746, en prenant possession de Saint-Domingue pour la France, en vue de com-

impairial envers Toussaint-Louverture. Son travail subit, nous a-t-on assuré, d'importantes modifications à Paris, où il vint chercher un éditeur. Cet écrivain entretenait pendant son séjour en France une correspondance suivie avec le fils de Toussaint Louverture, qui résidait à Bordeaux. Nous la publierons peut-être un jour.

mander l'Océan qui baigne le continent américain, et particulièrement le golfe du Mexique. Dubeux, qui le commandait à l'apparition des Anglais, déjà poussé à bout par Sonthonax, dont le caractère violent ne connaissait aucune mesure, et par les excès du mulâtre Lapointe, nom qui restera odieux dans les fastes de Saint-Domingue, livra le fort et la ville à un vaisseau de 50 canons, l'*Europa* !

La reddition de la Bombarde, dont le nom indique assez la destination, suivit de près celle du Môle. Les Anglais eurent, dès lors, les clefs de l'île, ou pour mieux dire, de la partie française ; les Espagnols l'enserraient à l'Est par terre et par mer.

L'Arcahaye, Saint-Marc, Léogane, le Grand-Goâve reçurent les Anglais comme des amis, ou tout au moins comme des protecteurs.

La tête de Sonthonax se perdit ; il ordonna à Laveaux de promener partout le fer et la flamme à la manière de ceux qu'il appelait naguère des *brigands*. Polvérel opina pour un parti plus *légal* : il fit mettre la guillotine en permanence au Port au Prince. A l'aspect d'une première exécution, les noirs l'abattirent : les monstres n'étaient plus parmi eux.

Cependant Sonthonax refusa bravement de remettre le Port-au-Prince, c'est-à-dire le Port-Républicain, au commodore Ford. Mais Tiburon tomba au pouvoir de l'ennemi, le 2 février 1794, après une défense

héroïque. Une tentative de séduction faite auprès du général Laveaux par le colonel Whitelocke aboutit à l'offre d'un cartel qui ne fut point accepté. Laveaux repoussa ses vaisseaux du Port-de-Paix.

Le spectacle devint plus affligeant au Fort Dauphin. Candy, chef des hommes de couleur, et Knappe, capitaine des troupes blanches, signèrent une capitulation, cette fois avec les Espagnols. Ces deux traîtres subirent sur les lieux mêmes la punition de leur crime : Candy, à la place de la liberté, reçut des fers; les *bleus* y furent massacrés sans miséricorde. Toussaint-Louverture ayant appris dans son camp, qui était assez éloigné du Fort Dauphin, que la capitulation était violée et qu'on faisait dans la ville un affreux carnage des Français, vole vers les chefs des Espagnols : — Cessez, leur dit-il, de tuer ces gens-là, sinon je fais prendre les armes à mes troupes pour vous obliger à respecter la parole jurée. — Cette représentation énergique de la part d'un soldat dont on connaissait le caractère impétueux, conserva la vie à la garnison, qui acclama Toussaint-Louverture comme son sauveur.

Les Anglais et les Espagnols occupaient, au mois de mai 1794, les principales places maritimes de Saint-Domingue, à l'exception du Cap-Français, fort peu digne d'envie, car il n'était encore qu'une ruine, du Port-Républicain à l'Ouest, et des Cayes

au Sud : les gros vaisseaux ne pouvaient pénétrer dans ses ports. Il suffira bientôt de l'intervention d'un noir suscité par la Providence, car l'homme ne s'improvise pas de lui-même, pour changer en revers des succès qui ne furent jamais le fruit de la victoire.

CHAPITRE VII

Toussaint-Louverture, victorieux de tous ses ennemis, se range avec 4,000 hommes sous le giron de la République française.

Après une séparation de sept mois, Toussaint Louverture céda au désir de revoir sa famille, qu'il avait établie à Saint-Raphaël, en territoire espagnol, à l'abri des accidents de la guerre. Le marquis d'Hermonas, commandant de ce quartier, célébra sa venue par des réjouissances publiques; il lui remit au nom du roi d'Espagne, dont il avait puissamment contribué à faire triompher les armes, le brevet de général — il n'en exerçait que nominalement les pouvoirs — une épée d'honneur et la décoration de Charles IV (1).

Toussaint-Louverture quitta Saint-Raphaël vers le milieu du mois de mars 1794, pour se rendre à la Marmelade, où était établi son quartier général. Chemin faisant, il s'arrêta à Saint-Michel; don Cabrera, qui en était gouverneur, lui donna des

(1) Il portait déjà une médaille sur laquelle étaient gravés ces mots : *El mérito*.

fêtes qui ne le cédèrent en rien à celles de Saint Raphaël.

Aux racontages apocryphes publiés par les historiens sur cette période de la vie de Toussaint Louverture, nous substituerons des faits cités par ce général dans un Mémoire qu'il adressa, le 20 mars 1794, à don Garcia, gouverneur général de la colonie espagnole, en résidence à Santo-Domingo. Il déclare dans ce document qu'au début de la guerre il se rendit de son propre mouvement auprès de don Cabrera; qu'il ne dépendait déjà plus alors ni de Jean-François, ni de Biassou, et qu'il conçut et accomplit, à son gré, les diverses expéditions dont les suites avaient été si heureuses pour la cause espagnole. « J'instruisais et rendais compte, dit-il, au général Biassou de mes opérations, non point que je me considérasse comme son subalterne, mais pour l'amour du bien, connaissant son caractère impétueux, brouillon et étourdi, capable de faire plus de mal que de bien, comme il l'a démontré dans toutes les occasions. » Il raconte ensuite qu'il a toujours été dans les habitudes de Jean-François et de Biassou de vendre aux Espagnols les femmes et les enfants des soldats qui servaient dans leurs rangs, pendant que ceux-ci étaient en campagne, et de lui imputer ce crime, « ce qui, dit-il, occasionna plusieurs fois des soulèvements dans l'armée. »

Ainsi, Thomas, l'un de ses officiers, fut *lié* et *garroté* par ordre de Biassou, tandis que ce dernier le chargea de ce méfait. Il résulta de cet odieux mensonge que Thomas se mit à la tête de quinze cents révoltés dont il eßsuya le feu heureusement mal dirigé, au camp de Barade : son plus jeune frère Pierre ⁽¹⁾ et sept hommes qui l'accompagnaient y perdirent la vie. Il termine en déclarant à don Cabrera que désormais il ne relèverait plus que de lui-même, et qu'il attendait de lui une prompte et honorable réparation.

Cependant des personnes mal intentionnées parvinrent à prévenir le commandant général don Garcia contre Toussaint-Louverture ; un ordre d'arrestation fut même lancé contre le brigadier Moÿse, son *neveu*, qui se trouvait à Saint-Raphaël pour y panser une blessure ; le même ordre enjoignait au commandant du quartier de garder sa famille à vue. C'était frapper Toussaint dans tout ce qu'il avait de plus cher ; c'était lui fournir le prétexte de réaliser le projet qu'il méditait depuis quelque temps, de se rallier au drapeau de la République : la royauté qu'il entendait servir quand il se jeta dans le mouvement, avait disparu avec Louis XVI.


(1) Pierre entra en même temps que son frère Toussaint au service de l'Espagne.

Instruit des dispositions dont Toussaint-Louverture était animé, après ses différends avec Biassou et don Cabrera lui-même, le général Laveaux ⁽¹⁾ crut le moment favorable pour tenter près de l'homme qui tenait dans ses mains les principales forces du pays, des démarches indirectes, mais qui devaient être de nature à le fixer sur ses véritables inclinations. Chevalier, officier de Toussaint-Louverture, fut chargé de cette mission. Une lettre, qui passera bientôt sous les yeux du lecteur, lui fera connaître la suite de ces pourparlers.

Toussaint-Louverture n'était pas homme à rentrer dans les rangs de l'armée française comme un simple transfuge; il avait, du reste, à se venger auparavant de Biassou, et de Cabrera devenu en quelque sorte le geôlier de sa famille, de Cabrera qui venait de refuser de lui rendre justice. Le général Laveaux, déjà porté en sa faveur, ne l'estimerait-il pas davantage s'il se présentait à lui couvert des lauriers de la victoire, et d'une double victoire remportée sur les ennemis de cette France républicaine dont il était le soldat le plus dévoué sinon le plus heureux?

Toussaint prit les dispositions suivantes : il donna le commandement des quartiers de la Marmelade et

(1) Il portait en 1789 les noms d'Étienne Maynard Bize-Franc de Laveaux.



de Plaisance aux colonels Gabart et Jean-Baptiste Paparel; il ordonna en même temps au brigadier Moyse, qui commandait le quartier du Dondon, de tenir en échec les Espagnols de la frontière, ainsi que le général Jean-François, dont le quartier général était à la Grande-Rivière; en toute occasion il devait se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Quant à lui, il se mit à la tête de 250 hommes de l'ancien régiment de Béarn, de cinq bataillons de troupes noires commandées par les colonels Vernet et Dessalines et le lieutenant-colonel Clerveaux; il avait en outre avec lui ses aides de camp Birette, Dubuisson, Charles Belair et quelques officiers de mérite, qui venaient d'abandonner Biassou.

Toussaint-Louverture fond avec la rapidité de la foudre sur le quartier d'Ennery, chasse de l'habitation Larivière le général Biassou, dont il détruit le camp, et le refoule sans désespérer jusque sur Saint Michel, situé sur le territoire espagnol. Généreux après la victoire, il renvoya à ce général une montre en or, une tabatière enrichie de diamants, ainsi que les chevaux de sa voiture : le vaincu, dans sa fuite précipitée, avait abandonné tout ce qu'il avait de précieux.

D'Ennery, Toussaint courut attaquer les Gonaïves qu'il emporta l'épée à la main, et où il reçut une blessure à la cuisse d'un coup de mitraille; il n'en

poursuivit pas moins les Espagnols jusqu'au pont de l'Ester; puis, les abandonnant tout à coup, il rentra de nouveau aux Gonaïves, point stratégique qu'il affectionnait et qui deviendra le théâtre d'autres exploits non moins glorieux pour ses armes.

Toussaint-Louverture pensant, aux Gonaïves, à l'état de détresse où se trouvaient le général Laveaux et Villate, son second, dirigea sur Port-de-Paix et le Cap, délivrés du blocus des Espagnols et des Anglais, une grande partie des subsistances qu'il trouva dans les magasins de réserve de l'ennemi.

Les événements d'Ennery et des Gonaïves témoignèrent à don Garcia que la domination espagnole dans la partie française de Saint-Domingue venait d'être fortement ébranlée; cependant, ce n'était encore là que le prélude de plus graves revers. Les commandants de l'Acul, du Gros-Morne, du Haut Limbé, et ceux de la plaine du Nord, firent leurs soumissions dans les mains de Toussaint-Louverture. En présence de ces manifestations, Jean-François ne crut pas prudent de se maintenir plus longtemps en pays ennemi : il évacua les plaines de Limonade et du quartier Morin, sans oser courir le sort des armes. Les populations, heureuses maintenant d'être délivrées d'un joug qu'elles supportaient avec répugnance, saluèrent Toussaint-Louverture, à son passage, du titre de libérateur. Toussaint-Louverture

fut en effet le libérateur de sa race, car il proclama la liberté générale dans tous les quartiers qui se trouvaient sous sa dépendance. Ce sera bientôt Saint-Domingue tout entière qu'il dotera d'un pareil bienfait.

De retour à la Marmelade, après une expédition glorieuse et embellie par plusieurs traits d'humanité, Toussaint-Louverture écrivit enfin à Laveaux, le 48 mai, qu'il mettait à la disposition de la France ses armes victorieuses. On a trop dénaturé les sentiments de ce chef des noirs pour négliger l'occasion de réhabiliter sa mémoire, en lui empruntant les explications qu'il fournit lui-même sur ce mémorable événement.

« TOUSSAINT-LOUVERTURE, *général de brigade,*
» à ÉTIENNE LAVEAUX, *gouverneur général, etc.*

» Le citoyen Chevalier, commandant de Terre-Neuve et du Port-à-Piment, m'a remis votre lettre en date du 5 courant, et, pénétré de la plus vive reconnaissance, j'apprécie, comme je le dois, les vérités qu'elle renferme.

» Il est bien vrai, Général, que j'ai été induit en erreur par les ennemis de la République... Vous devez vous rappeler qu'avant les désastres du Cap, et par les démarches que j'avais faites par devers vous, que mon but ne tendait qu'à nous unir pour combattre les ennemis de la France, et faire cesser une guerre intestine parmi les Français de cette colonie. Malheureusement, et pour tous en général, les voies de réconciliation par moi

proposées, la reconnaissance de la liberté des noirs et une amnistie plénière furent rejetées. Mon cœur saigna, et je répandis des larmes sur le sort infortuné de ma patrie, prévoyant les malheurs qui allaient s'en suivre. Et je ne m'étais point trompé; la fatale expérience a prouvé la réalité de mes prédictions. Sur ces entrefaites, les Espagnols m'offrirent leur protection, et la liberté pour tous ceux qui combattraient pour la cause des rois; et ayant toujours combattu pour avoir cette même liberté, j'adhérai à toutes leurs offres, me voyant abandonné de tous les Français, mes frères...

» Il est bien certain que le pavillon national flotte aux Gonaïves, ainsi que dans toute la dépendance, et que j'ai chassé les Espagnols et les émigrés de cette partie des Gonaïves; mais j'ai le cœur navré de l'événement qui a suivi sur quelques malheureux blancs qui ont été victimes dans cette affaire. Je ne suis pas comme bien d'autres qui voient les scènes d'horreur avec sang-froid. J'ai toujours eu l'humanité pour partage, et je gémissais quand je ne puis pas empêcher le mal ⁽¹⁾. Il y a eu aussi quelques petits soulèvements parmi les ateliers, mais j'ai mis de suite le bon ordre et tous travaillent comme ci-devant.

» Gonaïves, le Gros-Morne, les cantons d'Ennery, Plaisance, Marmelade, Dondon, l'Acul, et toute la dépendance avec le Limbé, sont sous mes ordres, et je compte quatre mille hommes armés dans tous ces endroits, sans compter cependant les citoyens du Gros-Morne, qui sont au nombre de 600...

(1) M. le général de Vincent, qui vécut constamment près de Toussaint-Louverture, écrivait, en 1820, que ce chef des noirs ne se montra jamais cruel, et qu'il est injuste de le charger, comme l'ont fait de vils pamphlétaires, des actes de barbarie que commettaient à son insu quelques-uns de ses lieutenants, et notamment Dessalines, Christophe et Moïse.

» Je suis en ce moment occupé du camp Bertin, au Port-Margot, dont le chef de cet endroit paraît vouloir braver *nos* forces. J'ai donné des ordres pour faire marcher *mes* troupes du Limbé et de Plaisance, pour l'attaquer. Je m'imagine bien que je m'en emparerai ; et aussitôt pris, je vous en ferai part, pour que, de votre côté, vous puissiez, si vous le jugez à propos, marcher contre le Borgne. J'en ferai autant de mon côté, et nous pourrons cerner le bourg de cette paroisse et l'attaquer s'il est nécessaire, et après la réduction de ces deux endroits, nous aurons le champ libre pour nous voir et concerter plus amplement nos opérations pour les intérêts républicains.

» Quant aux forces de nos ennemis, elles seraient bien peu *conséquentes* sans le général Jean-François, qui tient bon pour les Espagnols. Il se trouve en ce moment au Fort-Dauphin, où il s'est retiré avec sa troupe, après avoir été repoussé vigoureusement au Trou et au Caracol...

» Les Espagnols ne sont point en forces à Saint Raphaël, ni à Saint-Michel ; mais ils se fortifient, en s'entourant avec des pieux, et je me persuade qu'il n'y a rien à craindre de leur côté... »

Toussaint-Louverture a conscience de sa supériorité et des services qu'il est à même de rendre à la France : il voit tout ; il prévoit tout. Son œil investigateur se promène dans le camp ennemi ; il sait les événements qui s'opèrent à l'intérieur des places les plus fortes : les murailles parlent pour lui ; l'écho lui répète les ordres de ses adversaires ;

sa pénétration lui fait lire dans leurs pensées : il voit leurs mouvements avant leurs marches. Une police occulte, servie par des cœurs dévoués jusqu'à la mort, le met à l'abri d'une surprise, lui dévoile une embuscade, lui dénonce une mutinerie, lui fait connaître les coupables. Des munitions? il les prend sur l'ennemi. Des vivres? il s'en procure : la terre de Saint-Domingue n'est-elle point libérale à l'excès pour l'Africain? Une figue banane, l'igname, la patate dont la nature est prodigue aux Antilles, un peu de miel, le vin du palmier, le jus fermenté du manioc ou un peu de tafia, voilà ses vraies délices. Du reste la guerre vit de la guerre; aujourd'hui disette, demain abondance, c'est là le mode d'existence du soldat africain. Toussaint est le plus frugal de tous; il ne demanderait jamais rien, s'il pouvait se pourvoir par lui-même d'armes et de munitions. Son union avec Laveaux amènera les plus heureux changements dans les affaires de la République à Saint-Domingue.

CHAPITRE VIII

Toussaint-Louverture se distingue au service de la France.

Le général Laveaux reçut avec une joie bien marquée la lettre impatientement attendue de son nouveau « camarade » ; on en trouve la preuve dans le compte-rendu qu'il fit de cet événement à l'Assemblée des représentants le 1^{er} floréal an V — 20 avril 1797.

Dans un discours que prononça ce même général au *Conseil des Anciens*, le 19 septembre suivant, il dit au sujet du général Louverture : « Il a combattu contre nous jusqu'au 6 avril 1794 ; *il ne combattait que pour la liberté des noirs* : on lui avait dit qu'un roi seul pouvait donner cette liberté générale. Quand, à cette époque, j'ai pu lui prouver que la France républicaine accordait cette liberté, il s'est rangé sous le pavillon tricolore et a combattu les Espagnols dans le bourg des Gonaïves dont il s'est emparé, et a rendu républicains plus de 5,000 noirs armés qui combattent avec lui. »

Laveaux fit connaître, le 24 mai 1794, aux commissaires civils Polvérel et Sonthonax l'important appoint que venait de recevoir l'armée républicaine. Ceux-ci s'en réjouirent et s'empressèrent d'envoyer leurs félicitations à Toussaint-Louverture.

Cependant les Espagnols et les lieutenants de Jean François occupaient encore le Fort-Dauphin, le camp Bertin, tout le bas Limbé, le Port-Margot et le Borgne. Il importait fort de les débusquer de toutes ces positions, et de délivrer entièrement le pays de ces bandes dévastatrices.

Laveaux, que la fortune secondait enfin, chargea de ce soin les colonels Villate, Pierre Michel et Leveillé.

Ces places ou plutôt ces quartiers opposèrent une vigoureuse résistance. Comme leur évacuation ou leur reddition traînait trop en longueur, Toussaint Louverture, tout bouillant d'impatience, quitte la Marmelade, gagne Plaisance, fond sur le Limbé, et par une diversion heureusement combinée, facilite la prise du camp Bertin, défendu par un brave officier, Charles Coco, qui mourut les armes à la main.

Jean-François venait de forcer Moyse à la retraite, au Dondon; Toussaint accourt et reprend la place : les bandes auxiliaires s'enfuirent à son approche. L'activité de Louverture tenait du prodige; il ne lui

était pas plus permis de quitter son cheval ⁽¹⁾ que son épée.

Les Anglais assiégeaient les Gonaïves, conquête privilégiée de Toussaint-Louverture; leurs boulets portaient sur tous les points la mort et l'incendie; le colonel Vernet n'y pouvait plus tenir; Toussaint survient, parcourt les quartiers, passe d'une batterie à l'autre, tantôt à pied, tantôt à cheval, pour donner ses ordres et encourager les servants; une grêle de mitraille ne peut l'empêcher de se multiplier. Tout à coup, on n'entend plus le bruit de la canonnade : une fois de plus les Gonaïves étaient sauvées. De pareils faits révèlent l'homme.

Pinchinat, mulâtre d'une rare instruction eu égard au milieu dans lequel il vivait ⁽²⁾, répondant à la tribune française aux discours prononcés devant le Corps législatif et le Directoire exécutif, par le Borgne, Garigou, La Chapelle et Sonthonax, s'attache à affaiblir les services rendus par les noirs, en attribuant aux hommes de couleur exclusivement la gloire de certains succès obtenus par l'armée coloniale tout entière. C'est ainsi qu'il rapportait

(1) Ce cheval s'appelait *Bel-Argent*. Monture et cavalier ne formaient qu'une même chose; de là vient le nom de *Centaure des Savanes* donné à Toussaint-Louverture.

(2) Les historiens de couleur en font un vrai phénix, en vue de l'opposer au noir Louverture; cette ruse est percée à jour et tourne au ridicule dans leurs écrits.

à Villate, commandant du Cap, sous le général Laveaux, tout l'honneur des événements qui suivirent la rentrée de Louverture sous le giron de la République. L'injustice parut si criante au général noir, qui mettait ordinairement plus de modestie dans ses discours que dans ses actes, qu'il se crut obligé d'élever la voix à son tour. « Qui donc, leur dit-il, tenait la victoire enchaînée avant mon arrivée parmi vous? Quel est celui de vous qui a chassé l'Espagnol des quartiers circonvoisins du Cap? Qui a déterminé le Port-Margot à se ranger sous les lois de la République? Qui a repris le Dondon sur Jean-François? Et cependant Pinchinat a osé faire honneur au seul général Villate de la conservation de la partie du Nord!... » Pinchinat, pas plus que M. Ardouin, n'ont jamais ignoré la vérité des faits; mais l'un et l'autre obéissaient, en les défigurant, à une tactique machiavélique qui fait moins de dupes à mesure que les citoyens de la jeune République avancent dans la voie des lumières (1). Villate n'était encore que colonel; il n'avait été que le lieutenant malheureux d'un général plus malheureux encore. Qu'importe? Il était mulâtre! à ce titre seul, il devait effacer Toussaint-Louverture.

Dans l'Ouest, le tableau n'est plus le même que

(1) C'est ce même système qui a dicté le fameux article 7 de la Constitution, qui sépare les Haïtiens des autres peuples.

dans le Nord : André Rigaud ⁽¹⁾ avait tenté vainement, le 16 avril, de reprendre le fort Tiburon sur les Anglais. Montbrun, de son côté, n'avait pu leur disputer le fort Bizoton, qui était la clef du Port au Prince. Beauvais sortit en fugitif de la Croix des Bouquets.

Les Anglais n'eurent pas la peine de canonner le Port-au-Prince ; les commissaires permirent tacitement une capitulation — 4 juin 1794 — et se retirèrent avec tous les officiers de couleur qui ont été nommés plus haut et Pinchinat, sur la ville de Jacmel, où les attendait la corvette l'*Espérance*. Le capitaine Chambon qui la commandait, avait mission de notifier à Polvérel et à Sonthonax le décret du 28 messidor — 16 juillet 1793 — qui prononçait leur destitution et ordonnait leur déportation en France.

Le capitaine de l'*Espérance* avait été chargé d'une seconde mission : il apportait à Saint-Domingue le décret rendu par la Convention nationale, le 16 pluviôse an II, qui prononçait l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

(1) Mulâtre des Cayes. Il avait d'abord appris l'état d'horloger à Bordeaux. Rigaud et Beauvais firent partie de la milice noire de Saint-Domingue, qui fut envoyée au siège de Savannah, sous la conduite du comte d'Estaing, dans la guerre d'Amérique. Cette milice n'eut l'occasion de donner dans aucune affaire.

CHAPITRE IX

Toussaint-Louverture livre plusieurs combats contre les Anglais et s'empare de plusieurs positions avantageuses.

Le commandant de l'*Espérance* remit par ordre supérieur, dans les mains du général Laveaux, le gouvernement général de la colonie. Certain qu'il pourrait trouver désormais un puissant appui dans Toussaint-Louverture, lequel faisait bonne contenance sur tous les points, en tenant d'un côté les Espagnols en échec, pendant que de l'autre il menaçait les Anglais, le nouveau gouverneur put s'appliquer au rétablissement des cultures dans le quartier du Port-de-Paix, où était toujours son quartier général. Villate se trouvant, au Cap-Français, dans des conditions aussi favorables, suivit l'exemple du général en chef; en sorte que, au milieu même de la guerre, on put goûter les douceurs de la paix. En effet, une abondance relative ne tarda pas à remplacer la misère des mauvais jours; les navires de commerce n'hésitant plus à déposer leurs cargai-

sons dans les ports de la partie du Nord, les provisions augmentèrent en proportion de l'écoulement des produits du sol. Hélas ! qu'étaient devenues les richesses de l'ancienne Tyr des Antilles ? La reine de cet archipel n'était plus qu'une pauvre plébéienne, une mère, il est vrai, aux fortes mamelles, mais stérile.

Toussaint-Louverture avait écrit au général Laveaux qu'il ne laisserait aucun répit aux ennemis de la République : il n'était pas homme à manquer de parole à un chef dont il désirait conserver l'estime ; du reste, l'activité dans la guerre entraînait pour beaucoup dans sa tactique militaire.

Au commencement du mois de juillet, il avait refoulé Jean-François dans la Montagne-Noire ; il apprit au camp Marchand que, revenant subitement sur ses pas, le général vaincu avait livré le Fort Dauphin au pillage de ses bandes et qu'il s'était donné le plaisir de présider au massacre de toute la population. Indigné de voir un général verser sans nécessité des flots de sang, et sentant que l'injure s'adressait à lui, Toussaint-Louverture avertit le général Laveaux qu'il se chargeait seul de tirer vengeance de ce forfait.

« Quant à moi, général, ajoutait-il, vous pouvez compter sur mes sentiments d'humanité. J'ai toujours eu en horreur ces chefs qui aiment tant à répandre

le sang. Ma religion me le défend, et j'en suis les principes (1). »

Toussaint-Louverture, quoique souffrant de ses blessures, débute par battre les Espagnols à la savane d'Alfort, fait plusieurs prisonniers sur le régiment de Cantabre, et revient dans le Nord avec l'intention de venger l'humanité des actes de barbarie dont Jean-François s'était rendu coupable au Fort Dauphin (2).

L'Espagnol avait à peine subi le sort qui l'attendait que des avis secrets appellent Toussaint-Louverture sur les bords de l'Artibonite, où les Anglais méditaient de s'établir. Pendant que Laveaux, commandant général, s'épuisait pour ainsi dire en efforts impuissants pour se maintenir au Port-de-Paix, son premier lieutenant avait à tenir tête aux Espagnols et aux Anglais, ligüés ensemble contre la République. Le danger le plus pressant, pour le moment, venant du côté des Anglais, il les attaque et taille en pièces, en avant du camp Marchand, leurs légions renforcées par des auxiliaires espagnols et des *royal-goudron* africains — c'était le nom que le peuple donnait aux recrues; — il s'empare ensuite du pont de l'Ester,

(1) « Toussaint, dit dans un endroit de son livre Saint-Rémy, avait le cœur bon. » C'est donc à tort que les historiens de couleur lui ont imputé des actes de barbarie!

(2) Lettre de Laveaux.

de la Petite-Rivière, de la Coupe-à-Pintade, ainsi que de toutes les positions qu'occupait l'ennemi sur la rive droite de l'Artibonite. Il se disposait à poursuivre ses succès, lorsqu'il reçut du général en chef l'ordre de faire une tentative sur Saint-Marc, dont les habitants, avait-on dit, ne semblaient point éloignés de se rallier à la République.

Toussaint-Louverture attaqua cette place dans les premiers jours de septembre 1794; il en fut repoussé par la garnison, forte de plus de 2,000 hommes. En attendant qu'il puisse revenir sous les murs de la ville rebelle, il l'entoure d'un cordon, et va en personne planter le drapeau tricolore sur les Verrettes. Il y eut trois jours de combats, pendant lesquels Toussaint dut se mesurer à la fois avec le major Santa-Cœcilia et le brigadier Brisbane (1).

Le 6 octobre, Toussaint reparut devant Saint Marc. Cette fois, le fort Belair et le Morne-Diamant tombent en son pouvoir, malgré le feu des bâtiments de guerre embossés dans la rade. Presque aussitôt l'ennemi, faisant un retour offensif sur ses postes, entreprend de le déloger des positions qu'il vient de conquérir. Toussaint-Louverture avait eu les cinq doigts de la main gauche brisés en aidant ses canonniers à monter une batterie au Morne-Diamant,

(1) Il avait à se venger de cet officier qui lui avait enlevé deux de ses meilleurs capitaines par trahison.

et portait son bras en écharpe; il n'en soutint pas moins le choc des assaillants et les chargea même à son tour, à la tête d'une compagnie de grenadiers. Cependant la douleur qu'il éprouvait le contraignit à laisser la direction des opérations du siège à ses lieutenants Guy, Blanc-Cazenave et Morin. Mais le principal chef manquant, comme l'écrivit Toussaint à Laveaux, jamais les affaires ne vont bien ⁽¹⁾; d'ailleurs, l'armée ayant épuisé ses munitions, il fallut lever le siège.

Les anciens partisans du *Conseil de paix et d'union* qui s'étaient rendus à Toussaint, rapporte M. Saint Rémy, découragés, l'abandonnèrent pour rejoindre les maîtres qu'ils s'étaient donnés; Toussaint lui-même faillit tomber victime de leur perfidie. Il dut la vie au capitaine Antron, qu'il nomma chef de bataillon en présence de toute l'armée ⁽²⁾.

Dans son rapport au général Laveaux, Toussaint Louverture parle ainsi de cette affaire : « Cet échec ne nous arrive que par la perfidie des hommes de couleur *de cette partie* ⁽³⁾; jamais il n'a régné tant de

⁽¹⁾ Lettre de Toussaint-Louverture au général Laveaux, datée de la Marmelade où il s'était retiré, du 13 vendémiaire an III — 4 octobre 1794.

⁽²⁾ Note de M. Isaac Louverture.

⁽³⁾ Saint-Marc était resté le boulevard de la réaction. Tous les mulâtres qui avaient adhéré au *Conseil de paix et d'union*, ou qui avaient déserté la cause de la République, s'y étaient réfugiés.

trahisons; aussi je vous proteste que désormais je tiendrai à leur égard une conduite toute différente de celle que j'ai eue ci-devant. Quand j'ai fait des prisonniers parmi eux, je les ai traités en bon père; et par une trame horrible, les ingrats n'ont-ils pas voulu me livrer à nos ennemis? »

M. Ardouin s'est senti ému à la lecture de ces paroles : « Vous voyez bien, a-t-il dit aux gens de sa couleur, que Toussaint-Louverture détestait les mulâtres! » Tout autre se montre M. Saint-Rémy quand il écrit ces lignes : « Il est triste de penser qu'il ait pu se trouver des hommes assez ignorants pendant toutes les révolutions de Saint-Domingue, qui de dire : Je ne veux pas obéir aux blancs; qui de dire : Je ne veux pas obéir aux noirs; qui de dire : Je ne veux pas obéir aux mulâtres. Malheureuses et tristes pécores! Laissez donc de côté les nuances de l'épiderme qui disparaissent devant l'immensité de la puissance de Dieu. » Dans un autre passage ce même écrivain s'exprime ainsi : « Rigaud invita L'Ouverture ⁽¹⁾, à qui il faut rendre cette justice qu'il ne *connut jamais le préjugé de couleur*, bien qu'il l'exploitât cependant quelquefois pour le besoin de sa politique, à venir le rejoindre à Léogane. »

(1) M. Saint-Rémy écrit toujours Toussaint-L'Ouverture, comme on écrit Scipion-L'Africain. Les Louverture n'ont jamais placé l'apostrophe devant leur nom.

Il s'agissait, si l'on ne se trompe, de faire rentrer le noir Dieudonné sous la loi de la République. L'intention de M. Ardouin est d'autant plus blâmable que Toussaint-Louverture ne parlait, dans son rapport, que des traîtres de Saint-Marc.

Malgré l'insuccès de son entreprise contre Saint Marc, Toussaint-Louverture ne se tint point pour battu; il porta son armée au bac d'Aquin, et laissant à la Petite-Rivière de l'Artibonite, aux Verrettes et au Pont-de-l'Ester des forces imposantes pour tenir l'ennemi en respect, il forma ses postes en avant et se rendit où l'appelait le danger.

Le caractère de Toussaint-Louverture se dévoila tout entier dans cette mémorable campagne; il nous en a fait lui-même le tableau succinct, mais pittoresque, dans une lettre inédite qu'il adressa, le 24 germinal an VII, au ministre de la marine et des colonies : « J'ai été obligé, y est-il dit, de livrer plus de *deux cents* batailles pour faire reculer l'ennemi jusqu'au delà des rives de l'Artibonite, et cela sans autres munitions que celles que nous prenions sur lui; la poudre était si rare que nous regardions comme un bienfait inestimable l'envoi que nous faisait de loin en loin le général Laveaux de cinq ou six petits barils de poudre de dix livres. Mais à défaut de ce qui nous manquait pour faire la guerre, nous substituions la force ou la ruse, la

bravoure ou la prudence, suivant que les circonstances l'exigeaient. »

Est-il besoin, maintenant qu'on connaît les faits, de réfuter cette assertion d'un historien français, grand apologiste du Consulat et de l'Empire? « Il s'appelait Toussaint-Louverture, *militaire médiocre*, connaissant tout au plus l'art des embuscades! etc. » Pourquoi négliger la vérité quand on a sous la main les rapports officiels (1)?

(1) Un général de la République, passant la revue des régiments après le combat de Trianon, dit au capitaine qui avait le plus contribué à la victoire : « Votre bataillon s'est fort bien conduit; vous êtes Toussaint-le-Brave! »

Sous le Consulat, le même soldat n'était plus qu'un « colosse d'ineptie, d'ambition, de scélératesse et d'hypocrisie! »

Le pamphlétaire écrivait à la veille de l'expédition que Bonaparte lançait contre Saint-Domingue; quelques six mois auparavant, le Premier Consul proclamait Toussaint-Louverture un grand homme de guerre, et lui prodiguait des éloges qui eussent paru exagérés sous notre plume.

CHAPITRE X

Toussaint-Louverture enlève aux Espagnols Saint-Michel et Saint-Raphaël. — Rigaud reprend Tiburon et Léogane sur les Anglais.

La lettre par laquelle Toussaint-Louverture instruisait le général Laveaux de ses opérations devant Saint-Marc était datée, comme on l'a vu, de la Marmelade, son quartier général. Il avait cru prudent de se porter sur ce point à la nouvelle d'une irruption dont il était menacé de la part des Espagnols. Prévenant l'ennemi dans sa marche, Toussaint part de cette localité, le 9 octobre, avec 4,800 hommes. Les routes étaient hérissées de périls et d'embuscades; aussi n'avança-t-il que lentement et avec des précautions inouïes. Dans la nuit du 20 au 21 octobre, il enlève d'assaut la tranchée de Saint-Raphaël, fait, à la tête de sa cavalerie, une véritable boucherie des fuyards, et tombe à l'improviste sur Saint-Michel, qui lui fait inutilement résistance : la nuit seule protégea de son obscurité quelques soldats de la garnison.

Les résultats de cette campagne hardie furent immenses comme prises de guerre; sans parler des prisonniers que Toussaint renvoyait souvent à ses adversaires après les avoir bien traités, le vainqueur trouva dans ces différentes places une nombreuse artillerie et une grande quantité de munitions dont on avait le plus grand besoin. Le général Laveaux atteste que Toussaint-Louverture *gracia* tous les Français qui tombèrent dans ses mains. Le plus grand avantage qui devait résulter de ce double succès fut, sans contredit, de permettre au stratéliste habile qui l'avait préparé et obtenu, de former avec les propres défenses de l'ennemi un second cordon, auquel on donnera le nom de cordon de l'Est : il garantissait le Nord, de ce côté, de toute insulte de la part de l'Est et du Sud. C'est mal comprendre un guerrier que de ne voir en lui qu'un massacreur; Toussaint-Louverture était homme de principe avant tout. En fait de guerre nous retrouvons en lui un stratéliste; quand il s'agit d'organiser une conquête, il se montre à la hauteur de sa tâche. Si Robespierre, Brissot et consorts préférèrent perdre la colonie plutôt que de sacrifier un principe, ce fut au nom d'un principe que Toussaint entreprit de la sauver.

Toussaint venait de se couvrir de gloire en faisant une conquête à laquelle Desfourneaux avait échoué;

mais il convient de dire que ce général n'avait presque aucune des ressources dont disposait le chef des noirs : quand l'homme est prédestiné, tout s'aplanit devant sa marche; tout en paraissant s'agiter à son gré, il reste l'homme des circonstances. Le rapport de Louverture au général Laveaux est daté du 31 vendémiaire an III; il mérite d'être signalé à ceux qui écriront une histoire véridique de Saint Domingue. L'illustre historien du *Consulat et de l'Empire* l'eût consulté avec fruit.

Rempli d'admiration pour celui qui semblait tenir dans ses mains les destinées de la colonie, Laveaux eût voulu lui offrir les insignes de la gloire : il ne trouva à sa disposition qu'un magnifique plumet de grenadier dont il lui fit hommage. Voilà l'origine de ce gros plumet rouge s'élevant au-dessus de quatre plumes blanches retombantes qui formaient le panache dont Toussaint-Louverture ornait son chapeau de général (1).

Rigaud, de son côté, venait de se signaler dans le Sud contre les Anglais, en leur reprenant Léogane et le poste de l'Acul. Pétion, dont le nom restera illustre chez les Haïtiens, se distingua à la prise du fort Ça-Ira, en dirigeant l'artillerie.

Les historiens d'Haïti, tous hommes de couleur,

(1) Ce chapeau est resté légendaire comme celui du Petit Caporal.

voulant trouver tout au moins un émule au général noir Toussaint-Louverture dont ils semblent n'avoir pas compris la mission, ont donné à ces quelques succès une telle importance, qu'il n'est pas sans utilité de rétablir les faits. Ce sera encore une fois Toussaint-Louverture lui-même qui mettra le poids dans la balance. Voici ce qu'on lit dans un rapport officiel de ce général : « On doit au général Rigaud le service important d'avoir préservé le département du Sud de l'invasion totale qui le menaçait; mais pour cela, il n'eut pas à cueillir les lauriers de la victoire dont ses partisans veulent bien le couvrir. Tiburon lui fut livré par Tauleau, maintenant adjudant-général, et qui, alors, commandait cette place pour les Anglais. Léogane — sa plus belle conquête — lui fut livrée par ses propres habitants, qui lui envoyèrent une députation, pour l'inviter à faire avancer ses troupes sur cette ville; pour s'assurer de leur fidélité, il laissa aux Cayes trois députés en otage, et marcha sur Léogane, où il n'eut besoin que de se présenter ⁽¹⁾. »

Sans doute, André Rigaud mérite d'être félicité quand il s'efforce de donner des gages de son patriotisme à la République, qui l'a investi d'un haut commandement; mais ne devient-il pas souve-

(1) 24 germinal.



rainement méprisable au même titre que Couthon et Collot d'Herbois, quand on le voit renouveler dans le Sud les scènes affreuses de la terreur; se faire le comparse, si l'on peut ainsi parler, des Jeannot, des Biassou ou d'un Jean-François!... La pitié publique s'en indigna. « Il paraît, n'a pu s'empêcher d'écrire M. Ardouin, admirateur de Rigaud quand il l'oppose à Louverture, mais qu'il voue aux enfers quand il craint de trouver en lui un compétiteur pour Pétion; il paraît que des femmes de couleur de Léogane, remplissant ce devoir que l'humanité inspire toujours à leur sexe, supplièrent vainement Rigaud de pardonner aux condamnés, de les gagner à la cause de la France par sa générosité : ils étaient tous des premières familles de Léogane. Rigaud se montra inflexible. »

L'opinion a presque toujours cru, en France, que Toussaint-Louverture avait été l'auteur de tous les massacres, de tous les crimes commis par les Africains ou descendants d'Africains de Saint-Domingue; il est temps d'en décharger sa mémoire et de restituer à chacun son rôle et sa responsabilité dans ce long drame qui s'appelle la *Révolution de Saint Domingue*. Nous regrettons pour notre part que les déportements des coryphées du parti des *exclusifs* nous obligent de réveiller de si pénibles souvenirs.

CHAPITRE XI

Toussaint-Louverture venge sur les Espagnols le massacre du Fort Dauphin. — Sa première entrevue avec le général Laveaux.

Toussaint-Louverture ne connaissait point de plus pressante préoccupation que de venger sur Jean François et les Espagnols le massacre du Fort Dauphin. N'en avait-il pas fait la promesse au général en chef? Or, pour lui, promettre et tenir n'étaient qu'une même chose. Les noirs réunis en corps d'armée venaient de se couvrir d'infamie; cet outrage sanglant fait à l'humanité appelait une réparation exemplaire; il appartenait aux soldats disciplinés de Toussaint de laver leur race de cette honte.

Avant d'entrer dans les détails de cette campagne, nous rapporterons ce qui a été écrit sur l'atroce événement du Fort-Dauphin, par un descendant d'Africain (1); on jugera mieux ensuite de l'utilité et de l'importance de la répression.

(1) M. Saint-Rémy.

« Jean-François rentra au Fort-Dauphin, le 7 juillet — 19 messidor, — avec près de huit cents de ces *brigands* que Toussaint venait de battre; il n'avait jamais paru dans cette ville qu'avec une faible escorte; c'était même à cette condition que le Fort Dauphin avait capitulé. Don Gaspard de Cassasola, d'abord étonné à la vue de cet envahissement de barbares, fit prendre les armes à la garnison espagnole. Soudain, les bandes de Jean-François se dispersent, fondent dans toutes les maisons qu'occupaient les *colons*, et s'y livrent au meurtre et au pillage. Les cris, les gémissements des malheureuses victimes glacèrent d'épouvante les Espagnols, qui se réfugièrent dans le Grand-Fort, incapables de contenir la férocité de leurs auxiliaires; ni le sexe, ni l'enfance, ni la vieillesse, n'avaient été épargnés. En ce jour d'horrible mémoire sept cent trente-quatre personnes périrent!

» Don Gaspard de Cassasola, enfermé dans le fort, n'osa plus reparaître dans la ville; Jean-François, le 9, l'y fit inviter plusieurs fois; il n'y vint que le 10. Il fit à Jean-François les plus terribles reproches de ce forfait que rien ne justifiait; il l'engagea à restituer tous les objets pillés, et obtint avec peine la sortie de ces monstres de la ville. L'histoire doit flétrir à l'égal de Jean-François ceux des Espagnols qui lui *conseillèrent* le massacre des Français, et la

garnison qui, les armes à la main, ne s'y opposa pas. »

Quand on sait combien Toussaint-Louverture répugnait à l'odeur du sang humain, fût-il même répandu selon les lois de la guerre ou du talion ⁽¹⁾, on s'expliquera facilement l'indignation qu'il ressentit à la nouvelle d'un événement qu'on a comparé à la Saint-Barthélemy, mais qui ressemble plutôt aux *Vêpres Siciliennes*; seulement le massacre du Fort Dauphin n'avait pour mobile que des instincts sauvages, tandis que ces dernières furent l'effet d'un fanatisme patriotique.

Déjà Toussaint, tout entier à son ressentiment, a quitté les bords de l'Artibonite, visité ses campements, complété ses troupes de campagne; il s'avance à marches forcées vers l'Est, où il doit rencontrer l'Espagnol et les bandes auxiliaires de Jean-François. Hinche, prise d'assaut, subit le sort infligé naguère à Saint-Michel et à Saint-Raphaël. Toussaint, poursuivant sa course, accule l'ennemi jusqu'aux pieds du mont Cibao ⁽²⁾.

(1) On a reproché à Toussaint-Louverture de s'être livré à des représailles envers ses ennemis. Ce qu'on appelle vulgairement représailles n'était pour lui que l'application de la loi du talion, dont il avait trouvé le principe admis par certains philosophes modernes. Nous en avons acquis la preuve dans les papiers secrets de la famille Louverture.

(2) On appelle ainsi la montagne la plus élevée de l'île. On voit

Ce n'était là que le commencement de la revanche. Toussaint-Louverture, ne trouvant plus d'ennemis devant lui, dans l'Est, revint vers le Nord, où l'attendait le général en chef.

Sorti du Port-de-Paix le 29 octobre, en compagnie de Pageot, commandant de la province du Nord; de Henri Perroud, ordonnateur-général des finances, et de Richebourg, payeur-général, Laveaux se rendit au Cap-Français pour y vaquer à quelques actes de l'administration générale.

Le 4 novembre, le gouverneur se rendit à la Marmelade. « Tous les habitants, porte le rapport que ce dernier dressa au sujet de cette inspection, hommes et femmes, ne se laissaient pas de rendre hommage aux vertus d'un homme *qui comptait tous les instants de son existence par les bienfaits qu'il répandait* sur tout ce qui l'entourait, par les services de tous genres qu'il rendait à tous, *sans distinction d'opinions ni de couleur*, et qui, dans toutes les occasions, faisait observer pour le droit de propriété le respect sans lequel il n'existe ni ordre ni société. » On a déjà prononcé le nom de Toussaint-Louverture.

De la Marmelade, le général Laveaux et l'ordonnateur Perroud allèrent visiter Saint-Michel et encore à son sommet le puits par où les Espagnols de la conquête retirèrent plus d'or qu'il n'en circule peut-être maintenant en Europe.

Saint-Raphaël, que Toussaint-Louverture venait de conquérir à la France. En quittant ces localités ils se transportèrent au Dondon, où les attendait Toussaint-Louverture. C'était pour la première fois que les deux hommes dans les mains desquels reposaient les destinées de la colonie, et qui avaient appris à s'estimer mutuellement, allaient se trouver face à face.

Laveaux adressa des félicitations au commandant du cordon de l'Ouest, sur ses nombreux triomphes et son dévouement à la République. Toussaint Louverture, de son côté, présenta au gouverneur général ses principaux officiers : Moïse, commandant du Dondon ; Dessalines, commandant de Saint Michel ; Duménil, commandant de Plaisance ; Christophe Mornay, Desrouleaux, Clerveaux, Maurepas, Bonaventure, etc. ; tous s'étaient distingués dans les innombrables combats que leur général avait livrés.

Laveaux ne se contenta pas de faire éclater la joie qu'il éprouvait de voir Toussaint-Louverture ; il écrivit à André Rigaud, le 1^{er} nivôse an III — 21 décembre 1794 : — « Je ne peux trop te dire de bien de ce brave Toussaint-Louverture ; c'est un homme intéressant, grand ami de la République, de l'ordre et de la paix ; je suis enchanté que tu lui aies écrit, et c'est avec une joie infinie qu'il a lu ta lettre ; il

était chez moi au Cap, il est venu me la faire lire... »

Laveaux agissait en homme politique lorsqu'il cherchait à inspirer à ces deux capitaines, tout en distinguant le mérite de chacun d'eux, une estime réciproque. Qui pourrait dire à quel degré de prospérité fussent parvenues les affaires de la République sans les haines de couleur?

De retour au Cap, Laveaux s'y vit exposé à des avanies auxquelles Villate ⁽¹⁾ ne fut point étranger. Écoutons plutôt M. Saint-Rémy, que personne ne sera tenté de récuser alors qu'il s'agit de sa couleur : « La présence de Laveaux au Cap lui attira la malveillance de toutes les classes de la population de cette ville ; quelques mesures administratives achevèrent de lui aliéner les esprits. » En voici la raison ou plutôt le prétexte : « Il avait si longtemps séjourné au Port-de-Paix, qu'on semblait ne plus le reconnaître : les uns, habitués au gouvernement de Villate, trouvaient injuste qu'il vînt au Cap donner des ordres ; d'autres redoutaient de perdre leur position avec une nouvelle administration. » — Il serait plus vrai de dire, avec la cessation de l'arbitraire et du désordre. — « Les premiers étaient des imbéciles, les seconds étaient des intrigants. »

(1) Il commandait la ville.

Intrigants! plus que cela : les seconds étaient ou concussionnaires ou spoliateurs. Ils s'étaient emparés des biens de l'État et de ceux momentanément séquestrés, et s'en approprièrent les revenus. Or Laveaux n'avait institué un ordonnateur au Cap qu'en vue de rétablir les finances : *Indè iræ!*

Instruit de ce qui se passait au Cap, Toussaint Louverture écrivit à Pierrot et à Flaville, deux officiers supérieurs de sa couleur, pour les engager à s'entremettre afin de faire cesser les vexations dont la première autorité était l'objet. Depuis lors, l'esprit de révolte resta à l'état permanent dans la ville du Cap. Sans accuser Villate d'avoir trop obéi à un sentiment indigne du noble caractère qu'il avait montré dans la direction de son commandement, on ne peut s'empêcher de dire qu'il prêta trop facilement l'oreille aux insinuations que lui soufflèrent les agitateurs de l'Ouest et du Sud. M. Madiou ne fait aucune difficulté d'avouer que « Villate profita du mécontentement, qui était *général*, pour organiser un mouvement populaire contre Laveaux, afin, en l'abattant, de se soustraire à l'autorité de Toussaint Louverture, qui *grandissait chaque jour!* » M. B. Ardouin va plus loin, il invente des excuses pour blanchir sa couleur. Quand on connaît les causes, on ne voit qu'immoralités au fond de ces récits.

CHAPITRE XII

Toussaint-Louverture bat les Anglais dans plusieurs rencontres. — Reprise des Verrettes. — Il laisse un témoignage d'humanité à la Petite-Rivière. — Expédition contre Jean-François. — Composition du cordon de l'Ouest. — Mort de Blanc-Cazenave.

Les Anglais, comptant sur des renforts qui devaient leur arriver d'Europe, reprirent la campagne dans les premiers jours de décembre 1794 : leur but était de s'emparer de toute l'Artibonite et des Gonaïves.

Dès le commencement des hostilités, le major Brisbane reprit le village des Verrettes, où commandait le colonel Valeureux, ^{qui n'a pas eu} forçant les troupes de Toussaint à se replier sur la Petite-Rivière et le Pont-de-l'Ester. Déjà, le fleuve de l'Artibonite avait été franchi; un seul camp, celui de Labadie, tenait encore. Toussaint lance son armée du Bac-d'Aquin où il avait son quartier général, part lui-même de nuit à la tête de 330 hommes de cavalerie, franchit la Petite-Rivière et arrive comme d'un bond au camp Labadie, où il donne quelque repos à ses

troupes. Dès le lendemain, il attaque les Verrettes qu'il reprend sous le feu du canon et de la fusillade.

Nous avons retrouvé les détails de cette mémorable affaire dans l'un des manuscrits qui font partie des papiers de la famille Louverture.

« Le colonel Valeureux, dit ce document, commandait le bourg et le quartier des Verrettes, qui étaient tombés au pouvoir du général Toussaint Louverture dans une campagne où il avait battu les Anglais et le général Santa-Cœcilia. Quelque temps après, les Anglais, avec des forces considérables, reprirent le bourg des Verrettes. Aussitôt que ce fâcheux événement lui fut annoncé, le général Toussaint-Louverture se porta rapidement à la tête du 4^e régiment, qui était à la Petite Rivière de l'Artibonite, et sans attendre l'arrivée de Christophe Mornay, colonel du 8^e, avec un des bataillons de ce régiment, ni le 6^e régiment commandé par Clerveaux, il fit ses dispositions pour attaquer le bourg des Verrettes à l'Est et au Sud-Est, sur une ligne oblique à l'Artibonite, où était appuyé son flanc droit, de manière à avoir le front tourné vers l'ouverture de l'angle aigu que formait cette ligne avec les bords de la rivière. Il déploya sur cette ligne 4,500 hommes, en leur assignant les positions suivantes : au 1^{er} rang, une partie du demi-bataillon du 8^e régiment que le colonel Valeureux avait sous ses ordres ; aux 2^e et

3^e rangs, les miliciens du quartier des Verrettes ayant à leur flanc droit et à leur flanc gauche des soldats du 8^e régiment. Parallèlement à cette ligne il plaça en avant six échelons du 4^e régiment : le premier bataillon à droite et le deuxième à gauche ; puis, faisant faire un quart de conversion aux trois échelons de gauche, il attaqua vigoureusement le demi-périmètre du bourg des Verrettes. Les Anglais qui étaient en position devant le bourg furent rejetés à la baïonnette sur ceux qui étaient dans l'enceinte. Le 2^e bataillon du 4^e pénétra dans le bourg des Verrettes, où l'on se battit avec acharnement. Un grand nombre de soldats des régiments anglais et des légions africaines au service de la Grande-Bretagne qui s'étaient renfermés dans plusieurs maisons crénelées des Verrettes, d'où, comme en autant de citadelles, ils faisaient un feu terrible sur les assaillants, ne purent soutenir l'impétuosité du 2^e bataillon du 4^e, dirigé par un général aussi intelligent qu'intrépide. Les portes de ces maisons furent enfoncées à coups de crosse de fusil ou brisées à coups de hâche, et finalement emportées de vive force.

» Les soldats anglais et ceux des légions africaines furent tués ou blessés, ou forcés de mettre bas les armes. Les débris des 3,500 hommes de troupes anglaises qui avaient occupé le bourg des Verrettes prirent la fuite et rejoignirent, à deux lieues du

champ de bataille, un corps de 6,000 hommes dont ils n'étaient que l'avant-garde.

» A deux heures de l'après-midi, le 6^e régiment commandé par le colonel Clerveaux, et un bataillon du 8^e avec Christophe Mornay, colonel de ce régiment, arrivèrent au bourg des Verrettes. Louverture se prépara à attaquer l'ennemi le lendemain matin et donna le commandement des avant-postes à Dessalines. Le soir, le capitaine Biarche, instructeur du 2^e bataillon du 4^e, officier aussi brave que spirituel, dit, en présence du général et des officiers de tous grades qui l'entouraient : — Nous devons nos lauriers aux bordures de notre général, — faisant allusion aux 600 miliciens échelonnés sur les flancs du 8^e régiment, qui, par cette disposition, avaient laissé croire à l'ennemi qu'ils étaient en force. »

Toussaint-Louverture, voulant quand même battre le gros des Anglais qui était devant lui, et se venger du major Brisbane qui lui avait enlevé deux officiers par trahison, présente le combat à ses adversaires au delà des Verrettes. Une lutte terrible s'engage entre les deux armées. Les Anglais s'étant portés en force sur le centre de Toussaint-Louverture, où était le 4^e, ce général forme le régiment en carré et ordonne au colonel Dessalines et aux chefs de bataillon Birette et Charles Belair, qui étaient au milieu, de ne point se laisser rompre. Jamais ordre

de général ne fut plus strictement exécuté. Tous les régiments anglais qui abordèrent le 4^e furent repoussés. Dans le même moment, Toussaint Louverture, à la tête du 6^e commandé par Clerveaux, attaqua la droite des Anglais, et, les prenant en flanc, les mit en désordre. Christophe Mornay et Dessalines achevèrent de les tailler en pièces : le cordon de l'Ouest était sauvé. L'ennemi laissa dans les mains du vainqueur un grand nombre de prisonniers, plusieurs drapeaux, des munitions de toute espèce et une partie de son artillerie.

Dans cette journée, tous les colonels et presque tous les officiers de l'armée noire eurent leurs habits criblés de balles. Toussaint-Louverture reçut plusieurs contusions et fut frappé à la plaque de son baudrier. Le lendemain, les troupes anglaises échappées à la furie de leurs adversaires furent de nouveau attaquées et défaites, près de Saint-Marc, par Toussaint-Louverture, qui les avait poursuivies à la tête de ses guides et d'un escadron de cavalerie.

Toussaint-Louverture apprit bientôt que le colonel Brisbane, mortellement blessé près du Vieux-Bac pendant l'attaque générale, était allé mourir à Saint Marc. Sa vengeance fut éclatante.

M. Saint-Rémy raconte qu'avant de revenir aux Gonaïves, Toussaint-Louverture se plut à laisser à la Petite-Rivière des témoignages de son humanité.

(Avant de retourner aux
Gonaïves de Saint-Rémy)

Dans ce petit village se trouvaient des enfants de toutes couleurs, des femmes, surtout des mulâtres et des blanches ; on remarquait, parmi ces dernières, deux Sœurs de Charité, qui avaient émigré des quartiers qu'occupaient les Anglais. Toutes ces femmes manquaient des choses nécessaires à l'existence. Louverture ordonna qu'on délivrât à toutes le pain de chaque jour, et qu'on distribuât aux plus malheureuses les vêtements et l'argent dont elles pourraient avoir besoin. C'était dignement couronner sa victoire.

Les habitants des Gonaïves, reconnaissants envers Toussaint-Louverture qui venait de les délivrer de la présence d'étrangers dont ils avaient eu à souffrir, lui réservèrent les honneurs du triomphe : la population se porta en foule de la ville au-devant des vainqueurs qui, à défaut d'autre musique, entonnaient des airs guerriers.

Cet homme, qui « commençait à être extraordinaire », venait à peine de chasser les Anglais des plaines de l'Artibonite, qu'il concevait le dessein d'aller en personne purger la Grande-Rivière et ses hauteurs des bandes de Jean-François. En peu de temps, il eut organisé à la Marmelade l'armée qu'il destinait à cette nouvelle expédition.

Le signal du départ fut donné, le 14 nivôse
— 31 décembre. — En quatre jours, l'armée avait

pris et rasé 28 camps. *17 Mars 1793* Sans une fausse manœuvre d'Arthaud, qui n'obéit pas à l'ordre qui lui avait été donné d'intercepter le chemin de Vallière, le succès de la campagne eût été complet. Cette faute permit à Jean-François d'opérer un retour offensif avec des forces supérieures et de cerner à son tour Toussaint Louverture, qui, pour se dégager, dut se frayer un passage à l'arme blanche.

Le principal fait d'armes de cette campagne, dont la durée fut à peine de sept jours, eut lieu au camp Bamby, situé sur une crête effroyable et défendu par trois pièces de canon : il fut pris, sans brûler une seule cartouche, le fusil en bandoulière et « à travers le feu du canon et de la mousqueterie ». Ainsi s'exprime Laveaux dans son rapport. *en copie*

L'expulsion de Jean-François n'était que partie remise. A cette époque, le cordon de l'Ouest avait gagné en étendue : il partait de la Grande-Rivière reliant entre eux le Dondon, Saint-Raphaël, Saint Michel, les Gonaïves et l'Artibonite, et aboutissait à la Grande-Saline, c'est-à-dire à la mer même, sans compter Ennery et la Marmelade, quartiers de première importance par leur position centrale et les ressources qu'ils offraient. « Il sut, dit un historien, avec des hommes mal armés, surtout mal disciplinés, peu exercés aux manœuvres militaires, faire respecter pendant longtemps contre les Anglais,

les Espagnols et leurs auxiliaires, ce vaste cordon qui comprenait plus de trente lieues d'étendue. » C'est là un fait, dit à son tour M. Saint-Rémy, « qui prouve une activité vraiment prodigieuse, parce qu'il fallait toujours que Toussaint se trouvât à l'endroit menacé... Cependant, il trouvait le temps de tenir toujours au courant sa volumineuse correspondance, qu'il dictait lui-même, et de porter les gens des campagnes à la culture des terres. »

Ici se place naturellement un fait lugubre dont les historiens de couleur ont essayé de se servir en vue de noircir le caractère de Toussaint-Louverture pour avoir un motif de comparaison avec quelques autres qui n'eurent pas son amour pour la justice et la discipline. Il ne pouvait souffrir que ses officiers se permissent de molester et encore moins d'infliger des châtimens ou la mort à un homme quel que fût son parti ou sa couleur. Or, Blanc-Cazenave, son premier lieutenant à l'Artibonite, avait fait massacrer sans pitié plusieurs blancs du Mirebalais qui, confiants dans l'humanité de Toussaint-Louverture, étaient venus chercher un asile près de lui; il avait montré la même cruauté à l'égard de quarante noirs, dans divers accès de colère.

Arrêté le 30 janvier 1795, sur les ordres du général, Blanc-Cazenave mourut quelques jours après, dans une prison des Gonaïves. « Cette mort,

écrivit Toussaint à Laveaux, le 6 février 1795, a anéanti contre lui toute espèce de procédure, attendu que de son crime il n'y a point de complices ni de participes. » Toussaint-Louverture eut le tort, paraît-il, d'ajouter à la fin de son rapport : *Requiescat in pace!* De là, les historiens d'Haïti, trop fidèles au mot d'ordre, prenant parti pour un homme de couleur qui n'avait point, il est vrai, imité le mulâtre Lapointe dans tous ses crimes, mais qui n'en était pas moins comme lui un assassin, ont inventé le *crime de Toussaint-Louverture*.

Toussaint disait dans son rapport à Laveaux que Blanc-Cazenave était mort d'une *colère bilieuse*. Le mot prêta à rire et donna lieu à une chanson créole dont l'auteur de ce travail n'a retenu que le refrain :

La mort Cazenave, ho !
La mort Cazenave...

Rigaud et Beauvais faisaient les plus louables efforts dans le Sud et dans l'Ouest pour chasser les Anglais des places qu'ils occupaient, et particulièrement pour dégager le Port-au-Prince.

Pendant que Rigaud était occupé au siège du fort Bizoton ⁽¹⁾, Laveaux, sur les instances du commandant du Sud, écrivit à Toussaint-Louverture de

(1) Pétion se distingua de nouveau en dirigeant l'artillerie contre le fort.

tenter une diversion en faveur des assaillants : il s'agissait de mettre le siège devant Saint-Marc et de harceler vigoureusement la place. Trois assauts consécutifs, malgré l'entrain admirable de ses troupes, malgré les stratagèmes que lui suggérait son génie militaire, restèrent sans résultat. La ville étant régulièrement fortifiée, il eût fallu d'autres ressources que celles dont disposait Toussaint Louverture pour s'en emparer; il replia ses troupes. Rigaud, de son côté, abandonna le siège du Port au Prince ; la guerre de l'Artibonite ne fut plus, dès lors, qu'une suite d'escarmouches.

On est d'autant plus porté à trouver dans Toussaint-Louverture « l'homme extraordinaire » des circonstances au milieu desquelles il vivait et pour lesquelles Dieu le fit naître, que pour soutenir une lutte à outrance, gigantesque, contre deux ennemis puissants et qui renaissaient de leurs cendres, il n'avait, le plus souvent, à sa disposition que des débris de compagnies ne connaissant d'autre discipline que la crainte de déplaire à un chef qui les électrisait ou les terrifiait de son regard. Une simple anecdote nous fournira la preuve de l'ascendant qu'exerçait *papa* Toussaint sur les hommes de sa race.

Ceux des montagnes du Port-de-Paix s'étaient insurgés contre Laveaux et avaient mis à leur tête

un blanc nommé Magnot et un noir du nom d'Étienne. Toussaint-Louverture survint pour les réduire à l'obéissance ; il avait deux partis à prendre : les attaquer et les poursuivre à travers des montagnes fourrées de rochers et de lianes épineuses sans être sûr de pouvoir les vaincre ; ou exposer sa vie en leur imposant par sa présence : il choisit ce dernier parti. Il monte à leur camp, suivi de quatre guides et de deux aides de camp. Là, Magnot et les autres chefs de l'insurrection s'étant mis en sa présence, il tire son sabre du fourreau et leur ordonne de descendre sous l'escorte de ses guides. Les insurgés, saisis d'étonnement et de respect, lui promirent qu'ils resteraient désormais dans le devoir : il les récompensa de cet acte d'obéissance en leur donnant des fêtes. Il agit avec la même présence d'esprit et le même courage envers d'autres insurgés du Moustique, à la tête desquels se trouvait un blanc nommé Levasseur. *quel courage !*

On sait, par une lettre datée de l'Artibonite du 3 thermidor an III — 1795, — époque qui correspond à celle où Toussaint-Louverture bataillait contre les Anglais pour préserver sa ligne de défense, que ce chef s'occupait de réorganiser son armée. Il créa quatre régiments dont l'effectif pouvait s'élever à huit mille hommes. L'armée à laquelle il commandait étant sienne avant tout et opérant séparément à

toute autre, les régiments furent numérotés du cordon de l'Ouest. L'infanterie était soutenue par une bonne cavalerie et une artillerie composée de pièces de siège et de campagne. Les dragons de Louverture, parmi lesquels ce dernier recruta sa compagnie de guides, sorte de gardes du corps, jouirent, dans tous les temps, d'une haute réputation de bravoure. Son état-major, composé d'officiers instruits et choisis, sans acception de couleur, ne le cédait à aucun autre. Rien ne manquait à cette organisation, pas même les instructeurs capables, qu'il recruta parmi les officiers et les sous-officiers des anciens régiments de Béarn, de Dillon, etc. Ainsi, l'armée du cordon de l'Ouest put s'exercer, se discipliner, se façonner enfin à la française; elle était déjà aguerrie de longue main : on la verra bientôt prête à figurer en ligne de bataille contre les Espagnols et les Anglais, et remporter sur eux des victoires qui aboutiront à l'entière expulsion des étrangers du sol de la colonie. Les guerriers des Deux-Mondes salueront alors Toussaint-Louverture du titre de « héros de Saint-Domingue ».

CHAPITRE XIII

Toussaint-Louverture fait la conquête du Mirebalais. — Sa conduite magnanime après la victoire. — Il reçoit une députation des noirs indépendants du Docko.

Pendant que Toussaint-Louverture tenait les Anglais en échec devant le cordon de l'Ouest, le colonel Beauvais fut obligé d'évacuer le Mirebalais, quartier situé également dans l'Artibonite. Le marquis d'Espinville, noble émigré, en prit possession au nom de l'Espagne.

Moreau de Saint-Méry dit dans sa *Description topographique de la partie française de Saint-Domingue*, que le Mirebalais tire son nom d'un quartier du Poitou avec lequel il a beaucoup de similitude : il est entouré de hautes montagnes et coupé en tout sens par une infinité de petites rivières qui en rendent l'accès et le parcours difficile à une armée d'expédition ; le bourg principal est presque baigné par la grande rivière de l'Artibonite dont les débordements périodiques inondent les plaines jusqu'à la mer. Des routes plus ou moins praticables, suivant

les saisons et les perturbations atmosphériques, conduisent de là au Cap, aux Gonaïves, à Saint Marc et au Port-au-Prince. Chacune des gorges, chaque défilé sont de véritables Thermopyles; ce n'est pas sans raison qu'on a dit que l'homme de génie pourrait faire de ce lieu un champ de gloire.

Toussaint-Louverture connaissait tous les avantages d'une position qui permettait à un chef intelligent de porter la terreur de ses armes du Nord à l'Est et de l'Ouest au Sud, tout en lui offrant un abri formidable : la difficulté était de s'en emparer.

La conquête par les armes lui paraissant impossible avec les ressources dont il disposait, il eut recours à une ruse de guerre. De ses postes de la Petite-Montagne, il entretenait des intelligences secrètes dans la place. A sa voix, la population se soulève et chasse les Espagnols, qui se retirent en fuyant au delà de *Las-Cahobas* ⁽¹⁾, frontière située à six lieues du village du Mirebalais. Christophe Mornay et Valleray, commandant chacun un des nouveaux régiments de l'armée noire, prirent possession de la ville avec 600 hommes au nom de la République — 28 juillet 1795.

Il restait cependant un dernier combat à livrer;

(1) *Las-Cahobas* répond au mot français « Lieux plantés d'acajou ».

ce fut pour Toussaint-Louverture le moment d'accourir. Après avoir pourvu au commandement de la place, il se porte lui-même au-devant des Espagnols et engage avec eux une affaire des plus meurtrières. L'ennemi, culbuté sur tous les points, se sauva à la débandade. Toussaint poursuivit seul durant un quart d'heure don Palomar qui fuyait de toute la vitesse de son cheval, et revint sur ses pas avec deux prisonniers. Cent-quarante Espagnols restés aux mains des vainqueurs dans le dernier combat eurent pour prison les Gonaïves.

Lorsqu'il apprit le succès de cette expédition de la main même de Toussaint-Louverture, Rigaud écrivit de Léogane à Laveaux, le 4 fructidor an III — 21 août 1795 : — « J'ai appris avec plaisir par le camarade Toussaint que le Mirebalais était sous les ordres de la République ; j'ai aussi appris la conquête de Las-Cahobas.

» J'admire le zèle et la conduite de ce brave républicain ; voilà comme tous les Français devraient agir, et les ennemis n'auraient pas beau jeu. » Rigaud se montrera-t-il toujours aussi juste appréciateur du mérite supérieur de ce bon et brave camarade ?

Nos papiers nous fournissent les détails suivants sur deux épisodes de l'affaire que nous venons de rapporter ; ils nous ont semblé de nature à intéresser le lecteur :

« Au combat du Mirebalais, le commandant don Palomar et le marquis d'Espinville, qui commandaient tous les deux les troupes espagnoles, avaient été battus par Toussaint-Louverture. Le premier prit la fuite, et le second se jeta, avec 800 hommes, dans le fort du Mirebalais, où il fut cerné. Toussaint-Louverture l'envoya sommer de se rendre. Le marquis, qui était général français et émigré, et qui comptait dans ses rangs un grand nombre de ses compatriotes, avait contre lui les lois de sa patrie. Il se rendit en personne auprès de Toussaint-Louverture et lui dit que, s'il se rendait, lui, marquis d'Espinville, il perdrait la vie et entraînerait dans sa perte ceux de ses soldats qui n'avaient pas reconnu le nouveau drapeau français. — Non, commandant, lui répondit Toussaint, non seulement vous ne perdrez pas la vie, mais il n'arrivera aucun mal aux vôtres, *s'ils se rangent parmi nous.* » Il ajouta : « Je le jure sur mon épée. » Rassuré par cette réponse, le marquis retourna au milieu de ses troupes, auxquelles il fit comprendre les dangers d'une plus longue résistance. La garnison obtint la faveur de sortir du fort avec les honneurs de la guerre. La Commission de salut public établie au Port-de-Paix voulut renvoyer les prisonniers français devant un conseil de guerre; Laveaux opina, au contraire, qu'on devait respecter la parole de

Toussaint-Louverture. Officiers et soldats prirent du service dans l'armée française de Saint-Domingue ; tandis que le marquis d'Espinville, frappé par la loi de la métropole, s'embarqua paisiblement aux Gonaïves pour la Havane. » De pareils traits ne méritent-ils point d'être recueillis ? Leur véracité s'appuie sur l'autorité de M. de Montfayon, ancien ingénieur du roi à Saint-Domingue, qui se trouva au nombre des prisonniers. Toussaint-Louverture l'attacha à son administration et utilisa ses services pour les travaux d'utilité ou d'embellissement dont il enrichit la colonie.

Dans cette même journée du Mirebalais, raconte le papier déjà cité, une vingtaine de colons, leurs femmes, leurs enfants et les esclaves de leur suite furent pris par les chemins avec deux cents mulets chargés. d'or, d'argent et d'effets précieux, et conduits en présence de Toussaint-Louverture. Ce chef leur demanda si ses soldats ne leur avaient rien pris. Sur leur réponse négative, Toussaint leur annonça qu'il leur permettait de suivre la route qu'ils avaient choisie. Tout ce monde, transporté de joie et plein d'admiration, combla son bienfaiteur de remerciements et de bénédictions. Quant aux noirs, ils quittèrent facilement la servitude pour jouir de la liberté dans le camp de Toussaint. Plusieurs demandèrent à faire partie du détachement qui

escorta leurs anciens maîtres au Port-au-Prince, où le convoi arriva sans avoir subi aucune avanie.

Nous savons aussi, d'autre part, que l'habitation qu'occupa Toussaint-Louverture au Mirebalais jusqu'au moment où il eut pourvu à l'administration de sa conquête, devint le rendez-vous d'une société choisie : le noble émigré — la loi qui le frappait n'avait point été publiée à Saint-Domingue — s'y coudoyait avec l'ancien et le nouveau libre ; des créoles d'une rare beauté y disputaient souvent le pas à une marquise de l'ancien régime ; Toussaint, l'ex-cocher de Bréda, ne se montrait pas plus déplacé dans un salon que sur un champ de bataille ; chacun admirait ses saillies et vantait sa politesse et son humanité. Sa délicatesse envers le beau sexe a donné lieu à une insinuation que des historiens sérieux ont accréditée ; c'est ici le cas de la relever.

Toussaint-Louverture se complaisait, a-t-on dit, dans la compagnie des femmes, et on le vit offrir des roses, fleurs qui obtenaient toutes ses préférences, à des dames blanches !

Le général Pamphile de Lacroix, historiographe de l'expédition Leclerc, prétend dans ses *Mémoires* que le général Brunet et lui eurent en mains une boîte à double fonds, dont l'aide de camp Pesquidon se saisit lorsqu'il fit le sac de ses habitations, et qu'ils y trouvèrent des lettres de femmes. Quoi de si éton-

nant, quand on connaît la faiblesse du beau sexe et le relâchement des mœurs sous les tropiques, que des lettres galantes aient été écrites à un homme qui, par l'aménité de son caractère, captait l'admiration de tout le monde? Pour tirer de là un argument défavorable au mortel incriminé, fallait-il au moins citer les provocations ou les réponses. Celui qui obtenait si facilement les faveurs du beau sexe avait-il besoin, comme l'a écrit gravement un de nos plus célèbres historiens, d'obtenir « plus d'une fois que des blanches appartenant à d'anciennes et riches familles de l'île se prostituassent à lui pour obtenir sa protection? » Toussaint-Louverture n'a pas été précisément coupable aux yeux de ces Messieurs parce qu'il aurait joué le Louis XV au petit pied, mais parce qu'il était noir. O préjugé de couleur, quel n'a point été ton empire sur les hommes!

On nous pardonnera cette digression, qui ne saurait être considérée comme un hors-d'œuvre, par cette raison que, « ces circonstances et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer, ne nous paraissent pas des coups de pinceau inutiles pour la peinture du caractère de notre sujet ⁽¹⁾. » D'ailleurs, ce n'est que par les détails quelquefois minutieux de la vie privée d'un grand homme, qu'on sait au juste ce

(1) Ces paroles sont d'un grave biographe.

qu'il avait dans le cœur. Eh bien ! Toussaint Louverture fut toujours l'homme de la situation, en tant que sociabilité ; simple avec les petits, modeste avec les grands, il était respectueux envers le général Laveaux, non point parce que celui-ci tenait sous son bonnet un blason ; mais parce qu'il était Monsieur le Chef. Notre admiration n'ira pas jusqu'à faire de Louverture un homme accompli : *errare...* ; mais on a tant calomnié, tant vilipendé, dans un temps, par pur esprit de système, cette individualité « extraordinaire », qu'il n'est point trop tôt pour l'histoire de lui restituer ses mérites les moins contestables. De quelles noirceurs ne l'ont point couvert le pamphlet de Dubroca, de 1802 ; celui publié à la même date, à Paris, chez Pillot frères ; le *factum* passionné de M. de Senneville ; les *Études historiques* de M. Ardouin, etc., etc. ? Les faits doivent avoir enfin leur éloquence.

Revenons au Mirebalais, où nous avons laissé Toussaint-Louverture s'adonnant tout entier à l'organisation de sa conquête. Le bruit de cet étonnant succès s'était à peine répandu, que Toussaint vit accourir auprès de lui une députation des noirs indépendants du Docko ou Bahoruco. Le chef qui les accompagnait, nommé *Mamzelle*, lui déclara qu'en considération de sa renommée, toute la tribu se soumettait à lui, et que désormais elle

lui prêterait main-forte contre tous ses ennemis. Toussaint-Louverture accueillit ces gens avec bonté, et afin qu'ils ne pussent douter de ses bonnes intentions à leur égard, il leur fit distribuer des vêtements dont ils avaient grand besoin, des armes et des munitions; il ajouta à ces largesses quelques présents pour leur premier chef, qu'ils appelaient *Madame*. Comme il y avait parmi eux des Africains de la nation des *Aradas*, Toussaint-Louverture leur parla la langue du pays; tous pleurèrent d'attendrissement au souvenir de la terre natale et acclamèrent le grand chef qu'ils venaient de se donner.

Plus tard, Toussaint fit bâtir une ville au pied de leurs formidables remparts, et composa avec ces hommes naguère indomptables le 12^e régiment de Saint-Domingue sous le commandement de *Mamzelle*. « Souvent, dit un de nos papiers, il envoya des présents à la Fortune, leur premier chef, avec des lettres portant cette suscription : *A. S. E. le général la Fortune, notre ami, commandant les Dockos.* »

Les indépendants des montagnes de Bahoruco entretenrent, sous son gouvernement, un commerce utile avec toutes les villes de la baie de la *Neyba*, ainsi qu'avec les Cayes, Jacmel et les dépendances du Port-au-Prince.

M. Moreau de Saint-Méry dit que depuis quatre vingt-cinq ans, cette tribu, formée de nègres mar-

rons, ne vivait que de brigandage. La politique de Toussaint en fit des hommes utiles, et, par contre coup, elle détruisit la plaie du marronnage jusque dans sa source.

Toussaint-Louverture adressa, le 15 août, au général Laveaux, son rapport officiel sur la prise du Mirebalais et les événements qui en furent la suite; il lui parla en même temps de la manière dont il avait organisé les choses dans sa nouvelle conquête et à la Montagne des Grands-Bois.

CHAPITRE XIV

Toussaint-Louverture remporte une éclatante et dernière victoire sur les Espagnols. — Les Anglais reprennent le Mirebalais.

Les Espagnols faisaient la guerre, à Saint-Domingue, pour une idée ; les Anglais, gens positifs avant tout, ne bombardaient une place, ne faisaient l'assaut d'un fort qu'en vue d'ouvrir un marché de plus à leur commerce. Ils comprirent de bonne heure que le Mirebalais commande l'intérieur de l'île, comme le Môle-Saint-Nicolas commande la mer ; aussi ne cessaient-ils de convoiter ce quartier. Les Espagnols, de leur côté, jaloux de venger leurs défaites, allaient tenter de forcer la ligne du cordon de l'Ouest. Ainsi, le Mirebalais était à peine conquis que Toussaint-Louverture dut se mettre de nouveau en campagne.

Partis des environs du Fort-Dauphin avec 4,000 de leurs hommes, Jean-François et Biassou tombèrent le 22 vendémiaire an IV — 14 octobre 1795, — sur le village du Dondon que commandait Moyse,

s'en emparèrent, et, poursuivant leurs succès, refoulèrent l'ennemi sur la Marmelade.

L'écho porta le bruit du canon à Toussaint Louverture, qui se trouvait alors à son quartier général. « Ce centaure, dit Saint-Rémy, suivi de cinquante dragons, part avec la rapidité de la foudre; il rencontre Moïse qui, dans sa retraite, faisait charger les armes avec des pierres faute de balles; il rallie la débandade; charge en personne Jean-François, lui fait abandonner le fort qui protège le village, et le poursuit jusqu'aux Pitons-des-Roches où il faillit le faire prisonnier (1). »

Ce fut là la dernière tentative importante des Espagnols et de leurs auxiliaires noirs contre la partie française de Saint-Domingue. La paix entre l'Espagne et la France fut signée à Bâle, le 22 juillet 1795. L'article 9 du traité est ainsi conçu : « En échange de la restitution portée par l'article 4 — celle des places fortes prises par la France en Europe, — le roi d'Espagne cède et abandonne en toute propriété à la République française toute la partie espagnole de Saint-Domingue (2). »

(1) Lettre de Toussaint-Louverture au général Laveaux, de la Marmelade, 23 vendémiaire an IV.

(2) Jean-François obtint la faveur de se retirer en Espagne et d'y jouir du rang et du traitement de lieutenant-général.

Biassou alla mourir, dit-on, à Saint-Augustin (Floride).

Partout où le chef n'est pas, avait dit Louverture, les affaires vont mal : il en fut ainsi à l'égard du Mirebalais, que Guiot, son premier commandant, et après lui, Paul Louverture, frère du général, ne surent défendre contre les Anglais. Le major Williamson s'y établit le 30 septembre 1795. Peu de jours après, le major Forbès, qui lui succéda, reprit possession de Las-Cahobas et de Banica. Toussaint, dans l'impossibilité de mieux faire, maintenait son camp d'observation aux Verrettes ⁽¹⁾.

(1) Les hommes ne manquaient pas à la guerre; les armes, les munitions seules faisaient défaut, et l'état de la mer ne permettait de compter sur aucun secours de la métropole.

CHAPITRE XV

Toussaint-Louverture reçoit le brevet de général de brigade. — Son indignation en apprenant les troubles du Cap. — Le général Laveaux et Désagneaux visitent les lieux où il exerçait son commandement. — Pinchinat, principal instigateur du mouvement du Cap. — Tentatives de Toussaint-Louverture en faveur de la République.

Pendant que les événements qui viennent de passer sous nos yeux s'accomplissaient, la Convention nationale s'occupait enfin de la situation de Saint-Domingue. Elle avait eu connaissance, par les dépêches de Laveaux, de toutes les circonstances de la guerre que soutenait cette colonie, tant contre les ennemis du dedans que contre ceux du dehors.

Le rapport du *Comité de salut public* rend compte des efforts de tous les chefs militaires qui, « privés des secours de la métropole, et même des nouvelles de ce qui s'y passait, sont restés fidèles à leur patrie et ont combattu pour elle. » Le Comité signale ensuite chacun d'eux à la considération publique, en citant les actes honorables dont ils furent les auteurs; puis arrivant à Toussaint-Louverture :

« C'est un militaire intrépide et subordonné; c'est un chef entreprenant. Il sait se concilier l'affection des *noirs*, des *blancs*, des *hommes de couleur*, qui sont dans sa petite armée. Il sait faire respecter les propriétés, et rien n'est plus propre que sa conduite pour détruire les préjugés élevés contre les *hommes de couleur*. » — Villate y était tacitement accusé d'insubordination.

Ce rapport, en date du 13 juillet, aboutit au décret de la Convention du 28^e du même mois, qui répondait lui-même aux conclusions de la dernière dépêche du général Laveaux. Il déclare, entre autres choses, que les hommes qui ont pris les armes à Saint-Domingue pour la défense de la République, « ont bien mérité de la patrie ». Laveaux est élevé au grade de général de division avec le titre de gouverneur provisoire; Toussaint-Louverture, qui n'avait encore que le titre de chef de l'armée du cordon de l'Ouest, et les colonels Villate, Rigaud et Beauvais sont nommés généraux de brigade.

A l'arrivée du capitaine Désagneux, commandant de la corvette la *Vénus*, qui était venu lui apporter le décret de la Convention — dont on connaît le contenu, — le général Laveaux quitta enfin le Port-de-Paix (1), pour se transporter au Cap

(1) Octobre 1795.

+ 5 thermidor an 4
23 juillet 1795

Français, véritable siège du gouvernement ⁽¹⁾. Avant son départ, il expédia à Toussaint-Louverture, qui se tenait à la Petite-Rivière, le brevet qui le concernait, et lui donna en même temps l'ordre de faire passer à Rigaud et à Beauvais ceux qui leur étaient destinés : c'était témoigner par là qu'il reconnaissait le général du cordon de l'Ouest pour son premier lieutenant.

On a su plus tard, par un rapport officiel, qu'au moment même où le général Laveaux fit son apparition au Cap, en compagnie de l'ordonnateur Perroud, les officiers du 4^{er} régiment de l'armée du Nord, commandant en chef Villate, lui suscitèrent des « tracasseries ». Il en porta ses plaintes à Louverture, qui était déjà depuis longtemps le vengeur, ou pour mieux dire le réparateur des torts que subissait le général en chef de la part des accapareurs dont nous avons déjà eu occasion de parler. Son « camarade » Toussaint lui répondit, le 21 novembre : « Le détail que vous me faites de la conduite abominable des citoyens du Cap à votre égard me remplit d'indignation, et je ne vous cache

(1) Il confia le commandement du Port-de-Paix à un homme de couleur estimable, appelé Pageot, qui a rendu par la suite de grands services. Bordeaux a eu longtemps pour commissaire de marine un officier de ce nom : il se montra jusqu'à son départ de cette ville plein de bienveillance pour les époux Isaac Louverture.

pas que je suis bien courroucé contre eux. Quoi! ils ont eu l'audace de vous menacer en propos et de prendre même les armes contre vous! Que prétendent-ils donc? Auraient-ils du moins l'idée extravagante de croire qu'ils doivent se conduire à leur gré? Je perdrai mille vies pour une, ou ils rentreront dans le devoir. Je leur envoie aujourd'hui quatre députés avec une lettre. Vous pouvez vous tranquilliser à l'égard de Pierrot et de Flaville.» L'affaire n'eut pas pour le moment d'autres suites.

Grâce à la fécondité inépuisable de son sol et au bon ordre établi dans les cultures partout où s'exerçait l'action de Louverture, la colonie ne présentait plus l'aspect affligeant des premiers temps de l'insurrection. Laveaux quitta le Cap avec l'ordonnateur Perroud et le capitaine Désagneaux, pour aller visiter les cantons qu'administrait Toussaint Louverture. — A Plaisance, près d'Ennery, les propriétaires étaient rentrés sur leurs habitations, les noirs travaillaient aux champs et dans les ateliers; tout le monde paraissait satisfait. Le gouverneur et sa suite se transportèrent de là aux Gonaïves, où ils rencontrèrent Toussaint; là aussi son éloge était dans toutes les bouches. Toussaint parcourut avec ses visiteurs toute l'Artibonite: « On y jouissait de l'aisance et de la tranquillité; les habitants de toutes les couleurs bénissaient son administration. »

*Louvet fut impuissant à la vue
de la trahison*

Lorsque le général Laveaux revint au Cap, après sa tournée d'inspection, il trouva cette ville en proie à la faction : celle-ci ne prenait même plus la peine de cacher ses menées dans l'ombre; les principaux chefs étaient parfaitement connus. « Laveaux étant déjà en *mésintelligence* avec Villate depuis la fin de 1793, et ce dernier *jalousant* Toussaint-Louverture à cause de la préférence que lui accordait le gouverneur, il n'était guère possible — c'est M. Ardouin qui parle, — que le Cap jouît de l'union entre les citoyens, et de la tranquillité qui en résulte *ordinairement*. » Il y avait encore un autre motif à cela, et c'était le plus puissant : M. Saint-Rémy se chargera de nous le faire connaître : « Villate s'était habitué à l'indépendance du commandement. »

Cet état de choses, essentiellement funeste aux affaires de la colonie et au respect de la discipline, était habilement exploité par le mulâtre boute-feu Pinchinat, agent des *exclusifs* du Sud. Laveaux, qui eut tant à se plaindre de cet intrigant, écrivit un jour cette lettre, dont nous ignorons et l'adresse et la date : « Le fameux Pinchinat quitte le Cap après avoir organisé toutes ses machinations. Pendant plus de deux mois qu'il l'avait habitée, la ville n'avait cessé d'être en agitation. Il y jouait un jeu effroyable, occasionnait des réunions nombreuses, et montrait dans toutes les occasions les dispositions

les plus séditieuses. » Il ajoutait : « L'orgueil qui domine Pinchinat le porte à désirer de devenir le dictateur de la colonie. » Cette soif désordonnée du pouvoir et les déportements de son langage et de ses écrits lui procurèrent une prison où il mourut.

Toussaint-Louverture et Rigaud brûlaient du désir de signaler leurs services en faveur de la République. Rigaud reprit, le 9 nivôse an III — 9 décembre 1795, — la place de Tiburon, enlevant aux Anglais, par cet heureux fait d'armes, tout espoir de pénétrer aux Cayes.

Toussaint-Louverture portait souvent la terreur de ses armes sur le territoire qu'ils occupaient à l'intérieur. Déjà maître des Verrettes, il s'empara du Fonds-Baptiste et des Matheux, montagnes élevées « d'où sa vue se promena sur le Port-Républicain et en mesura la conquête. »

Toussaint avait à peine quitté le village des Verrettes que Dessources, commandant d'une légion de noirs, sous le nom de *chasseurs de Dessources*, parut, enleva le village, y fit mettre le feu et en dévasta les environs. Toussaint reparut à son tour aux Verrettes le 12 nivôse an IV — 2 janvier 1796, — avec un bataillon du 4^e régiment. « Ayant remarqué, dit Saint-Rémy, que le bourg, dominé de tous côtés par des crêtes, facilitait trop les incursions de l'ennemi, il décida de le porter dans une savane

libre à tous les vents. En conséquence, il laissa un poste sur l'emplacement de l'ancien bourg, fit descendre les femmes et les enfants, leur traça lui-même le plan de leurs nouveaux foyers. Louverture ordonna de creuser tout autour du nouveau bourg des fossés qu'il était facile de remplir d'eau et commença à faire élever une redoute; cette redoute devait désormais mettre les familles à l'abri des insultes des Anglais et de leurs partisans. » C'est à peu près dans les mêmes termes que Toussaint-Louverture exposait ses vues au gouverneur dans sa lettre datée des Verrettes du 24 nivôse an IV — 11 janvier 1796. — Les fossés dont parle l'historien furent empoisonnés pour l'utilité des habitants.

Nous consignerons à notre tour un fait qui est resté ignoré jusqu'à ce jour : il nous est encore révélé par nos papiers. La redoute dont il est question plus haut n'était rien moins qu'un véritable fort, auquel Toussaint-Louverture donna le nom de *Laveaux*, en « l'honneur du général en chef de l'armée de Saint-Domingue ». Le constructeur de cet ouvrage fut l'habile architecte de la *Providence* ⁽¹⁾ du Cap, M. Brothier, pour lequel Toussaint obtint

(1) On donnait ce nom, à Saint-Domingue, aux maisons où étaient soignés les malades et les indigents : la mendicité était inconnue dans l'île.

du gouverneur le grade de colonel. Il l'employa aussi en qualité d'ingénieur géographe, jusqu'au moment où il jugea sa présence plus utile au Conseil des *Anciens*. — M. Brothier bâtit également les forts de la Crête-à-Pierrot, où Toussaint-Louverture se couvra de gloire. C'est à tort qu'on a fait honneur aux Anglais des plans de cette fortification.

On ne citera que pour mémoire, et uniquement dans le but de confirmer les bonnes dispositions de Toussaint-Louverture à l'égard de la République, les tentatives qu'il fit dans plusieurs circonstances auprès d'Étienne Batty, commandant d'un poste au Moustique, de Pompée, de Dieudonné, qui mourut chargé de chaînes dans les prisons de Saint-Louis des Cayes, et du trop indigne Lapointe, pour ramener ces officiers au général Laveaux, « leur père à tous ».

CHAPITRE XVI

Conduite de Toussaint-Louverture dans l'affaire du 30 ventôse. — Il est nommé co-gouverneur de la colonie. — Réflexions sur l'événement du Cap.

Des dissentiments déplorables continuaient à exister, au Cap-Français, entre le général en chef et Villate : celui-ci ne pouvait pardonner à Laveaux de s'être emparé de l'administration des affaires de la ville, tandis qu'on ne laissait plus à son activité que de vaines parades militaires.

Rien ne fut négligé par la faction dont Villate était le meneur, pour perdre le gouverneur et son préposé à l'administration civile, l'ordonnateur Perroud, dans l'esprit des habitants, parmi lesquels les blancs ne comptaient presque plus. La gravité des circonstances était devenue telle, à la fin de février 1796, que Laveaux crut devoir s'en entretenir à cœur ouvert avec Toussaint-Louverture.

Le résultat de ces confidences ne pouvait être douteux : en effet, le 1^{er} mars, le général du cordon

de l'Ouest répondit, de la Petite-Rivière, à son protégé :

« ... Les soucis et les chagrins que vous me marquez avoir sont bien sensibles pour un bon père comme vous, qui aime tant ses enfants. Soyez persuadé que je les partage avec vous, me doutant bien de ce qui en est la cause. Mais, mon général, que la volonté de Dieu se fasse! *Patience bat force; doucement allé loin.* »

Le 30 ventôse — 20 mars, — journée néfaste dans les annales de la colonie de Saint-Domingue, une revue imposante et solennelle eut lieu au Cap sur la place du Champ de Mars; cette parade militaire n'avait d'autre but, disent nos papiers, que de réparer l'outrage fait au général en chef par une certaine soldatesque, et de rappeler à toute l'armée les devoirs que prescrit la discipline. Villate, dissimulant encore les sentiments coupables qu'il nourrissait contre son chef, lui présenta, après le défilé, ses principaux officiers; il l'assura même que la tranquillité la plus complète régnait dans la ville.

Cependant, à dix heures du matin, pendant que Laveaux s'entretenait dans ses bureaux avec l'ingénieur de la colonie, le colonel Galley ⁽¹⁾, le siège du gouvernement fut envahi : Laveaux ayant essayé de faire résistance, fut frappé du bâton et conduit dans

⁽¹⁾ Lettre de Laveaux à Toussaint-Louverture, du 4 germinal an V — 24 mars 1796.

une prison. « Villate, dit M. Saint-Rémy, qui n'a pas toujours une admiration aveugle pour les *exclusifs* (1); Villate, en cette circonstance, commit plus qu'un crime; il fit la faute de ne pas monter à cheval et de ne pas aller délivrer le gouverneur; le cœur gros de rancune, il laissa consommer l'attentat et fit la faute de se rendre à l'invitation de la *Commune*, qui l'appelait à la direction générale des affaires, en le chargeant du salut public. »

Le même auteur continue : « L'attentat du 30 ventôse n'eût été partout ailleurs qu'une rébellion que les lois les plus indulgentes eussent condamnée sévèrement; mais cet attentat se passait à Saint Domingue, sur une terre vouée au plus monstrueux et au plus ridicule préjugé, celui de la couleur de la peau humaine. Cette affaire prit une proportion de guerre de caste. »

Les détails de ce guet-apens se trouvent retracés dans des rapports officiels, ce qui n'a pas empêché M. Ardouin de les dénaturer. Il nous sera donné, à une distance où tous les documents semblent avoir été fouillés, de produire une relation exacte des faits qui ont marqué cette vilaine journée : elle nous est encore fournie par nos manuscrits.

« Dans cette journée du 30 ventôse, y est-il dit,

(1) Ce mot s'applique aux chefs d'une faction.

les factieux du 1^{er} régiment (1) et de la garde nationale suivis d'une multitude égarée à qui l'on avait fait accroire que le général Laveaux était un traître, se transportèrent au palais du gouvernement qu'ils envahirent, et pénétrèrent dans l'appartement où était le général Laveaux. Le bon et brave général, qui avait défendu les Africains de la plume et de l'épée, est outragé : les uns le prennent au collet, d'autres le saisissent par les cheveux ; on l'injurie, on le frappe ; il est arraché du palais et traîné par les rues jusqu'à la prison du Cap. Tout son état major, tous les nouveaux fonctionnaires civils, ainsi que deux noirs, officiers supérieurs dans le 3^e régiment, le colonel Jean-Pierre Leveillé et le chef de bataillon Noël, son frère, furent mis dans la même prison.

» A cette époque, le colonel noir Pierre Michel était au Haut-du-Cap, avec le 2^e régiment qu'il commandait. Quoiqu'il ne se fût pas déclaré ouvertement pour le général Laveaux, il ne lui était pas moins fidèle. Pendant qu'il expédiait au Cap un de ses capitaines, Henry Christophe (2), pour s'assurer

(1) Ce numéro et les suivants appartiennent à l'armée du Nord, qu'il ne faut pas confondre avec l'armée de Toussaint-Louverture, appelée *armée du cordon de l'Ouest*.

(2) Il avait été esclave, maître d'hôtel, corsaire, capitaine de la garde nationale ; il deviendra général *de par* Toussaint-Louver-

auprès de Villate même du véritable caractère de l'insurrection, il fit arrêter au Haut-du-Cap un émissaire de ce général. On trouva sur lui une liste de six personnes de la Marmelade, du Gros-Morne et des Gonaïves. Le colonel Michel ne douta pas que ces six personnes ne fussent du complot. Il se hâta de mander au général commandant le cordon de l'Ouest, ce qui s'était passé au Cap, et de lui faire parvenir le papier en sa possession. Toussaint Louverture comprit, à la lecture de la missive du colonel, combien cette affaire était grave. Il fit arrêter sur-le-champ le colonel Vernet, commandant des Gonaïves, le chef de bataillon Dentu, commandant du Gros-Morne, hommes de couleur, et un noir, Claude Martin ⁽¹⁾, membre de la municipalité de la Marmelade. Il donna le commandement des Gonaïves au colonel Clerveaux, et celui des lignes de l'Artibonite au colonel Desrouleaux. Il envoya l'ordre au colonel Dessalines, qui était à Saint-Michel avec le 1^{er} bataillon du 4^e régiment, et au colonel Moïse, qui se tenait au Dondon avec le 5^e, de conduire ces troupes, à marches forcées, au Haut-du-Cap.

ture, puis enfin roi d'Haïti, roi quelque peu magnifique, sous le nom de *Henri I^{er}*. Les hommes ont parfois de singulières destinées!

(1) Toussaint-Louverture lui donnera plus tard, et après des services signalés, la main de sa sœur, Marie-Jeanne.

Il dirigea sur le même point le 2^e bataillon du 4^e régiment, commandant Charles Belair, et partit lui-même pour le Haut-du-Cap, escorté par ses guides.

» Aussitôt qu'il eut rejoint ces divers détachements, Toussaint envoya dire à Villate et à ses partisans que, si dans deux heures le général en chef Laveaux et les fonctionnaires civils et militaires arrêtés avec lui, n'étaient pas mis en liberté, il irait lui-même les délivrer les armes à la main.

» Villate fit ce qui lui était prescrit; il traversa ensuite l'embouchure de la rivière du Haut-du-Cap, sur le bac de la Petite-Anse, et se retira au Terrier Rouge, sur l'habitation Lamartillère, où était un camp retranché et fortifié. La révolte se trouvait comprimée sans effusion de sang, et le général en chef rétabli solennellement dans son autorité. Toussaint-Louverture laissa auprès de lui le 2^e bataillon du 1^{er} régiment de l'armée du cordon, sous le commandement d'un lieutenant dévoué, Charles Belair. Il se sépara ensuite de ses soldats, au cri de : « Vive le général en chef ! Vive le général Toussaint Louverture ! » auxquels se mêlèrent les acclamations du peuple et des soldats présents sous les armes. »

Un autre document nous révèle que Toussaint Louverture ayant pacifié le Cap par sa seule présence avait hâte de revenir aux Gonaïves, dont il formait

alors une jolie ville, d'après les plans de M. de Montfayon, ancien ingénieur du roi, fait prisonnier au premier combat des Verrettes; il remplissait en quelque sorte, auprès de Toussaint-Louverture, les fonctions de ministre des travaux publics.

Le général Toussaint-Louverture, toujours zélé du devoir, avait bien mérité tout à la fois et de la République, en relevant l'autorité de son représentant, et de ce représentant lui-même, indignement outragé dans sa personne. Après le rétablissement de l'ordre, Laveaux, qui lui avait déjà laissé le premier commandement pendant vingt-quatre heures, nomma « adjoint au général-gouverneur, le brave, le fidèle Toussaint-Louverture ». Il poussa même l'enthousiasme jusqu'à l'appeler le « nouveau *Spartacus* », et à voir en lui l'homme invoqué par l'abbé Raynal pour venger les outrages faits à la race noire. « Ce choix, écrivit-il à la Convention, déplut aux amis et aux complices de Villate; » il ne l'en maintint pas moins dans sa dignité. Pierre Michel, Leveillé et Pierrot, furent, sur la proposition de Toussaint-Louverture, nommés généraux de brigade; — les conspirateurs cachèrent leur honte.

Toussaint-Louverture ne pouvait passer du second rang au premier sans faire sa proclamation: « Mes frères, mes amis, dit-il à ses soldats, vous êtes incapables de ces atrocités par vous-mêmes, je

le sais ; des monstres couverts de crimes, et qui n'osent plus paraître devant leurs semblables, cherchent à vous entraîner avec eux dans le précipice ⁽¹⁾ pour n'être pas plus longtemps isolés dans la nature... Faites bien attention, mes frères, qu'il y a plus de noirs dans la colonie qu'il n'y a d'hommes de couleur et de blancs ensemble ⁽²⁾, et que s'il y arrive quelques désordres, ce sera à nous, noirs, que la République s'en prendra, parce que nous sommes les plus forts... Je suis responsable de tous les événements comme chef. »

M. Thiers, paraphrasant les mots soulignés plus haut, s'est exprimé ainsi dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* :

« Un jour, par exemple, voulant donner aux noirs confiance en eux-mêmes, il remplissait un verre avec des grains de maïs noir, y mêlait quelques grains de maïs blanc ; puis, agitant ce verre, et leur faisant remarquer combien les grains blancs disparaissent promptement dans les noirs : voilà ce que sont les blancs au milieu de vous. »

M. de Lamartine, trouvant l'idée poétique, a fourni

(1) Pierre Michel lui avait envoyé plusieurs lettres dans lesquelles on excitait les noirs à la révolte.

(2) La population de Saint-Domingue se divisait en 1789 en : 500,000 noirs, 40,000 blancs, 30,000 hommes de couleur. Les proportions n'étaient plus les mêmes alors : les colons blancs ne comptaient pour ainsi dire plus.

sa variante dans le drame intitulé : *Toussaint Louverture*. Voici ce passage :

Apportez-moi ces grains de maïs blanc et noir.

Vous ne voyez que blanc quand votre front s'y penche ?

A vos yeux effrayés, toute la coupe est blanche...

Or, pourquoi les grains blancs sont-ils seuls aperçus ?

Hésitation des noirs.

Peuple pauvre d'esprit ! eh ! c'est qu'ils sont dessus !...

Mais attendez un peu.

Il agite le vase.

Tenez, le noir se venge ;

En remuant les grains, voyez comme tout change !

On ne voyait que blanc, on ne voit plus que noir.

Le nombre couvre tout...

Nous raconterons le fait à notre tour dans toute sa simplicité : — En l'an VI, le général en chef Toussaint-Louverture apprend aux Gonaïves que tous les cultivateurs de la Grande-Rivière s'étaient soulevés, *disant qu'ils ne voulaient ni de blancs ni d'hommes de couleur*. Il part des Gonaïves avec la rapidité de l'éclair, suivi de son état-major, qui était composé de blancs, de noirs et d'hommes de couleur, et arrive à l'improviste au milieu de cette multitude en furie, armée de bâtons, de matraques, de piques et de fusils. Il se fait apporter du vin et de l'eau qu'il mêle ensemble dans un verre, puis s'adressant à la foule et lui montrant ce verre : « Qui de vous, maintenant, dit-il, pourra les séparer l'un de l'autre ? »

Personne? Eh bien! Dieu veut que nous soyons tous inséparables pour nous aimer les uns les autres. » Frappés de la justesse de ce raisonnement parabolique, les noirs renoncèrent à leur projet et reprirent les travaux des champs. Voilà comment, d'un trait sublime, d'une idée rendue avec une éloquence toute chrétienne, l'esprit de système a enfanté un malicieux ridicule.

Revenons à cet homme dont l'Europe, au dire de M. Saint-Rémy, « ne peut se faire une idée. » Après avoir pourvu à la sûreté du Cap, il laissa Laveaux « son bon papa », comme il l'appelait, sous la garde de l'arsenal, et repartit pour les lieux où il commandait, le 20 germinal — 9 avril 1796.

CHAPITRE XVII

Toussaint-Louverture reçoit des nouveaux commissaires civils le titre de général de division. — Troubles du Sud. — Élection de la députation coloniale. — Toussaint-Louverture reçoit les récompenses du Directoire exécutif. — Il organise ses régiments. — Il évite le piège que lui tend Rigaud. — Il envoie ses fils au prytanée colonial, à Paris.

Le 24 mai 1796, la Convention nationale confia à une nouvelle Commission, composée de cinq membres, la mission d'aller à Saint-Domingue pour y veiller « au salut intérieur et extérieur de la colonie ». Saint-Domingue était, en effet, constamment assailli du dehors par les Anglais et troublée au dedans par l'esprit de faction, moins apparent dans le Sud et dans l'Ouest que dans le Nord, mais qui s'y montrait tout aussi redoutable. Deux de ces commissaires sont connus du lecteur : Sonthonax et Roume. Le premier avait été relevé de l'accusation capitale portée contre lui ; le second fut de la délégation Mirbeck et Saint-Léger. Les autres étaient Julien Raymond, mulâtre de Saint-Domingue,

homme d'une certaine capacité, et deux conventionnels, Giraud et Leblanc.

L'Agence était accompagnée d'une force armée sous le commandement de Donatien Rochambeau : ce général avait gouverné provisoirement la colonie après le départ du général d'Esparbès.

Des cinq agents que nous venons de nommer, il ne restait plus dans la colonie, quelque temps après leur débarquement, que les trois premiers : Leblanc mourut, et Giraud s'éloigna de son plein gré.

Roume débarqua à Santo-Domingo, où il devait résider jusqu'à l'exécution du traité de Bâle. Là, il apprit l'événement du 30 ventôse et les noms de ceux que la voix publique accusait d'en être les auteurs. Roume, dont la modération formait le fond du caractère, essaya d'éteindre dans une réconciliation plutôt feinte que sincère, les feux de la discorde civile. Sonthonax, au contraire, ne voyant dans la rébellion du Cap qu'un détestable attentat envers l'autorité, prononça contre Villate et Pinchinat la peine de la déportation en France.

L'Agence, profondément pénétrée des services rendus par Toussaint-Louverture, services que venait de mettre encore plus en relief l'enquête sur l'événement du Cap, prit la décision d'élever au grade de général de division l'adjoint au gouverneur général. Les circonstances qui semblaient toujours

1798

le servir à souhait, lui fournirent dans celle-ci l'occasion de prouver à Sonthonax et à Laveaux qu'il était digne de cette élévation. En effet, il parvint à déjouer les projets de leurs ennemis personnels en même temps que les menées ténébreuses de quelques factieux, de Datty entre autres qui avait soulevé les noirs du Port-de-Paix contre les hommes de couleur.

Cette nomination ne fut pas, paraît-il, du goût de tout le monde. « Sonthonax, dit à ce propos l'historien des Cayes, n'imita point dans les colonies cette modération qui, dans ces contrées, était plus que nécessaire : non content d'avoir outragé Rigaud par ses proclamations, il résolut d'élever les nouveaux libres sur les ruines des anciens affranchis; il nomma Toussaint-Louverture général de division; *c'était un coup de poignard porté à Rigaud.* » M. Saint-Rémy feint d'ignorer d'abord que Sonthonax ne fut jamais un esprit modéré, et ensuite qu'il ne lui était pas permis de tolérer les manœuvres de Rigaud et de Pinchinat pour s'emparer du pouvoir central; tandis qu'il était pleinement édifié sur la conduite de Toussaint-Louverture dans les dernières circonstances.

Des troubles sérieux venaient d'éclater aux Cayes; le sang avait coulé et l'exaltation des esprits laissait entrevoir de plus grands malheurs; la Délégation

ordonna à Rigaud de se transporter sur le théâtre de la sédition, et lui donna tous les pouvoirs nécessaires pour rétablir l'ordre. Écoutons le Rapport qui fut dressé à la suite des événements : « Des émissaires se répandent dans la plaine et soulèvent les ateliers; trois jours se passent dans les plus mortelles alarmes, mais le sang n'a pas coulé... Le quatrième jour, André Rigaud paraît : il se rend de suite au fort de l'Ilet, et ne se concerte qu'avec les rebelles. Le lendemain, les barrières lui sont ouvertes; il entre en ville à la tête de ses troupes, environné d'une foule de brigands, et avec le pillage et la mort. » Les exécutions durèrent quinze jours dans la ville des Cayes, de Saint-Louis et dans plusieurs autres paroisses : on a évalué à plus de deux cents le nombre des victimes. André et Augustin Rigaud, deux frères, ne prévoyaient pas alors qu'ils viendraient un jour, le lendemain presque, chercher le pain de l'hospitalité et la sécurité d'un foyer chez ces mêmes blancs dont ils égorgeaient froidement les familles (1). Nous n'avons évoqué ces tristes souvenirs que parce que l'événement auquel ils

(1) Augustin Rigaud, exilé en France, se fixa avec sa famille assez nombreuse à Bordeaux.

André Rigaud habita successivement Montpellier, Poitiers et Tours jusqu'à son retour à Haïti; il n'eut jamais à se plaindre de la libéralité des blancs, qu'il tuait à Saint-Domingue sans miséricorde.

se rapportent a été ou infidèlement rapporté ou intentionnellement tronqué par les historiens d'Haïti. Il est vraiment singulier d'entendre dire par M. Saint Rémy, le plus impartial de tous : « Rigaud, *outragé à l'excès*, résolut de partir pour la France, afin de rendre compte de sa conduite. » Il ajoute que Toussaint-Louverture étant son *ami*, aurait dû embrasser sa cause « et non point se ranger du côté de Sonthonax ». Toussaint-Louverture, l'ami du devoir avant tout, ne pouvait que déplorer les massacres du Sud et la participation qu'y avaient prise les frères Rigaud.

Le 6 août 1796, l'Agence, ou plutôt Sonthonax qui était l'homme d'action, fit publier au Cap la Constitution de l'an III. — La proclamation que rendirent les commissaires à cette occasion portait convocation d'une assemblée électorale unique : elle devait être composée des délégués de tous les départements.

Il importait à la colonie que ces délégués fussent pris parmi des hommes non seulement éclairés sur ses véritables intérêts, mais aussi capables d'exercer quelque influence à la Chambre des représentants. Deux personnages paraissaient remplir plus particulièrement ces conditions ; ces citoyens étaient : le général en chef Laveaux et le commissaire civil Sonthonax ; l'un avait été victime de l'insurrection

de ventôse, l'autre venait d'assister à la prise d'armes du Sud et aux actes abominables qui en avaient été la suite ; l'un et l'autre, amis de la race noire, avaient une opinion formée sur les hommes et les choses de Saint-Domingue.

Entièrement dominé par cette préoccupation, Toussaint-Louverture laissa à ses lieutenants le soin de guerroyer contre les Anglais, qui ne cessaient de faire des entreprises contre le cordon de l'Ouest, seule digue opposée à leurs débordements, et se refira sur l'habitation Descahaux ⁽¹⁾, sucrerie située dans la plaine des Gonaïves, d'où il écrivit à Laveaux pour lui proposer la candidature et le presser de l'accepter.

Cette première lettre, qui porte la date du 30 thermidor an IV — 17 août 1796, — mérite d'être citée :

« Mon général, mon père, mon bon ami, comme je prévois avec chagrin qu'il vous arrivera dans ce malheureux pays pour lequel, vous et ceux qui l'habitent, vous avez sacrifié votre vie, votre femme et vos enfants, des désagréments dont je ne voudrais pas avoir la douleur d'être spectateur ; je désirerais que vous fussiez nommé député pour que vous puissiez avoir la satisfaction de revoir votre véritable patrie, et ce que vous avez de plus

(1) Les historiens ont pris Descahaux, caféière, située dans les mornets, pour Descahaux, sucrerie, et un grand historien a confondu ce nom avec *des cahos*, montagnes.

cher, votre femme et vos enfants, et d'être à l'abri des factions qui s'enfantent à Saint-Domingue; et je serai assuré, et pour tous mes frères, d'avoir pour la cause que nous défendons le plus zélé défenseur. Oui, général, mon père, mon bienfaiteur, la France possède bien des hommes; mais quel est celui qui sera à jamais le vrai ami des noirs comme vous? Il n'y en aura jamais... Qu'il serait essentiel que nous nous voyions et que nous causions ensemble! Que de choses j'ai à vous dire! Je n'ai pas besoin, par des expressions, de vous témoigner l'amitié et la reconnaissance que je vous ai; je suis assez connu.

Je vous embrasse mille fois, et soyez assuré que, si mon désir et mes souhaits sont accomplis, vous pourrez dire que vous avez, à Saint-Domingue, l'ami le plus sincère que jamais il y a eu. »

Un passage de cette lettre nous révèle que ce n'est pas seulement l'intérêt de Laveaux qui sollicite l'auteur, mais la grande cause de l'émancipation des noirs dont ils étaient l'un et l'autre les plus zélés défenseurs.

L'événement répondit aux désirs de Toussaint Louverture : le 24 septembre 1796, l'Assemblée électorale nomma six députés pour toute la colonie; de ce nombre se trouvaient Sonthonax et Laveaux.

Comme toujours, les intentions de Louverture sont incriminées par les historiens d'Haïti. M. Saint Rémy s'écrie de sa voix indignée : « Louverture éclipsait Laveaux et se frayait une route à la souveraine domination : dès lors, la riche et puissante

reine des Antilles — quel anachronisme! — fut perdue pour la France! » O logicien! elle était donc gagnée *pour le noir par le noir*? Combien de fois avez-vous dit tout le contraire?

Le plus violent de tous n'est pas précisément M. Saint-Rémy, mais une espèce de comparse de toutes les révolutions de Saint-Domingue, un homme qui flattait les blancs à Paris, et qui disait à Pétion à Haïti : *Président, n'a pas fié blancs; li-yo trop coquins*. « Président, ne vous fiez pas aux blancs, ils sont trop coquins. »

Nous allons faire connaître le catéchisme à la fois patriotique et philanthropique de cet homme d'État par excellence (1).

M. Ardouin, ministre de l'instruction publique, inspecte les écoles primaires; il veut s'assurer si le régent s'est attaché à déposer dans le cœur des écoliers le levain de haine que feront lever dans la suite ses écrits; il interroge :

D. *Qui mounne ou aimé?*

Quels sont ceux que vous devez aimer?

R. *Li noirs.*

Les noirs.

D. *Qui mounne ou haï?*

Qui devez-vous haïr?

R. *Li blancs.*

Les blancs.

(1) Si les murs ont des oreilles, les mers ont des échos.

Le général en chef remit le commandement et quitta le Cap, pour se rendre en France, le 28 vendémiaire — 19 octobre 1796. — Sonthonax n'abandonna pas si facilement les rênes du gouvernement : de graves intérêts l'attachaient au pays.

La conduite de Toussaint-Louverture dans tous les temps difficiles qu'eut à traverser la colonie ; ses succès contre les Espagnols ; ceux qu'il remportait constamment sur les bords de l'Artibonite ; l'état florissant de toutes les localités où il commandait, et enfin son constant dévouement pour la chose publique, furent autant de points soumis par l'Agence reconnaissante au Directoire exécutif ⁽¹⁾, afin d'appeler sa bienveillance sur l'auteur de tant de bienfaits.

Dans les derniers jours de novembre 1796, une corvette française, venant en mission à Saint Domingue, aborda au Cap-Français. L'officier qui la commandait remit à Toussaint-Louverture le brevet confirmatif de son grade de général de division, un sabre et une *paire de pistolets, don de joyeux avènement* que lui envoyait le Directoire exécutif. Il est à croire que le poignard dont parle M. Saint Rémy, pénétra plus profondément au cœur de ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis, lorsqu'ils eurent

(1) Il venait de remplacer la Convention.

connaissance de cette haute et exclusive distinction.

Le moment parut favorable à Toussaint-Louverture pour donner une organisation définitive aux armées du Nord et du Centre, qui allaient opérer désormais sous son seul commandement : les projets qu'il méditait, à savoir : la reprise plus active que jamais des hostilités contre les Anglais, rendait cette organisation indispensable.

Les trois régiments du Cap, commandants : Rodrigues (*blanc*), Edouard Bellemain (*noir*), Noël Leveillé (*noir*), sont maintenus; il nomme à la suite les colonels : Dessalines (*noir*), du 4^e; Moïse (*noir*), du 5^e; Clerveaux (*mulâtre*), du 6^e; Desrouleaux (*noir*), du 7^e; Christophe Mornay (*mulâtre*), du 8^e; Maurepas (*noir*), du 9^e; Paul Louverture (*noir*), du 10^e. Il dit à son frère en lui donnant son commandement : « Mon frère, votre régiment est à la queue de tous ceux qui ont été formés jusqu'à présent; mais il doit être fier de porter le même numéro que la plus brave et la plus dévouée de toutes les légions romaines. » Il forma en outre deux régiments de cavalerie : le 1^{er} eut pour colonel Dessalines (*homme de couleur*) ⁽¹⁾, et le 2^e Gabart (*également mulâtre*).

Il attacha à son service spécial une compagnie de

(1) Il ne faut pas confondre celui-ci avec l'autre Dessalines (*noir*). Le premier passait pour le plus bel homme de Saint Domingue. Louverture avait pour lui une affection de père.

90 cavaliers, commandée par un homme de couleur, l'intrépide Morisset. Ces cavaliers, choisis parmi les plus beaux hommes de l'armée, équipés et armés à ses frais, portaient des casques ornés de crins couleur de pourpre et de lames d'argent : sur une plaque du même métal était gravée cette devise : *Qui pourra en venir à bout ?*

Nous n'ignorons plus que Rigaud et Beauvais, les généraux les plus importants de l'Ouest et du Sud, supportaient difficilement, si même ils pouvaient souffrir, que la race noire eût sa personnification en quelque sorte dans Toussaint-Louverture; les historiens d'Haïti ne se font pas faute de le répéter; aussi paraissent-ils vouloir ou ne pas vouloir, suivant le cas, faire de l'homme qui s'élève par ses mérites une personnalité médiocre, tout au plus un soldat heureux. Rigaud, qui a toujours été le plus en cause, dans ces oppositions d'individus, en attendant que Pétion apparaisse sur la scène, avait des qualités éminentes pour un soldat : il pouvait devenir un bon général de division dans la circonscription du Sud. Toussaint-Louverture l'emportait sur lui, comme sur les autres, de toute la grandeur de son caractère et de ses talents militaires, de sa bravoure à toute épreuve, de son esprit administratif, enfin de toute la hauteur de ce génie qui distingue ceux qui fondent les nationalités. Un trait qui a ici sa place, permettra

d'établir entre les deux hommes qui nous occupent un simple parallèle :

Après avoir émis, le 15 janvier 1797, une proclamation où il était dit que, bien qu'inculpé dans les « malheureux événements, » des Cayes et des autres communes du Sud, « il n'abandonnerait point son poste, » Rigaud conçut une idée « qu'on ne saurait trop louer, » dit l'astucieux auteur des *Etudes historiques*. Il chargea un « honorable français », commandant militaire de Miragoane, de porter à Louverture, qui surveillait alors la reconstruction des Gonaïves, des propositions de révolte contre Sonthonax, le représentant de l'autorité métropolitaine, lequel méditait, d'après lui, Rigaud, des projets pervers contre la classe noire en général. Pelletier remplit auprès de Toussaint-Louverture le rôle de Pinchinat auprès de Villate. Le *vié* général entrevit le piège tendu sous ses pas; il se contenta de congédier l'émissaire de Rigaud, bien qu'il eût reçu de Sonthonax l'ordre de l'arrêter.

Dans ce temps-là, Julien Raymond, moins ardent que son collègue Sonthonax, abandonna à celui-ci l'entière direction du pouvoir exécutif, pour n'avoir à s'occuper que du département de l'instruction publique. Cette charge entraînait mieux dans ses goûts et était tout à fait dans ses aptitudes. « La paresse de l'esprit, disait-il à ses compatriotes, est aussi

dangereuse que celle des bras ; nous devons remédier à l'une et à l'autre. » Il créa de nouvelles écoles sur les ateliers, d'après le système Louverture, et donna à l'enseignement général une salutaire impulsion.

Cédant à cet entraînement, plusieurs familles envoyèrent en France des jeunes gens « noirs et jaunes » pour y recevoir une instruction supérieure à celle que pouvait leur donner la colonie. Toussaint en homme qui savait apprécier le prix des connaissances humaines, donna l'un des premiers l'exemple : il chargea les colonels Cazes et Méharon, ses aides de camp, de conduire en France Isaac, son fils aîné, et Placide Séraphin, son beau-fils.

Le gouvernement ouvrit à Paris, pour recevoir ces nouvelles recrues de la science, l'école militaire de Liancourt ; ces jeunes gens passèrent ensuite au collège de la Marche, où Isaac et ses compagnons trouvèrent dans M. Coisson, chef de cet établissement, un guide aussi estimable qu'éclairé. Isaac avait été initié par d'excellents maîtres, à Saint Domingue, aux premiers rudiments du programme scolaire ; aussi resta-t-il constamment le meilleur élève de cette maison.

Aucuns ont dit que Louverture n'envoya son fils à Paris que pour servir en quelque sorte d'otage à sa fidélité ; c'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

CHAPITRE XVIII

**Toussaint-Louverture chasse les Anglais du Mirebalais.
Résultats de cette expédition.**

Toussaint-Louverture sollicitait depuis longtemps l'autorisation de débusquer les Anglais des positions de Las-Cahobas et de Banica, d'où ils ne cessaient d'inquiéter les postes chargés de les tenir en échec. Laveaux s'y était constamment opposé, en motivant ses refus sur ce que la France n'avait point encore pris définitivement possession de la partie cédée par l'Espagne. Sonthonax, moins scrupuleux, ou dans l'espoir peut-être de justifier son administration aux yeux de la métropole, accueillit favorablement un plan de campagne combiné entre le colonel du génie de Vincent et Toussaint-Louverture : il comptait, pour le succès, sur l'habileté et la bravoure si souvent mise à l'épreuve de ce général.

D'après les dispositions arrêtées, le général de division Desfourneaux, commandant l'armée du Nord, devait investir Vallière et se porter ensuite

sur Banica, pendant que Toussaint-Louverture opèrerait de toutes ses forces contre le Mirebalais, que les Anglais avaient couvert de fortifications. Ce premier mouvement ne fut pas exécuté.

En général expérimenté, Toussaint-Louverture commença par intercepter le grand chemin qui conduit du Mirebalais à la Croix-des-Bouquets et au Port-au-Prince, par où des renforts auraient pu arriver aux Anglais. Christophe Mornay opéra ce mouvement le 24 mars 1797, et s'établit en observation au blockhaus du Gros-Figuier. Bientôt après il repoussa le baron de Montalembert qui se portait au secours du Mirabelais avec 700 hommes et deux pièces d'artillerie. De son côté, Toussaint-Louverture pressa l'investissement du bourg avec son ardeur accoutumée, en s'emparant successivement de tous les postes qu'il trouvait devant lui. Enfin, le 6 germinal, et non point le 9 comme on l'a avancé, il ordonna l'attaque générale des forts.

Toussaint vit bientôt, d'une petite éminence où il était parvenu à s'établir, la flamme de l'incendie envelopper les quatre coins du bourg : le succès était complet. Du Mirebalais, dont il ne restait plus qu'un monceau de ruines, le général se jeta sur les quartiers des Grands-Bois et du Trou-d'Eau, dont il enleva et fit raser tous les camps. Les garnisons de Las-Cahobas, de Banica, Las-Matas, Saint-Jean

et de la Neyba, se réfugièrent dans la plaine du Cul-de-Sac. Toutes ces places élargissaient, en capitulant, la barrière par laquelle il se proposait d'achever sa conquête.

Ces succès importants furent le résultat d'une campagne de quinze jours. Le procès-verbal de l'expédition ⁽¹⁾ constate que onze pièces de canon avec leurs munitions, et deux cents prisonniers restèrent au pouvoir du vainqueur. Pour glaner un peu de bien chez les adversaires de Toussaint Louverture, nous emprunterons à M. Saint-Rémy cette phrase : « L'Ouverture prit possession de cette place réduite en cendres et eut le bonheur de délivrer deux cents prisonniers de toutes les couleurs qui étaient à la barre ⁽²⁾ et qui attendaient une mort certaine de l'incendie qui s'approchait menaçant. »

(1) Il est daté du 20 germinal an V — 9 avril 1797.

(2) Ce supplice horrible est une espèce de jambièrre. M. Saint Remy déplore qu'il soit encore en usage à Haïti.

CHAPITRE XIX

Toussaint-Louverture est proclamé général en chef de l'armée coloniale. — Son installation au Cap. — Réflexions sur le discours de Louverture. — Il correspond avec Laveaux. — Promotions dans l'armée du Nord. — Nouvelle conquête des Verrettes et du Mirebalais. — Toussaint-Louverture échoue devant Saint-Marc.

Après cette campagne, Toussaint-Louverture, qu'on croyait en route pour se rendre au Cap, rentrait modestement aux Gonaïves, aux acclamations de toute la ville. Pareille ovation lui était réservée dans la capitale du Nord, où Sonthonax ne tarda pas à l'appeler : il y arriva le 1^{er} mai 1797.

Depuis le départ de Laveaux, un général en chef manquait à l'armée de Saint-Domingue. Cet état de choses pouvant devenir funeste dans un temps où l'Anglais multipliait ses tentatives pour s'emparer de la colonie, Sonthonax appela Toussaint-Louverture au suprême commandement : il l'exerçait du reste de fait depuis le jour où le général Laveaux l'avait associé au gouvernement général. Louverture fut installé au Cap par la Commission, en présence de

la garnison, de la population de la ville et d'une multitude de gens accourus des environs pour acclamer *papa* Toussaint.

La Providence, qui s'était plu à réunir sur ce noir tant de qualités éminentes, lui avait donné le talent de parler aux hommes un langage que lui inspiraient à la fois la raison, l'esprit et le cœur; nous en trouvons un échantillon dans le discours qu'il prononça au Cap dans cette circonstance :

« Citoyens commissaires, je n'accepte le grade trop éminent auquel vous venez de m'élever, que dans l'espoir de parvenir plus sûrement à l'entière extirpation des ennemis de Saint-Domingue, de concourir à son prompt rétablissement et d'assurer le bonheur de ceux qui l'habitent. Si pour remplir la tâche difficile qu'il m'impose, il suffit de vouloir le bien et de l'opérer en tout ce qui peut dépendre de moi, j'espère qu'avec l'aide de la Divinité j'y réussirai; les tyrans seront terrassés; ils ne souilleront plus les lieux où le seul étendard de la liberté et de l'égalité doit flotter, et où les droits sacrés de l'homme doivent être connus.

» Officiers et soldats, s'il est un dédommagement dans les pénibles travaux auxquels je vais être assujetti, je le trouverai dans la satisfaction de commander à d'aussi braves soldats. Que le feu sacré de la liberté nous anime, et ne prenons de

repos que nous n'ayons terrassé les ennemis (1). »

Toussaint-Louverture employait dans la conversation, et lorsqu'il s'adressait à ses soldats, le langage créole (2) qui prenait dans sa bouche tantôt l'expression de l'éloquence, tantôt l'expression de la douceur ou de la familiarité; il dictait même souvent dans cet idiome, qu'il parlait avec une rare facilité, des ordres, des correspondances ou des discours que ses secrétaires, gens initiés au génie de cette langue, traduisaient ensuite en français. Des esprits plus malveillants qu'éclairés, lui ont fait un ridicule de ce qu'il parlait, disaient-ils, d'une « voix nasillarde ». Eh ! oui, sans doute, il nasillait; mais savez-vous pourquoi? Dans un jour de combat, il eut une partie de la mâchoire emportée par un éclat de mitraille. Était-il donc ridicule sous l'habit militaire, ce maréchal Rantzau, boitant de ses blessures? Et qui donc a souri de dédain à la vue de cet invalide de l'ancienne garde, dont un menton d'argent ornait le visage?

Le discours de Louverture, auquel nous revenons, respire tout à la fois la modestie et l'audace, mais cette audace qui naît du vrai courage et d'un ardent patriotisme. Napoléon I^{er} a dit dans ses Mémoires :

(1) Bulletin officiel de Saint-Domingue.

(2) Ce langage est un mélange de français et d'espagnol corrompus.

« Il est rare et difficile de réunir toutes les qualités nécessaires à un grand général; ce qui est le plus désirable, c'est que, chez lui, l'esprit soit en équilibre avec le caractère ou le courage. » Eh bien! cet équilibre ne se retrouve-t-il pas chez Toussaint Louverture? Conception, courage, à-propos, sont des qualités qui lui sont propres. Qui donc lui opposerez-vous? Vous auriez préféré qu'il fût jaune? il devait être noir.

Toussaint-Louverture venait de faire un pas de plus dans la voie périlleuse des honneurs; peut-être éprouva-t-il le besoin de se recueillir. Le même jour qui éclaira son triomphe au Cap, le nouveau général en chef se rendit à Ennery, où il retrouva sa famille sur l'habitation Sansay, dont il avait fait l'acquisition. Il écrivit de là à Laveaux, son ami, son protecteur naturel auprès du gouvernement de la métropole : « Inspiré par l'amour du bien public et le bonheur de nos concitoyens, je ne suis point ébloui par l'éclat des grandeurs. Mes vœux seront à leur comble, et ma reconnaissance parfaite, si, avec l'aide de Dieu, je suis assez heureux pour pouvoir, après avoir expulsé les ennemis de la colonie, dire bientôt à la France : « L'étendard de la liberté flotte enfin sur la surface de Saint-Domingue. » Quelle est noble l'ambition qu'inspire un pur patriotisme!

De nombreuses promotions eurent lieu dans

l'armée du Nord, sur la présentation de Toussaint Louverture : c'est ainsi qu'en récompensant dignement ses officiers, il en faisait des foudres de guerre.

Une occasion de justifier ces choix ne tarda point à se présenter. Le commandant Dessources, que nous avons déjà vu en ligne dans les plaines de l'Arribonite, avait repris les Verrettes et le Mirebalais. Toussaint-Louverture part des rives de l'Arribonite avec un gros de ses meilleures troupes, surprend Dessources, l'oblige à abandonner les Verrettes, le poursuit, l'attaque et le culbute une fois de plus; puis se rabattant tout à coup sur le Mirebalais, il donne la chasse aux envahisseurs, qui ne devaient plus y reparaître.

Il ne fut point aussi heureux, quelques jours après, — quelle médaille n'a pas son revers? — dans une nouvelle tentative contre Saint-Marc. « Quand on a tout fait pour réussir, lui écrit Sonthonax, on a le témoignage intérieur d'avoir bien fait, et cela console. »

CHAPITRE XX

Toussaint-Louverture expulse Sonthonax de la colonie. — Explication et défense de sa conduite. — De quelle manière il protégea ses anciens bienfaiteurs.

Cependant l'armée se trouvait dans une pénurie extrême et se voyait souvent réduite à une inaction forcée en face d'un ennemi entreprenant ; pour toute satisfaction aux plaintes des chefs de corps, Sonthonax répondait que les caisses étaient vides ; la situation devint de plus en plus critique ; il y eut même dans l'armée un commencement de défection. Tout le monde fut d'accord pour faire remonter la responsabilité de ce fâcheux état de choses jusqu'au commissaire administratif. Toussaint-Louverture, agissant de concert avec deux autres membres de l'Agence, Pascal ⁽¹⁾ et J. Raymond, les principaux chefs de corps et ceux des municipalités, rappela à Sonthonax qu'il avait été investi du mandat de député et l'invita à aller prendre sa place au sein de

(1) Il était secrétaire de l'Agence.

l'Assemblée des représentants, où étaient déjà ses collègues. Et les historiens d'Haïti de faire de cette injonction un pendant au 30 ventôse !

La réponse à leur faire se trouve dans l'histoire édifiante que voici :

MM. de Vincent ⁽¹⁾ et Malenfant ⁽²⁾ furent expédiés en France par Toussaint-Louverture et Julien Raymond, pour expliquer au gouvernement l'embarquement forcé du chef de l'Agence. Ils déposèrent des faits suivants :

Dès le mois de frimaire, Sonthonax avait sondé Toussaint-Louverture sur un projet tendant à déclarer l'indépendance de Saint-Domingue, et à se défaire des habitants blancs par le fer ou par la déportation. Toussaint, à la fois étonné et alarmé, demanda si la liberté des noirs était aussi menacée. Sonthonax répondit d'abord d'une manière évasive, puis en fin de compte négative. L'Agent revint plusieurs fois à la charge, et notamment en floréal et en fructidor an V. C'est alors que Toussaint pensa qu'il importait au salut de tous de déterminer et au besoin de forcer Sonthonax à quitter la colonie sans délai.

(1) Il était colonel du génie, et, en cette qualité, il remplissait les fonctions d'ingénieur des fortifications. Louverture lui confia plusieurs missions en France.

(2) Il faisait partie de la dernière Commission et portait le titre de commissaire des biens séquestrés. On a de lui des écrits plus curieux que véridiques.

Toussaint-Louverture savait encore de bonne part que Sonthonax « ne se souciait guère de partir, redoutant de rendre enfin compte de son administration ». En effet, tous les amis qui l'avaient soutenu, le 18 fructidor, jour où il comparut à la barre de la Convention, n'étaient plus au pouvoir. Vaublanc, Barbé de Marbois ⁽¹⁾ et l'amiral Villaret Joyeuse ⁽²⁾ avaient conclu, le 4 janvier 1796, au rappel de ce commissaire; Vaublanc, Bourdon (de l'Oise) et Villaret-Joyeuse n'attendaient que son retour en France pour reprendre l'accusation. Il fut regardé comme un des principaux auteurs des désastres qui avaient désolé Saint-Domingue pendant le cours de la Révolution française. Le réquisitoire de Vaublanc ne contenait pas moins de onze articles.

Ces explications suffirent pour démontrer qu'il n'y a aucune parité à établir entre le 20 août et le 30 ventôse, ou le 18 fructidor ⁽³⁾. Il n'y eut à cette première date, ni attentat contre la personne de l'Agent, ni incendies, ni massacres; les cachots ne regorgèrent pas de victimes innocentes, et Toussaint Louverture ne confia point à un autre Augustin

(1) Un ancien intendant de Saint-Domingue, alors député et membre de la Commission des colonies.

(2) Membre de la même Commission. Il appelait Sonthonax le *Robespierre des Antilles*. — Leborgne, commissaire des guerres, fut comparé à Marat.

(3) Affaire des Cayes.

l'ordre barbare de noyer des hommes détestés dans leur propre sang.

Une réponse plus péremptoire encore se trouve dans les débats au cours desquels Sonthonax essaya de justifier son administration. « Je suis parti *librement* de Saint-Domingue, dit-il, le 7 fructidor dernier, pour me rendre à mon poste au Corps législatif. Depuis neuf mois mon départ avait été ajourné, à cause des troubles du Sud et du Port de Paix ⁽¹⁾ ». — Laveaux put-il prononcer un pareil bill d'indemnité en faveur de Villate, l'auteur du 30 ventôse ? Quant à Rigaud, il fut mis hors la loi.

En dehors des considérations d'intérêt public qui portaient Toussaint-Louverture à désirer le départ de Sonthonax, il en avait aussi de particulières. On sait que Louverture, alors qu'il n'était encore qu'un simple esclave de l'habitation Bréda, avait reçu de nombreux bienfaits de deux intendants du comte de Noé, MM. Bayon de Libertat et Salenave. Devenu riche et puissant, il ne se contenta point de les rappeler du lieu de leur exil ; il les plaça sous l'égide de son autorité et leur procura une existence facile sur ses propres domaines, avec l'intention de leur faire restituer tout ce qui n'aurait point été séquestré de leurs anciennes propriétés. Sonthonax n'osait

(1) Sonthonax dit dans cette occasion : « Toussaint est parfaitement incapable de tenir un langage autre que celui de la vérité. »

rien entreprendre contre ses protégés; mais il lui écrivit le 16 messidor — 4 juillet, — peu de jours avant son expulsion, « qu'il eût à purger » Saint Domingue de la présence de ces aristocrates; que la protection qu'il leur accorderait à l'avenir, lui nuirait dans l'esprit du gouvernement français. Peu touché de ce qui pourrait lui advenir à cet égard, et se sentant rassuré, d'un autre côté, par l'appui que lui prêtait en toute circonstance J. Raymond, Toussaint Louverture n'en continua pas moins à couvrir de sa protection ses deux amis. Il en fut de même sous l'administration du général* Hédouville, malgré des avertissements, des menaces même de tout genre. Ce que Toussaint voulait, Dieu le voulait. L'impartial auteur des *Études historiques*, M. B. Ardouin, a fait de ce trait de bienfaisance une espèce de trahison envers la République. Il oublie ou plutôt il dissimule à dessein qu'à cette époque les émigrés retrouvaient quelque sécurité en France, et qu'ils ne cessèrent jamais d'avoir droit d'asile à Saint-Domingue : la postérité devait rendre à Louverture la justice que lui ont refusée sottement ses frères de couleur : il est des hommes dont les calomnies font l'éloge de ceux qu'elles visent.

CHAPITRE XXI

Toussaint-Louverture est proclamé le bienfaiteur de la colonie. — Réfutation de Saint-Rémy. — Il reprend l'offensive contre les Anglais. — Hédouville à Saint-Domingue. — Le général en chef traite avec le représentant de la Grande-Bretagne de l'évacuation du Port-au-Prince et de Saint-Marc. — Son entrée au Port au Prince. — Il a une entrevue au Cap avec Hédouville. — Ce dernier donne audience à Toussaint-Louverture et à Rigaud. — Suites de cette entrevue.

Toussaint-Louverture, trouvant dans J. Raymond un coopérateur zélé, s'attacha à prendre les mesures les plus urgentes : les caisses étaient vides, le commerce nul, les secours de la métropole impossibles : quand l'argent manque à l'État, le mécontentement est partout. Pour rétablir les finances, deux choses étaient indispensables : l'ordre et le travail. L'ordre résulta d'une meilleure entente dans le mode de fermage des grandes propriétés rurales, dites *biens séquestrés* : on obtint bientôt de ce côté de grandes ressources ; le travail se trouva convenablement organisé au moyen de nouveaux règlements de culture. Une sage modération apportée dans les

dépenses et l'augmentation des produits agricoles amenèrent les plus heureux changements; dès ce moment, l'armée fut mieux entretenue et le soldat plus régulièrement payé : le patriotisme se ressentit de la satisfaction générale. Toussaint-Louverture, l'auteur de toutes ces prospérités, devint plus que jamais l'idole des populations qui en ressentaient directement les effets. Sur un rapport du général Laveaux, dans la considération duquel il grandissait chaque jour, on le proclama, aux *Cinq-Cents*, le *Bienfaiteur de Saint-Domingue*.

Après avoir appliqué ses soins à l'organisation de l'armée dans toutes les parties de l'île, en sa qualité de général en chef, Toussaint-Louverture reprit enfin l'offensive contre l'ennemi qu'il savait affaibli et découragé.

Il ne restait plus aux Anglais que cinq villes : Port-au-Prince, Saint-Marc, Jérémie, l'Arcahaye et le Môle Saint-Nicolas; mais avec ces places ils commandaient encore l'île tout entière; seulement leurs garnisons ne pouvaient rien entreprendre du côté de terre : un ennemi vigilant épiait leurs mouvements et châtiait leur audace.

Un nouveau commandant, nommé White, avait remplacé Simcoé, dont les rapports concluaient à l'abandon de conquêtes qui lui paraissaient désormais inutiles, et qu'il faudrait tôt ou tard délaisser

après des désastres incalculables. Le but d'une expédition qui durait depuis les premiers temps de la Révolution française, se trouverait dès lors avorté.

Pendant qu'on délibérait dans le camp ennemi, Laplume, suivant les instructions du général en chef, donnait l'ordre à l'adjudant-major Pétion ⁽¹⁾ de se porter sur les hauteurs du Port-au-Prince, et de couper toutes les communications entre cette place et les divers postes que possédaient les Anglais à l'intérieur. Pétion, outre-passant en quelque sorte ses instructions, attaque le fort la Coupe, et réussit à l'enlever après quatre heures de combat. Toussaint Louverture s'avancait en même temps vers la plaine du Cul-de-Sac avec une armée de 45,000 hommes. De leur côté, les Anglais abandonnèrent d'eux mêmes leurs postes avancés, afin de concentrer toutes les forces dont ils disposaient sur le Port au Prince.

Jusqu'à présent, le temps des épreuves n'avait fait que commencer pour Toussaint-Louverture; mais il savait commander aux événements, et ceux dont il allait être témoin et presque la victime ne le surprirent point.

(1) La Commission dont faisait partie Toussaint-Louverture comme général en chef l'éleva à ce grade, le 1^{er} prairial an V — 21 mai 1797.

Le Directoire exécutif, cherchant un homme pour le placer à la tête de l'Agence, fixa son choix sur le général d'Hédouville, le *pacificateur* de la Vendée : ce nom était de bon augure. Nommé le 4 juillet 1797, le nouveau commissaire n'obtint sa commission que le 29 décembre suivant; elle lui prescrivait de faire respecter la constitution de l'an III; d'assurer la tranquillité intérieure et extérieure; de mettre Rigaud, fauteur des « excès » du Sud, *hors la loi*.

Ses instructions portaient qu'avant de se rendre au Cap-Français, siège du gouvernement et de l'Agence, il se renseignerait auprès de Roume, alors en résidence fixe à Santo-Domingo, au sujet des événements survenus dans l'île depuis le départ de Sonthonax. Il débarqua dans cette ville le 7 germinal — 27 mars 1798.

Hédouville en repartit bientôt après pour sa destination; chemin faisant, il s'aboucha avec l'adjudant général Kerverseau, adjoint de l'Agence, qui lui remit un mémoire sur la marche qu'il avait à suivre dans son administration. « Les forces qui vous manquent, lui disait-il, vous les trouverez dans votre union intime avec le général Toussaint-Louverture. C'est un homme d'un grand sens, dont l'attachement à la France ne peut être douteux, dont la religion garantit la moralité, dont la fermeté égale la prudence, qui jouit de la confiance de

toutes les couleurs, et qui a sur la sienne un ascendant qu'aucun contre-poids ne peut balancer. Avec lui vous pouvez tout; sans lui, vous ne pouvez rien... »

Kerverseau explique ensuite comment il était arrivé à avoir une si haute opinion de Toussaint Louverture : « J'avais été frappé d'un mot de Sonthonax, qui se connaissait en hommes, et qui, plus que personne, avait été à portée de l'apprécier. Tous les noirs, me dit-il un jour, courent après les grades pour se procurer en abondance du tafia, de l'argent et des femmes. Toussaint est le *seul* qui ait une ambition raisonnée et une véritable idée de la gloire. »

C'était là l'unique programme à observer, la seule ligne de conduite à suivre; Hédouville s'y conformera-t-il? Dès son arrivée au Cap, il entra en froideur avec J. Raymond, son collègue; un pareil début laissait entrevoir de futurs orages : ainsi la mer gronde sourdement avant la tempête.

Le 23 avril 1798, deux jours après l'arrivée du général-Agent au Cap, le brigadier général Thomas Maitland, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, adressa directement des propositions de paix à Toussaint-Louverture. Ce dernier en référa à qui de droit. L'adhésion du représentant de la France ne se fit pas attendre : la paix était dans son rôle.

Les négociations furent signées, le 2 mai, dans la ville du Port-au-Prince, entre le brigadier Maitland lui-même, pour la Grande-Bretagne, et l'adjudant général Huin, délégué de Toussaint-Louverture, pour la France. Hédouville n'assista que de loin à toute cette affaire d'où allaient dépendre les destinées de la colonie. Suivant une stipulation expresse du traité, non-seulement le Port-au-Prince, mais encore l'Arcahaye et Saint-Marc devaient être évacués : il ne fut fait de réserve que relativement à Jérémie et au Môle Saint-Nicolas. Toussaint proclama ensuite une amnistie générale.

Le 15 mai, Toussaint-Louverture fit son entrée au Port-au-Prince, aux acclamations enthousiastes de toute la ville qu'il avait préservée des horreurs d'un siège. M. Bernard Borgella, en sa qualité de maire, prononça un discours élogieux auquel Toussaint-Louverture répondit. A la place du dais et de l'encens que lui ont reprochés mal à propos certains historiens, sur la foi de quelque pamphlétaire ⁽¹⁾, il n'accepta qu'une médaille qui lui fut offerte par la ville; elle avait pour légende : *Après Dieu, c'est lui*. Le lendemain, la foule, électrisée par les fêtes du jour précédent, se porta à l'église paroissiale :

(1) « Il se faisait recevoir, a-t-on dit, dans les églises avec l'encens, l'eau bénite et le dais. » L'Église accordait de pareils honneurs aux anciens gouverneurs; Toussaint-Louverture n'en usa point.

un *Te Deum* d'action de grâces y fut chanté avec toute la pompe dont on pouvait disposer.

Toussaint-Louverture revit ses chères Gonaïves le 31 mai, après avoir réglé toutes choses relatives à l'administration du Port-au-Prince et de Saint Marc; puis il se rendit au Cap où l'attendait le général-Agent. Cette première entrevue laissa dans l'esprit du général en chef une impression fâcheuse : « Il — Hédouville — ne s'entoure, écrivit-il à Laveaux, que de gens tarés dans l'opinion publique, d'ambitieux, d'intrigants qui caressent toutes les factions qui ont déchiré cet infortuné pays. Une jeunesse sans frein, sans mœurs et sans principes, venue avec lui, lève alors le masque..... » Nous voyons par là que le général-Agent n'était déjà plus dans les petits papiers de l'homme qui gouvernait tout à Saint-Domingue.

En quittant le Cap, l'esprit bourrelé de pensées sinistres, Toussaint-Louverture alla se fixer à la Marmelade.

Le 17 juin, le général Hédouville crut devoir rappeler au représentant de la Grande-Bretagne que ses instructions lui permettaient de traiter de l'évacuation du Môle Saint-Nicolas et de Jérémie, et l'invitait à mettre ainsi fin à une occupation qui maintenait inutilement les deux nations en armes. L'état de choses actuel paralysait, en effet, ses vues

pacifiques et nuisait à son administration. La réponse du brigadier Maitland fut moins que courtoise : « Je ne peux, ni ne dois, lui écrivit-il, vous donner aucune explication au sujet de ma réserve. » Cette réserve cachait une spéculation, et il n'entra jamais dans le caractère anglais de lâcher la proie pour l'ombre.

On voit que les bonnes intentions dont l'Agent administratif était animé, ne tournaient pas toujours à son avantage ; il faut dire aussi qu'au lieu de mettre à profit les sages conseils de Kerverseau, on semblait s'attacher à traverser les actes du seul homme qui exerçât une influence à peu près générale sur la colonie. Ce manque de tact se manifesta dans une audience que le général-Agent donna au Cap à Toussaint-Louverture et à Rigaud, qui devaient s'y voir pour la première fois. Les historiens disent que le général d'Hédouville montra plus d'égards, au cours de cette entrevue, pour le général du Sud que pour le général en chef, et font valoir des raisons tout à fait spécieuses ⁽¹⁾. Nous croyons, nous, qu'en habile politique, il espérait ramener Rigaud dans la ligne du devoir.

Toussaint affecta de se plaindre le jour même,

(1) M. Saint-Rémy a donné cette explication : « Rigaud, plein de savoir et doué d'un heureux extérieur, captiva plus que Toussaint les attentions de l'Agent. » D'après cet historien, Hédouville se laissa séduire par le physique.

devant quelques officiers de la suite de l'Agent, du poids de son commandement. — Il serait assurément très flatteur pour moi, lui dit le commandant de l'escadre, après avoir eu l'honneur de conduire le général-Agent à Saint-Domingue, d'avoir celui de mener en France le général en chef Toussaint Louverture; il y trouverait les récompenses qui sont dues à ses services, ainsi que les douceurs du repos dont le général en chef paraît avoir un grand besoin. — Votre vaisseau est trop petit, repartit Toussaint-Louverture sur un ton qui lui était particulier, pour un homme comme moi.

Quant à se démettre de son commandement, Toussaint-Louverture n'y songeait nullement alors; il ne voulut que faire sentir à Hédouville, à qui on ne manquerait pas de rapporter l'incident, l'imprudence de son attitude envers le seul homme qu'il lui importait de ménager. Que venait, en effet, de lui répondre le brigadier Maitland? « L'Anglais n'ayant pas reconnu la République française, son représentant ne pouvait ni ne devait traiter avec un agent de ce gouvernement. » Mais il avait cru pouvoir négocier naguère avec Toussaint-Louverture.

Dans une autre circonstance, un officier de l'état major du général-Agent lui vanta à dessein les merveilles de la France, l'engageant à aller visiter ce pays, qu'il devait être désireux de connaître :

« Oui, je partirai, répondit Louverture, quand ça pourra faire un vaisseau pour me porter. » — Il désignait de la main un petit arbrisseau (1). — Ces indiscretions laissaient dans le cœur du vieux général des impressions fâcheuses, si ce n'est même de profondes blessures; à partir de ce moment, les rapports entre les deux chefs devinrent plus difficiles, ou plutôt chacun crut pouvoir administrer à sa guise.

(1) Ces propos inconséquents achevèrent d'indisposer Toussaint Louverture; il refusa de se rendre à bord de l'escadre, où le chef de division Fabre, qui la commandait, lui avait fait préparer une fête. Que n'eut-il toujours la même prudence!

CHAPITRE XXII

Remise de Jérémie. — Louverture traite avec le brigadier Maitland de la reddition du Môle Saint-Nicolas. — Fêtes du Môle. — Toussaint-Louverture refuse la royauté de Saint-Domingue. — Réfutation d'un historien français. — Rapport sur la reddition du Môle. — Toussaint désapprouve le règlement de culture d'Hédouville. — Mécontentement de l'armée.

Les relations qui existaient pour l'administration de la colonie entre l'Agent et le général en chef, ne se ressentirent pas tout d'abord des incidents que nous venons de signaler : les circonstances ne souffraient aucune crise intérieure. Hédouville crut le moment propice pour reprendre directement avec le représentant de l'Angleterre les négociations qui devaient amener la remise en ses mains des deux places que cette puissance occupait encore : Jérémie et le Môle Saint-Nicolas. La convention relative à la première de ces villes fut signée le 13 août. Immédiatement après, c'est-à-dire le 16 du même mois, les deux parties arrêterent, par leurs intermédiaires, de nouvelles stipulations concernant la seconde. Une proclamation les rendit publiques,

Cependant, et comme s'il eût manqué de prévoyance en autorisant ce dernier traité, le brigadier Maitland refuse sa ratification et prévient Toussaint Louverture qu'il n'entend livrer la place qu'à lui seul; il le provoque en même temps à une nouvelle entrevue, qui eut lieu, avec l'autorisation du général Agent, le 31 août, au camp de la Pointe-Bourgeoise, où Louverture s'était avancé et se tenait prêt à en venir aux armes avec l'étranger.

« L'Ouverture, dit M. Saint-Rémy, déjà aux portes du Môle avec une armée considérable, y entra le 11 vendémiaire — 2 octobre, — et fut accueilli par Maitland avec une magnificence royale; le prêtre, portant l'ostensoir, escorté de ses ouailles, alla le recevoir sous un dais de velours. L'Ouverture avait refusé un si grand honneur au Port-au-Prince... Maitland avait fait élever sur la place d'Armes une tente spacieuse, pavoisée des bannières de la Grande-Bretagne; dans l'enceinte de cette tente était dressée une table couverte de ces mets et de ces liqueurs dont les vaisseaux anglais sont toujours pourvus; tout était servi dans une riche argenterie. Après le festin, l'amiral anglais offrit à son hôte cette argenterie, comme preuve de sa bonne amitié. On monte à cheval; six cents hommes des troupes anglaises concentrées au Môle, des différents points de l'île, étaient rangés en bataille autour de la place.

L'amiral fit à L'Ouverture les honneurs d'une revue et de quelques manœuvres. On alla enfin au gouvernement; c'était un palais bâti avec élégance aux frais des occupants. Maitland fit hommage à L'Ouverture, au nom du roi d'Angleterre, de ce palais et de deux couleuvrines en bronze. Ces hommages étaient faits pour séduire tout autre homme que L'Ouverture; il les accueillit avec joie (1). »

« Je ne m'attendais pas, écrivit Toussaint Louverture au général-Agent, à tant de déférence... Je présume que cette réception honorable faite à un général de la République française par un général ennemi, ne vous déplaira pas. J'ai su y tenir mon rang et ai répondu de mon mieux à ces témoignages flatteurs et d'une si haute considération. »

Le général Hédouville dut comprendre, à la lecture de cette lettre, que le physique ne fait pas le moine quand il est grimé aux exigences de la situation.

On a su dans la suite, soit par des documents, soit par les événements eux-mêmes, soit enfin par les propres révélations de Toussaint-Louverture, quelles furent les stipulations de la Convention du 31 août. Si l'heureux Toussaint parut sensible aux témoignages de munificence dont le combla l'Angleterre, il eut le cœur assez droit, l'âme assez grande

(1) Voir aussi Pamphile de Lacroix, Ardouin et les rapports officiels.

pour refuser la royauté qu'une nation puissante promettait de protéger sur sa tête. « La France, lui disait-on en l'invitant à proclamer l'indépendance, qui n'a que quelques vaisseaux que le sort de la guerre fera tomber dans nos mains, ne sera jamais à même de vous aider et encore moins de vous protéger. Vous lui êtes déjà suspect. Notre marine au contraire est puissante, maîtresse de l'Océan; vous pouvez vous proclamer en toute sûreté roi de Saint-Domingue. » Ainsi parla la Grande-Bretagne. Toussaint-Louverture, qui avait déjà résisté aux perfides suggestions de Sonthonax qui lui offrit lui aussi de proclamer l'indépendance, sut repousser noblement des propositions qui eussent flatté l'orgueil et l'ambition d'un homme moins vertueux que ce grand citoyen.

Si Louverture souscrivit à quelques concessions favorables aux tendances britanniques; s'il fit mine de jeter un pont d'or sur les pas des « maîtres de l'Océan », c'était uniquement pour faire luire à leurs yeux l'espérance d'un commerce qui devait servir avant tout les intérêts de la colonie affamée de l'or et des comestibles du Vieux-Monde. Quant à l'existence d'un traité de commerce *exclusif*, comme on l'a prétendu, tout se borna à un projet, et ce projet devait rester dans l'esprit de Toussaint à l'état de lettre morte; la preuve, c'est que la colonie continua

à commercer librement avec les neutres. Réponse péremptoire aux détracteurs de Louverture.

Le caractère de Toussaint-Louverture ne s'était jamais élevé aussi haut que dans cette circonstance. Eh bien ! une de nos célébrités littéraires n'en a pas moins commis cette phrase : « La vanité d'appartenir à la première nation militaire du monde ; le secret plaisir d'être général au service de la France, *de la main même du premier consul*, l'avaient emporté chez Toussaint sur toutes les offres de l'Angleterre ; il avait voulu rester Français. » On a dit le mot : il voulut rester Français. Bernadotte, en ceignant son front de la couronne de Suède, Murat en acceptant le sceptre de Naples, se sont-ils montrés aussi grands que ce noir que n'éblouit pas l'éclat d'un diadème ? Quant au secret plaisir que lui prête l'écrivain, il s'évanouit de lui-même, si l'on considère que Bonaparte n'était point encore général en chef de l'armée d'Italie, que Toussaint-Louverture formait et commandait en général expérimenté son célèbre cordon de l'Ouest, et enfin, qu'à l'époque où il traitait de la dépossession de l'Angleterre avec le brigadier Maitland ⁽¹⁾, Bonaparte était occupé en

(1) Le même qui conduisit à quelque dix-sept ans de là Napoléon I^{er}, prisonnier de ces mêmes Anglais, sur le rocher de Sainte-Hélène, où il devait mourir comme mourut Toussaint au fort de Joux. Que les destinées de l'homme sont inconstantes ! — Voyez-vous Maitland vengeant son ancien ami, le noir Toussaint !

Égypte. Toussaint aurait-il eu le don, par hasard, de tirer l'horoscope du premier consul?

Toussaint-Louverture accompagna les procès verbaux de prise de possession des différentes places que venaient de lui remettre les représentants de l'Angleterre, d'une lettre ainsi conçue :

« ... J'ai enfin réussi! Je suis parvenu au but que je me proposais, celui de *chasser* les Anglais de Saint-Domingue, en substituant aux drapeaux des despotes l'étendard de la liberté et le pavillon de la République française. Il flotte d'un bout de Saint Domingue à l'autre. Je n'ai plus rien à désirer.

» Il ne vous reste plus, Général-Agent, qu'à faire la tournée de cette île, pour connaître par vous même l'immensité du territoire que l'armée de Saint Domingue a reconquis, pour estimer la valeur de ces conquêtes précieuses, enfin pour pouvoir rendre aux soldats de la République la justice qu'ils méritent.

» Je désire, Citoyen-Agent, que ma conduite dans la prise de possession du Môle mérite votre approbation. Toutes mes actions n'ont eu d'autre but que celui de mériter votre confiance, d'acquérir votre estime, et je ne me croirai heureux que lorsque j'en aurai la conviction certaine. »

Cette conviction, Toussaint-Louverture n'eut jamais la consolation de l'obtenir.

La gloire *domine* tout, tout excepté l'*envie*. Aussi

Toussaint-Louverture pressait-il l'Agent d'accepter sa démission, et celui-ci de répondre invariablement : « N'insistez pas, Général, votre retraite ne sera pas acceptée tant qu'on croira vos services utiles. »

Toussaint-Louverture avait conçu, au milieu des déboires et des dégoûts qu'on ne cessait de lui susciter, un projet digne de son génie : une expédition sur les côtes de l'Afrique septentrionale dont nous aurons occasion de parler dans un autre chapitre. Qui pourrait douter, après cela, de la sincérité de ses paroles?

Avait-il donc une soif inextinguible du pouvoir, cet homme qui désirait si ardemment d'en être déchargé? S'y rattachait-il comme tant d'autres par l'appât de l'argent? Il n'avait plus ni grade ni gloire à conquérir; sa fortune était immense. Mais les livres des ordonnateurs constatent qu'il ne préleva jamais sur ses appointements qu'une somme de 6,000 livres! Exigea-t-il du trésor colonial dont il avait la clef, les 600,000 livres qu'il avait avancées au gouvernement français le jour où il passa à son service ⁽¹⁾? Il était riche? Oui, sans doute, il possédait de grandes richesses, mais elles provenaient de

(1) Le gouvernement français n'a jamais rendu cette somme à Toussaint-Louverture, et celui de Napoléon I^{er} a cru s'honorer en servant un *secours* au fils du martyr de Joux! L'intérêt du capital prêté eût mieux fait son affaire.

ses terres, qu'il faisait cultiver avec une entente rare de la culture coloniale.

« Prévoyant et avare, dit un grand historien, il faisait des amas d'argent et d'armes dans les montagnes de l'intérieur, et les enterrait, dit-on, dans un lieu appelé les mornes *du Cahos*, près d'une habitation qui était devenue son séjour ordinaire. » Prévoyant? il l'était, en effet, et c'est à cette prévoyance que la colonie dut son salut dans les plus mauvais jours; oui, ce fut là une de ses grandes qualités. Avare? il ne l'était que des deniers de l'État. Nous avons vanté sa bienfaisance, nous pourrions parler de ses largesses; Senneville, pamphlétaire implacable, les lui a reprochées : ses détracteurs ne sont pas d'accord. Il n'avait aucune habitation dans les montagnes *des Cahos*; mais il possédait dans le canton d'Ennery, qui avait pris le nom de canton Louverture, l'habitation de l'ancien comte Descahaux.

Si Toussaint-Louverture était parvenu à l'apogée de sa gloire, le général Hédouville n'avait pas encore atteint, lui, le comble de la félicité. — L'administration civile exigeait des réformes, des améliorations qui ne souffraient plus de retard. La première partie du programme avait été remplie grâce aux armes et au zèle du général en chef; restaient les affaires civiles, et parmi ces dernières,

des plaies sociales invétérées, innées même, qu'il importait de guérir.

En tête, figuraient, hideux, menaçants, mortels pour tout dire, le *fainéantisme* et le *vagabondage*, chancres affreux qui semblent s'attaquer plus particulièrement aux anciennes terres à esclaves, parce que l'agriculture, qui rend le travail de l'homme nécessaire, y est vouée au mépris; aussi l'Africain qu'on invite au travail des champs, répond insoucieusement :

« *Moé pas esclave, moé pas travayé. Li noir pas besoin, li mangé patate, li mangé banane; blanc mangé pain, li travayé.* » « Je ne suis pas esclave, je ne veux pas travailler. Le noir n'en a pas besoin : il mange des patates, des bananes; le blanc mange du pain, il est obligé de travailler. »

Sonthonax, effrayé des conséquences qu'amènerait pour la colonie cet état d'oisiveté, dit un jour aux noirs : « Tout le monde est libre, en France, et tout le monde travaille. »

Il aurait pu ajouter que le travail y fut considéré de tout temps comme un devoir social : Henri IV et Louis XIV renvoyaient les nobles oisifs à la charrue ⁽¹⁾.

(1) Le travail a été imposé à l'homme par Dieu même. *Emisit eum Dominus Deus e paradiso ut operaretur terram. — In sudore tuo vesceris pane.* (Genèse.) *comme une pénitence.*

Un poète de la Renaissance a écrit ces deux vers imités d'Hésiode (*Travaux et Jours*) :

Car les Dieux, courroucés contre la race humaine,
Ont mis avec les biens la sueur et la peine.

L'esprit de vagabondage et de fainéantise, favorisé du reste par un état de guerre permanent, était si dominant que Beauvais, à Jacmel, Rigaud, dans le Sud, se virent dans la nécessité de faire des règlements de culture très sévères, et de rendre le travail *obligatoire* (1). Que parle-t-on, après cela, de ce *bâton tricolore* dont Toussaint-Louverture armait, disent quelques écrivains hostiles ou mal avisés, la main des surveillants dans les champs et les ateliers? Lorsque M. Isaac Louverture vit cette sottise plaisanterie se produire à la tribune française, il adressa au grave *Moniteur* cette réponse énergique : « Citez, produisez un arrêté, une proclamation, un ordre qui prescrivait l'emploi du bâton ou d'un roseau épineux quelconque contre les cultivateurs. Si vous ne le pouvez ; si, comme vous le reconnaissez vous-mêmes, les moyens vexatoires n'étaient employés que par le

(1) Il en fut de même sous les gouvernements des deux noirs Dessalines et Christophe ou Henri I^{er}. Pétion et Boyer inaugurèrent le système du « laisser-aller général ». Haïti en a recueilli et en ressentira peut-être éternellement les fruits. Nous reviendrons sur cette question capitale, qui doit faire l'objet de tout un programme politique.

général Dessalines dans quelques arrondissements placés sous ses ordres, pourquoi attribuer au général en chef ce qui n'était que malfaisance et abus d'autorité de la part de Dessalines? Dès que le général en chef fut informé de l'odieuse conduite de son général, il le réprimanda fortement, et le menaça de le destituer de son commandement à la moindre plainte qui serait portée contre lui. » — Le système était odieux : il a prévalu, mais tôt ou tard l'histoire devait flétrir l'imposture.

Le général d'Hédouville publia, le 24 juillet, son règlement concernant *la police des habitations et les obligations réciproques des propriétaires ou fermiers et des cultivateurs*. Ces mesures ne répondaient ni aux besoins, ni au tempérament de la colonie; aussi ne reçurent-elles point l'approbation du judicieux Tous-saint. « Le trouvant inébranlable dans sa résolution, écrivit-il en France à quelque temps de là, je me contentai de lui faire sentir combien son arrêté serait mal interprété, combien il jetterait de la défaveur sur son administration... Il porta partout, en effet, la consternation et le trouble. »

Ainsi faite sur faite, et cependant le général Hédouville avait toujours les meilleures intentions. Dans la lettre qui accompagnait le rapport sur la prise de possession du Môle, le général en chef entretenait l'Agent administratif du mécontentement de l'armée; il

lui donnait aussi connaissance des lettres de la municipalité du Petit-Goâve et de celles du colonel Faubert : toute la correspondance parlait d'irritation chez les troupes ; on lui avait même signalé un commencement d'insurrection. Enfin, Louverture réclamait avec insistance des adoucissements au sort du soldat, qui était nu « comme un *bossal* » (1), et dont la solde n'était pas payée. « Quand je lui dis de prendre patience, ajoutait-il, il me répond : *A force poison, diabe en quève.* » — A force de poison, le diable en crève.

(1) On donnait ce nom à un esclave nouvellement arrivé d'Afrique, et qui n'avait point encore de maître pour lui donner le pantalon d'usage.

CHAPITRE XXIII

Toussaint-Louverture donne asile aux propriétaires émigrés. — Sa proclamation. — Il apaise l'insurrection du Fort-Liberté. — Départ d'Hédouville. — Toussaint-Louverture envoie en France des délégués. — Funeste proclamation de l'Agent. — Le général en chef se retire sur l'habitation Descahaux.

Toussaint-Louverture différait essentiellement de vues avec les agents du gouvernement de la métropole, sur les moyens les plus propres à ramener la prospérité à Saint-Domingue. Guidé encore une fois par ses sentiments d'humanité ; mettant au-dessus de toutes les considérations politiques la pitié que lui inspiraient des hommes qu'il considérait comme de malheureuses victimes des discordes civiles qui agitaient leur patrie, il leur ouvrit une terre hospitalière, un foyer ; il prit en un mot, lui, enfant du désert, dont la charité avait protégé le berceau, l'initiative des mesures qu'un gouvernement mieux avisé allait adopter à l'égard des émigrés, qu'on s'habituaît déjà en France ⁽¹⁾ à ne plus considérer

(1) Toussaint-Louverture avait sa police secrète en France, qui le tenait au courant du mouvement des esprits.

comme des *brigands*, des *criminels de lèse-nation*. Aucuns disent même qu'il leur distribua le pain avec largesse ; qu'il restitua à plusieurs leurs habitations, dont il ne restait plus que des ruines, et qu'il promit à tous aide et protection contre leurs ennemis du dedans et du dehors. Cette amnistie n'eut point toutefois le caractère de gratuité que de vulgaires penseurs lui ont prêté. C'était là, de la part du *Restaurateur de la colonie*, une politique habile, et ceux qui s'élèvent avec raison contre le trop fameux Édit de Nantes, qui fut à la fois un acte anti-national et inhumain, arraché par un fanatisme outré à la main débile d'un grand roi, ne sauraient blâmer Toussaint de son respect pour ce mot tant prôné de *fraternité*, de cette fraternité qui est le symbole des peuples éclairés du flambeau du christianisme.

« Que ne devons-nous pas à Dieu, disait-il dans sa proclamation ? il a bien voulu diriger nos dernières campagnes, permettre l'évacuation de l'ennemi sans effusion de sang, protéger la rentrée parmi nous de plusieurs milliers d'hommes de *toute couleur*, jusqu'alors *égarés*, et rendre enfin plus de *vingt mille* bras à la culture. » On s'explique maintenant les visées de Louverture : le travail était le préliminaire obligé de la restauration de Saint-Domingue ; point de culture sans bras ; point de bras, point de forces vives sans une amnistie plénière. Toussaint-Louverture

eut souvent la bonne fortune de préluder à ce qui allait être fait en France : ce voyant politique dut cette intuition à un sens pratique des affaires que n'obscurcissaient ni les préjugés ni la politique.

Au commencement d'octobre 1798, Hédouville poussa ce cri d'alarme : « On s'égorge au Fort Liberté ! » Que se passa-t-il alors ? le voici : Moïse, sous l'éternel prétexte que les *blancs* méditaient le rétablissement de l'esclavage, venait de soulever le 5^e régiment. Les troupes noires sont battues ; mais l'incendie des maisons éclaire le massacre des habitants ; Hédouville va être attaqué dans la ville même du Cap ; on l'avait prévenu que les insurgés ne respecteraient même pas le palais du gouvernement.

Dans ce péril extrême, le général-Agent prévient à son tour Louverture et lui demande des secours. Le général en chef arrive, trouve toute la plaine du Haut-du-Cap en armes ; les hordes insurgées qui se dirigent vers le Cap, n'arrêtent leur marche qu'à l'approche de son escorte, dont l'aspect imposant inspire un salutaire effroi. « Ceux qui étaient rassemblés dans l'intention de se ruer sur le Cap, dit le rapport militaire, m'entourent sitôt mon arrivée, me reprochent de les avoir trompés en leur répondant des bonnes intentions d'Hédouville, m'attribuent l'égorgement de leurs frères du Fort-Liberté, l'arres-

tation d'une partie d'entre eux et la destitution du général Moyse. J'envoie de toutes parts des émissaires fidèles pour calmer les esprits agités, leur annoncer mon arrivée, et leur prescrire de ne rien entreprendre sans mes ordres. J'accours moi-même... J'ai peine à percer la foule; un peuple immense, que le désir aveugle de la vengeance avait armé, courait les chemins qui conduisent au Cap, et menaçait cette ville des plus grands malheurs. Effrayé de l'abîme au bord duquel elle se trouve placée, je cours l'en retirer. J'apprends dans ma marche que le général-Agent s'est embarqué (1)... »

Il faut se hâter de dire que le général d'Hédouville, dont la bravoure ne saurait être mise en doute, n'ayant point à sa disposition des forces suffisantes pour tenir tête à une multitude armée et en furie, avait pris le parti, extrême peut-être, de s'embarquer pour la France sur la frégate la *Bravoure* qui l'avait amené à Saint-Domingue trois mois auparavant, 1^{er} brumaire — 21-22 octobre 1798.

Au moment de son départ, Hédouville lança une proclamation dont les conséquences devaient être des plus funestes à la colonie.

(1) Les historiens d'Haïti ont défiguré à plaisir cet événement; il était utile de rétablir la vérité, en présentant les faits sous leur véritable jour. *Verba volant, scripta manent*: c'est la ressource de l'histoire.

Dans ces difficiles conjonctures, Toussaint-Louverture députa en France Cazes, son aide de camp, et le colonel du génie de Vincent; ces deux officiers étaient porteurs d'un rapport officiel sur les derniers événements; ils devaient fournir en outre, sur l'état général de la colonie, tous les renseignements que le Directoire exécutif et le Ministre de la marine et des colonies seraient désireux de connaître. Il informait encore le Directoire exécutif qu'aussitôt après le départ du général-Agent, il avait expédié un émissaire à Santo-Domingo, auprès de Roume, afin que, dans des circonstances aussi critiques, l'Agence ne restât pas longtemps vacante. Quant à lui, disait-il encore, sa mission se trouvait remplie, puisque *l'étranger avait disparu du sol de Saint-Domingue*, et qu'un ordre satisfaisant régnait dans les cultures : la colonie ne demandait plus, pour se relever entièrement de ses ruines, qu'une administration sage, *prévoyante et surtout libérale*. Il désirait plus ardemment que jamais que le Directoire exécutif voulût bien accepter sa démission; Guybre, son secrétaire, n'avait été accrédité auprès du Ministre que dans le but de lui faire connaître ses dernières intentions à cet égard et d'en presser la réalisation.

Lorsque ces résolutions furent connues des gens du pays, les citoyens composant l'élite de la société, blancs, noirs et hommes de couleur, le conjurèrent

de ne point les abandonner ; des adresses dans le même sens lui arrivèrent de toutes parts ; chacun craignait de perdre un ami, un père : la faction seule éprouva un moment de satisfaction.

Cependant, Toussaint-Louverture n'avait point l'intention, qu'on pourrait lui prêter, de rentrer dans la vie privée : le repos lui était antipathique. Après avoir fait, pour ainsi dire, la conquête de son pays sur l'anarchie et sur ses envahisseurs, ce nouveau Cœur-de-Lion ne médita rien moins qu'une nouvelle croisade contre la barbarie ; du reste, il réunissait en sa personne ces qualités qu'un grand écrivain a reconnues chez un autre croisé, Simon de Montfort : « Il était ambitieux, vaillant, du reste, réglé dans ses mœurs, ayant, comme tous les hommes, à part, commandement sur la fortune. »

Ce projet, que nous sommes le premier à révéler à l'histoire, Toussaint-Louverture le caressait depuis déjà quelque temps dans ses rêves ; il lui souriait d'autant plus qu'il répondait à une idée de philanthropie et de charité chrétienne, et qu'il ne le trouvait point au-dessus de ses forces. Son intention était donc de se jeter à la tête d'une poignée de soldats dévoués et de ses plus intrépides capitaines sur le continent africain, et de s'emparer du Dahomey, qui comprenait le royaume d'Adra, sur lequel avaient régné ses ancêtres ; il se promettait, après

la victoire, d'abolir l'esclavage et de couper par là tout aliment à la traite des nègres.

Tout avait été préparé de longue main pour l'accomplissement et le succès, qui ne fut jamais douteux dans l'esprit des nouveaux croisés, de cette importante et hardie expédition : 6 millions de francs provenant d'économies péniblement amassées formaient le capital de l'entreprise : l'argent, comme toujours, était le nerf de la guerre. Cette grosse somme passa par les mains d'un riche négociant des Gonaïves, nommé *Gros-Cazes*, frère de l'aide de camp de ce nom, pour arriver dans celles de *Stéphen* ou *Stévens*, américain qui entretenait un très grand commerce avec Saint-Domingue ⁽¹⁾, et qui deviendra bientôt l'*argentier* de Toussaint-Louverture.

Les événements d'alors, et, plus tard, l'expédition Leclerc dérangèrent un dessein qui souriait à l'imagination et aux espérances du grand capitaine.

Deux des hommes les plus importants de la colonie, MM. de Vincent et de Montfayon, éprouvèrent de vifs regrets — le premier l'a exprimé

(1) William Stévens, ou Édouard Girard, pour lui restituer son véritable nom, ne rendit jamais les millions devenus disponibles à la suite des événements qui privèrent Toussaint-Louverture de la liberté. La ville de Philadelphie, héritière de son immense fortune, à la place de Bordeaux, sa ville natale, opposa constamment au fils du déposant une fin de non-recevoir basée sur le bénéfice de la prescription !

dans sa correspondance manuscrite — en voyant avorter une entreprise à laquelle leur nom devait rester peut-être attaché, et dont l'accomplissement eût amené des conséquences heureuses pour l'humanité, et en particulier pour la France ; car le drapeau national eût flotté sur toutes les conquêtes de Toussaint-Louverture.

Ainsi tombent d'elles-mêmes ces accusations d'indépendance si souvent mises en avant par des âmes perfides, accréditées avec quelque autorité par le général Hédouville, et soigneusement accaparées par les historiens d'Haïti !

Il restait au général-Agent une dernière et immense faute à commettre, avant de s'éloigner pour jamais d'un pays où il n'avait éprouvé que de poignantes déceptions ; il ne crut point devoir s'en dispenser. Outrepassant ses pouvoirs, au mépris des lois hiérarchiques, par oubli de toutes les règles de la prudence et de la justice, Hédouville dégagea Rigaud, qui n'était déjà que trop jaloux de son indépendance, de l'autorité du général en chef, en l'engageant à s'emparer du gouvernement du Sud : c'était plonger plus profondément que jamais la colonie dans les horreurs de la guerre civile.

Saint-Domingue nous offrira bientôt, en effet, le spectacle d'une nouvelle Thébàïde.

CHAPITRE XXIV

Toussaint-Louverture gouverneur général par intérim. — Son séjour sur l'habitation Descahaux. — Anecdotes. — Nouvelles réflexions sur le préjugé de couleur.

Le général d'Hédouville quitta le Cap-Français le 23 octobre 1798, pour se rendre en France; mais non sans lancer une proclamation qui produisit l'effet de la flèche du Parthe : ce jour là, le *Pacificateur de la Vendée*, l'homme qui avait donné des preuves d'une rare modération dans des temps et au milieu de circonstances aussi difficiles, perdit Saint-Domingue pour la France : l'explication de cette assertion viendra ultérieurement.

En l'absence de tout autre agent, car J. Raymond comptait à peine, le général en chef prit encore une fois les rênes de l'administration générale.

L'ordre fut si bien rétabli ⁽¹⁾, après le départ de l'ex-Agent, dans toutes les branches du gouverne-

(1) M. Saint-Rémy a dit : « L'Ouverture savait à son gré soulever et calmer la tempête. » Le mot est vrai, mais malicieux.

ment; chacun paraissait si bien disposé envers les autorités maintenues ou instituées par Toussaint-Louverture — sauf dans le Sud où la rébellion commençait à relever la tête — que l'heureux pacificateur du Nord crut pouvoir profiter de ce moment d'accalmie pour se retirer sans crainte sur sa propriété de Descahaux, située, comme on sait, dans la délicieuse vallée d'Ennery, au canton Louverture ⁽¹⁾, pour y goûter quelque repos.

Descahaux, nom plein de souvenirs historiques, fut d'abord celui d'un excellent administrateur de Saint-Domingue, au temps de sa splendeur; il désignait alors une habitation superbe, dont Toussaint Louverture avait fait le centre de ses opérations militaires et son foyer domestique, l'asile des heureux du jour, comme celui des grandes infortunes. Là, avec cette politesse, cette dignité sans apprêt qui lui gagnait tous les cœurs, il recevait les invalides de ses régiments qui le venaient voir ou qui avaient quelques grâces à lui demander; les généraux et les officiers de tous grades et de toutes couleurs de l'armée coloniale, les colons réfugiés de l'Artibonite, des Verrettes et du Mirebalais, les capitaines des navires français et étrangers qui avaient à lui parler, enfin la société d'Ennery et des Gonaïves, et jusqu'au

(1) L'air y est toujours tempéré et sain.

joaillier Nathan ⁽¹⁾; car les bijoux de prix entraient pour beaucoup dans les largesses que faisait Toussaint Louverture à ses invités. Toutes ces personnes s'y trouvaient à leur place quoique confondues.

Tous les dimanches, dit un de nos papiers secrets, Toussaint allait à la messe aux Gonaïves, à cheval, plus rarement en voiture, escorté par un détachement de sa brillante compagnie de guides. Le soir, on dansait sur l'habitation, au son d'une musique harmonieuse; la *chica* y alternait souvent avec le grave menuet ou un gai rigodon; Rigaud fut admis à pareil jour de fête, dans ce séjour enchanteur; Roume, ou plutôt M. de Roume, devait y trouver à son tour l'hospitalité. Louverture perdait-il de ses droits à l'estime publique en donnant le ton à son pays? Ceux qui ont formulé de pitoyables récriminations contre lui, oublièrent qu'à la même époque les *incroyables* se piquaient de donner le ton à la France.

Disons, puisque nous sommes ici en veine de causeries, que, comme tous les vieux capitaines, Toussaint se plaisait aux soirées de quartier; il ne restait pas même indifférent aux lazzis du soldat, tant qu'ils se maintenaient dans les bornes de la

(1) Le séjour de la colonie était interdit aux juifs, d'après d'anciennes ordonnances; Toussaint-Louverture souffrit une exception en faveur d'un homme de cette nation, nommé Nathan, dont il fit son fournisseur.

bienséance et surtout d'une bonne confraternité. — *Général*, lui dit un jour un de ses officiers, *li-blanc là-yo, hélé moé f... ti nègue!* — *Eh bé*, lui répondit en souriant Louverture, *hélé-li f... ti blanc!*

Les hommes de sang-mêlé manifestaient souvent devant lui des sentiments hostiles envers les soldats des régiments européens. C'était à ses yeux un tort grave. En effet, si ceux-ci oubliaient qu'ils ne devaient la supériorité de leur couleur qu'à un simple effet de latitude (encore naît-il des blancs parmi les mulâtres); les premiers ne se faisaient pas plus faute de rendre la réciproque aux noirs, méconnaissant, en agissant ainsi, la souveraine Sagesse qui a permis qu'il y ait un trait d'union souvent imperceptible entre les hommes des différentes régions du globe, pour marquer que toutes les couleurs sont en étroite harmonie; que, dès lors, il est souverainement puéril de tirer vanité d'un accident, d'un caprice de la nature. Il suit de là, disait avec un sentiment profond des desseins de la Providence l'homme qu'elle avait marqué du doigt à ses fins, que toute guerre entre enfants d'une patrie où se rencontrent toutes les nuances de la peau, devient une guerre fratricide. Cet oubli des lois divines et humaines va se montrer dans la guerre qui a reçu la qualification de *Guerre du Sud*.

CHAPITRE XXV

Toussaint-Louverture entre en correspondance avec Rigaud. — Arrivée de Roume au Port-au-Prince. — On y célèbre une fête patriotique. — Roume transporte l'Agence au Cap-Français. — Troubles au Corail. — Exécution à Jérémie. — Louverture pourvoit aux plus pressants besoins de la colonie. — Traité de commerce avec les États-Unis. — Il refuse de recevoir l'envoyé de l'Angleterre.

Toussaint-Louverture se hâta d'annoncer à Rigaud l'événement du Fort-Dauphin, et le départ précipité du général Hédouville. De son côté, Rigaud apprit à Louverture qu'il avait été appelé à étendre son commandement jusqu'à Léogane. Nous dirons, pour l'intelligence des faits qui suivent, que le département du Sud commençait, d'après une loi du 4 brumaire an IV — 26 octobre 1795, — au Cap-Tiburon, remontait par le Petit et le Grand Goâve, Léogane, jusqu'au chemin du bourg d'Azua, par la source de la Rivière-Blanche; les Cayes en étaient le chef-lieu. Par la même lettre, Rigaud se disculpait de s'être laissé « séduire » par Hédouville : il eût en cela « fait preuve de perfidie et de stupidité. »

Cependant, M. Saint-Rémy « aperçoit dans le lointain l'orage qui s'amoncelle et qui éclatera. »

Roume n'arriva au Port-au-Prince, devenu le siège de l'Agence, que le 12 janvier 1799, trois mois après le départ de son collègue. Toutes ses préoccupations, à son arrivée dans cette ville, se portèrent du côté de Rigaud, qu'il savait disposé à soulever le Sud pour sa propre cause. Il lui écrivit le 17 du même mois : « J'ai déjà reçu une lettre de ce bon Louverture ; j'espère vous voir bientôt vous réunir à lui, afin que vous puissiez concerter ensemble les moyens de faire partout le bien... » — « La confiance que j'ai, disait-il encore, dans ce grand homme, ne me permet plus de supposer que nous n'agissions de concert pour l'intérêt de Saint Domingue. » Roume, on le voit, apportait de Santo Domingo d'excellentes dispositions pour la colonie. Mais la paix était déjà ébranlée ; la discorde allumait ses flambeaux.

Le 22 janvier, nouvelle lettre à Rigaud ; il y laisse percer ses appréhensions. « J'ai vu le général en chef, lui dit-il ; il serait impossible d'être plus content de quelqu'un que je ne le suis de cet homme vertueux ; lui et moi n'avons qu'un même but ;... lui et moi sommes également convaincus que, pour y parvenir, il faut la plus parfaite union entre l'Agence particulière et les autorités militaires qui

ont le plus d'influence. C'est pour cette raison que je viens d'inviter le général en *chef* de vous *requérir* ainsi que les généraux Beauvais et Laplume ⁽¹⁾, de venir au plus tôt conférer confraternellement avec nous, sur les mesures à prendre. » Il l'invita quelques jours après à ne point se prévaloir du titre de commandant en chef du département du Sud qu'il tenait, non du gouvernement de la métropole, mais de son prédécesseur. Les termes de ces deux lettres étaient fraternels; seulement, le mot *requérir* avait été prononcé : Rigaud n'obéissait déjà plus.

Enfin, et pour bien fixer le lecteur sur les sentiments de l'Agent à l'égard de Toussaint-Louverture, dont il avait été à même d'apprécier les longs et loyaux services, nous dirons encore que, dans une de ses lettres ⁽²⁾ à Kerverseau, qui l'avait remplacé à Santo-Domingo, il appelle Toussaint-Louverture « un *philosophe*, un *législateur*, un *bon* général et un *vertueux* citoyen ».

Le 24 février, il y eut une grande fête patriotique au Port-Républicain : ce jour était l'anniversaire de la proclamation de la liberté *générale*. Roume espérait « dissiper tous les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique de la colonie en célébrant une si

(1) Il détestait Rigaud.

(2) 6 pluviôse — 25 janvier 1799. — Kerverseau avait déjà formulé son opinion.

mémorable époque.» Rigaud, Beauvais, Laplume s'y trouvèrent réunis. Roume parla ; Toussaint répondit. Le lendemain, on traita des questions relatives aux commandements. Rigaud consentit à renoncer à ses prétentions sur le Grand et le Petit-Goâve ; mais, « avec une juste colère, » dit Saint-Rémy, il refusa d'abandonner Miragoâne.

Roume, pressentant de prochains dangers et estimant que le Port-au-Prince ne lui offrirait pas la même sécurité que le Cap, transporta le siège de l'Agence dans la ville qui avait été de tout temps la capitale de Saint-Domingue — 25 février 1799. — Toussaint fut de ce voyage : il avait à conférer avec l'Agent au sujet d'importantes mesures administratives.

Tout allait pour le mieux, bon gré mal gré, lorsqu'un incident malheureux vint rallumer des haines qui n'étaient qu'assoupies. Cadet Geffrard (1), commandant de la 4^e demi-brigade, et un chef de bataillon, Jean-Louis Compas, avaient subi des sévices graves de la part de leurs soldats mutinés, ainsi que d'un assez grand nombre de cultivateurs noirs, parmi lesquels se trouvait un « colon blanc » :

Deux coqs vivaient en paix ; une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.

(1) Il était sellier aux Cayes au début de l'insurrection.

« Sans ce malheureux colon, dit gravement l'historien Saint-Rémy, les noirs ne se fussent point battus contre les jaunes. » Bref, il arriva que le colonel Dartiguenave, commandant de Jérémie, fit avancer des troupes contre le Corail, et délivra de leur prison Geffrard et Compas; les révoltés, mis à la raison, rentrèrent, qui dans leurs rangs, qui dans leurs ateliers. Mais *trente* des principaux moteurs : le *colon* et vingt-neuf *noirs*, furent appréhendés et entassés dans un étroit cachot de Jérémie, où ils moururent.

Toussaint-Louverture, blessé au vif, fit remarquer que, « dans tous les mouvements, les noirs étaient toujours victimes. » On expliqua la chose en disant que l'entassement de tous ces hommes dans un étroit espace avait vicié l'air à tel point, « qu'ils devaient être tous asphyxiés dans la nuit. »

Rigaud, d'après l'auteur que nous réfutons souvent au cours de ce récit, était étonnant de modération et d'attachement pour la République qu'on n'aimait déjà plus en France; Louverture, au contraire, « habitué à l'impunité par la métropole, ne chercha plus à masquer ses projets; il traita ouvertement avec les ennemis de la République. » Voilà la version; nous allons faire le thème à l'aide de nos documents: le lecteur appréciera la conduite de chacun, et en particulier celle de Louverture.

C'était sur lui que reposait principalement la responsabilité du gouvernement de la colonie; car en lui adressant un bill d'indemnité relativement à l'expulsion de l'ex-Agent d'Hédouville, le Directoire exécutif lui avait écrit, le 2 février : « C'est par les résultats de vos soins à prévenir *toutes sortes de désordres*, de votre exactitude à faire exécuter les lois nationales et la volonté du gouvernement, de votre zèle à *maintenir la discipline* militaire et à protéger par là, et en ce qui vous concerne, les propriétés et l'amélioration des cultures, que l'opinion du Directoire et de la République sera fixée... Jamais plus belle carrière ne vous fut offerte. » Le Directoire n'avait point rapporté l'arrêté de « mise hors la loi » prononcé contre Rigaud; Roume et Toussaint le laissaient volontiers tomber en désuétude.

Comme administrateur vigilant et éclairé, Toussaint-Louverture se trouvait en présence de deux besoins poignants : les vivres et l'argent manquaient absolument. Le commerce français, depuis l'ouverture des hostilités entre la France et la Grande Bretagne, s'était trouvé dans l'impuissance de ravitailler les ports de Saint-Domingue; les denrées coloniales ne trouvant plus d'écoulement autrement que par les *neutres*, il en résultait un encombrement de marchandises dans les magasins de l'État et ceux des particuliers. Que servait-il à Louverture d'avoir

amené l'agriculture à un état de prospérité presque incroyable, si les produits du sol ne trouvaient pas d'acheteurs? Aussi les habitants murmuraient, et le Directoire dormait.

Un quidam fit observer à Louverture, dans cette circonstance, qu'il possédait sur son domaine de Saint-Raphaël une riche mine d'or dont l'exploitation lui offrirait de grandes ressources. Toussaint se contenta de lui faire la réponse suivante :

« Un roi qui croyait — d'après les rapports de ses ministres, — que l'or suffisait pour enrichir l'État, épuisait les habitants de son pays au travail des mines; tout périssait, les champs restaient incultes, le découragement était devenu général, et le commerce surtout était réduit aux abois. Les peuples eurent recours à la reine. Elle fait faire en secret des pains d'or, des viandes, des fruits de ce métal précieux, et au retour d'un voyage les fait servir au prince. Cette vue le réjouit d'abord. Bientôt il sent les atteintes de la faim et demande à manger. « Nous n'avons que de l'or, dit-elle, nos » terres sont en friche et ne rapportent rien; on » vous sert ce que vous aimez, c'est la seule chose » qui nous reste. » Alors le roi réfléchit mûrement au discours de la princesse; il congédia ses mauvais conseillers, fit refermer les mines; l'agriculture et le commerce refleurirent de nouveau. Le peuple fut

heureux. » — « Nos mines, ajouta-t-il, sont nos habitations; il ne s'agit que de nous en assurer les fruits. »

Plusieurs moyens de remédier à l'état de choses actuel se présentèrent à l'esprit du gouverneur; il s'arrêta aux plus prompts et aux plus décisifs. Les termes d'une ordonnance qu'il concerta avec l'Agent trahissent ses préoccupations en même temps qu'ils témoignent de sa haute prévoyance.

D'après cette décision, les ordonnateurs de la colonie ne devaient acquérir désormais les cargaisons des navires étrangers qu'en échange de denrées coloniales. Les comestibles étaient affectés au service public; ils ne pouvaient vendre que pour du numéraire les marchandises sèches et de luxe qu'ils auraient achetées. Deux buts économiques se trouvaient atteints par ce système : la conservation du numéraire et l'écoulement des produits coloniaux.

Un traité de commerce qui devait satisfaire aux besoins les plus pressants de la colonie, fut signé entre le président de l'Union américaine, John Adams, et Toussaint-Louverture. Stévens, dont nous avons fait connaître le nom et l'origine, s'établit définitivement au Cap-Français en qualité de consul des États-Unis : les approvisionnements se firent depuis lors par son intermédiaire.

Le pacte dont il s'agit reçut la sanction de l'Agent

le 25 avril 1799. Les historiens d'Haïti soutiennent que Roume refusa d'abord sa ratification et qu'il ne céda que « comme contraint et forcé ». Cependant nous voyons que l'Agent écrivit à Rigaud le 27, deux jours après l'apposition des signatures par les parties contractantes, une lettre dans laquelle il proclame Louverture « l'homme sage par excellence, le sauveur de la colonie ». L'assertion est donc purement mensongère.

Quelques jours après la signature du traité de commerce dont nous venons de parler, le brigadier Maitland parut devant la rade du Cap-Français, sur une frégate anglaise, amenant avec lui le colonel Graünt comme représentant de la Grande-Bretagne à Saint-Domingue. Toussaint-Louverture ne voulut ni recevoir le colonel Graünt en qualité de consul, ni laisser ancrer le bâtiment anglais dans un port de la colonie, à moins qu'il n'amenât préalablement son pavillon national, et n'arborât à la place le drapeau espagnol ou américain, l'Angleterre étant toujours en guerre avec la République. M. Saint-Rémy n'en affirme pas moins que Louverture signa un traité secret à l'Arcahaye avec le brigadier général Maitland. La réponse à cette accusation se trouve dans l'interrogatoire que subit Toussaint au fort de Joux. Mentez, mentez toujours...

CHAPITRE XXVI

Toussaint-Louverture ne pouvant obtenir la soumission de Rigaud, porte la guerre dans le Sud.

Après avoir pourvu par de sages mesures aux besoins les plus impérieux du moment, Toussaint Louverture s'occupa de faire rentrer Rigaud dans l'obéissance; le Directoire lui en avait fait un devoir en lui disant qu'il comptait sur « son zèle à maintenir la discipline militaire »; or, Rigaud s'était mis en état de rébellion ouverte.

Une proclamation conçue en termes très véhéments parut dans le *Bulletin officiel* de Saint Domingue. Rigaud s'en plaignit à l'Agent; sa lettre se terminait par ces mots: « Il faut que tout mon sang coule. »

La guerre, au début, n'affecta donc qu'un caractère personnel: Rigaud n'allumait l'incendie que pour servir sa cause; elle ne dégénéra qu'un peu plus tard, c'est-à-dire lorsque le sang eut soif du sang, en guerre de caste ou de couleur.

« Savez-vous ce que c'est que la guerre de couleur ? dit M. Saint-Rémy, qui a des élans généreux quand il n'obéit pas à un esprit de système, c'est qu'il vous suffit d'avoir la peau noire pour que le mulâtre soit souvent en défiance de la sincérité de vos sentiments ; c'est qu'il vous suffit d'avoir la peau jaune pour que le nègre soit souvent à son tour en défiance de la sincérité de vos sentiments. » La défiance fut à Saint-Domingue, et est peut-être encore aujourd'hui à Haïti, une mauvaise conseillère ; elle y entretint ces guerres civiles qui firent d'un seul peuple des frères ennemis. Espérons que ce sentiment hostile à tout progrès s'effacera des cœurs des jeunes générations, comme se sont effacés, chez nous, ailleurs, partout, les vieux préjugés, et qu'on pourra dire bientôt : « La couleur n'est pas ce qui nous divise le plus. »

Lorsque Toussaint-Louverture eut appris que Rigaud s'était publiquement déclaré investi de tous les pouvoirs dans le Sud, et qu'il se préparait à soutenir ses prétentions par les armes, il fit aussitôt occuper le Port-au-Prince par 40,000 hommes prêts à fondre au premier signal sur le département du Sud. Rigaud, de son côté, prit ses dispositions pour protéger Miragoâne, dernier rempart de son commandement. Laplume gardait le Grand et le Petit Goâve, pendant que Dessalines occupait Léogane.

La guerre débuta par une trahison : Jean-Pierre Delva, noir d'une ancienne famille d'affranchis, « ennemi du système politique de Louverture, » — on reconnaît à ce trait un *exclusif*, — livra le fort du Petit-Goâve aux deux lieutenants de Rigaud, Faubert et Renaud-Desruisseaux — 17 juin. — Faubert, de son côté, livra la place au pillage et fit passer tous les blancs au fil de l'épée, bien qu'ils n'eussent pris aucune part à l'action, mais « en souvenance de la joie que la caste blanche avait montrée lors de la fameuse *mercuriale* de Louverture!!! » — Cette *mercuriale* et le secret plaisir imputé aux blancs justifieront tous les crimes qui se commettront dans le Sud. Toussaint Louverture eut une singulière destinée ! En France les colons le vouaient à toutes les furies comme étant à leurs yeux seul responsable des atrocités qui se pratiquaient contre eux à Saint-Domingue ; là les jaunes ne pouvaient lui pardonner sa prédilection « pour la caste blanche ». La prise de possession du Petit-Goâve entraînait la chute du Grand-Goâve : voilà Rigaud maître, sans coup férir, des deux véritables têtes du Sud.

Delva ne fut pas le seul à trahir le général en chef ou plutôt la cause qu'il défendait, puisque lui seul représentait le gouvernement ; le commandant Maçon, de la 8^e demi-brigade, et le chef de brigade

Christophe Mornay, qui la commandait, furent arrêtés et emprisonnés : le premier avait lâchement assisté l'arme au bras à la prise du Petit-Goâve ; le second, qui devait son élévation à Louverture, était accusé de l'inaction de Maçon. L'un et l'autre subirent une punition exemplaire.

Le général en chef, justement irrité de toutes ces défections, lança une proclamation où il dénonçait en termes violents le chef de la révolte du Sud et ses partisans à l'indignation publique.

De son côté, Roume émit, le lendemain 3 juillet, une proclamation dans laquelle il faisait l'apologie de Louverture ; il ordonnait, en même temps, la levée en masse des cultivateurs, auxquels il s'en remettait du soin de punir Rigaud de son attentat « contre la nation ». Les généraux Beauvais, A. Chanlatte, Moïse, Dessalines, Agé, Laplume, demeuraient responsables de l'exécution des ordres que leur donnerait le général en chef.

Pendant que Rigaud goûtait, aux Cayes, les joies que procure une chère victoire, Jean-Rabel et le Môle, où commandaient Lubin-Golard et Bellegarde, tombèrent, par un procédé analogue à celui employé au Petit-Goâve, dans les mains de son lieutenant Renaud-Desruisseaux.

Ces tentatives d'insurrection dans la partie du Nord formaient une heureuse diversion en faveur

de Rigaud ; tout semblait donc sourire à ses armes : les hommes se déclaraient, les places tombaient comme par enchantement. Cependant, le colonel Maurepas, soldat dévoué à Toussaint-Louverture, défendit vaillamment Port-de-Paix. Le général en chef ne tarda pas à reprendre lui-même Jean-Rabel, après une canonnade de trente-six heures. Il eût voulu y surprendre le traître Golard, mais celui-ci, prévoyant le sort qui l'attendait en cas de défaite, parvint à se réfugier dans les bois, où il vécut à l'état sauvage jusqu'à l'arrivée de l'expédition Leclerc. Bellegarde et Desruisseaux regagnèrent le Sud, où Rigaud commençait à croire que tout ne céderait pas au « rayonnement de sa gloire ».

Moyse et Clerveaux reprirent possession du Môle au nom de Louverture. Ils attendirent que le général en chef se fût éloigné de cette place pour exercer sur les insurgés, les *mulâtres* et leurs complices les *blancs*, des représailles dont les détails font frémir d'horreur.

Après avoir pacifié le Nord et l'Artibonite, en inspirant partout la terreur de ses armes, terreur salutaire en face de la rébellion qui avait pris un moment l'air menaçant de l'hydre aux cent têtes, Toussaint-Louverture songea à regagner le Sud. Il descendait du Gros-Morne à Jean-Rabel, lorsqu'une fusillade bien nourrie, se prolongeant à travers les

arbres, éclata autour de lui; son médecin tomba à ses côtés, et expira sur le coup : c'était Lubin Golard, le sauvage du Moustique, qui venait de lui tendre une embuscade. Toussaint-Louverture en fut quitte pour la perte d'une partie de son panache ⁽¹⁾.

Un peu plus loin, entre l'Arcahaye et les Sources Puantes, à la Hatte-Aubry, le général en chef se trouva en face d'une seconde embuscade. Ceux qui l'avaient formée tirèrent sur sa voiture; le cocher seul fut tué : le général suivait heureusement à cheval à quelque distance.

Et l'on s'étonnera, après cela, que Toussaint Louverture ait conçu et conservé un vif ressentiment contre les auteurs principaux de ces tentatives d'assassinat ! Mais quel est donc l'homme, fût-il doué du tempérament le plus débonnaire, qui n'eût point songé en ce moment à tirer une vengeance éclatante d'attentats qui n'atteignaient pas seulement la personne de Louverture, mais la première autorité militaire du pays ?

Plusieurs des chefs de la rébellion furent livrés à des commissions militaires, et subirent, après jugement, les peines prononcées contre eux. Et Saint-Rémy de s'écrier : « A tant de traits de barbarie commis sous l'administration de Louverture, je ne reconnais plus

(1) En grande comme en petite tenue, Toussaint-Louverture portait toujours son chapeau d'ordonnance.

ce Toussaint si bon, si pieux, si humain de l'année 1791! » Cet écrivain et Rigaud naquirent sous le ciel des Cayes, et furent de la secte des *exclusifs*; tout s'explique dès lors.

Cependant, l'armée du Nord subit quelques échecs, notamment au combat du 20 messidor — 8 juillet, — sur l'habitation Faucher, où Rigaud fut blessé; au combat livré par Dessalines sur l'habitation Tauzin, et enfin dans une autre rencontre, le 4 thermidor — 22 juillet.

De tous les généraux qui avaient juré fidélité au général en chef, Beauvais était le seul dont la conduite ne se fût point encore nettement dessinée; seulement, à en juger par son attitude, on pouvait croire qu'il désirait envisager de loin le résultat de la lutte engagée entre Louverture et Rigaud. Beauvais non plus n'aimait pas Rigaud : il avait été maltraité par lui aux Cayes, lors de l'affaire de Desfourneaux; mais peut-être redoutait-il l'omnipotence du général en chef.

À la fin, Beauvais reçut l'ordre de chasser d'Aquin les troupes que Rigaud avait dirigées sur cette localité; en refusant de s'y conformer, il laissa trop voir qu'il ne songeait plus lui aussi qu'à se rendre indépendant dans son commandement. Laplume vint l'y attaquer sur l'ordre du général en chef.

Beauvais avisa l'Agent administratif, par dépêche

du 29 thermidor, des événements dont son arrondissement avait été le théâtre. Il ne lui parla pas assurément de son peu de déférence pour les ordres du général en chef. Beauvais récolta ce qu'il avait semé. Roume lui adressa une lettre dont il suffit de lire la suscription pour en connaître le contenu : « A Louis-Jacques Beauvais, *ci-devant* général de brigade au service de la République française, et commandant de l'arrondissement de Jacmel, *actuellement chef des révoltés* du même arrondissement sous les ordres du *traître* Rigaud. »

Beauvais prit alors son parti, non en brave, mais en désespéré : il s'embarqua clandestinement pour Curaçao, d'où il se promettait de se rendre en France ⁽¹⁾. Le commandement de l'arrondissement resta dévolu à Birot, qui était le plus ancien colonel de la légion de l'Ouest ; il avait sous ses ordres 5 ou 6,000 hommes, appoint tout à la fois précieux ou redoutable, selon que Birot se déclarerait pour l'un ou l'autre camp.

Jacmel s'offrait à Louverture comme le boulevard du Sud : la prudence lui commandait de se rendre maître d'une place dont chaque rocher est une forteresse. Il s'empara d'abord du camp Belair sur

(1) Beauvais périt dans un naufrage dont les historiens d'Haïti racontent les circonstances tragiques. Il avait été élevé en France. On le disait tout à la fois instruit et bon capitaine.

Geffrard, puis, après une canonnade de deux jours, du Fort-Bellevue, défendu par Pétion ⁽¹⁾ et Desruisseaux : tous les principaux capitaines de Rigaud furent battus dans ces deux affaires — novembre 1799.

A partir de ce moment, Toussaint-Louverture ne s'occupa plus que du siège de Jacmel. Il laissa à Dessalines le soin de l'action; mais il voulut présider en personne aux préparatifs de l'attaque.

Dessalines ordonna le branle-bas général dans la nuit du 5 au 6 janvier 1800. Aux fureurs d'une lutte désespérée de la part des assiégés, vinrent bientôt s'ajouter les horreurs d'une famine dont on ne trouve dans l'histoire que de rares exemples. Pétion, qui avait pris le commandement de la place après la fuite honteuse de Birot et de ses lieutenants, Borno-Déléart et Fontaine, en ordonna l'évacuation dans la nuit du 20 au 21 ventôse — 11 et 12 mars.

« La chute de Jacmel, dit M. Saint-Rémy, jeta la consternation dans le Sud. »

Durant les trois mois que comporta le siège de Jacmel, Rigaud se tint prudemment cantonné dans Aquin. Il fit enfin sa sortie, mais comme à l'ordinaire, par une proclamation qui rappelait à l'armée que

(1) Cet officier avait naguère prêté serment de fidélité à Toussaint-Louverture; il se trouvait alors dans les rangs des factieux. Voyons enfin les choses sous leur véritable aspect : la morale et l'histoire y trouveront leur compte.

« son chef était encore là »; elle se terminait par ces mots :

« ... Mais je le jure par vous, mes chers concitoyens; je le jure par les liens *indissolubles* qui doivent toujours nous unir, par cette *énergie* dont Toussaint a entendu raconter les effets... S'il avait la *folie* de s'arrêter à ce projet exécrable — l'envahissement du Sud, — ses *hordes* n'auraient pas fait *deux lieues* dans ce département qu'elles y seraient ensevelies... »

Toussaint-Louverture crut ne pouvoir faire une meilleure réponse à cette bravade qu'en lui offrant le pardon. « Si Rigaud, dit-il dans sa proclamation, quoique auteur des troubles, se présentait de bonne foi et sans détour, et qu'il reconnût sa faute, je le recevrais encore. Mais si Rigaud persiste, et s'il se refuse à profiter d'un si grand avantage, venez tous, pères et mères de familles, je vous recevrai à bras ouverts. Le père de l'enfant prodigue reçut bien son fils, après son repentir. »

On ne reconnaissait plus dans Rigaud ce brave capitaine, qui avait si puissamment aidé Toussaint Louverture à chasser les Anglais de la colonie; il se portait, au gré de ses plaisirs, d'Aquin, son quartier général, aux Cayes où se trouvaient ses intérêts et sa famille : ses lieutenants seuls tenaient la campagne. Louverture, au contraire, était partout.

Il reçut à son quartier de Léogane le colonel du

génie de Vincent, qui apportait de Paris des conseils de paix et d'union : « Il fut bientôt convenu, rapporte cet officier dans une correspondance manuscrite que l'auteur a sous la main, que je me rendrais dans le Sud pour voir Rigaud et tâcher d'arrêter les affreux ravages de la guerre civile; l'on m'adjoignit un homme de couleur et un noir; nous nous embarquâmes à Jacmel, et le 24 messidor nous entrâmes aux Cayes.

» Il est à propos d'observer ici que, du moment que le parti de Rigaud fut contraint d'abandonner Jacmel, il fut constamment battu; tous les postes retranchés qu'il avait dans plusieurs endroits et notamment au port de Miragoâne, au Grand et au Petit-Goâve, furent successivement enlevés; de nombreux combats livrés dans le Fonds-des-Nègres et à Aquin ne lui permettaient plus d'espérer qu'il pût tenir la campagne; la petite armée de Toussaint pressait déjà Saint-Louis, et Rigaud, frappé de l'impuissance où il était de pouvoir défendre la ville des Cayes et la plaine, ne parlait que des moyens de détruire l'une et l'autre par le *fer* et le *feu*; il a tout tenté dans sa rage impuissante — ainsi qu'il m'en avait toujours averti, — pour anéantir *toutes choses jusqu'aux fondements*; il voulait, disait-il, que son rival trouvât les arbres mêmes avec leurs racines en haut!

» Non seulement la ville et le quartier des Cayes n'ont point subi l'affreux bouleversement que méditait Rigaud ; mais le jour de mon entrée aux Cayes, qui me constitua son prisonnier, et qui me vit obtenir mon armistice, a aussi éclairé le terme de la guerre civile : il ne s'est plus tiré, depuis, un seul coup de fusil dans le Sud ; le départ du général Rigaud et de ses principaux agents, amené sans la moindre convulsion, rappellera bientôt la plus grande tranquillité. » Quel contraste entre le langage de la vérité et les déclamations furibondes et mensongères des historiens d'Haïti !

Le général en chef, ne comptant aucunement sur l'effet de sa proclamation du 20 avril, s'attacha, dès lors, à organiser l'armée qu'il destinait à porter la guerre dans l'intérieur du Sud : elle se composait de 40,000 hommes. Le général Dessalines, créé commandant général de l'expédition, envahit le territoire ennemi sur deux colonnes.

L'armée du Sud campait au Grand-Goâve ; Pétion en était le commandant. Boyer, qui devait être son successeur à la présidence de la République d'Haïti, n'était encore qu'un simple officier sous ses ordres.

Cette place ne put résister à une rude attaque de Dessalines : Pétion en ordonna l'évacuation ; défait ensuite totalement sur l'habitation Cupérier, il n'arrêta sa marche fugitive qu'au port de Miragoâne,

point formidable où il résolut de livrer un dernier combat. Rigaud, qui voyait l'ennemi sur son territoire depuis plus de *deux heures*, faillit être pris à l'Acul, où il tenait son quartier général. Après avoir donné quinze jours de repos à ses troupes, Dessalines pousse une marche vigoureuse contre Miragoâne, où semble le défier l'ennemi. Toutes les dispositions avaient été prises pour le siège, lorsque Toussaint-Louverture parut tout à coup : sa présence valait une armée. A sa vue, le soldat jette un hurra! précurseur de la victoire; une abondante distribution de toutes choses, suivie d'une paie extraordinaire, achève d'élever les cœurs jusqu'au paroxysme de l'enthousiasme. Les premiers jours, la fusillade resta sans résultat. Rigaud, prévenu de l'approche de Dessalines qu'il avait appris à redouter, ordonne quelques dispositions de défense, puis, « morne et silencieux, dit son partisan, il maudit le sort qui se montrait si funeste à ses armes. » Le capitaine Segrettier « le trouva en proie au désespoir ».

Un combat à outrance s'engagea enfin entre les deux armées. Mais les efforts héroïques de quelques officiers de Rigaud ne purent empêcher ses troupes de se mettre à la débandade. Pétion et Geffrard n'échappèrent au sort qui les attendait, — car Dessalines ne faisait pas souvent de quartier — qu'en se réfugiant avec leurs soldats dans les bois voisins, non

sans laisser partout sur leur passage une longue traînée de flammes : c'était bien le « désert de feu » annoncé par Rigaud.

Il s'en fallait de beaucoup que toutes les vieilles bandes de Rigaud eussent encore une soif dévorante de la guerre ; la désaffection du chef, au contraire, gagnait rapidement les esprits : les familles réclamaient à hauts cris leurs maisons incendiées ; l'épouse appelait, en se lamentant, son époux indignement sacrifié à la haine et à l'ambition d'un seul homme ; l'époux ne retrouvait plus l'épouse à son foyer ; les enfants criaient leur mère ; tous sollicitaient un libérateur. Cependant, ces plaintes, ces clameurs n'excitèrent chez Rigaud « qu'une irritation nerveuse ». Il sortit pourtant encore de sa bouche des paroles « véhémentes », dernier écho, dit le partisan Saint-Rémy, de « cette voix mâle et solennelle ».

Il dit : « Si l'ennemi n'adhère pas aux propositions que je croirai devoir lui faire en temps et lieu, je saurai, aidé de mes braves camarades, le combattre jusqu'à extinction. Rassurez-vous ! S'il est puissant en nombre — il n'avait, dit M. de Vincent, qu'une petite armée — et en moyens, nos concitoyens composant l'armée du Sud ont du courage, de l'honneur, et sauront vous préserver. » Rigaud avait-il bien cette foi robuste dans le succès, dont il faisait, dans ses discours, un si pompeux étalage ?

Cette proclamation porte la date du 29 mai; le 5 juillet, il se faisait battre en personne à Aquin, et presque aussitôt après au morne Trémé. Hélas! les vieillards se rappelaient encore en frémissant les sanglants épisodes de la *guerre des couteaux*! Que les jeunes les lisent dans leurs historiens; mais surtout que la vue de ces horreurs laisse dans leur esprit une impression salutaire!

Dans son désir de mettre fin à la guerre du Sud et de se conformer par là aux ordres du premier consul, Louverture envoie aux Cayes une députation chargée d'y porter « l'olivier de la paix. » Quatre personnes seulement étaient exceptées de l'amnistie générale, comme s'étant rendues coupables de trahison : l'honneur de la discipline exigeait qu'il en fût ainsi. Ces quatre personnes étaient : Bellegarde, « qui sera renvoyé de la colonie; » Millet, Dupont et Pétion, « qui seront punis de *trois jours d'arrêt*! » Et comme le général en chef avait eu avis par M. de Vincent, son délégué, que Rigaud redoutait de tomber dans les mains de Dessalines, il disait dans sa proclamation :

« Pourquoi donc voudrait-il arracher sa famille à son pays, à ses foyers, à ses propriétés? Qu'il la laisse avec sécurité à Saint-Domingue; elle y trouvera sûreté et protection... Offrez-lui de se rendre au Cap avec vous... Si lorsqu'il sera rendu au Cap, il

persiste à vouloir aller en France, il pourra partir avec le général Michel, qui s'y rend par la voie des États-Unis... Si, au contraire, il préfère rendre à l'Agent les *comptes que le gouvernement exige de lui* (1), il pourra le faire et sera certain, après sa soumission, de me voir adhérer avec plaisir à son retour dans le Sud, en qualité de général de brigade, commandant sous mes ordres l'armée dudit département. » Cette modération, cette magnanimité qui nous laisse dans l'admiration, n'a pourtant valu à Toussaint-Louverture, de la part de la faction des *exclusifs*, que des haines impitoyables, haines que le temps n'a point encore effacées. Espérons que les générations nouvelles, plus éclairées, plus indépendantes que leurs devancières, rechercheront enfin la vérité et se laisseront guider par son flambeau : ce sera le triomphe du vrai patriotisme.

Durant ces divers préliminaires, et Rigaud tenant toujours la campagne par ses lieutenants, Dessalines poursuivit le cours de ses succès. De l'Anse-à-Veau qu'il venait d'envahir, il se rabat sur le chemin des Cayes, où il occupe l'habitation Allard, aux portes même de Saint-Louis, dernière place de guerre du département du Sud qui ne fût point encore tombée au pouvoir du vainqueur. Les chefs qui la comman-

(1) On publiait qu'il avait fait enfouir de grosses sommes d'argent qui appartenaient à la caisse publique.

daient, abandonnant alors la fortune de Rigaud, quittèrent la place. Gauthier, de son côté, l'un des *braves* de Jacmel, livra à Dessalines les débris de la belle légion de l'Ouest. Il n'y eut plus alors dans le Sud qu'un cri unanime : « Vive Louverture ! »

Nous lisons dans la correspondance de M. de Vincent, que cet officier tenta jusqu'au dernier moment tous les moyens de persuasion pour retenir Rigaud dans la colonie ; offres inutiles : le général du Sud s'embarqua sur un navire danois, alors en rade à Tiburon, qui fit voile vers Saint-Thomas : un jour suffit à cette traversée (1). Les principaux officiers du Sud qui avaient commandé sous ses ordres, tenant à honneur d'imiter leur chef, cherchèrent eux aussi leur salut dans la fuite.

Rigaud arriva à Paris le 17 germinal, après une navigation remplie de péripéties ; il y retrouva les principaux membres de la faction du Sud en train d'importuner le premier consul de leurs « criaileries » .

(1) Nous lisons dans un de nos documents qu'avant son départ Rigaud avait fait goudronner les galeries des Cayes dans la pensée de faire sauter la poudrière ; mais que le capitaine Pélissier s'opposa à son entrée dans l'arsenal et empêcha par cette mâle résolution la destruction de la ville. — Le colonel Salomon prit dans le même but le commandement de la place, et y maintint la tranquillité jusqu'à l'arrivée de Louverture. Salomon occupa plus tard un emploi élevé dans la magistrature de la colonie. Son nom lui venait de sa sagesse.

CHAPITRE XXVII

Toussaint-Louverture aux Cayes. — Il organise sa conquête.

Le général en chef fit son entrée aux Cayes, le 13 thermidor — 4^{er} août 1800. — « Rien en fait d'honneurs officiels ne lui manqua. Il monta en chaire et proclama l'oubli des torts. » S'il était encore permis de douter de la noblesse de ses sentiments et de cet esprit d'à-propos qui le servait dans les moments difficiles, les termes de sa proclamation suffiraient pour nous éclairer; en voici les principales dispositions :

« Citoyens, tous les événements survenus à Saint Domingue pendant la guerre civile occasionnée par Rigaud sont de nature à mériter l'attention publique. Alors qu'ils ne sont plus sur le point d'être renouvelés, il importe à la prospérité de la colonie et au bonheur de ses habitants de tirer le rideau sur le passé pour ne plus s'occuper qu'à réparer les maux qui ont dû nécessairement être le résultat de la guerre intestine enfantée par l'orgueil et l'ambition

d'un seul. Une grande partie des citoyens de Saint Domingue ont été trompés, parce que, trop crédules, ils ne se sont pas assez méfiés des pièges que les méchants leur tendaient pour les attirer dans leurs desseins criminels. D'autres ont agi, dans ces malheureuses circonstances, d'après l'impulsion de leur cœur. Mûs par les mêmes principes que le chef de la révolte, ils ont trouvé au-dessous d'eux d'être commandés par un noir. Il fallait s'en défaire à quelque prix que ce fût, et pour y parvenir, rien ne leur coûtait...

» Trompés dans leur attente, et en ma qualité de vainqueur, voulant et désirant très ardemment faire le bonheur de mon pays, j'ai publié une proclamation datée du 4^{er} messidor dernier, par laquelle j'accorde une amnistie générale... Ne considérons aujourd'hui que comme des frères ceux qui, assez crédules, osèrent tourner leurs armes contre le pavillon de la République et contre leur chef légitime... »

M. Saint-Rémy avoue que « la modération de Toussaint-Louverture fut étonnante après la victoire qu'il venait de remporter. » M. de Vincent a dit aussi que la satisfaction des habitants du Sud et particulièrement de ceux des Cayes « était au comble ».

Toussaint-Louverture, homme d'ordre avant tout, ne prit aucun repos qu'il n'eût organisé sa conquête

sous le double rapport civil et militaire. Il retrouva aux Cayes plusieurs membres de sa famille, dont la plupart lui étaient encore inconnus.

Un jeune lieutenant, homme de couleur, demanda à lui être présenté : c'était le petit-fils de sa sœur Catherine, fille du premier lit de Gaou-Guinou. Flatté de la bonne mine de Bernard Chancy ⁽¹⁾ — nom que portait ce jeune militaire, — il l'éleva au grade de capitaine, et en fit son aide de camp; Geneviève, sa nièce, vivait heureuse, au milieu d'une nombreuse famille; deux jeunes filles faisaient plus particulièrement l'ornement et le charme de sa maison : l'aînée, Éléonore, jeune personne d'une grande beauté, devint bientôt, de par le général en chef son oncle, l'épouse d'un officier supérieur de l'armée du Nord, le colonel Vernet. Louise, la seconde, douée d'un physique non moins avantageux, mais dont le cœur et l'esprit promettaient encore plus que la beauté, suivit Tous-saint-Louverture et servit pour ainsi dire à ses côtés; car plus d'une fois elle partagea avec lui la ration du bivouac et la fusillade de l'ennemi. Nous dirons plus tard ses malheurs et sa piété filiale.

Enfin, après avoir prêché l'ordre, l'union, l'amour du travail, le respect des personnes et des propriétés,

(1) Exilé en France, il revint à Haïti, après avoir parcouru la Corse, l'Italie et les États-Unis, pour y être *baronneté* clandestinement sous la présidence de Pétion.

Toussaint-Louverture revint au Port-au-Prince, le 9 fructidor — 27 août 1800.

Autant Dessalines dans le Sud et Moyse dans le Nord se montraient cruels : le premier envers les *Rigaudins*, le second à l'égard des blancs ; autant Louverture répugnait aux sévérités outrées.

M. Ardouin lui-même rapporte qu'il venait de quitter Léogane, lorsqu'il fut rejoint par une compagnie de ses guides. S'adressant à l'officier qui la commandait, il lui dit : — Il n'y a pas eu d'assassinat ici ? — Non, général en chef. — J'en suis heureux, car je hais les scélérats. Mon amnistie est donc bien observée ? — Oui, général en chef. — Je suis content de vous, jeune homme, vous avez parfaitement compris votre devoir.

Une vieille femme ayant recueilli chez elle un mulâtre, qui venait d'être passé par les armes, mais qui avait survécu à ses blessures, se hasarda à implorer la grâce de son protégé auprès du général en chef. « Qu'on le porte en ma présence, dit Toussaint-Louverture. » Lorsqu'il le vit dans cet état, il lui fit donner des soins qui devaient amener sa guérison.

Ce trait — on pourrait en citer cent autres — caractérise parfaitement le caractère de Louverture ; l'esprit de faction ne s'est pas moins acharné à le charger de crimes. Et les écrivains à gage ou à

dévotion, de répéter ces injurieux mensonges. Qu'on écoute plutôt :

M. Madiou, historien d'Haïti, étant de passage à Bordeaux, obtint une audience de M. et M^{me} Isaac Louverture, qui habitaient cette ville; il les pria de le présenter à M^{me} veuve Ogé, femme respectable dont le mari, officier dans l'armée de Saint-Domingue, avait trouvé la mort sur un champ de bataille. « J'ai lu votre ouvrage, lui dit-elle; il m'a intéressé comme tout ce qui se rapporte à un pays pour lequel j'ai conservé de touchants souvenirs; je ne vous tairai point cependant que j'ai vu avec peine les inexactitudes, les réticences, les exagérations que renferme votre histoire, ainsi que votre partialité, pardonnez-moi ce mot, à l'égard du général Toussaint-Louverture, dont la vie m'est particulièrement connue. Vous avez fait de Rigaud, ajouta-t-elle, un portrait qui est loin de ressembler à l'original; faut-il en accuser un esprit de système? Estimez-vous assez peu Haïti, pour la croire incapable d'entendre la vérité? Tous les peuples ont eu leurs erreurs : l'erreur est d'essence dans la nature humaine; mais elle devient vice quand elle est calculée. Pourquoi sacrifier ainsi à d'injustes haines? Pourquoi entretenir avec un soin pour ainsi dire jaloux des préventions, des préjugés qui rejaillissent après tout sur votre race? Pourquoi accabler sous un

injuste mépris l'homme que le ciel suscita, comme Dieu fit autrefois de Moïse, pour régénérer tout un peuple, et le ramener dans la terre promise à tout le genre humain; la terre de la liberté? Pourquoi, oui, pourquoi cette partialité à l'égard de ce noir fameux? Enfin, pourquoi en imposer ainsi aux générations futures? Le mensonge — je lui donne uniquement ici le caractère politique, — le mensonge n'est que de l'homme et du moment : un jour, il ne lui restera que le mépris. Admirez Pétion, qui, lui aussi, vint à son heure pour mieux marquer la fusion dans les couleurs; honorez même son tombeau; que vos hommes d'État vantent, s'il leur plaît, son système ⁽¹⁾ comme un chef-d'œuvre politique; mais ne craignez-vous point qu'il ne s'élève un jour, c'est-à-dire lorsque la masse de vos concitoyens aura reçu le bienfait d'une instruction éclairée et qu'elle sera à même de peser dans la balance de l'équité les hommes et les choses; ne craignez-vous pas, dis-je, qu'il ne s'élève dans quelque coin du globe un vengeur de Toussaint Louverture, une voix qui vous rappelle vos injustices, et que l'écho ne les répète aux quatre vents de la terre? — Ah! Madame, répondit M. Madiou, ils —

(1) Un historien d'Haïti le qualifia de « laisser-aller général ». Ce système a amené la chute de Boyer; tant qu'on suivra ses errements, jamais Haïti ne se relèvera de ses ruines.

la faction des *exclusifs* — trouvent que ma plume lui a été trop favorable. »

Si l'on en juge par ces paroles, l'auteur de *l'Histoire d'Haïti* ne doit pas être confondu avec les coryphées d'une faction qui prit à tâche de vouer au mépris public, en lui imputant des torts qui leur furent personnels et en lui ôtant ses mérites, un homme dont ils savaient ne pouvoir approcher ni par le génie, ni par les vertus; un homme dont l'ombre même était pour eux un éternel reproche. Il y a longtemps que Tacite a dit : « On ne pardonne point l'injure qu'on a faite (1). »

(1) M. Madiou obtint du régime qu'il servit avec zèle le titre de Rédacteur en chef du *Moniteur officiel* de la République d'Haïti.

CHAPITRE XXVIII

Toussaint-Louverture se dispose à prendre possession de la partie ci-devant espagnole. — Il reçoit la nouvelle Constitution française. — Reddition de Santo-Domingo. — Après la conquête.

Pendant que Louverture portait toute son attention sur les opérations de la guerre du Sud, la traite des noirs, organisée autrefois par Jean-François et Biassou, avait repris plus d'activité que jamais : « On emmenait par caravanes les jeunes noirs qu'on enlevait du Nord, et on les conduisait à Santo-Domingo, d'où on les emportait à Porto-Rico et la Havane, où ils continuaient à porter les chaînes de l'esclavage. » Louverture insista souvent auprès du général Kerverseau pour qu'il adressât de sévères remontrances au Président de l'Audience, et le pria de prendre lui-même, au besoin, des dispositions efficaces en vue de la répression d'un commerce infâme et qui, du reste, se trouvait en opposition avec les dernières déclarations du gouvernement de la République (1).

(1) « Le commerce des esclaves n'aura plus lieu dans aucune des possessions françaises d'outre-mer. » — Termes de l'arrêté.

Un moyen plus infaillible d'atteindre la traite se présenta naturellement à l'esprit du général en chef : il consistait à prendre possession de la partie cédée.

Roume ne signa le décret si impatiemment attendu que le 7 floréal an VIII. Le général Agé fut aussitôt expédié à Santo-Domingo, en émissaire de paix, pour remettre à don Garcia, qui continuait à porter le titre de capitaine-général, la notification de l'arrêté du Cap. Don Garcia demanda un délai de trois mois, ne pouvant, dit-il, recevoir plus tôt les instructions de son gouvernement. Si l'exécution de la menace qu'entendait faire Louverture, sous une apparence courtoise, n'eut pas lieu immédiatement, il ne faut en chercher la raison que dans la guerre sans trêve qu'il dirigeait contre les révoltés du Sud.

L'horizon était alors chargé de nuages. En France, le gouvernement consulaire avait remplacé cette ombre vaine qui eut le nom presque dérisoire de Directoire exécutif : c'est assez dire que le général Bonaparte avait fait son 18 brumaire. L'un des premiers soins du nouveau ministre de la marine et des colonies fut de s'occuper de la question coloniale, enterrée depuis de longs mois, malgré les importunités de personnes intéressées, et particulièrement des réfugiés de Saint-Domingue. Le colonel de Vincent, de son côté, était enfin parvenu à persuader au gouvernement que la

colonie pouvait encore être délivrée de la guerre d'extermination que se faisaient les deux couleurs rivales, si l'on y portait « l'olivier de la paix. »

Le Ministre, cédant à cette espérance, adjoignit à M. de Vincent deux créoles de l'île que le lecteur a déjà vu figurer sur ce même théâtre : Julien Raymond et le général Michel ; outre leur mission principale, ils devaient apporter aux noirs la nouvelle Constitution française et les ordres particuliers du premier consul.

M. de Vincent remit au général en chef l'arrêté qui accréditait près de lui les trois délégués de la métropole, ainsi que la proclamation du premier consul. Il était dit, dans un article spécial, que l'autorité militaire ferait inscrire en lettres d'or sur tous les drapeaux des bataillons de la garde nationale de la colonie les mots suivants : *Braves noirs, souvenez-vous que le peuple français seul reconnaît votre liberté et l'égalité de vos droits.*

La proclamation était conçue en termes fiers, courts et énergiques, comme la parole de l'auteur dont ils émanaient :

« Une constitution, y est-il dit, qui n'a pu se soutenir contre des violations multipliées, est remplacée par un nouveau pacte destiné à affermir la liberté. Un de ses principaux articles porte que les colonies françaises seront régies par des lois spéciales. Cette

disposition dérive de la nature des choses. Les habitants des colonies françaises situées en Amérique, en Asie, en Afrique, ne peuvent être gouvernés par la même loi. Un des premiers actes de la nouvelle législation sera la rédaction des lois destinées à vous régir. Les principes sacrés de la *liberté* et de l'*égalité* des noirs n'éprouveront jamais parmi vous d'atteinte ni de modification... »

Toussaint-Louverture parut se complaire au récit que lui fit M. de Vincent des derniers événements survenus en France; il se plaignit cependant de n'avoir reçu, dans cette circonstance, aucune lettre particulière du chef de l'État. N'était-il point en droit d'espérer que le premier consul, acquittant la dette du général en chef de l'armée d'Égypte, ne trouverait point indigne de lui d'adresser au général en chef de l'armée de Saint-Domingue, son aîné dans le commandement et dans les grades supérieurs, quelques mots dans lesquels il trouverait, sinon une expression de gratitude, du moins une allusion à l'intention manifeste qu'il avait eue de servir ses intérêts privés, en relevant de ses ruines et en faisant valoir, aux frais du trésor colonial, l'habitation Beauharnais, dont il expédiait régulièrement les produits nets à Paris, à M^{me} Joséphine Tascher de la Pagerie, devenue son épouse. « Ce n'est là de ma part, dit un jour Toussaint, qu'un acte de

justice, puisque le général Bonaparte est en Égypte pour le service de la France. »

Cependant le général en chef ne livra point à la publicité la proclamation que lui avaient apportée les délégués du gouvernement consulaire. Interrogé par M. de Vincent sur la cause de ce retard, Toussaint répondit qu'il en avait été ainsi pour deux raisons : la première, parce qu'elle ne lui avait point été adressée *officiellement* ; la seconde, parce qu'il craignait qu'elle ne fût défavorablement interprétée par les *malintentionnés* ; puis il ajouta comme dernier argument : « Ce n'est pas une liberté de circonstance, concédée à *nous seuls*, que nous voulons, c'est l'adoption *absolue* du principe que tout homme né *rouge, noir ou blanc*, ne peut être la propriété de son semblable. Nous sommes libres aujourd'hui, parce que nous sommes les plus forts... Le consul maintient l'esclavage à la Martinique et à Bourbon ; nous serons donc esclaves, quand il sera le plus fort. »

Que deviennent, après ces paroles, les insinuations perfides de quelques historiens, et notamment les assertions de M. Beaubrun Ardouin, quand il s'attache à inspirer à ceux qu'il appelle les *cultivateurs*, comme on dit en France des paysans, la haine du nom de Toussaint-Louverture ? Le grand argument mis en avant contre le restaurateur des cultures, le

voici : « Louverture a rendu le travail obligatoire ; donc, Louverture voulait l'esclavage. » Mais Polvérel et Sonthonax, qui proclamèrent la liberté générale des noirs, les renvoyèrent aux champs et aux ateliers ; a-t-on dit de ceux-là qu'ils voulaient l'esclavage ? Et vos règlements ultérieurs sur la paresse et sur le vagabondage n'ont donc été faits aussi qu'en vue du rétablissement de la plus odieuse des institutions ? Non, il n'est plus besoin de prouver que tous les actes de Toussaint-Louverture ont tendu à l'émancipation de sa race.

L'esprit du général en chef était alors dominé par trois desseins gigantesques : 1° l'expédition du Sud, qu'il avait résolu de mener à bonne fin ; 2° la prise de possession de la partie espagnole, qui n'était déjà plus en question ; 3° la rédaction d'un projet de constitution dont les dispositions seraient parfaitement adaptées aux besoins de la colonie, aucun législateur étranger n'étant en état de résoudre un problème dont tous les gouvernements précédents n'avaient pu trouver la solution. Il avait de plus ses appréhensions personnelles.

Si l'on reprend la suite des faits après la conquête du Sud, nous retrouvons Toussaint-Louverture au Port-au-Prince, où l'on ne voit en lui que le dieu de la guerre. Lorsqu'il s'ouvrit de ses projets contre l'Est à M. de Vincent, il trouva chez le délégué des

consuls une certaine résistance. — *Qué moune,* lui dit-il avec sa vivacité ordinaire, *qui té fé assassiné blancs français au Fort-Dauphin? Qui ça qui té méné massacre ci-lalà? Ça Papagnol.* « Quels sont ceux qui ont assassiné les blancs français au Fort Dauphin? Qui a dirigé le massacre en cet endroit? Ce sont les Espagnols. » Ce n'étaient pas précisément les Espagnols qui s'étaient rendus coupables de cette horrible boucherie; mais on savait pertinemment qu'un mauvais prêtre espagnol avait égaré et excité les bandes de Jean-François. *Comment!* dit-il encore, *nous conné que cé Papagnol qui té fé massacré Français et nous pas gagné cœur assé pour venger frères à nous?* « Comment! nous savons que ce sont les Espagnols qui ont fait massacrer les Français, et nous n'aurions pas assez de cœur pour venger nos frères? » Toussaint Louverture avait pris une résolution, il n'était pas homme à se démentir lui-même.

Il adressa, le 20 décembre, à don Garcia une dernière mise en demeure. On y remarque cette phrase : « ... En conséquence, je vous préviens que j'ai chargé le général Moyse, commandant en chef de la division du Nord, de cette importante expédition... Soyez persuadé que si j'insiste sur la *réparation* que je réclame de Votre Excellence, c'est uniquement parce que j'ai à cœur de faire respecter

le nom français, d'entretenir les liaisons d'amitié qui existent entre nos deux métropoles... »

Le choix qu'avait fait le général en chef dans la personne de Moïse pour commander l'expédition était significatif. La frontière espagnole est bientôt franchie par deux divisions devant opérer sur des points différents afin de diviser les forces de l'ennemi. Louverture, après avoir assisté au Cap à des fêtes publiques célébrées en son honneur, rejoint ses troupes, le 4 janvier, à Saint-Jean de la Maguana. Il adresse de là au Président (1) une dernière lettre dans laquelle il expose que, pour prévenir l'effusion du sang, il s'était déterminé à se mettre à la tête de son armée. N'ayant reçu de don Garcia, qui se voyait soutenu par quelques officiers dissidents de l'armée coloniale, qu'une réponse évasive, il va camper sur le bord de l'Azua, d'où il envoie des députés au cabildo (2) de Santo-Domingo, afin « de rassurer ceux de la capitale sur ses bonnes intentions, promettant de les traiter favorablement. » Pour toute réponse, don Garcia fit tirer le canon d'alarme, et se prépara à la résistance.

L'ennemi, faisant aussitôt une marche en avant, se porte sur la rive gauche du Nisao : Toussaint occupait déjà la rive droite. Le combat s'engagea.

(1) C'est-à-dire Président de l'Audience, titre de don Garcia.

(2) Premier magistrat municipal.

Dès la première charge, les Espagnols prennent la fuite ; leurs chefs ne s'arrêtent qu'à Porto-Cabello.

Les soldats de Toussaint-Louverture amenèrent en sa présence six prisonniers tombés entre leurs mains dans le combat du 14 janvier. Le général en chef leur délivra un sauf-conduit dans lequel il répétait qu'il ne serait fait aucun mal aux habitants.

Cet acte de générosité ne fut point le seul dont Toussaint-Louverture honora ses armes. Le commandant Pierre, chargé de bloquer Santo-Domingo, ayant capturé une felouque, le vainqueur ordonna de la rendre sur-le-champ à son capitaine, « attendu que la France n'était point en guerre avec l'Espagne. »

Don Garcia, jugeant enfin toute résistance impossible, fit savoir à Louverture, le 15 janvier, qu'il était disposé à arrêter avec lui les termes de la reddition de la partie espagnole, et à exécuter par là le traité de Bâle.

Le 26 janvier, le général en chef fit son entrée à Santo-Domingo, au son des cloches pour toute fanfare. La modération dont il s'attacha à faire montre, lui gagna bientôt tous les cœurs. Il ne permit point à don Garcia d'emporter une somme de 320,000 piastres-gourdes dont la République française avait le plus grand besoin ; il réclama aussi pour le même motif la remise immédiate de toutes les armes et munitions, ainsi que de tous les effets

d'habillement et de fourniment, vases et ornements d'église, et même des archives, toutes ces choses précieuses pouvant, disait-il, devenir la proie des Anglais, qui ne cessaient d'écumer la mer dans ces parages.

Toussaint-Louverture apprit, le jour même de son entrée à Santo-Domingo, que plus de 3,000 noirs avaient été évacués à son approche sur d'autres terres espagnoles. Il fit aussitôt connaître au Président son inébranlable résolution de faire cesser de pareils abus. « Je vous prie donc, Monsieur le Président, lui écrivit-il, de donner des ordres précis pour que ces enlèvements ne continuent plus. Je suis avisé qu'un trois-mâts qui est en ce moment mouillé dans le port et qui est sur le point de partir, a une infinité de noirs à son bord qui y ont été embarqués de force, lesquels, bien loin de tourner à l'avantage des particuliers qui les emmènent, deviendront la proie des Anglais; ils seront alors perdus pour la France, car dans les échanges respectifs qui se font entre les nations, les esclaves n'y sont point compris. Aussi est-il défendu, dans la partie française, d'embarquer avec soi ni domestique ni cultivateur, afin de conserver à la culture les bras qui lui sont destinés... »

Enfin, don Garcia, dûment congédié, quitta Santo Domingo le 22 février; il résidait dans cette ville depuis plus de vingt-cinq ans.

Toussaint-Louverture n'eut garde d'oublier, dans cette circonstance, qu'il dut autrefois la vie au général Biassou, alors qu'il était encore son lieutenant. Il visita sa veuve à laquelle il servait déjà une pension viagère, lui laissa une nouvelle preuve de sa munificence, et l'engagea à revenir dans ses anciens foyers, où elle vivrait à l'abri de toute inquiétude.

Depuis son élévation au grade de général en chef, il avait fait inscrire sur le livre de la dette publique une autre rente de 6,000 francs au profit de la veuve de Chavannes, qui périt misérablement avec Ogé, au début de l'insurrection; cette dame recevait en outre régulièrement la quantité de vivres que les règlements accordaient à un général de division. Nous ne détaillerons point ici tous les actes administratifs qui eurent pour objet l'organisation de la conquête; nous ne parlerons pas non plus des règlements sur l'agriculture et le commerce, les deux sources principales de la prospérité de Saint-Domingue. L'administration de Louverture peut se résumer en ces quelques mots : il pourvut à la sécurité de tous, établit des communications nouvelles entre les deux parties de l'île, et améliora celles existantes; il ouvrit des sources, créa ou assainit plusieurs ports, encouragea l'agriculture et l'industrie, institua des écoles primaires, et fit, en un mot, tout ce qu'on devait attendre d'un administrateur éclairé et bienveillant.

Dans un de ses voyages à Santo-Domingo, il fit frapper à la Monnaie de cette ville des pièces de valeurs différentes; la légende était : *République française*, et l'effigie, un génie de la liberté. Cette explication détruit l'assertion malveillante de M. Ardouin, historien que les étudiants d'Haïti feront sagement de ne jamais prendre pour guide.

Enfin, Toussaint-Louverture ne voulut pas s'éloigner de sa conquête, sans adresser aux habitants des exhortations où se reflètent ses vues élevées : « Il est de l'intérêt des personnes qui habitent cette contrée, leur disait-il, de sortir de l'indolence qui semblait leur partage : partout la terre n'attend que les secours des bras pour ouvrir ses trésors, pour récompenser ceux qui se livreront à la culture de ses riches productions, tandis qu'elles laisseraient dans la misère ceux qui cultivent exclusivement des bananes, des patates, des ignames, productions sans valeur dans la colonie (1). » Ces paroles étaient tellement sensées qu'elles ont été justifiées pleinement, grâce à une politique boiteuse.

L'agriculture avait un autre mal rongeur : les stupides pratiques du *Vaudoux*, culte implanté en Amérique avec l'esclavage. *Vaudoux* signifie un être

(1) La partie espagnole, beaucoup plus étendue que la portion de l'île occupée par les Français, fut de tout temps très négligée; aussi l'esclavage y était-il plus tolérable qu'ailleurs.

surnaturel, intelligent et surtout tout-puissant. Les adeptes représentent le dieu sous la forme d'un serpent qu'ils renferment dans une caisse de bois ou plus modestement dans un canari. Les mystères, comme ceux d'Isis ou de la bonne Déesse, sont impénétrables pour les profanes.

M. Moreau de Saint-Méry nous a conservé la première strophe de la chanson du *Vaudoux* :

Eh! eh! Bomba, hen! hen!
Canga bafio té,
Canga moune dé lé
Canga do ki la
Canga li.

Toussaint-Louverture, ennemi de tout ce qui sentait la superstition, et ne voyant dans toutes les sortes de magie que pratiquaient les Africains, qu'une insulte au culte du vrai Dieu et un retour vers la barbarie, enfin, un aliment à la paresse, publia, pour la seconde fois, une ordonnance sévère dans laquelle il défendait l'exercice du *Vaudoux*.

CHAPITRE XXIX

Toussaint-Louverture fait rédiger la Constitution coloniale.

Il ne restait plus à Louverture, pour remplir le programme qu'il s'était tracé, qu'à pourvoir la colonie d'un ensemble de lois qui, d'après son sentiment, ne pouvaient être le fait d'un législateur étranger au tempérament et aux nécessités d'un peuple nouveau et placé dans des conditions exceptionnelles de latitude. Il publia, le 5 février, une proclamation à l'adresse des administrations municipales et de ses concitoyens, dans laquelle il leur rappelait sa sollicitude pour le bonheur de son pays et la liberté de ses frères; il les conviait en même temps à nommer les rédacteurs de la constitution coloniale.

« Ma conscience satisfaite, leur disait-il, me dit que j'ai fait le bien et empêché le mal, autant que je l'ai pu... C'est à vous, maintenant, citoyens magistrats, à assurer à cette colonie sa tranquillité future, à poser les bases de sa prospérité, par des lois convenables à nos mœurs, à nos usages, à notre

climat, à notre industrie, et en même temps propres à nous attacher de plus en plus et plus *fermement encore à la République française*. C'est à vous de choisir, en conséquence, des hommes sages, probes, éclairés, dont la première passion soit l'attachement à la République, à l'humanité, à la liberté; qui, susceptibles d'avoir de bonnes vues, puissent concevoir et présenter des projets de restauration pour cette colonie qui la porteront rapidement à une prospérité à laquelle elle n'était jamais parvenue; des citoyens *sans préjugés*, également recommandables par leurs talents et par leurs vertus, doués de lumières, mais empressés à recevoir les bonnes idées de leurs concitoyens, et à les rendre profitables à la chose publique, inaccessibles à l'intrigue et à la corruption, et résolus à se dépouiller, au moins pendant le temps de leur honorable mission, des petites passions qui rétrécissent l'esprit et avilissent les hommes. Leurs travaux, pour être paisibles, n'en seront pas moins glorieux; et s'ils ont le courage de se livrer à leur devoir avec le dévouement qu'il exige, ils pourront lire dans l'avenir leurs noms inscrits parmi les bienfaiteurs de Saint Domingue, et compter, dès ce moment, sur la gratitude de leurs concitoyens. » Ce document n'est-il point un véritable monument de sagesse?

Qu'il est à regretter, doit-on se dire, qu'un tel

législateur n'ait point eu pour lui, dans cette circonstance, la sanction de l'autorité!

La liberté des suffrages, portaient les dispositions préliminaires, devait être garantie, même au besoin, par la force publique; le projet sorti des délibérations, exécuté avec empressement et loyauté, après avoir obtenu l'assentiment de tous et reçu le sceau des lois, par la sanction du gouvernement de la République. On voit là une heureuse application du suffrage universel auquel on ne pensait guère alors en France.

Respect aux intentions de Toussaint-Louverture, à sa passion dominante pour le bonheur des siens et la prospérité d'un pays qu'il avait sauvé de l'anarchie et des mains de l'étranger! Il fut orgueilleux? Oui, mais orgueilleux du bien qu'il méditait pour son pays, pour ses frères de couleur, pour la France! Reportant son regard en arrière, il ne voyait que fautes sur fautes dans les décisions des délégués de la métropole. Quelle serait l'œuvre du nouveau législateur? La France était encore sans administration, sans lois; le vaisseau de l'État possédait sans doute un pilote, mais ce pilote n'avait encore fait ses preuves que sur les champs de bataille; que pouvait-on espérer de lui comme législateur d'une colonie vouée à tous les caprices, à toutes les spéculations de théoriciens incons-

cients de ses aptitudes et de ses besoins? Telles furent les réflexions que se fit Toussaint-Louverture, après sa dernière conquête. Factieux! jamais cette pensée ne lui vint à l'esprit : sa constitution devait en définitive recevoir *la sanction du gouvernement de la République*. Il rêva d'un « chef-d'œuvre législatif », et le voulait enfant de son génie : il avait l'ambition de l'offrir en cadeau de joyeux avènement au nouveau régime consulaire ; — peut-être craignait-il aussi pour la liberté... La Martinique, Bourbon avaient encore des esclaves. La cupidité du bien le perdit.

En attendant que l'opinion se fît sur son projet de constitution, Toussaint-Louverture revint au Port au Prince jouir de son dernier triomphe. Jamais la capitale de l'Ouest n'avait vu pareille fête. L'abbé Lecun, préfet apostolique de Saint-Domingue, conduisit le général en chef au banc qu'occupaient les anciens gouverneurs de la colonie; au-dessus se trouvait un baldaquin recouvert de riches soieries, où ces mots étaient écrits en lettres d'or : *Dieu nous l'a donné, Dieu nous le conservera!*

L'Assemblée centrale, convoquée par l'arrêté du 5 février 1801, se réunit au Port-au-Prince, le 22 mars, pour commencer ses opérations. Elle confia la rédaction de la constitution et la confection des lois organiques à neuf membres représentant

les cinq départements ⁽¹⁾ formés antérieurement ; voici les noms de ces législateurs : Bernard Borgella, maire du Port-au-Prince, ancien avocat au parlement de Bordeaux ; Étienne Viart et Julien Raymond, hommes de couleur ; Juan Mancebo, Francisco Morillas, Collet et Gaston Nogerée, Carlos Roxas, Andrés Muños. M. Borgella occupa le fauteuil de la présidence ; Viart tint la plume comme secrétaire.

Toussaint-Louverture, de son côté, reprit ses travaux administratifs, fit un nouveau règlement fiscal concernant le commerce et l'agriculture. Il n'avait jamais lu les économistes ; mais son sens droit, son patriotisme éclairé l'avaient naturellement lancé dans la voie que suivent les régénérateurs des peuples ; et tels furent, en effet, les résultats que produisirent ses sages règlements que Saint Domingue, ruinée, démoralisée, se releva comme par enchantement du pitoyable état dans lequel la révolution l'avait plongée.

Au milieu de toutes ces occupations qui usaient la vie de trois secrétaires, Toussaint-Louverture restaurait ses places fortes, pourvoyait ses arsenaux, reconstituait les magasins militaires, tenait en haleine ses régiments par des exercices multipliés,

(1) On les nommait : de l'Ouest, du Nord, du Sud, d'Engaño et de Savana.

excitait le zèle des inspecteurs des cultures, rendait souvent la justice, restaurait, embellissait ou fondait des villes, ouvrait sur tous les points des routes faciles, encaissait les rivières, relevait les ponts, veillait sur l'exercice du culte, visitait les écoles dans les villes, dans les paroisses et même sur les ateliers; car si l'instruction n'était pas tout à fait obligatoire, elle entrait pour beaucoup dans son programme administratif; il distribuait lui-même des récompenses aux enfants qui lui paraissaient les plus laborieux et les plus instruits. Les hôpitaux, les casernes n'étaient point négligés. Ses officiers devenaient souvent les ministres de ses bonnes œuvres; on citait également les noms de ses aumonières.

Toutes les branches de l'administration se ressentaient de cette prodigieuse activité. Une grande qualité doit être relevée dans Louverture parmi celles qu'il possédait : la connaissance des hommes et l'intelligence nécessaire pour les apprécier. Les travaux législatifs purent lui être présentés dans les premiers jours de mai 1804. La Constitution ne comprenait pas moins de soixante-dix-sept articles.

Un écrivain français, M. J.-B. Salgues, essentiellement prévenu contre Louverture, comme presque tous ceux qui écrivirent sous l'impression de nos récents désastres, a dit avec raison : « Ainsi, des hommes à peine sortis de l'esclavage, sans études,

étrangers à toutes ces théories philosophiques si vantées parmi les blancs, donnaient à l'Europe une grande leçon, et promulguaient pour leur pays des lois plus religieuses et plus solides que toutes celles que la République avait débitées jusqu'alors avec tant d'emphase : mais ces lois blessaient trop les droits de la métropole et l'orgueil de Bonaparte pour qu'il pût les admettre. »

M. Ardouin lui-même, séduit par l'évidence, a été obligé de reconnaître que, « au point de vue du régime intérieur établi par cette Constitution et par les règlements de culture, arrêtés, etc..., qui la précédèrent, par les lois qui la suivirent, *personne* ne pouvait faire ce que fit Toussaint-Louverture en faveur de la colonie. » — « La France, ajoute-t-il, en a fait l'expérience peu après; et des regrets superflus sont venus prouver l'erreur où tomba lui-même l'homme de génie qui la gouvernait alors. S'il avait mieux jugé la situation, il eût laissé Toussaint-Louverture gouverner Saint-Domingue, qui, alors, fut restée plus que jamais attachée à la France. »

C'est précisément ce qu'exprima avec amertume Napoléon détrôné, sur le rocher de Sainte-Hélène. « J'ai à me reprocher, dit-il dans ses *Mémoires*, une tentative sur cette colonie, lors du Consulat; c'était une grave faute... je devais me contenter

de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint Louverture. »

La proclamation de l'acte constitutif eut lieu, le 8 juillet, sur la place d'armes du Cap. M. Bernard Borgella, en sa qualité de président de l'Assemblée centrale, prononça sur l'autel de la Patrie une adresse au peuple de Saint-Domingue. Il s'attache dans son discours à expliquer l'économie de l'œuvre qu'il soumet en ce moment à l'assentiment de la population de l'île entière; rappelle l'impérieuse nécessité de mettre fin à un état de choses dont le caractère provisoire est essentiellement funeste aux intérêts de la colonie; puis arrivant à parler de Louverture : « Cet homme extraordinaire, dit-il, dont les belles actions commandent votre admiration et votre reconnaissance, s'est élevé comme un phénix du milieu des cendres, et s'est dévoué tout entier à la défense de votre pays, de vos personnes et de vos propriétés. » Le premier consul reçut aussi sa part dans les éloges que l'orateur prodiguait sans mesure.

Le général en chef ne pouvait garder le silence dans une circonstance aussi solennelle. Il loua la Constitution qu'il trouvait fondée sur les bonnes mœurs, les usages, la nature du climat et principalement sur la religion. « Vous êtes libres, dit-il au peuple toujours émerveillé de l'entendre, et la

Constitution qui m'est remise aujourd'hui doit éterniser votre liberté. » Il rappelle à chaque classe de citoyens ses devoirs : « Je vous préviens que la loi est la boussole de tous les citoyens quelconques ; quand elle parle, ils doivent tous fléchir devant elle. » S'adressant ensuite aux représentants de l'armée : « Braves militaires, leur dit-il, observez la discipline et la subordination, activez la culture... ; défendez et soutenez la Constitution contre les ennemis intérieurs et extérieurs, qui chercheraient à l'attaquer... »

Avait-il, dès lors, le pressentiment des luttes futures ? « Il n'y avait pas de milieu, a écrit Hérard Dumesle, il fallait tout oser ou ne rien entreprendre. » Toussaint-Louverture poussa trop loin l'audace quand il prit l'initiative de l'acte constitutif. En acceptant la Constitution, en la déclarant exécutoire avant qu'elle n'eût reçu la sanction légale, le vie Toussaint commit une faute grave : sa prudence, son respect pour la règle, son zèle pour la République, tout ce qu'il y avait de haute sagesse en lui l'abandonna. Les adversaires que lui a faits sa haute réputation, ont eu beau jeu de l'accuser, depuis, d'avoir « rêvé d'indépendance personnelle », de s'être mis « en révolte ouverte contre la mère-patrie ».

CHAPITRE XXX

Toussaint-Louverture envoie la Constitution à la sanction de la Métropole. — Caractère de M. de Vincent. — Travaux de codification. — Insubordination du général Moÿse.

Toussaint-Louverture confia à M. de Vincent, qui en était à son douzième voyage en France, comme délégué de la colonie, la mission délicate d'aller présenter le nouveau pacte constitutionnel au premier consul. Ce choix n'était pas heureux. En effet, M. de Vincent avait déjà desservi le général en chef auprès de Roume; il avait opiné dans le conseil contre la guerre du Sud et l'expédition de l'Est. M. de Vincent a avoué, dans un mémoire rétrospectif, qu'il ne put jamais obtenir du général en chef l'ordonnancement d'un mandat dont le montant pouvait être prélevé sur le trésor colonial. « Quant à l'indemnité dont vous ne cessez de me parler, colonel, lui répondit-il, vous savez que l'argent est un esprit malin; dès qu'on y touche, tout s'en va; il faut donc beaucoup de précautions pour ouvrir les coffres; cela demande

réflexion. » Toussaint connaissait si bien son homme qu'il lui dit un jour sur le ton de la plaisanterie : « Mon cher colonel, vous êtes le serpent du paradis terrestre. » Il faisait allusion à l'habitude qu'avait prise cet officier de se trouver partout où se produisait un mouvement de quelque importance.

On s'expliquera maintenant l'attitude que dut prendre l'émissaire de Toussaint-Louverture devant le premier consul, et le sort réservé à ses intérêts. *Prospera animos referunt*, dit Sénèque. « La prospérité donne de la hardiesse. » C'était le cas du gouverneur de Saint-Domingue; aussi se contentait-il de viser le but, sans se donner plus de souci des entraves ou des embûches que les hommes sèmeraient sur ses pas. Hélas! sa bonne étoile ne le guidait plus! Tout grand homme a deux époques dans sa vie : la période ascendante où le héros arrive à son zénith, et le déclin où l'homme apparaît avec sa faiblesse originelle.

Nous laisserons M. de Vincent aux États-Unis, dans l'attente d'un vent favorable qui le ramènera en Europe; ce qui se passe dans le même moment à Saint-Domingue mérite de captiver notre attention.

L'article 34 de la Constitution donnait le droit au gouverneur de vaquer à la création des lois organiques. L'Assemblée centrale, en vertu de cette disposition, rentra de nouveau en séance. Le

13 juillet 1801, elle divisa le territoire de Saint-Domingue en six départements qui prirent les noms suivants : du Sud, de l'Ouest, de Louverture, du Nord, du Cibao, de l'Ozama ; chaque département était divisé en plusieurs paroisses ; il comprenait aussi plusieurs arrondissements militaires.

Du 15 juillet au 11 août suivant, les lois organiques furent votées et mises en état d'être promulguées.

Ce *Corpus juris* répondait, comme la Constitution elle-même, à toutes les exigences de l'état actuel de la colonie. Les lois ont souvent changé à Haïti ⁽¹⁾ ; le *Code Louverture* n'en restera pas moins une œuvre excellente, une boussole sûre, un monument enfin inimitable. On remarquera que la codification des lois françaises date de l'an XI (1803) ; tandis que la promulgation du nouveau *Code noir* eut lieu en 1801 : celui-ci n'emprunta donc rien à celles-là. Nous livrons cette réflexion au savant historien français qui, dans le but d'amoindrir la taille du grand homme de Saint-Domingue, pour augmenter d'autant la stature de son héros, s'est complu à écrire que le noir Toussaint « s'attachait sans cesse à imiter le premier consul. » Il y a dans ce peu de mots deux grosses fautes historiques : une erreur de fait et un

(1) On y a adopté le *Code Napoléon modifié*.

anachronisme forment cette équation. Châteaubriand dit, au contraire, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, en parlant de Louverture : « Le Napoléon noir imité et tué par Napoléon blanc... » On l'avait déjà appelé le *Bonaparte des Antilles*. Cette qualification irrita l'homme qui ne voulait pas de compétiteur, encore moins d'égal. *Si parva fas est...*, dirons-nous cependant.

Toussaint avait réformé depuis longtemps le calendrier républicain : la division du mois en décades s'adaptait mal au régime agricole qu'il venait de donner à la colonie ; les habitants, les cultivateurs surtout, tenaient à observer le repos du septième jour ; d'un autre côté, le catholicisme, dont Louverture était un disciple fervent et zélé, n'admettait pas les nouvelles pratiques : cette raison l'eût emporté sur toutes les autres pour déterminer sa résolution.

Deux hommes pesaient alors fatalement sur les destinées du gouverneur de Saint-Domingue : Moïse ⁽¹⁾ et Dessalines ; l'un et l'autre lui devaient

(1) Moïse n'était point, comme l'insinue M. B. Ardouin dans ses *Études historiques*, neveu de Toussaint-Louverture. Celui-ci lui avait appris secrètement à lire et à écrire pendant qu'ils habitaient ensemble sur la propriété du comte de Noë ; de là, le titre d'oncle que donnait habituellement Moïse à son protecteur. Nos romanciers ont imaginé, par imitation d'un usage emprunté aux colonies, l'oncle Tobie, l'oncle Tom.

Moïse s'appelait primitivement Gilles-Bréda.

les épaulettes de général dont ils étaient fiers et jaloux; l'un et l'autre pliaient à regret sous la main de fer du général en chef; l'un et l'autre, ennemis acharnés des blancs, trouvaient trop doux le régime suivi à leur égard par Toussaint Louverture; aussi ne voyaient-ils plus en lui un bienfaiteur, mais un futur roi de Saint-Domingue : *Li cré, li roi de Saint-Domingue*, disait un jour Moïse au colonel de Vincent, *li va voir!* « Il se croit déjà roi de Saint-Domingue, eh bien, nous allons voir! »

De pareils propos étaient colportés par la malveillance parmi les cultivateurs, au lendemain du jour où le général en chef avait proclamé solennellement la liberté générale et absolue sur tout le territoire de la colonie, alors que toutes les décisions de l'Assemblée centrale n'avaient eu d'autres tendances que de consacrer cette liberté! Mais que pouvaient la raison, l'évidence, sur l'esprit grossier et prévenu de Moïse?

Tout lui faisait un devoir de se tenir sur un vigilant qui-vive. « C'est ce que ne comprit pas *Moïse*, dit M. Ardouin qu'on cite à dessein; chargé d'un grand commandement, général de division et inspecteur général des cultures dans le Nord, sa qualité de *neveu* du gouverneur lui donna des illusions; sa *jeunesse*, son caractère imprudent, les

services qu'il avait rendus à son *oncle* personnellement, tout servit contre lui... Il crut pouvoir impunément soulever les cultivateurs; se mettre à la tête des exaltés et des turbulents; se jeter sur des personnes paisibles et inoffensives; faire revivre les massacres, porter la désolation, l'effroi dans la colonie. »

Moyse fut pris par son chef les armes, c'est-à-dire le poignard à la main. D'un côté étaient les lois outragées, la discipline militaire indignement violée, des victimes palpitantes, du sang, partout du sang, enfin la voix de l'humanité criant : « vengeance! » de l'autre, un officier élevé en grade, un compagnon d'armes, un vaillant soldat portant sur tout son corps d'honorables cicatrices. Quelle ligne de conduite traçait le devoir?

Moyse fut livré à un conseil de guerre qui prononça la mort.

L'amitié que Louverture portait au général Moyse devait-elle effacer dans son esprit le sentiment de la justice, du devoir? Qu'importe? La coterie n'en a pas moins crié à l'ingratitude!

Écoutons Louverture à son tour : « J'ai toujours énergiquement recommandé à tous les militaires la subordination, la discipline et l'obéissance, sans lesquelles il ne peut exister d'armée... Tel est le langage que j'ai tenu au général Moyse depuis dix

ans, dans toutes mes conversations particulières, que je lui ai répété *mille fois* en présence de ses camarades, en présence des généraux, que je lui ai renouvelé dans ma correspondance... Dans toutes les occasions j'ai cherché à lui expliquer les saintes maximes de notre religion, à lui prouver que l'homme n'est rien sans la puissance et la volonté de Dieu; que les devoirs d'un chrétien ne devaient jamais être négligés, enfin que lorsqu'un homme brave la Providence, il doit s'attendre à une fin terrible : que n'ai-je point fait pour le ramener à la vertu, à l'équité, à la bienfaisance, pour *changer ses inclinations vicieuses*, pour l'empêcher de se précipiter dans l'abîme? Dieu seul le sait. Au lieu d'écouter les conseils d'un père, d'obéir aux ordres d'un chef dévoué au bonheur de la colonie, il n'a voulu se laisser guider que par ses passions, ne suivre que ses funestes penchants; il a péri misérablement. »

Le mot : *li va voir* ne revient-il pas naturellement à l'esprit, quand on voit Moïse se livrer à tous les déportements de la désobéissance? A quelque couleur que l'homme appartienne, il ne doit voir dans un autre Moïse qu'un coupable. Prenons ici l'occasion de dire que les mulâtres fusillèrent souvent les blancs, mais que l'assassinat répugnait à leur caractère. S'il y eut des exceptions, il ne faut incriminer de ces excès que la guerre civile, la guerre de caste,

l'aveuglement, la soif de la vengeance, et parfois les représailles. Tout ce monde colonial a eu en particulier ses torts; reconnaissons-les franchement, et que les Français et les Haïtiens de couleur n'oublient jamais que le même sang gaulois coule dans leurs veines; que ces fils d'une même origine, en dépit de la couleur mère, en dépit des distances et de la latitude, maintiennent entre eux le pacte d'union que la nature a elle-même formé. Chacun, dès lors, pourra entendre la vérité, et il n'y aura plus d'aucun côté, ni accusés, ni accusateurs.

CHAPITRE XXXI

Le Gouvernement français reçoit la Constitution coloniale de Saint-Domingue. — Motifs et préparatifs d'une expédition contre cette colonie.

Tous ceux qui approchaient du pouvoir ou qui en observaient les tendances, s'attendaient à ce que la lecture des papiers apportés par M. de Vincent allait être le motif d'un éclat terrible : il n'en fut rien. Le *Moniteur* du 14 octobre 1801 parla de sa voix la plus douce des nouvelles arrivées des Antilles françaises : « Le citoyen de Vincent, chef de brigade — il avait reçu du galon, — directeur du génie à Saint-Domingue, est arrivé à Paris. Il a apporté plusieurs lettres de Toussaint-Louverture, et *officiellement* la Constitution que l'on *présente à l'approbation de la métropole.* »

Voilà ce général noir qu'on a dit si entreprenant, si ambitieux, si criminel, qui ne reçoit de l'autorité gouvernementale, à l'étonnement de tous, à la place du blâme que semblait lui ménager son initiative

hardie, que des paroles amicales, presque des éloges : « Toussaint-Louverture, pour ainsi dire sans communications avec le gouvernement, n'étant pas bien à même de connaître son intention, a pu se tromper quelques fois; mais il a constamment rendu de grands services. La guerre civile a enfin cessé; la colonie est tranquille, et le peuple français ne peut pas oublier que c'est en partie à lui qu'il doit la conservation de cette belle et importante colonie. » Le *Moniteur* ajoute bien qu'il est possible qu'on fera subir quelques changements à la Constitution; mais ils seront de si peu d'importance, qu'on peut prévoir d'avance qu'ils n'auront en vue que l'avantage du commerce et de l'agriculture.

Mais puisque tout allait pour le mieux à Saint Domingue, sous la direction du noir habile qui la gouvernait, pourquoi, à Paris, ces conciliabules secrets où s'agitaient, se discutaient par des hommes d'État, par des gens de guerre empressés, des projets d'expédition contre un peuple soumis; contre un seul homme peut-être, qui, loin de se prévaloir de quelque autorité, ne sollicitait, par ses dernières lettres, que des communications fréquentes avec le gouvernement de la métropole, et protestait d'employer tout ce qu'il avait de pouvoir et de zèle pour la prospérité du pays laissé en sa seule garde? Pourquoi, à certains jours, de la part du grand

chef, ces explosions de langage qui grondaient comme la foudre déjà menaçante? Mille conjectures on été faites à cet égard. Nous ne nous arrêterons un instant qu'aux principales.

Un auteur du temps assure que les familiers de Bonaparte, devenus des agents empressés de la cabale montée contre Toussaint-Louverture, ne cessaient d'entretenir dans l'esprit de ce chef, qui supportait avec peine toute idée de supériorité chez autrui, des préventions défavorables au premier des noirs.

L'un d'eux lui rapporta que Louverture, se croyant menacé de la guerre, aurait dit : *Li drole Bonaparte, pay France cé quine à li; pay Saint Domingue cé quine à moé. Mo pas dans chimin à li, pouquoi li vini dans chimin à moé? Zaffaire à cabri, n'a pas zaffaire à mouton.* « Bonaparte est un drôle de corps, la France est à lui; Saint-Domingue est à moi. Je n'empiète pas sur son chemin, pourquoi vient-il dans le mien? Il a affaire à un cabrit et non à un mouton. »

Jamais paroles aussi inconsidérées ne sortirent de la bouche de Toussaint-Louverture. Le sentiment qu'on lui prête dans ce colloque, pouvait bien être dans le fond de sa pensée; mais l'expression qu'on en donne ici est en opposition manifeste avec la prudente réserve que le *vié* noir observait dans ses

paroles et dans ses écrits, surtout au milieu des circonstances critiques où il se trouvait.

Les écrivains les plus intéressés à perpétuer *impolitiquement* les haines de couleur donnent pour seul motif le *rétablissement de l'esclavage*. L'intérêt de la France commandait-il un pareil acte de barbarie? « Faites connaître au peuple de Saint-Domingue, écrivait le premier consul, le 18 octobre 1801, dans sa lettre à Toussaint-Louverture, que la sollicitude que la France a toujours portée à son bonheur a été souvent impuissante, par les circonstances impérieuses de la guerre; que les hommes *venus du continent* pour l'agiter et alimenter les factions étaient le produit des factions qui elles-mêmes déchiraient la patrie; que désormais la paix et la force du gouvernement assurent sa prospérité et sa *liberté*. Dites-lui que si la liberté est pour lui le *premier des biens*, il ne peut en jouir qu'avec le titre de *citoyen français*, et que tout acte contraire aux intérêts de la patrie serait un crime, etc... »

On dira peut-être que cette lettre porte la date du 18 octobre, tandis qu'on a trouvé plus tard une lettre du 8 du même mois au ministre de la guerre, lui prescrivant de prendre toutes les dispositions pour une expédition d'outre-mer.

Si la conclusion qu'on prétend tirer des projets du premier consul est logique, il est tout aussi

logique de conclure que ceux qui prirent part *sciemment*, qui demandèrent, qui sollicitèrent même la faveur de faire partie de l'expédition, et plus particulièrement ceux qui la provoquèrent par leurs agissements auprès du ministre et du Conseil d'État, allaient porter à Saint-Domingue les chaînes de l'esclavage, brisées par la France et anéanties par Toussaint-Louverture.

Eh bien ! quels étaient ces hommes si impatients du joug de leurs semblables ? N'y eut-il que Rochambeau, Hédouville, Kerverseau, Desfourneaux, Villaret-Joyeuse ? Ne vit-on pas aussi dans les rangs de ceux qui se montraient les plus empressés à faire partie d'une expédition, Rigaud ⁽¹⁾, Pétion, Boyer, A. Chanlatte, Villate, Leveillé, Birot, Quayer-Larrivière et plusieurs autres transfuges de Saint-Domingue ? Ils ignoraient, dira-t-on, la pensée intime du premier consul. Non, ils ne pouvaient ignorer ce qui se passait dans les conseils secrets des promoteurs de l'expédition, puisqu'ils en faisaient partie.

Ce motif n'est donc pas plus admissible que le précédent. Fouché a dit, le premier, que Bonaparte spécula sur l'insalubrité du climat de Saint-Domingue

(1) « Le 24 août 1801, dit M. Ardouin, Rigaud adressa une lettre au ministre de la marine, où il sollicitait un emploi *quelconque* dans l'armée française et la faveur d'être admis à offrir ses hommages au chef du Gouvernement français. »

pour se débarrasser de ses vieilles légions. M. Thiers n'a pas eu de peine à réfuter cette imputation.

M. Lepelletier de Saint-Rémy (1) attribue positivement l'expédition à l'influence de Joséphine, qui voulait réintégrer les nobles de la Vendée et de la Bretagne, après la guerre, sur leurs anciennes habitations. S'il est vrai, et nous ne saurions en douter, puisque c'est un aphorisme, que « l'intérêt est la mesure des actions », la veuve de M. de Beauharnais n'a pu mêler sa voix au chœur des suppliants dont parle cet auteur. En effet, son habitation, cultivée aux frais du trésor colonial sous l'inspection directe de Toussaint-Louverture, avait atteint l'apogée de sa prospérité; il lui était plus que difficile de se priver des revenus qu'elle en retirait; tout était donc à perdre pour elle dans un changement.

Ainsi tombe d'elle-même une insinuation dont Malenfant (2) fut peut-être le père.

M. Thiers, dont nous tenons d'ordinaire la voix pour si autorisée, n'a pas trouvé de meilleur argument.

Il suffit d'interroger l'histoire pour se convaincre

(1) Historien français, auteur d'un ouvrage intitulé : *Saint Domingue*; il ne faut pas le confondre avec *Saint-Rémy*, historien des Cayes, que nous citons souvent dans cet ouvrage.

(2) *Mémoires historiques et politiques*; Paris, 1814, 1 vol. in-8°.

que les nobles, par trop désireux de rentrer à Saint Domingue, n'eurent nullement besoin de s'adresser au premier consul. A partir du moment où il détint le pouvoir, Toussaint-Louverture accueillit favorablement les nobles qui désiraient s'établir sur leurs « sucreries » et leurs « caféteries », la loi contre les émigrés n'étant pas appliquée à Saint-Domingue. Que ne lui reprochèrent point à cet égard le fougueux Sonthonax, le noble d'Hédouville, le noble de Roume, le noble de Vincent; et, après tous ceux-là, l'implacable Rigaud, et Moyse, et Dessalines, de quels blasphèmes ne l'accablèrent-ils point? Donc, les nobles français, qu'ils fussent en nombre considérable ou non, n'eurent nullement à invoquer le secours d'une expédition qui devait finalement leur aliéner l'esprit des noirs. L'objection tombe d'elle-même.

Le lecteur attend maintenant une conclusion; elle peut se résumer dans ces deux mots : il y eut de tout un peu. Mais une courte explication rendra la chose plus intelligible. Les premiers promoteurs de l'expédition furent les mécontents : il y en eut de toutes les classes et de toutes les couleurs; parmi eux se distinguaient, en première ligne, les anciens agents de la République, qui n'avaient abandonné qu'avec amertume et la vengeance au cœur le sol fleuri de Saint-Domingue et surtout ses riches moissons; en seconde ligne, mais non moins

impatiens et plus serrés que ceux-là, venaient les réfugiés du Sud, c'est-à-dire la faction dont Rigaud était le chef; en troisième, les anciens colons, grands et petits blancs, intéressés à des titres divers; une soldatesque inoccupée et ambitieuse d'aventures et de grades; enfin, le premier consul lui-même, très prévenu contre Toussaint-Louverture par les rapports de ses courtisans et de ses ministres. Ajoutez à cela le secret plaisir, le besoin même d'occuper ses généraux, le désir plus fort encore d'élever à un poste d'honneur, d'éloigner peut-être le général-époux d'une sœur trop belle pour la capitale, et vous trouverez autant de considérations co-militantes pour décider d'une expédition contre Saint-Domingue.

Il n'est pas difficile de fixer le moment précis où l'on commença à mettre sérieusement en question cette nouvelle entreprise. Bonaparte l'avait eue en perspective après le traité de Lunéville; elle ne fut définitivement résolue qu'après la paix d'Amiens — 1^{er} octobre 1801.

L'Europe déposait enfin les armes; les États Unis avaient réglé leurs différends avec la France; la mer devenait libre; le moment semblait opportun pour mettre à exécution le plan arrêté entre le premier consul et ses ministres. En effet, le 8 octobre, le général Leclerc fut mandé, « par

courrier extraordinaire » à Paris, pour prendre le commandement d'une expédition d'outre-mer.

La première bombe avait été lancée contre Saint Domingue ; il fallait en prévenir l'effet incendiaire ; on résolut, à cet effet, d'endormir Louverture sur les véritables buts de l'expédition. Le vieux général lut avec déférence la lettre que lui envoya le premier consul ; elle avait à ses yeux le tort de ne rien préciser, si ce n'est la présence d'une force armée commandée par un capitaine-général ⁽¹⁾, qui venait le supplanter. Que portaient ces nombreux vaisseaux ? La liberté ? elle avait été solennellement proclamée. L'esclavage, alors ? Toussaint s'arrêta à cette pensée : il organisa la résistance.

Cette lettre mérite de passer sous les yeux du lecteur, non seulement parce qu'elle dévoile la politique ténébreuse du premier consul, mais encore parce qu'elle n'est pas connue. En voici le texte :

« Citoyen général, la paix avec l'Angleterre et avec toutes les puissances de l'Europe, qui vient d'asseoir la République au premier degré de puissance et de grandeur, met à même le gouvernement de s'occuper de la colonie de Saint-Domingue. Nous y envoyons le citoyen Leclerc, notre beau-frère,

(1) Ce titre, porté concurremment avec celui de président par don Garcia, équivalait à celui de gouverneur ; or, il ne pouvait y avoir deux gouverneurs à Saint-Domingue.

en qualité de capitaine-général, comme *premier magistrat* de la colonie. Il est accompagné de forces convenables pour faire respecter la souveraineté du peuple français. C'est dans ces circonstances que nous nous plaisons à espérer que vous allez nous prouver, et à la France entière, la sincérité des sentiments que vous nous avez constamment exprimés dans les différentes lettres que vous nous avez écrites. Nous avons conçu pour vous de l'estime, et nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et aux braves noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein à la persécution de quelques hommes forcenés, remis en honneur la religion et le culte de Dieu de qui tout émane. La constitution que vous avez faite, en renfermant beaucoup de bonnes choses, en contient qui sont contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français, dont Saint-Domingue ne forme qu'une portion.

» Les circonstances où vous vous êtes trouvé, environné de tous côtés d'ennemis, sans que la métropole puisse vous secourir ni vous alimenter, ont rendu *légitimes* les articles de cette constitution

qui pourraient ne plus l'être. Mais aujourd'hui que les circonstances sont si heureusement changées, vous serez le premier à rendre hommage à la souveraineté de la nation qui vous compte au nombre de ses plus *illustres citoyens*, par les services que vous lui avez rendus, et par les talents et la force de caractère dont la nature vous a doué...

» Nous avons fait connaître à vos enfants et à leur précepteur ⁽¹⁾ les sentiments qui nous animent. Nous vous les renvoyons. Assistez de vos conseils, de votre influence et de vos talents, le capitaine-général. Que pourrez-vous désirer? La liberté des noirs? Vous savez que dans tous les pays où nous avons été, nous l'avons donnée aux peuples qui ne l'avaient pas. De la considération, des honneurs, des richesses? Ce n'est pas après les services que vous avez rendus, que vous pouvez rendre encore dans cette circonstance, avec les sentiments *particuliers* que nous avons pour vous, que vous devez être incertain sur votre considération, votre fortune et les honneurs qui vous attendent... »

Nous n'avons rien dit dans le cours de cet ouvrage qui soit au-dessus des éloges prodigués à Toussaint Louverture par le premier consul. Ces sentiments à l'égard de l'illustre général, étaient-ils sincères?

(1) M. Coisson, directeur du collège de la Marche.

La suite nous apprendra ce qu'il convient d'en penser.

Toussaint-Louverture avait trop de perspicacité pour se laisser capter par un beau langage et par de vagues promesses : il ne comprit qu'une chose, c'est que sa personnalité allait être effacée à Saint Domingue ; l'inquiétude succéda, chez lui, à l'incertitude, et cette inquiétude ne l'alarmait pas pour lui seul. Que pouvaient, qu'allaient faire pour des hommes qui ne savaient obéir qu'à sa voix, des personnes étrangères ? Il n'en rendit pas moins, le 27 frimaire — 18 décembre, — une proclamation où il disait, en parlant de l'expédition annoncée, « qu'il fallait recevoir les ordres et les envoyés de la métropole avec le respect de la piété filiale. » Il ajoutait ensuite : « Je suis soldat, je ne crains pas les hommes ; je ne crains que Dieu ; s'il faut mourir, je mourrai comme un soldat d'honneur qui n'a rien à se reprocher. » Il a tenu parole.

Nous lisons dans une correspondance inédite que M. de Vincent entretint avec M. Isaac Louverture, qu'il assista aux premières dispositions prises par l'ex-gouverneur de Saint-Domingue : « On a beau faire et beau dire..., on ne fera jamais tort à Toussaint-Louverture, homme vraiment extraordinaire, que j'ai toujours reconnu sincère ami de la France, parce qu'alors c'était son devoir ; mais il

aimait bien davantage, et avec juste raison, *sa liberté et celle de ses frères*; je pense donc que vous ne serviriez nullement sa mémoire en cherchant à prouver, si telle était votre intention, qu'il n'a songé à aucun moyen de défense pour le pays qu'il gouvernait, lorsqu'il a été sûrement informé que l'on y renvoyait une puissante armée dont l'objet inconnu pouvait bien amener des mesures hostiles contre la liberté. Ne lui faites pas le tort de croire qu'il n'a pas tout sacrifié, jusqu'au dernier moment, à la sublime cause que *lui seul* au monde avait pu faire valoir. »

Le corps expéditionnaire se composait en entier, au début, de 30,000 hommes.

L'armée de terre était commandée par le général Leclerc ⁽¹⁾, chef de l'expédition.

L'escadre était sous les ordres des contre-amiraux Gantheaume, Latouche-Tréville, Linois, Villaret-Joyeuse et de l'amiral Gravina, commandant les troupes alliées.

L'armée que Toussaint-Louverture allait opposer au général Leclerc, en cas d'hostilités ouvertes, ne comprenait tout au plus que 15,000 hommes. Elle avait pour commandants supérieurs : Christophe au Nord, Dessalines dans le Sud; le général de

(1) Il commandait auparavant le corps d'observation de la Gironde.

brigade Clerveaux devait défendre le Cibao, et le général Paul Louverture, Santo-Domingo, à l'Est. Ces troupes se trouvaient disséminées un peu partout. Toussaint-Louverture restait le génie de la guerre; il se tenait, pour le moment, sur une prudente défensive.

Le 29 janvier 1802, les vaisseaux de l'escadre partis des ports de Brest, Lorient et Rochefort, se réunirent au Cap-Samana, ancienne partie espagnole. L'escadrille qui portait la division Rochambeau était destinée à opérer contre le Fort-Liberté, ancien Fort-Dauphin, au Nord; Hardy, avec sa division, avait pour objectif le Cap; Boudet, Port-au-Prince; Kerverseau et sa brigade montèrent, le 30, sur une frégate qui fit voile pour Santo-Domingo. Le capitaine-général Leclerc se tenait sur le vaisseau l'*Océan*. Le même jour, le reste de la flotte mit à la voile.

Un bâtiment léger détaché de l'escadre sur la côte orientale de Saint-Domingue, vers le Cap Lagrange, amena à bord du vaisseau amiral des pilotes de Montechrist, qui apprirent au général Leclerc que Toussaint-Louverture se trouvait à Santo-Domingo.

Un grand nombre d'écrits de circonstance ou rétrospectifs ont été publiés sur l'*Expédition Leclerc* — laissons-lui ce nom, puisque personne, après

l'événement, n'a voulu endosser la responsabilité de cette imprudente entreprise. — Nous pourrions signaler au lecteur, dans le cas où sa curiosité le porterait à connaître tous les faits de cette guerre, qui eut aussi son caractère gigantesque, plusieurs de ces écrits, depuis les *Mémoires* de Boisron-Tonnerre, ceux de Pamphile de Lacroix, historiographe de cette campagne, jusqu'aux *Études* prétendues *historiques* de M. Beaubrun Ardouin. Quant à nous, notre rôle se trouve tout tracé. Comme il répugne à notre plume de décrire des choses qui devinrent funestes au noir célèbre dont nous écrivons les gestes, et à la France, notre chère patrie, nous laisserons la parole au fils de Toussaint-Louverture. Aussi bien lui appartient-il mieux qu'à aucun autre de célébrer ou de venger, lorsque le cas s'en présente, la mémoire du héros de Saint-Domingue, « du premier des noirs. » Si le récit, à la distance où nous sommes des événements, a besoin d'explications pour être compris, il ne manque jamais de cette autorité qui défie la critique; du reste, il convient de dire que, si les écrivains d'Haïti se sont attachés à ternir la gloire du père, ils n'ont cessé de rendre hommage au profond savoir et à la grandeur d'âme de M. Isaac Louverture.

CHAPITRE XXXII

MANUSCRIT DE M. ISAAC LOUVERTURE

Guerre de trois mois.

Après que la France et la Grande-Bretagne eurent signé, au commencement de ce siècle, les préliminaires du traité d'Amiens, les feux de la guerre ne s'éteignirent en Europe que pour se rallumer dans une île de l'Archipel américain : le gouvernement français fit les préparatifs d'une expédition formidable contre Saint-Domingue, à Flessingue, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. Isaac Louverture était, à cette époque, à Paris, au collège de la Marche, dont M. Coison était le principal. Placide, son frère utérin, qui a porté aussi longtemps le nom de Louverture, et qu'on a considéré à cause de cela comme le fils aîné du général en chef, s'était embarqué à Brest sur le vaisseau de l'amiral Gantheaume, en qualité d'aide de camp du général Sahuguet, dans la ferme croyance qu'il allait à Saint-Domingue, tandis que, sans s'en douter, il ne servait qu'à masquer le véritable but d'une expédition navale destinée à porter des renforts à l'armée d'Égypte; il était de retour depuis peu à

Paris, l'escadre française ayant été forcée de rentrer à Toulon. Il demeurait avec Isaac Louverture au collège de la Marche.

Tous les deux n'étaient pas sans inquiétude au sujet de l'armement qui se faisait contre leur pays. Mais ils furent un moment rassurés par une démarche calculée de la part du gouvernement français. M. Coisson fut mandé au ministère de la marine; le ministre lui fit la proposition d'aller accompagner à Saint-Domingue les enfants de Toussaint-Louverture. M. Coisson, soit par amitié pour ses élèves, soit par toute autre considération, y consentit. Il s'empressa de retourner au collège et d'annoncer cette nouvelle à ses deux jeunes élèves en les embrassant, en fondant en larmes et en leur disant que le gouvernement français n'avait que des vues pacifiques.

Peu de jours après, il reçut une lettre du ministre de la marine qui lui apprit que le premier consul désirait voir Placide et Isaac Louverture, et s'entretenir avec eux avant leur départ pour Saint-Domingue. A leur arrivée chez lui, le ministre leur confirma en présence de M. Coisson ce que celui-ci avait dit auparavant à ses élèves relativement aux affaires de Saint-Domingue; puis il les invita à monter dans ses voitures, qui les conduisirent aux Tuileries.

Le général Bonaparte était dans son cabinet avec le général Leclerc, son beau-frère; il les attendait. L'aide de camp de service les annonça et les introduisit. Le ministre, à son tour, les présenta à Bonaparte, qui les reçut avec beaucoup d'amabilité. Il demanda à M. Coisson lequel des deux était le fils de Toussaint

Louverture. — C'est celui, répondit M. Coisnon, qui se nomme Isaac; l'autre est un fils du premier lit de M^{me} Toussaint-Louverture.

« Votre père, dit Bonaparte, en s'adressant à Isaac Louverture, est un grand homme; il a rendu des services éminents à la France. Vous lui direz que moi, premier magistrat du peuple français, je lui promets protection, gloire et honneurs. Ne croyez pas que la France ait l'intention de porter la guerre à Saint-Domingue; l'armée qu'elle y envoie est destinée non à combattre les troupes du pays, mais à augmenter leurs forces. Voici le général Leclerc, mon beau-frère, que j'ai nommé capitaine-général, et qui commandera cette armée. Des ordres sont donnés afin que vous soyez quinze jours d'avance à Saint-Domingue pour annoncer à votre père la venue de l'expédition. » Il se mit ensuite à faire des questions sur les mathématiques à celui à qui il adressait la parole, et fut satisfait de ses réponses.

Le lendemain de cette réception, le même ministre donna un repas de gala auquel avaient été conviés le général Leclerc, le vice-amiral Bougainville, M. Bénézech, conseiller d'État, avec l'adjudant-commandant Davoust, son gendre; enfin M. de Vincent, général de brigade, et plusieurs autres officiers supérieurs.

Avant le départ de Placide et d'Isaac Louverture de Paris, le ministre de la marine fit présent à chacun d'eux, au nom du gouvernement français, d'une belle armure, sortie de la manufacture de Versailles, et d'un riche et brillant costume d'officier. Lorsqu'ils furent à Brest, on ne tint plus ce qu'on leur avait

promis à Paris. La frégate la *Sirène*, à bord de laquelle ils étaient, ne mit à la voile qu'avec toute l'armée navale, commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse (1). Au bout de trente jours de navigation, l'amiral invita les enfants de Louverture et M. Coisson, leur précepteur, dans une lettre qu'il leur écrivit, à passer avec leurs effets à bord du vaisseau le *Jean-Jacques*, la frégate la *Sirène* devant porter à la Guadeloupe les ordres du gouvernement français, conformément à ses instructions.

La flotte de Brest, parvenue à la baie de Samana, qui était le lieu du rendez-vous, se réunit aux divisions parties de Lorient et de Rochefort : la première, sous les ordres du contre-amiral Delmothe; la deuxième, sous ceux du contre-amiral Latouche-Tréville, et à la division espagnole, commandée par l'amiral Gravina, qui, sorti de Brest le même jour que l'amiral Villaret, avait eu le temps, quoiqu'il fût contraint de relâcher dans un port d'Espagne pour réparer ses vaisseaux, d'arriver avant lui.

Un bâtiment léger s'étant approché de la côte orientale de Saint-Domingue, par l'ordre de l'amiral Villaret, pour avoir des nouvelles, amena à bord du vaisseau l'*Océan* des pilotes qui apprirent au général Leclerc que Toussaint-Louverture était à Santo Domingo. On tint aussitôt à bord du vaisseau-amiral un conseil auquel assistèrent les officiers généraux de l'armée. Immédiatement après, on fit les dispositions

(1) L'escadre prit définitivement la mer le 29 janvier 1802. Elle éprouva, au départ, des mauvais temps qui dispersèrent les vaisseaux et retardèrent leur arrivée sous la ligne.

suivantes : Le contre-amiral Latouche avec la division Boudet, le chef de division Magon avec la division Rochambeau, le capitaine de vaisseau de... avec la brigade Kerverseau, eurent ordre de se diriger le premier sur le Port-au-Prince, le deuxième sur le Fort-Dauphin, et le troisième sur Santo-Domingo. Ces dispositions n'annonçaient rien que d'hostile. Isaac, Placide et leur précepteur firent par écrit des représentations au général Leclerc ; il ne s'y arrêta point.

La majeure partie de la flotte, y compris le vaisseau le *Jean-Jacques*, se présenta devant le Cap ; le général Leclerc envoya sommer le général Christophe de lui livrer cette ville. Celui-ci répondit qu'il lui fallait avant tout un ordre de son chef ⁽¹⁾ auquel il allait dépêcher plusieurs courriers, ne sachant pas où il se trouvait en ce moment. Le lendemain, même sommation de la part du général Leclerc ; même réponse de la part du général Christophe. Trois jours se passèrent à parlementer ; le quatrième, tout était préparé pour un débarquement qui s'effectua dans les environs du Limbé.

Pendant que Leclerc agissait de ce côté, on avait connaissance de la prise du Fort-Dauphin, qui était défendu par le 1^{er} bataillon du régiment de Saint-Domingue. L'amiral Villaret faisait canonner le

(1) Toussaint-Louverture, interrogé sur ce point au Fort-de-Joux, répondit que Christophe obéit à une ancienne ordonnance de la Commission civile, restée en vigueur, qui défendait aux officiers supérieurs de laisser entrer dans les ports des forces considérables.

fort Belly par le vaisseau *le Patriote*, et forcer la passe du Cap par le contre-amiral Delmothe. Cette ville fut incendiée par Christophe... (1). Les flammes de l'incendie furent aperçues presque en même temps, et par la flotte française et par Toussaint-Louverture (2) qui arrivait de Santo-Domingo sur les hauteurs du Grand-Boucan, et qui regrettait alors de n'avoir point péri dans les plaines de l'Artibonite, lorsqu'il combattait pour la France et son pays, tant sa douleur était grande !

Il avait compassion d'une multitude de vieillards, de femmes et d'enfants répandus sur toutes les routes et qui fuyaient à travers les montagnes. Sa position était embarrassante : le Cap et le Fort-Dauphin avaient été traités comme villes ennemies. Il ordonna au général Christophe qu'il rencontra près du Haut-du-Cap, de prendre position à la Grande-Rivière. Lui-même, suivi de Marc-Coupé, son aide de camp, du chef d'escadron Morisset, et de six cavaliers, se dirigea du côté de la plaine du Nord, et se trouva face à face avec l'avant-garde du général Leclerc, qui marchait vers le Cap. Il passa au travers d'un feu épouvantable.

(1) Bignon dit, dans son *Histoire de France*, que « Christophe est le Rostopchin de Saint-Domingue. C'est un premier incendie de Moscou en 1802. »

(2) Toussaint-Louverture ne vivait plus désormais que pour organiser la résistance, que pour semer sous les pas de l'armée française, qu'il désespérait de vaincre par les armes, la destruction et la mort : mort par le fer ; mort par le feu ; mort par la soif ; mort par les mines et les embuscades ; mort partout, rapide, effrayante, acharnée comme l'attaque elle-même : le soldat français ne recule pas ; le nègre méprise la mort.

Son habit fut criblé de balles et son cheval légèrement blessé. Arrivé aux Mornets, il y resta deux jours. Dans ce court délai, il reçut une lettre du général Rochambeau, qui n'eut l'air de s'apitoyer sur les événements du Fort-Dauphin que pour mieux s'en faire gloire : « Je ne croyais point, dit-il, que mes soldats, en arrivant ici, dussent tremper leurs baïonnettes dans le sang de leurs frères et de leurs amis. »

Toussaint-Louverture partit des Mornets pour les Gonaïves, en passant par Ennery où étaient sa femme et une partie de sa famille. Leclerc alla droit au Cap, dont la brigade Humbert, débarquée des vaisseaux, avait déjà pris possession. Toute la flotte était en rade à l'exception d'une frégate qui louvoyait à la vue du Cap, ayant à bord les généraux Villate, Rigaud, Leveillé; les adjudants-généraux Pétion, Belley; le colonel Dupont; les chefs de bataillon Ledué et Quayer-Larrivière, etc., etc., tous natifs de Saint-Domingue. Leur sort dépendait des événements : on attendait l'ordre de les débarquer ou de les déporter à Madagascar ⁽¹⁾.

Le gros de l'armée que commandait Leclerc avait pris

(1) Pétion, M. Ardouin nous l'apprend, disait à ses compagnons, avant d'atterrir à Saint-Domingue : « Si le *gouverneur* Toussaint-Louverture ne fait *aucune résistance*, nous irons tous à Madagascar. » En veine de dire des vérités, le même écrivain rapporte à propos de Laplume, qui avait reçu l'ordre d'incendier les Cayes : « Le président Boyer me dit un jour qu'envoyé en mission par le général Laplume auprès de Toussaint-Louverture, le général en chef le retint à dîner, et qu'il fut frappé de la magnificence du palais et du service, en même temps que de la dignité des manières de ce chef et du grand sens de son esprit. » M. Ardouin en fait parfois une sorte de paria : on sait pourquoi.

position dans les environs du Cap. Ses avant-postes s'étendaient jusqu'aux Mornets, contrée limitrophe de la plaine du Nord. Tout le pays situé entre le Cap et le Limbé était en son pouvoir. Mais il n'avait pas encore de nouvelles des troupes qui devaient opérer dans l'Ouest, le Sud et la partie orientale de l'île. Il ignorait ce qui s'y passait; et, de plus, il avait affaire à un homme que le péril n'effrayait point, et qui pouvait lui tenir tête par son activité et son courage. Le général Leclerc sembla donc, pour un moment, vouloir remettre dans le fourreau l'épée qu'il avait tirée sans nécessité. Il envoya deux officiers d'état-major chercher Placide et Isaac Louverture, ainsi que leur précepteur, à bord du *Jean-Jacques* — 7 février. — Dès qu'il les vit, il leur parla du malheur présent, d'accommodement et de la lettre de Bonaparte. « J'ai le plus grand espoir, ajouta-t-il, de m'entendre avec votre père; il était absent, il n'a pu rien ordonner. Il est nécessaire que vous lui portiez la lettre du premier consul, qu'il connaisse mes intentions et la haute opinion que j'ai de lui (1). »

Pleins du désir de revoir leurs parents et de remplir une mission dont on aurait dû les charger auparavant, Placide et Isaac Louverture partirent à onze heures du soir, accompagnés de M. Coisson, malgré la pluie qui tombait par torrents.

(1) Leclerc semblait déplorer dans ce moment, et malgré le succès des armes françaises sur tous les points de l'île, le sang qui y coulait à torrent sans nécessité pour ainsi dire, car, dans l'Ouest et dans le Sud, le général Boudet ne rencontrait aucune résistance.

Arrivés aux avant-postes du général Desfourneaux, cet officier leur offrit à souper. L'adjutant-commandant Dampierre, qui était son chef d'état-major et qui les avait connus, leur donna des marques de la plus vive amitié. Les enfants de Toussaint-Louverture et leur précepteur couchèrent au bivouac, au milieu de la boue.

A la pointe du jour ils étaient à cheval sur la route des Mornets. Le temps était devenu plus beau; ils ne cessaient d'admirer, eux et M. Coisson, les productions variées des plaines et des montagnes qu'ils parcouraient : tout annonçait richesse et prospérité, et cette vue contrastait singulièrement avec le spectacle qu'ils avaient laissé derrière eux.

Il y avait beaucoup d'habitants sur la route; mais pas un soldat. Dès qu'on sut qui ils étaient, on courut au-devant d'eux avec acclamations; ils étaient entourés, pressés, embrassés et questionnés. Placide et Isaac Louverture firent connaître l'objet de leur mission : tous étaient ravis de voir les enfants de Toussaint-Louverture (1), et indignés de ce que le général Leclerc venait leur annoncer la paix à coups de canon.

Sur toute la route, même empressement et même réception jusqu'à Ennery, où ils avaient eu soin de faire prévenir de leur arrivée une mère et des parents qui les attendaient avec impatience. Enfin, vers les neuf heures du soir, deux jours après leur départ du Cap, leur mère et les deux nièces de son

(1) *Li-yo, cé vié papa à nous*, disaient les noirs avec orgueil, en parlant de Toussaint-Louverture.

mari, M^{me} Vernet et sa sœur ⁽¹⁾, vinrent, à la lueur des flambeaux, les recevoir à l'entrée de la maison paternelle, au milieu d'une foule immense. Ils étaient accompagnés d'un de leurs oncles qui avait volé à leur rencontre.

Il est plus facile de concevoir que de raconter ce que cette soirée eut d'attendrissant pour toute une famille, une mère, des enfants et leur précepteur qui, comblé de remerciements et de soins, était témoin de tant de tendresse et d'amour. Toute cette famille, oubliant pour un moment, à cause de cette réunion inattendue, le malheur de la patrie, se livrait à la joie et aux plus doux sentiments.

Le lendemain, à onze heures du soir, le son de la trompette, le bruit des chevaux et d'une voiture, annoncèrent l'arrivée de Toussaint-Louverture, qui était attendu avec tant d'impatience et tant d'ardeur. Placide et Isaac Louverture se jetèrent tous les deux à son cou; il les tint pendant longtemps serrés dans ses bras, et la sensibilité paternelle se manifesta par des pleurs qui coulèrent de ses yeux; on courut chercher M. Coisson qui était dans son appartement; il l'embrassa et lui dit des choses obligeantes sur les soins qu'il avait donnés à ses enfants, et ajouta qu'il lui savait gré d'être venu les accompagner au sein de leur famille; mais qu'il était fâché que ce fût au milieu d'une guerre dont la cause lui était inconnue, et à laquelle il ne s'attendait pas. Alors M. Coisson, qui était assis, se leva et lui présenta la lettre du

(1) Louise Chancy, qui devint dans l'exil l'épouse de M. Isaac.

premier consul, à laquelle était suspendu, au moyen d'un cordon de soie, le sceau de l'État, enfermé dans une boîte de vermeil. Toussaint-Louverture prit cette lettre et la parcourut rapidement; après quoi, ses enfants et M. Coisson lui parlèrent de l'accueil et des magnifiques promesses que leur avait faites le premier consul; de l'assurance qu'il leur avait donnée que l'armée commandée par le général Leclerc n'était pas envoyée à Saint-Domingue dans des vues hostiles, et du désir que leur avait témoigné ce général d'entrer en accommodement avec lui.

« Vous, M. Coisson, répondit-il, vous en qui je considère le précepteur de mes enfants et l'envoyé de la France, avouez que les paroles et la lettre du premier consul sont tout à fait en opposition avec la conduite du général Leclerc; les unes m'annoncent la paix, l'autre me fait la guerre (1).

» Le général Leclerc, en tombant sur Saint-Domingue comme un coup de foudre, ne m'a appris sa mission que par l'incendie de la capitale, qu'il pouvait éviter; par la prise d'assaut du Fort-Dauphin et les débarquements opérés à main armée sur les côtes du Limbé.

» Je viens d'être informé que le général Maurepas a été attaqué par une division française qu'il a repoussée; que le commandant de Saint-Marc a forcé de prendre le large deux vaisseaux français qui canonnaient cette ville. Au milieu de tant de désastres et de violences, je ne dois pas oublier que je porte une

(1) M. Pamphile de Lacroix dit, t. I, p. 103 : « Le Gouvernement avait prescrit au général Leclerc jusqu'aux plus petits détails de la conduite qu'il devait tenir en débarquant. »

épée. Mais pour quel motif me déclare-t-on une guerre aussi injuste, aussi impolitique? Est-ce parce que j'ai délivré mon pays du fléau de la guerre étrangère; que j'ai travaillé de toutes mes forces pour sa prospérité et sa splendeur; que j'y ai établi l'ordre et la justice?

» Puisque ces actions sont regardées comme un crime, pourquoi m'envoyer mes enfants dans une telle circonstance, pour partager ce crime?

» Au reste, si, comme vous me le dites, le général Leclerc désire franchement la paix, qu'il arrête la marche de ses troupes. Il préservera Saint-Domingue d'une subversion totale, et calmera les esprits déjà exaspérés par son système d'agression et d'envahissement. Je veux, Monsieur Coison, lui écrire dans ce sens une lettre que vous, mes enfants et M. Granville, le précepteur de mon plus jeune fils, serez chargés de lui remettre. »

C'est ainsi que s'exprima Toussaint-Louverture, en présence de sa femme, de ses deux nièces, de son beau-frère ⁽¹⁾ et d'un grand nombre d'officiers supérieurs, qui étaient témoins de l'accueil fait à M. Coison.

Le lendemain matin, après avoir eu un entretien d'une heure avec ses enfants et leur précepteur, il se rendit aux Gonaïves. L'adjudant-général Fontaine, suivi de M. Granville, leur apporta la lettre qu'il avait promis d'écrire au général Leclerc.

(1) Là aussi se trouvait Pierre-Baptiste, le parrain de Toussaint-Louverture, vieillard âgé de cent cinq ans. Ce noir, fuyant le Haut-du-Cap, où il habitait, s'était retiré à Ennery, sur une habitation de Toussaint-Louverture, qu'il continuait à servir de ses conseils et de son expérience.

Celui-ci, informé de la reddition du Port-au-Prince ⁽¹⁾, et rempli de présomption à la vue des renforts qui venaient d'arriver de Toulon sur l'escadre du contre-amiral Gantheaume, ne garda plus aucune mesure lorsqu'il reçut cette lettre. Il donna deux jours à Toussaint-Louverture pour se livrer à lui à discrétion ⁽²⁾. Il lui manda, dans une lettre qu'il dicta à son secrétaire en présence des envoyés de Toussaint Louverture, qu'en vertu de ses ordres le Môle serait bloqué par mer, le Port-de-Paix attaqué, et que le général Boudet ne devait s'arrêter qu'aux bords de l'Artibonite. Placide et Isaac Louverture partirent en toute diligence, la nuit même de leur arrivée, pour porter cette lettre aux Gonaïves, MM. Coisson et Granville ne pouvant retourner avec eux à cause de leur âge et de la fatigue dont ils étaient accablés.

Toussaint-Louverture ne fut point abattu par cette étrange réponse : plus ses ressources étaient bornées, plus son génie et son courage se déployaient. Dans ce terrible moment, il voulut que les officiers et les soldats de sa garde, qui était composée d'un bataillon de grenadiers et de deux escadrons de dragons,

⁽¹⁾ Le général Boudet s'était emparé de cette place après une faible résistance des forts. Il fit preuve d'une grande modération envers le vaincu; Dessalines, au contraire, trouva dans sa défaite un motif à de nouveaux massacres, qui ne furent arrêtés que par la présence de Toussaint-Louverture. « C'est toujours le même Scythe, dit un historien : il fuit, disparaît, revient, égorge et brûle tout. » L'incendie précède les pas des Français; s'ils s'arrêtent, les flammes s'éteignent; s'ils marchent, elles reparaissent.

⁽²⁾ Le général Leclerc connaissait mal son homme : les menaces n'avaient sur lui aucun empire.

eussent connaissance de cette réponse. En passant la revue de ses grenadiers et de ses dragons, il leur dit que le général Leclerc lui prescrivait impérieusement de se défendre.

« Général, se mirent-ils à crier, nous mourrons tous avec vous. »

Cette revue n'était pas plus tôt finie qu'on vit arriver successivement aux Gonaïves deux courriers des généraux Clerveaux et Paul Louverture, qui commandaient, le premier à Sant-Yago, le second à Santo-Domingo. Ces généraux l'informaient dans leurs lettres de l'apparition d'une escadre française à l'est de Saint Domingue, et de la menace qui leur avait été faite d'un débarquement sur les côtes de leurs commandements respectifs, s'ils ne livraient promptement aux Français les villes de Sant-Yago et de Santo Domingo et leurs dépendances. L'ordre donné par Toussaint à ses généraux était qu'ils évacueraient sur-le-champ les pays qui leur avaient été confiés, en évitant, s'il était possible, pendant leur marche, d'en venir à une action, et qu'à leur jonction dans les environs de Saint-Raphaël, Clerveaux prendrait le commandement des troupes réunies. Les dépêches qui leur avaient été adressées furent interceptées.

Cependant les habitants des Gonaïves, instruits de la résolution de Leclerc, essayèrent, de leur propre mouvement, de faire entendre raison à ce général et d'arrêter son impétuosité. Ils obtinrent de Toussaint Louverture d'envoyer une députation au Cap. Cette démarche n'eut pas plus de succès que la précédente; le général Leclerc répondit aux sollicitations des

députés des Gonaïves que, beau-frère du premier consul, il avait pour lui les baïonnettes et qu'il ne tirerait point ses bottes qu'il n'eût pris Toussaint Louverture. Plein de cette idée, et impatient de se signaler par des conquêtes, dans la persuasion qu'il allait acquérir une victoire certaine, il adressa une proclamation aux habitants de Saint-Domingue, pour leur annoncer qu'il entrait en campagne, comme si elle n'avait pas déjà commencé, et marcha sur les Gonaïves sur plusieurs colonnes.

Voici quelles étaient les forces effectives que Toussaint-Louverture avait alors à sa disposition : aux Gonaïves, qui étaient le quartier général, un bataillon de grenadiers et deux escadrons de dragons de sa garde, un bataillon du 7^e régiment et le bataillon des Gonaïves : le général Vernet les commandait sous lui, et l'adjutant-général Fontaine remplissait les fonctions de chef de l'état-major général en l'absence du général Agé qui était resté au Port-au-Prince; à Saint-Marc et dans les environs, deux bataillons du 4^e, un bataillon du 3^e et un du 8^e régiment, aux ordres du général Dessalines; dans les montagnes de l'Arcahaye, un bataillon du 7^e régiment, ayant à sa tête le général Charles Belair ⁽¹⁾; à la Grande-Rivière, où commandait le général Christophe, un bataillon du 1^{er} régiment, le 2^e régiment, et deux bataillons du 5^e; dans les montagnes du Limbé, un bataillon du 1^{er} régiment commandé par son colonel René.

(1) Cet officier resta constamment dévoué à Toussaint-Louverture; même après l'embarquement de son chef, il combattit encore pour sa cause : Dessalines le fit fusiller.

Toussaint-Louverture, dont les communications étaient coupées avec le général Clerveaux, Paul Louverture et Maurepas qui lui avait rendu compte de la défaite des généraux Debelle et Humbert, n'ayant pour toute ressource que son courage, résolu, à la tête de trois bataillons et de deux escadrons, de disputer l'entrée des Gonaïves au général Leclerc, qui venait pour l'attaquer avec une armée forte de vingt-cinq mille hommes. Instruit que le général Christophe, qui avait été forcé à la Grande-Rivière par la division Rochambeau, avait rallié deux bataillons à Ennery, il ordonna à ce général d'occuper les rochers voisins (1), pour couvrir la droite de la position qu'il avait prise en avant des Gonaïves, sur les routes d'Ennery et de Plaisance, et au général Dessalines de faire observer la division Rochambeau qui manœuvrait du côté de Saint-Michel et qui pouvait, étant à une petite distance de l'embranchement des routes des Gonaïves et de l'Artibonite, se diriger sur l'une ou l'autre de ces contrées.

A l'entrée de la nuit, on apprit à son quartier général, pendant que Toussaint-Louverture était à visiter les postes retranchés qu'il avait au bac de l'Ester, que le général Leclerc était arrivé à Ennery, et le général Rochambeau tout près de Lacroix,

(1) C'est à ce moment, qui paraissait décisif, que Toussaint Louverture songea à mettre en sûreté les trésors de la colonie. Une partie put être enfouie; une grosse somme fut livrée au général Leclerc; Christophe s'empara d'un assez gros lot, par surprise. L'existence du trésor Louverture est certaine; des documents tenus secrets indiquent l'endroit où il repose.

située entre l'Ester et les Gonaïves, menaçant d'intercepter la route des Gonaïves à l'Artibonite et à Saint Marc. Le général Rochambeau, par son mouvement dans cette direction, allait décider de grandes choses. Il pouvait, non seulement se rendre maître de la personne de M^{me} Louverture, de sa sœur et de ses nièces, qui étaient arrivées dans la journée à Lacroix; mais empêcher, du côté des Gonaïves, toute communication avec les généraux Dessalines et Charles Belair qui étaient, le premier à Saint-Marc, le second dans les montagnes de l'Arcahaye (1).

Toute l'importance des événements de la guerre était donc du côté de Lacroix. Il fallait que Toussaint Louverture, de retour à son quartier général, prévînt le général Rochambeau, en marchant sur-le-champ à sa rencontre, s'il ne voulait pas être attaqué, le lendemain matin, par toute l'armée du général Leclerc, dans un demi-cercle, dont la côte, en vue de laquelle étaient les bâtiments de guerre, eût été le diamètre. Il laissa au général Vernet le commandement de ses troupes des Gonaïves, lesquelles consistaient en deux bataillons d'infanterie, un escadron et quelques centaines de miliciens; et, à la tête d'un escadron et du bataillon des grenadiers de sa garde, il parvint à son habitation Lacroix.

A son arrivée, n'ayant point trouvé sa femme et sa famille, il demanda aux gens de l'habitation où elles étaient, et à quelle distance se trouvait à peu près le général Rochambeau. Ils ne purent lui donner d'autres

(1) Paroisse située dans le quartier du Port-au-Prince; c'était l'ancienne *Cahaya* du royaume indien de *Xaragua*.

renseignements, sinon que, sur la nouvelle de l'approche du général Rochambeau, sa femme, sa sœur et ses nièces, ainsi que le lieutenant et les cinq dragons qu'elles avaient auprès d'elles, s'étaient retirés dans les bois. Toussaint-Louverture s'étant avancé de quelques pas, jugea qu'il était prudent de s'arrêter aux bords d'une petite rivière, à l'entrée du défilé où le général Rochambeau devait déboucher, et d'y passer la nuit sans faire du feu.

Accompagné d'un de ses aides de camp et de deux personnes de l'habitation, il poussa une reconnaissance au delà de la rivière, pour tâcher de savoir, dans le silence de la nuit et à l'aide du bruit que pourrait faire l'ennemi (1), s'il était posté dans le voisinage. Il n'entendit rien.

Un de ses guides, s'étant aventuré, tomba au milieu d'un poste du général Rochambeau. Il fut pris et égorgé sans qu'il pût pousser un seul cri et sans que Toussaint-Louverture lui-même eût eu la moindre connaissance de ce qui s'était passé. Toussaint-Louverture rejoignit ses troupes. Dès que le jour parut, son avant-garde rencontra, en traversant cette rivière, celle du général Rochambeau qui était en marche, et l'action s'engagea. Quelques-uns des grenadiers de Toussaint-Louverture fléchissant un peu devant l'impétuosité française, un jeune officier les rassura par ces paroles : — Quoi! vous abandonnez votre général! — Cet officier conduisit à l'instant sur une hauteur qui dominait le flanc droit de la division

(1) Il avait appris dans son enfance à percevoir le bruit des pas humains à la manière des Caraïbes.

Rochambeau, un peloton de grenadiers qui l'incommoda beaucoup par son feu.

Un officier de dragons ayant annoncé dans ce moment à Toussaint-Louverture qui était au feu, que sa femme et sa famille étaient non loin de l'endroit où l'on se battait, derrière une montagne: — Faites en sorte, répondit-il, qu'elles reprennent le chemin de l'Ester; il faut que je fasse ici mon devoir.

Pour empêcher les troupes du général Rochambeau, évaluées à 5,000 hommes, de forcer le passage du défilé et de se déployer dans la plaine où l'escadron de dragons était rangé en bataille, Toussaint Louverture engagea deux compagnies de grenadiers en tirailleurs dans un bois qui était sur leur flanc gauche. On se battit vaillamment de part et d'autre depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures, en perdant et en gagnant du terrain sans un succès décisif; mais, du moment que Toussaint-Louverture, suivi du colonel Magny, se mit à la tête de ses grenadiers, le général Rochambeau fut repoussé au delà de la rivière où l'affaire avait commencé le matin.

Après ce dernier effort, Toussaint-Louverture cessa de le poursuivre et revint prendre position derrière cette même rivière, laissant au général Vernet (1) qui avait soutenu le choc de l'armée du général Leclerc et que M^{me} Louverture avait rencontré en prenant la route des Gonaïves, le temps d'effectuer sa retraite sur l'Ester où ils firent leur jonction. Toussaint-Louverture perdit très peu d'hommes à ce combat de Lacroix. La

(1) A l'exemple de Christophe, il incendia les Gonaïves, à l'approche des troupes de l'expédition.

perte du général Rochambeau fut plus considérable.

Ayant fait échouer, par son intrépidité et celle de ses grenadiers, les manœuvres du général Leclerc, lesquelles, si elles eussent réussi, auraient terminé la guerre; vainqueur du général Rochambeau, qui, après son départ pour l'Ester, fut obligé de coucher à Lacroix, bien qu'il fût à deux lieues des Gonaïves, Toussaint-Louverture posa son camp sur les bords de l'Ester; sa politique était de fatiguer l'ennemi et de gagner du temps (1).

Là, entouré de ses soldats et de sa famille, et couvert d'un manteau, il n'avait qu'un morceau de planche pour s'asseoir et se coucher. Il passa la plus grande partie de la nuit à expédier des ordres écrits de sa main, ou à parcourir ses postes. Le lendemain, il fit partir sa famille pour le Grand-Cahos, montagne de l'Artibonite. Il chargea le général Vernet de faire évacuer les postes de l'Ester et de conduire au bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite trois bataillons d'infanterie, y compris celui des grenadiers de sa garde, et un escadron; lui-même, à la tête d'un escadron de dragons, poussa une reconnaissance jusqu'aux environs de Lacroix; ensuite, il passa l'Ester à gué, à un demi-quart de lieue au-dessus du général Vernet, et établit son quartier général à l'habitation Couriote, située dans la plaine de l'Artibonite. Là, Toussaint-Louverture étant attaqué

(1) La saison des pluies est pestilentielle à Saint-Domingue; il jugeait de bonne guerre d'en attendre les effets sur les Européens: le climat seul lui vaudrait une armée. Cette combinaison profita à d'autres, ou plutôt fit tout leur succès.

d'une forte fièvre, et ayant à son côté le général Dessalines qui venait d'évacuer Saint-Marc ⁽¹⁾, l'aide de camp de service annonça le général Christophe, l'adjudant-général Baradat et le colonel Jasmin. Le général Christophe, malgré un feu épouvantable, n'avait pu empêcher que la division Hardy ne gravît, l'arme au bras, le haut des rochers de Bayonnet.

Toussaint-Louverture ordonna à ce général de se rendre au bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite, en attendant qu'il eût une nouvelle destination. Pour lui, tout malade qu'il était, il alla visiter une partie de ses lignes, qui, à partir du Mirebalais, embrassaient les montagnes de l'Artibonite, nommées le Grand et Petit-Cahos, ainsi que le fort de la Crête-à-Pierrot situé sur la rive droite de l'Artibonite et qui dominait le bourg de la Petite-Rivière. Déjà l'on avait abandonné ce fort, qu'on était sur le point de raser par l'ordre du général Dessalines, quand Toussaint vint à la Petite-Rivière et en empêcha la destruction ⁽²⁾.

Après avoir pourvu à sa défense du côté de l'Artibonite et ordonné au général Charles Belair d'occuper les montagnes des Verrettes, il forma un projet plein de hardiesse : il s'agissait de tomber sur les derrières du général Leclerc pour opérer une diversion en faveur des lignes de l'Artibonite, ranimer le courage

(1) Non sans l'incendier. Il mit lui-même le feu à sa propre maison. P. de Lacroix dit qu'en se retirant sur la Petite-Rivière, il fit massacrer « environ 200 blancs de tout sexe, parmi lesquels se trouvaient quelques hommes de couleur. »

(2) Cette position formidable était son ouvrage et avait coûté beaucoup d'argent ; on l'appelait aussi Fort-Louverture ; Dessalines ne respectait rien ; sa rage était celle d'un sauvage.

des peuples du Nord, et communiquer avec le général Maurepas, dont il ignorait le sort. Avant d'exécuter ce projet, il dit aux généraux Dessalines et Vernet, au colonel Magny, aux chefs de bataillon Lamartinière et Larose, et aux chefs d'escadron Morisset et Monpoint, assemblés autour de lui, qu'il confiait à leur valeur la défense de la Crête-à-Pierrot et des lignes dont ce fort n'était qu'un ouvrage avancé. « Général, répondirent-ils, vous pouvez partir sans inquiétude; morts ou vivants, nous serons dignes de votre confiance et de votre estime. Le seul regret qu'éprouve votre vieux compagnon d'armes, ajouta le chef d'escadron Morisset, est que vous alliez vous exposer à tant de périls sans lui. »

Toussaint-Louverture laissa à la Petite-Rivière le bataillon des grenadiers et les deux escadrons de sa garde; et, à la tête d'une compagnie de dragons et de sept compagnies d'infanterie commandées par le colonel Gabart, et parmi lesquelles il y en avait cinq de grenadiers, il franchit les défilés et la chaîne de montagnes qui séparent l'Artibonite du canton de Saint-Michel. Vainement le général Hardy fut détaché à sa poursuite, par le général Leclerc, dont l'armée était en mouvement pour attaquer la Crête-à-Pierrot et les lignes de l'Artibonite; il ne put l'atteindre.

Toussaint-Louverture parut à Ennery, et la garnison française que le général Leclerc y avait laissée, s'enfuit, à son approche, aux Gonaïves. Il se présenta devant cette ville qu'il aurait pu prendre s'il en avait eu l'intention. Il se contenta d'en effrayer la garnison, qui ne se composait que de quelques hommes, et qui était sur le point de s'embarquer.

Ayant atteint le but qu'il s'était proposé, il retourna à Ennery où il organisa des bataillons de milices qui furent employés à la garde et à la défense de ce pays. Cette opération étant terminée, il se rendit à la Marmelade. Là, il envoya l'ordre au général Christophe, qui était à la Petite-Rivière de l'Artibonite, de retourner promptement dans le Nord où l'on avait conservé dans les bois de la Grande-Rivière, à l'insu des Français, un dépôt considérable d'armes, de munitions et d'artillerie, pour rejoindre les trois bataillons du 2^e et du 5^e régiment, commandé par leur chef Roanais, et se mettre en rapport avec les milices du Grand-Boucan, de Vallière, Sainte-Suzanne, Sans-Soucy et du Port-Français.

Durant le court séjour qu'il fit à la Marmelade, Toussaint-Louverture apprit que la division Rochambeau avait forcé le principal débouché du Grand-Cahos, où s'était trouvé le général Dessalines qui se retira dans les environs du Calvaire et de Plat-Sac, tout près de la Crête-à-Pierrot, et que plusieurs divisions de l'armée de Leclerc, ayant attaqué ce fort, avaient été repoussées et poursuivies dans leur déroute. Il sut aussi que le colonel René et le chef de bataillon Sylla, secondés tous les deux par des volontaires armés, s'étaient maintenus, le premier dans les montagnes du Limbé, et le second dans celles de Plaisance. Il lui tardait d'être instruit du sort du général Maurepas. Dans cette intention, il partit pour Plaisance; dès qu'il y fut, il alla reconnaître un fort qui était situé sur une hauteur à l'habitation Bidouréte.

Peu d'heures après, deux compagnies de grenadiers l'ayant à leur tête avec le colonel Gabart, s'en emparèrent l'arme au bras. L'adjutant-général Fontaine appuyait cette attaque avec deux autres compagnies. Des renforts accourus de Plaisance, au secours de la garnison des forts, furent repoussés vers ce bourg. Le jour suivant, Toussaint-Louverture divisa ses troupes en deux petits corps; il prit le commandement de la droite, et marcha à la rencontre du général Desfourneaux (1) qui venait pour l'attaquer. Il soutint l'impétuosité des troupes qui lui étaient opposées et qui étaient beaucoup plus nombreuses que les siennes, et il parvint à les mettre en pleine retraite. Il envoya, au moment de l'action, un aide de camp pour savoir ce qui se passait à la gauche; cet aide de camp lui rapporta qu'il n'avait pas vu les troupes qui avaient été dirigées de ce côté, et qui probablement s'étaient égarées; mais qu'il avait aperçu celles du général Desfourneaux, qui semblaient manœuvrer pour le tourner par la gauche; ce qui était vrai. Toussaint-Louverture laissa le colonel Gabart à la droite, prit avec lui la compagnie de dragons et une compagnie de fusiliers, la seule dont il pût disposer alors, et se porta où le danger paraissait imminent.

Il reconnut parmi les troupes européennes, l'uniforme du 9^e régiment de Saint-Domingue. Il ne lui restait pas le moindre doute, en voyant ce régiment, que le général Maurepas, comme il l'apprit par la

(1) Ces deux généraux s'estimaient : ils servaient naguère la même cause.

suite, n'eût été obligé, après une vigoureuse résistance, de consentir à une reddition. Il s'avança tout seul à environ cinq ou six pas de ce régiment, qui le reconnut facilement à son uniforme de général et au plumet de grenadier qu'il portait ordinairement ⁽¹⁾, depuis que, en considération de sa bravoure, il en avait reçu un semblable du général en chef Laveaux, à la suite d'une campagne où il avait pris aux Espagnols Saint-Raphaël, Saint-Michel, Hinche, Banica, etc., et où il avait chargé leur arrière-garde à la tête d'un escadron commandé par le père du colonel Gabart.

Toussaint-Louverture s'adressa en ces termes au 9^e régiment : « Soldats du 9^e, oseriez-vous tirer sur votre général, votre père et vos frères ? » Ces mots firent sur ces soldats l'effet d'un coup de tonnerre ; ils tombèrent à genoux, et si les troupes européennes n'avaient pas tiré sur lui et ne s'étaient pas portées en avant, tout le 9^e régiment aurait passé à Toussaint Louverture.

La compagnie de fusiliers, qui le suivait de près, et quelques dragons à pied protégèrent sa retraite contre les troupes du général Desfourneaux, qui, dans les pentes et les coudes de la route escarpée qu'il traversait, le fusillaient de front et par un de ses flancs, l'autre étant bordé de précipices. Le capitaine

(1) Le premier panache qui ornait le chapeau de Louverture avait été dévoré par la mitraille. Il portait sous ce chapeau un madras qui lui serrait le front et se nouait par derrière, depuis une époque où il eut le sommet du crâne couvert de blessures.

Leclerc, Rochambeau et presque tous les généraux français trouvèrent cette coiffure hygiénique.

de la compagnie de dragons fut grièvement blessé à côté de Toussaint-Louverture, qui le soutint sur son cheval jusqu'à ce que l'adjudant-général Fontaine le prit entre ses mains.

Un jeune officier, chargé d'une lettre du général Dessalines pour Toussaint-Louverture, reçut un coup mortel au moment où il la lui présentait, et expira dans ses bras. Toussaint-Louverture ne voulut jamais que ce malheureux jeune homme fût abandonné : il lui fit donner la sépulture après que le général Desfourneaux eut cessé de le poursuivre. Le général Dessalines lui apprenait dans sa lettre que les forts de la Crête-à-Pierrot, — car depuis les deux attaques précédentes on en avait construit un autre sur le même plateau au niveau du premier, — étaient étroitement bloqués par des forces considérables, et qu'il avait vainement tenté de délivrer les garnisons de ces forts.

A cette nouvelle, Toussaint-Louverture conduisit en toute diligence à la Crête-à-Pierrot le détachement du colonel Gabart, joint à celui qui, s'étant égaré, n'avait pas donné dans le dernier combat livré à Plaisance. Tandis que, le soir même de son arrivée, il faisait ses dispositions pour fondre le lendemain sur les assiégeants, et que ceux-ci lançaient des projectiles sur les forts, il entendit une vive fusillade du côté de la rivière qui coule au pied de la Crête-à-Pierrot. Il dit alors au général Dessalines et aux autres officiers qui l'entouraient, que les garnisons de ces forts avaient été évacuées et qu'il ne fallait plus songer qu'à les rallier.

Les forts étaient commandés, le *Grand*, par le colonel Laurent, et le *Petit*, par le chef de bataillon Lamartinière. Ces deux officiers avaient concerté ensemble les manœuvres pleines d'audace et d'habileté à l'aide desquelles ils évacuèrent la Crête-à-Pierrot. Lors des deux attaques qui n'eurent point de succès, il n'existait sur cette crête que le grand fort; il était défendu, la première fois, par le général Vernet, ayant sous lui le colonel Magny avec ses grenadiers; la seconde, par le général Dessalines (1).

Après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot, Toussaint conduisit toutes ses troupes dans les montagnes du Grand-Cahos, pour que ses soldats, fatigués par tant de marches et de combats, pussent se refaire.

Il y avait au Cahos un aide de camp du général Boudet, l'adjudant-commandant Sabès, qui, envoyé par son général pour sommer la ville du Port au Prince de se rendre, avait été arrêté par l'ordre du général Agé, ainsi que le lieutenant de vaisseau Gimont et quatre dragons dont il était accompagné.

On les avait conduits à la Petite-Rivière de l'Artibonite, puis au Grand-Cahos, par l'ordre du général Dessalines (2). Un jour Isaac Louverture sauva la vie

(1) Le brave général Boudet conduisit en personne l'attaque de la Crête-à-Pierrot; il fut gravement blessé dans cette action d'un coup de mitraille. Vainqueur partout, il n'en était pas moins estimé de ses ennemis pour sa modération, qui contrastait singulièrement avec la conduite de quelques autres chefs.

(2) Le Grand-Cahos était à ce moment-là le lieu où Dessalines sacrifiait les blancs en holocauste à sa haine et à sa vengeance. Naguère, c'étaient Saint-Marc et les plaines de l'Artibonite qui servaient de charnier à ses tueries.

à l'adjudant-général Sabès et à ses compagnons, lorsqu'ils étaient au Grand-Cahos, en se jetant entre eux et quelques furieux qui, réduits au désespoir par la perte de tout ce qu'ils avaient de plus précieux, et pleins d'indignation contre le général Leclerc, les voulaient charger le sabre à la main.

Toussaint-Louverture, qui avait été entièrement occupé, au commencement d'une guerre si active, à repousser ou à attaquer l'armée du général Leclerc, qui était une masse imposante en comparaison de ses propres forces, n'avait eu le temps ni de les voir, ni de penser à eux. L'adjudant-commandant Sabès (1), l'officier de marine et les quatre dragons lui furent présentés par l'adjudant-général Fontaine; il les reçut avec beaucoup d'affabilité et les renvoya sur-le-champ au général Boudet. « Le droit des gens, écrivit-il à ce général, en parlant de Sabès et de ses compagnons; le droit des gens, qui les met à l'abri de toute arrestation, ne me donne pas celui de les considérer comme des prisonniers. Je désire que vous agissiez de même à l'égard de mon neveu, le chef de bataillon Chancy, qui est au Port-au-Prince. » Puis il ajouta qu'il profitait de cette occasion pour lui envoyer un exposé des causes de la guerre dans laquelle il était engagé, adressé au gouvernement français, et qu'il souhaitait que le général Boudet fît passer en France cet écrit, s'il en obtenait la permission de son chef (2).

(1) Lorsque M. Isaac Louverture fixa sa résidence à Bordeaux, en 1816, il occupa précisément la maison du général Sabès, qui était né dans les environs de cette ville, et qui l'habitait.

(2) Voilà l'homme dans tout son entier; et pourtant les

L'adjutant-commandant Sabès et ses compagnons partaient pour le Port-au-Prince, quand on vint annoncer à Toussaint-Louverture que la division Hardy, une de celles qui formaient le siège de la Crête-à-Pierrot, avait traversé le Petit-Fonds, pays limitrophe du Petit-Cahos où il était, et se dirigeait vers le Cap par la route de Saint-Michel. Il prit un détachement des trois compagnies de dragons que commandait le chef d'escadron Morisset, et dont une était à pied, et se mit à la poursuite de cette division. Dans les environs de Saint-Michel, il apprit, par quelques hommes de la milice de ce canton, qu'il rencontra, que la division Hardy avait, au milieu de ses rangs, une grande quantité de bagages, et beaucoup d'hommes et de femmes qui étaient tombés en son pouvoir. « Moi-même, surpris dans les bois, ajouta le chef de cette milice, j'ai été pendant quelques heures prisonnier du général Hardy. Ses soldats ne ressemblent point aux autres Européens; ils sont tout à fait extraordinaires. Aucun de nous ne courrait à travers les bois, ne gravirait le haut des montagnes et des rochers avec plus de promptitude qu'eux. Je les ai vus saisir des chevaux indomptés; deux tenir chaque cheval par les oreilles, le troisième monter dessus et le dompter

historiens d'Haïti, jugeant les mêmes événements, ont écrit : M. Ardouin : « Tout concourait donc à faire désirer qu'il fût vaincu. » Puis parlant au profit de Pétion, qu'il flattait : « Ceux qui contribuaient à ce résultat politique, comme Pétion, agissaient dans l'intérêt d'un avenir, etc... » — *Études historiques*, t. V, p. 107. — M. Madiou dit à son tour : « Pétion désirait la prise de la Crête-à-Pierrot, qui devait porter le *dernier coup* à la puissance de Toussaint-Louverture. » — *Hist. d'Haïti*, t. II, p. 222.

sans frein. » Les officiers et les soldats, en entendant raconter de telles choses, ne purent s'empêcher de rire aux éclats et de marquer leur étonnement. — Ce récit ne doit pas vous paraître étonnant, dit Toussaint-Louverture, qui riait comme eux, ils ont fait de plus grands prodiges dans les guerres qu'ils ont soutenues en Europe. Leur intention est de vous donner une haute idée de leur force et de leur agilité; mais tranquillisez-vous, sous ce climat brûlant, vous aurez sur eux cet avantage que vous supporterez plus longtemps la fatigue.

D'après le rapport précédent, il jugea que la marche de la division qu'il poursuivait devait être nécessairement lente. Il envoya, par une route opposée à celle qu'avait prise le général Hardy, l'ordre au général Christophe, qui était à la Grande-Rivière, de marcher en toute hâte à sa rencontre. Le lendemain matin, Toussaint-Louverture accéléra sa marche, afin de pouvoir atteindre et harceler l'arrière-garde du général Hardy, à l'aide des milices du Dondon.

Arrivé à Saint-Raphaël, il sut que la division Hardy avait fait halte et était en position autour de la petite ville du Dondon. Il alla reconnaître cette position des hauteurs d'une habitation voisine; il établit ensuite ses postes, et attendit le moment où elle se mettrait en route, pour en venir aux mains. Vers deux heures, à l'instant où cette division commençait à défiler, elle se vit attaquer tout à coup à son arrière-garde, par Toussaint-Louverture, et à son avant-garde par le général Christophe qui, sur les rapports des gens du pays, et n'ayant pas encore reçu l'ordre qui lui avait

été donné, avait marché contre le général Hardy, avec les milices de la Grande-Rivière, des Mornets, etc.

La division Hardy, pressée de part et d'autre, s'élança à la baïonnette sur les milices du général Christophe, qui furent forcées de la laisser passer. Elles se joignirent à Toussaint-Louverture, sous les yeux duquel elles se battirent comme des troupes disciplinées. Ce général partagea leur péril avec intrépidité, malgré les instances du chef d'escadron Morisset, qui le conjurait de ne pas s'exposer, en le retenant et en se mettant devant lui.

Il poursuivit le général Hardy jusqu'à l'embranchement des routes du Cap et de la Grande-Rivière, où le général Christophe faillit être pris en passant au travers d'un bouquet de goyaviers, pour tomber sur le flanc gauche de la division que commandait ce brave capitaine. Toussaint-Louverture se sépara du général Christophe à l'entrée de la nuit, et retourna à son quartier général de Saint-Raphaël.

Le jour suivant, le colonel Sans-Soucy conduisit à Saint-Raphaël une centaine de prisonniers français et rendit compte à Toussaint-Louverture de la victoire remportée par les milices du canton et du fort Sainte Suzanne, où il commandait, sur le général de brigade Boyer, qui était venu les attaquer. Ces prisonniers, interrogés par Toussaint-Louverture, lui dirent qu'ils faisaient partie d'une division française embarquée à Flessingue, dans la Hollande, et que cinq jours après leur arrivée au Cap, on les avait envoyés sous les ordres du général Boyer pour s'emparer de Sainte-Suzanne; qu'ils avaient d'abord avec eux deux

bataillons du 10^e régiment de Saint-Domingue, qui devaient éclairer leur marche; mais qu'aussitôt que le feu avait commencé, ils s'étaient trouvés seuls en avant, les soldats du 10^e de Saint-Domingue les ayant abandonnés en tournant le dos et *courant comme des lièvres*, selon leurs propres expressions, et enfin, qu'étant tombés dans des pièges et des embuscades, sans aucune connaissance du pays et des lieux, et sans chef pour les commander, puisque le leur avait le premier pris la fuite, ils avaient perdu beaucoup de monde et avaient été faits prisonniers. Ils se répandirent ensuite en imprécations contre le premier consul, qu'ils accusaient d'être la cause de leur défaite et de la perte de leurs camarades.

« Il en sera de même ici qu'en Égypte, ajoutèrent-ils, Saint-Domingue est destinée à être le tombeau de notre armée (1). » Ce que ces prisonniers racontaient au sujet du 10^e régiment était une preuve certaine de la reddition du général Paul Louverture, sous les ordres duquel il servait, et par conséquent du général Clerveaux, qui n'avait pas de munitions, et dont les forces s'élevaient à 600 hommes au plus.

La position des soldats des deux bataillons du 10^e régiment à Sainte-Suzanne, était très embarrassante : tourner leurs armes contre Toussaint-Lou-

(1) Ces paroles furent prophétiques : Leclerc, après des travaux inouïs, mourut d'un mal affreux; il se repentit au lit de mort d'avoir conseillé et entrepris une expédition contre Saint-Domingue. Rochambeau, qui lui succéda dans le commandement, signa l'évacuation; le général Boudet, estimé de tous, continua de s'illustrer sur d'autres champs de bataille. Son nom est inscrit sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile.

verture, leur général, c'était un crime à leurs yeux; passer dans ses rangs, c'eût été compromettre le général Paul Louverture, leur ancien colonel, et Jean Philippe Dos qui l'avait remplacé en cette qualité, et l'autre bataillon du même régiment : ils se décidèrent à fuir, ce qui leur valut les éloges de leurs camarades qui combattaient sous Toussaint-Louverture, et les reproches de ces prisonniers français. Ceux-ci furent pourtant enchantés de la manière dont Toussaint Louverture les reçut et leur parla. — Les braves, leur dit-il, ne cessent jamais de l'être, quand ils ont le malheur d'être faits prisonniers.

Toussaint-Louverture fit tuer un bœuf pour eux; leur fit distribuer des vivres et du tafia. On donna des souliers à ceux qui n'en avaient point. Il se garda bien de les envoyer aux Cahos, où commandait le général Dessalines; il préféra les diriger sur la Marmelade où existait un dépôt de prisonniers français et de blessés de cette nation.

Après leur départ, Toussaint-Louverture reçut la nouvelle qu'un fort détachement français parti de Plaisance, ayant tenté de traverser la Marmelade, avait été repoussé par les milices du pays, et qu'au nombre des prisonniers qu'on leur avait faits, était un officier d'état-major du général Desfourneaux, nommé Duchêne.

Un aide de camp du général Charles Belair lui apporta une lettre dans laquelle ce général l'informait de son arrivée au Grand-Cahos, conformément aux ordres qu'il lui avait donnés. Toussaint-Louverture confia alors au général Belair le commandement des

Cahos, et envoya l'ordre au général Dessalines, qui était au Petit-Cahos, de descendre dans la plaine de l'Artibonite, pour occuper, à l'habitation Marchand, une position qui avait été auparavant — dans la guerre contre les Anglais, — le pivot de ses opérations dans cette plaine. Par l'occupation de Marchand, il complétait sa ligne de défense et se rendait maître des débouchés de l'Artibonite de ce côté.

+ De Saint-Raphaël, Toussaint-Louverture se rendit à la Marmelade. A son arrivée, il s'entretint longtemps avec les nouveaux prisonniers qui y avaient été faits, et surtout avec l'officier d'état-major Duchêne, jeune homme qui lui plut singulièrement par son ton de franchise et par sa bravoure, car il s'était défendu contre quatre hommes et avait été blessé au bras. Ensuite, il fut visiter à l'habitation Paparel les autres blessés et prisonniers français. Le soin qu'il en prenait ne lui fit point perdre de vue la guerre qu'il soutenait, malgré lui, contre le général Leclerc. Il conçut le dessein de l'empêcher de communiquer par terre avec ses troupes disséminées dans l'Ouest et le Sud, en le forçant d'abandonner la rive droite de l'Artibonite, les Gonaïves et la majeure partie de Plaisance et du Limbé qu'il occupait. Toussaint-Louverture décida, en conséquence, que le général Dessalines enlèverait, dans la plaine de l'Artibonite, le camp Castera, et reprendrait la Crête-à-Pierrot, qui avait coûté tant de sang au général Leclerc, et qui, à cause de la position de Marchand et de celle qu'occupait le général Belair, en avant du Grand-Cahos, dans les environs de Calvaire et de Plat-Sac, ne pouvait résister à une

attaque vigoureuse; que le général Vernet s'emparerait des Gonaïves, et que lui-même marcherait à la conquête de Plaisance et du Limbé.

Toussaint-Louverture comptait, pour le succès de son entreprise, sur les intelligences secrètes qu'il avait dans ces contrées, sur l'ardeur et le courage de ses soldats et de ses milices, aussi bien que sur l'affaiblissement de l'armée européenne qui commençait déjà à être accablée par les maladies et le climat de la Zone torride.

Ce fut dans ce temps que le général Rochambeau, qui était à Saint-Marc, écrivit au général Charles Belair, en termes très flatteurs, pour l'engager à une défection; mais le général Belair, dévoué à Toussaint Louverture, dont il était l'aide de camp depuis l'âge de dix-huit ans, répondit au général Rochambeau qu'il savait quel devoir l'attachait à son général, et qu'il tiendrait à honneur, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, d'être toujours l'ami et le compagnon d'armes de celui qui l'avait élevé dans les camps. Il se hâta d'envoyer à Toussaint-Louverture la lettre du général Rochambeau, accompagnée d'une copie de sa réponse; il tint la même conduite par rapport aux lettres qu'il en reçut postérieurement à celle-ci, et qui restèrent sans réponse.

Le général Dessalines, sous le commandement duquel était le général Charles Belair, fit, en cette occasion, tous les efforts imaginables pour le perdre dans l'esprit de Toussaint-Louverture (1). Il dénonça

(1) M. Ardouin explique ainsi l'inimitié de Dessalines pour Ch. Belair : « Ch. Belair avait de l'instruction et des manières

Charles Belair dans ses lettres comme coupable de trahison et de désobéissance, et de ce qu'au mépris de ses ordres il avait continué à recevoir des lettres du général Rochambeau. Il prétendit qu'il était secrètement instruit des desseins du général Belair, qui, gouverné par son épouse, n'attendait qu'un moment favorable pour passer au général Rochambeau en entraînant dans sa défection les troupes qu'il commandait.

Charles Belair, de son côté, se plaignit amèrement des tracasseries et des dégoûts que lui faisait éprouver Dessalines, et demanda son changement. Toussaint Louverture, qui connaissait l'âme et le caractère de Charles Belair, n'ajouta point foi à la dénonciation de Dessalines, attendu que le premier avait eu soin de lui envoyer les dernières lettres du général Rochambeau sans les ouvrir, et telles qu'il les avait reçues. Néanmoins, pour faire cesser ces dissensions et condescendre en même temps au désir du général Belair, il le remplaça par le colonel Montauban. Il lui manda de se rendre à Ennery, avec le bataillon du 7^e régiment qui était sous ses ordres, en lui annonçant qu'il serait son premier lieutenant dans l'expédition contre Plaisance.

Pendant que Toussaint-Louverture faisait tous les

polies ; depuis la fin de *Moïse*, on pensait que Toussaint-Louverture le destinait au gouvernement après sa mort. C'étaient là les causes de la jalousie de Dessalines contre lui : on verra comment il le fit mourir. » — T. V, p. 136. — C'était le général Michel, bien connu du gouvernement français, que Toussaint-Louverture avait désigné pour son successeur.

préparatifs nécessaires pour exécuter le plan qu'il avait formé de séparer le général Leclerc de ses troupes de l'Ouest et du Sud, le chef de bataillon Chancy lui apporta, du Port-au-Prince, la réponse du général Boudet qui l'assurait, sur son honneur, que le général Leclerc avait fait passer au gouvernement français l'écrit dont nous avons parlé plus haut, et que ce général désirait sérieusement entrer en négociations avec lui pour terminer une guerre qui n'avait été que l'effet d'un *malentendu*. Toussaint Louverture écrivit au général Boudet une lettre de remerciement que le chef de bataillon Chancy fut chargé de lui remettre.

Il n'y avait tout au plus que cinq ou six jours que cet officier était parti, lorsque Toussaint-Louverture reçut du Cap une lettre du général Leclerc qui le conjurait, au nom de l'amour qu'il avait pour sa patrie, de prendre en considération les horreurs de la guerre dont elle était le théâtre.

Le général Fressinet, qui avait été, sous le général en chef Laveaux, officier d'état-major de l'armée de Saint-Domingue, et qui venait d'arriver de Flessingue, écrivit à peu près dans le même sens; il protesta que s'il avait le moindre doute sur les intentions du général Leclerc, il se bornerait à remplir son devoir de militaire, et n'engagerait point son ancien compagnon d'armes à conclure un traité qui tournerait à sa ruine.

Toussaint-Louverture répondit au général Leclerc qu'il n'avait rien à se reprocher au sujet de cette guerre qu'il était facile d'éviter; que, quoique sa

position, différente de ce qu'elle était auparavant, lui donnât l'espoir de vaincre ou de mourir avec gloire, il ne balancerait point à accepter, pour le bien de son pays, les propositions qu'il lui ferait, pourvu qu'elles fussent honorables et basées sur l'équité; et au général Fressinet, qu'il était touché de l'attachement que ce général lui témoignait, et qu'il le reverrait avec plaisir, si les choses venaient à s'arranger. Presque tous les généraux français rendaient justice à ses mérites et à son caractère; Bonaparte même l'estimait malgré lui et ne lui faisait la guerre que par politique.

Dès le commencement de cette négociation, le général Christophe, par l'intermédiaire du chef de bataillon Wilton, son intime ami, et ancien commandant de la Petite-Anse, et qui, lors de l'arrivée de l'expédition, avait passé aux envahisseurs, eut, avec le général Leclerc, au Haut-du-Cap, une entrevue dont le résultat fut son admission dans l'armée française (1).

Au sortir de cette entrevue, le général Christophe se rendit à son camp de la Grande-Rivière, puis au quartier général de la Marmelade. Toussaint-Louverture était absent; il était à Ennery, où il faisait une revue de la milice de ce canton.

(1) Un traître est toujours traître; après avoir trahi Toussaint Louverture, à qui il devait tout, il trahira Leclerc et finira par se trahir lui-même. Christophe était un bon soldat, mais vicieux à l'excès. Il se fit un jour roi d'Haïti, et finit misérablement une vie déshonorée. — Dessalines devait finir de même.

M. Ardouin explique ainsi la défection de Christophe — t. V, p. 137 — : « Ce général, qui aimait le luxe et toutes ses douceurs, était fatigué de cette lutte, dans laquelle il ne trouvait pas ses anciennes jouissances. »

Instruit que le général Christophe l'attendait à son quartier général, il y retourna. Christophe lui apprit à son arrivée, que, sur l'invitation du général Leclerc, il avait eu une entrevue avec celui-ci au Haut-du-Cap; et, sans faire mention de la convention existante entre eux, il ajouta que le général Leclerc, durant cette entrevue, paraissait se repentir d'avoir entrepris une guerre dans laquelle on lui avait persuadé qu'il triompherait infailliblement; mais que, pleinement désabusé de cette erreur, il lui tardait de voir conclure la paix, et qu'il lui avait recommandé d'en parler à Toussaint-Louverture.

Toussaint-Louverture, après l'avoir écouté attentivement, désapprouva une démarche qui avait été faite à son insu, comme contraire à la discipline militaire, puisque ce général n'avait pas eu son autorisation, et lui défendit expressément, sous peine de désobéissance, de se permettre rien de semblable à l'avenir.

Le général Christophe, avant de prendre congé de lui pour se rendre à son poste, lui présenta une lettre du général Leclerc. Cette lettre, écrite au général Christophe à la suite de l'entrevue du Haut-du-Cap, aurait révélé à Toussaint-Louverture ce qui s'était passé entre les deux généraux. Mais au lieu de la parcourir suivant sa coutume, il la posa sur une table où il y avait beaucoup de papiers, pour écouter on ne sait quelle anecdote que Christophe lui racontait dans le moment, et qui le faisait rire aux éclats. Enfin, le général Christophe partit.

Le surlendemain au soir, cette lettre à laquelle

Toussaint-Louverture n'avait point apparemment songé, tomba par hasard sous sa main. Il la lut, et passa de l'étonnement à l'indignation. Il appela l'adjudant-général Fontaine, son chef d'état-major, à qui seul il communiqua cette lettre, et le chargea d'aller ordonner de sa part au général Christophe de se rendre au quartier général de la Marmelade pour lui donner l'explication de sa conduite et de la lettre du général Leclerc. Quand l'adjudant-général lui eut intimé cet ordre, Christophe répondit qu'il y déférerait s'il n'était pas maîtrisé par les événements. En effet, depuis son retour de la Marmelade, la plupart des habitants du Cap, à qui il avait annoncé la conclusion de la paix, s'étaient empressés de rentrer dans la ville, et la partie du Limbé qui tenait encore, avait été, par ses ordres, donnés au nom de Toussaint-Louverture, livrée aux troupes du général Leclerc, ainsi que le Port-Français.

Un grand nombre d'officiers supérieurs du camp de la Grande-Rivière, ayant eu connaissance de la mission du chef de l'état-major général, déclarèrent hautement en sa présence qu'ils avaient été trompés et qu'ils étaient prêts à exécuter les ordres de Toussaint Louverture.

Fontaine rapporta à Toussaint-Louverture la réponse du général Christophe et les paroles qu'avaient prononcées les officiers supérieurs, et lui raconta de quelle manière le Port-Français et la partie du Limbé qui avaient pris les armes, étaient tombés au pouvoir du général Leclerc.

Toussaint-Louverture fit assembler ses principaux

officiers, et leur annonça cet événement extraordinaire.

La conduite de Christophe parut incompréhensible à ces officiers, surtout lorsqu'ils considéraient que ce général, attaqué sans nécessité par Leclerc, avait pris le parti désespéré d'incendier la capitale de Saint Domingue qu'on venait de réédifier à grands frais; qu'il s'était signalé sur la route du Dondon à la Grande-Rivière, en harcelant le flanc gauche de la division Hardy; et enfin, qu'il avait mis sous les yeux de Toussaint, longtemps avant les ouvertures faites à celui-ci par le général Leclerc, les lettres de Wilton, qui l'avait encouragé à une défection, et celles de Leclerc, qui lui avait proposé non seulement de passer dans ses rangs, mais d'attenter à la vie de Toussaint Louverture (1).

L'affaire de Christophe s'étant répandue parmi le peuple et les soldats, ils éclatèrent en reproches contre lui, et s'assemblèrent par un mouvement spontané devant la maison qu'habitait Toussaint Louverture, pour l'assurer de leur dévouement, de leur courage et de leur fidélité. Dans ce moment arriva le commandant des Mornets, à qui Christophe avait ordonné de recevoir les troupes du général Leclerc. Cet officier, se doutant de quelque trahison, avait évacué son poste et était venu au quartier

(1) Voici les propres expressions de la lettre de Leclerc, datée du 19 avril : « Je tiendrai les promesses qui vous ont été faites; songez qu'un grand service que vous pouvez rendre à la République, serait de nous fournir les moyens de nous assurer de la personne du général Toussaint. »

général pour rendre compte de sa conduite. Le commandant du Dondon écrivit à Toussaint-Louverture qu'il avait pris sur lui de ne pas mettre à exécution les ordres du général Christophe, jusqu'à ce qu'il eût la certitude que ce général n'agissait que conformément à ceux de l'autorité supérieure à laquelle ils étaient tous subordonnés.

Toussaint-Louverture lui répondit qu'il ne saurait trop le louer touchant sa prudence et son discernement, et qu'il avait la conviction qu'un officier tel que lui persévérerait dans son devoir.

Dans ces conjonctures, l'espoir d'une paix prochaine s'évanouit. Tout le monde ne respirait que la guerre. Toussaint-Louverture était prêt à se diriger vers la Grande-Rivière, où était le dépôt d'armes et de munitions (1). Mais Leclerc, qui n'était point tranquille sur l'issue des événements, mit en œuvre tous les moyens de persuasion propres à toucher le cœur d'un homme qui s'était montré grand et courageux dans l'adversité et qui chérissait encore plus sa patrie que la gloire : il réussit, et la négociation qui avait été rompue fut renouée.

Leclerc proposa, pour principales conditions de la paix, que Toussaint-Louverture continuerait à gouverner Saint-Domingue comme auparavant; que tous

(1) « Il m'écrivit, disait Leclerc dans une lettre au Ministre de la marine, datée du 18 floréal — 8 mai. — que des circonstances très malheureuses avaient déjà causé bien des maux; mais que, quelle que fût la force de l'armée française, il serait toujours assez fort et assez puissant pour brûler, ravager et vendre chèrement sa vie, qui avait été quelquefois utile à la mère patrie. »

les officiers du pays seraient employés en conservant leurs grades, et que lui-même ne serait dans l'île que le représentant de la France; puis, prenant Dieu à témoin de l'inviolabilité et de la sainteté de ses promesses : « Je jure, ajouta-t-il, à la face de l'Être Suprême, de respecter la liberté du peuple de Saint Domingue. »

Toussaint-Louverture répondit qu'il acceptait tout ce qui était favorable au peuple et à l'armée, et que pour lui, il voulait vivre dans la retraite. Tout étant ainsi réglé entre eux, ils convinrent d'avoir une conférence sur une habitation située au pied des montagnes des Mornets, à huit ou neuf lieues du Cap.

Il y eut plusieurs personnes de cette ville qui prétendirent que Toussaint-Louverture n'y viendrait point, si le Cap était le lieu du rendez-vous, parce que, disait-on, il ne se fiait point au général Leclerc. D'autres soutinrent le contraire.

Informé que la conférence indiquée aux Mornets avait donné matière aux suppositions précédentes, Toussaint-Louverture montra qu'il était sans crainte. Il prit la résolution de se rendre avant le jour fixé, non pas aux Mornets, comme cela était convenu, mais au Cap même. Il partit pour cette ville emmenant avec lui son fils Isaac, le colonel Gabart, le chef d'escadron Morisset, ses aides de camp, ses officiers d'état major et un escadron de dragons.

Au moment où il sortait du bourg de la Marmelade, il rencontra un officier de chasseurs que lui avait dépêché le général Leclerc, pour lui apporter une lettre dans laquelle il lui annonçait que la paix était

définitivement conclue entre la France et l'Angleterre. Parvenu aux avant-postes que commandait le général Fressinet, et qui étaient précisément à l'habitation où lui et le général Leclerc devaient avoir une conférence, il fut reçu avec tous les honneurs militaires. Le général Fressinet alla au-devant de lui et lui témoigna, en l'embrassant, toute la joie qu'il avait de le revoir. Il lui offrit à déjeuner; Toussaint Louverture accepta. Les officiers et soldats de deux bataillons du 10^e régiment de Saint-Domingue, qui étaient présents, lui donnèrent hautement des témoignages d'amour et de vénération. Les officiers de ce corps allèrent l'entretenir en particulier, et lui dirent que c'était en vertu d'un ordre émané de lui que le général Paul Louverture, qui commandait à Santo Domingo, avait livré cette place à Kerverseau, ce qui était vrai; et voici comment les choses se passèrent.

Toussaint-Louverture, placé dans la nécessité de se défendre, avait, ainsi qu'il a été dit plus haut, écrit à son frère d'évacuer Santo-Domingo et de se joindre au général Clerveaux dans les environs de Saint Raphaël. Il lui en avait en même temps envoyé l'ordre, et lui avait recommandé de lui donner de la publicité, afin que, sous prétexte de préparatifs pour recevoir le général Kerverseau, Paul Louverture pût tirer toutes ses troupes de leurs garnisons et effectuer sa retraite sur Saint-Raphaël.

L'officier qui portait la lettre adressée à Paul Louverture, et dans laquelle était l'ordre dont il s'agit, ayant été arrêté et mis à mort par les troupes que Kerverseau avait fait débarquer à quelque distance

de Santo-Domingo, cette lettre fut remise au général Kerverseau, à bord d'une des frégates de la division française en station devant cette place. Le général vint à terre et présenta lui-même cet ordre au général Paul Louverture, qui trouva fort extraordinaire que le général Kerverseau fût choisi pour la lui transmettre. « Vos observations seraient très justes, répondit Kerverseau, si nous étions ennemis. D'ailleurs vous êtes le maître, Général, d'interpréter cet ordre comme vous voudrez; je vais retourner à bord de la frégate; mais *souvenez-vous du général Moyse.* » Il entendait par là insinuer à Paul Louverture qu'il se mettrait en rébellion contre la discipline militaire.

Après son départ, Paul Louverture crut devoir convoquer les officiers supérieurs de la garnison pour confronter la signature de cet ordre avec d'autres signatures de Toussaint-Louverture, et les consulter sur le parti à prendre. Ces officiers reconnurent à l'unanimité que la signature était réellement celle de Toussaint-Louverture, et furent d'avis qu'il fallait déférer à cet ordre. C'est ainsi que le général Kerverseau débarqua sur les bords de l'Ozama, et entra sans coup férir dans les murs de Santo-Domingo. Reprenons le fil de notre narration.

Toussaint-Louverture s'étant arrêté pendant quatre heures aux postes du général Fressinet, se mit en marche accompagné de ce général. Il n'eut pas plus tôt fait quelques pas, qu'il vit venir à sa droite un cavalier remarquable par sa jeunesse, ses grâces et sa beauté. C'était le colonel Robillard. Celui-ci s'approcha de lui respectueusement, et lui dit tout bas qu'il était envoyé

de la part du général Christophe pour lui demander des ordres. « Colonel, répondit Toussaint-Louverture, je vous vois avec plaisir; mais je n'ai pas de réponse à vous faire au sujet de votre mission. »

Ce jeune colonel ne continua pas moins de s'entretenir avec lui sur diverses choses, en marchant à son côté, jusqu'à une certaine distance, où il prit congé de lui.

Toussaint-Louverture, en passant au Haut-du-Cap, fut salué par le général Clerveaux, à la tête du 6^e régiment de Saint-Domingue, et accueilli par de continuelles acclamations du peuple.

Au grand étonnement de tout le monde et du général Leclerc, qui ne l'attendait pas et qui dînait ce jour-là à bord du contre-amiral Magon, il arriva au Cap, où les généraux Hardy et Debelle vinrent le recevoir à l'entrée de la maison du général Leclerc, qui était située au bord de la mer, et le conduisirent dans une salle ornée de son portrait. Ensuite il fut salué par l'artillerie des forts et par celle des vaisseaux de la rade. Aussitôt toute la population se mit en mouvement et se porta en foule devant la maison du général Leclerc, dont les salles étaient remplies d'officiers de tous grades. Le capitaine-général, débarqué du vaisseau amiral, vêtu du petit uniforme, portant un damas en bandoulière et un fichu de madras autour de la tête, passa au travers de la foule et monta à l'appartement où Toussaint-Louverture, qui, ayant eu le temps de prendre un léger repas, ainsi que sa suite, était placé au milieu des généraux Hardy et Debelle. Il l'embrassa avec

des démonstrations de joie. Il le prit par la main, le conduisit dans son cabinet, où, s'asseyant à ses côtés sur un canapé, il lui adressa ces paroles : « Général, on ne peut que vous louer et vous admirer quand on a comme vous supporté le fardeau du gouvernement de Saint-Domingue. Votre présence dans cette ville est une preuve de votre magnanimité et de votre bonne foi. Notre réconciliation fera reflourir cette île dont vous avez été le restaurateur et consolidera ses nouvelles institutions qui sont les bases fondamentales de la liberté et du bonheur de tous. »

« Le peuple de Saint-Domingue, répondit Toussaint Louverture, qui venait de triompher dans la guerre étrangère pour la France et pour lui, ne pensait pas qu'il dût jamais résister à sa protectrice naturelle. Si un aviso vous avait précédé dans cette île, le canon n'aurait tiré que pour recevoir l'envoyé d'une grande puissance, et vous n'auriez été éclairé, à votre arrivée, que par des feux de joie. Vous me saviez certainement à Santo-Domingo ; il était encore temps de me prévenir. Le général Christophe, quand vous étiez devant le Cap, vous avait demandé de lui accorder un délai suffisant pour me donner connaissance de l'apparition d'une escadre française sur nos côtes ; vous pouviez raisonnablement accéder à sa demande, au lieu de réduire le peuple au désespoir par vos menaces, et d'exposer votre armée au cratère d'un volcan. »

Leclerc avoua que les pilotes qu'on avait pris aux environs de la baie de Samana, l'avaient assuré que Toussaint-Louverture était à Santo-Domingo. « Mais

moi, objecta-t-il, beau-frère du premier consul, revêtu du commandement en chef d'une armée française, et par conséquent au-dessus du général Christophe par mon rang et mon grade, je n'ai pas cru qu'il fût de ma dignité de m'arrêter devant un général de brigade et d'écouter toutes ses allégations. »

« Vous avez pourtant, Général, attendu pendant quatre jours, repartit Toussaint-Louverture, et vous conviendrez que quelques jours de plus n'auraient porté aucune atteinte à votre honneur, puisque, d'après les paroles et la lettre de votre beau-frère, vous n'étiez chargé que d'une mission pacifique. Il me semble que vous auriez également servi et la France et Saint-Domingue. »

« Il est vrai, reprit le général Leclerc, mais je n'ai pas été maître de moi-même. Ne conservons aucun souvenir du passé, tout sera réparé; réjouissons nous, Général, de notre union. Il faut que votre fils, les officiers qui vous ont accompagné, aussi bien que les généraux et officiers de mon armée, qui sont ici, en soient témoins. »

La porte du cabinet s'ouvrit à l'instant; et, sur son invitation, toutes les personnes qui étaient dans la salle voisine, entrèrent et prirent place dans le cabinet. Leclerc renouvela ses serments en leur présence; il promit d'employer les généraux C. Belair et Vernet, mais non le général Dessalines, au sujet duquel il s'éleva une difficulté qui fut bientôt aplanie par les observations que lui fit Toussaint-Louverture, en disant que cette exception serait une véritable infraction au traité.

Dans ce moment, un joli enfant de douze ans, doué d'une rare intelligence, parut, accompagné d'un vieillard vénérable, au milieu de cette nombreuse assemblée. C'était le plus jeune des enfants de Toussaint-Louverture, avec M. Granville, son précepteur. Cet enfant se précipita d'un air joyeux dans les bras de son père, qui le pressa avec tendresse contre sa poitrine; ensuite, il alla embrasser Isaac Louverture, son frère, et le général Leclerc, qui l'avait envoyé chercher par un de ses aides de camp, pour voir son père, sur les genoux duquel il revint se placer.

Cet enfant, pendant que le général Vernet se battait en avant des Gonaïves contre le général Leclerc, était à une habitation éloignée du champ de bataille avec M^{me} Granville; mais après que Vernet, son allié, qui l'avait fait inutilement chercher, se fut retiré sur l'Ester, les troupes françaises qui passèrent à l'endroit où il était, le menèrent au général Leclerc qui l'envoya par mer au Cap, ainsi que M^{me} Granville, rejoindre son précepteur.

Il n'était pas le seul de sa famille qui fût, dans cette guerre, au pouvoir du général Leclerc. Paul Louverture, son oncle; le colonel de dragons Jean Pierre Louverture, son frère consanguin, qui servait sous le général Maurepas; le chef de bataillon Chaney, son cousin, l'étaient également; et sa mère, femme vraiment bienfaisante et vénérée dans son pays, avait manqué d'être prise par le général Rochambeau, comme elle arrivait à Lacroix. A la vue d'un père et d'un fils qui se faisaient tant de caresses, le général Hardy se mit à raconter qu'étant en marche

pour aller attaquer la position de Bayonnet, située à la grande colline d'Ennery, il avait su que M^{me} Toussaint-Louverture était à une habitation voisine, et que loin de lui causer la moindre frayeur, il avait cru devoir respecter l'asile d'une femme si respectable. « Général, dit alors Toussaint-Louverture, ce trait seul me porterait à la confier à votre loyauté si nous étions encore en état de guerre et si, par des circonstances imprévues, elle ne pouvait trouver une place dans mon camp. » Le général Leclerc lui ayant demandé, en supposant que la guerre eût duré plus longtemps, qui lui aurait fourni des armes et des munitions. « Vous, répondit-il, parce que j'en aurais pris à vos avant-postes. »

Toussaint-Louverture consentit, sur la proposition du général Leclerc, à ce que M. Perroud, ordonnateur en chef de l'armée française, continuât d'occuper un hôtel qu'il avait à la rue Vaudreuil et qui n'était pas brûlé (1), en attendant que cet administrateur eût un autre logement; mais il refusa de recevoir l'équivalent du revenu que pouvait rapporter cet hôtel, donnant par là une preuve de son désintéressement et de la noblesse de son caractère. Il semblait que tout eût concouru dans cette conférence pour faire voir dans un seul homme, le cœur d'un père, d'un époux et d'un guerrier, défenseur des intérêts de sa patrie et de ses compagnons d'armes.

Au sortir de cette conférence, Toussaint-Louverture alla coucher le même soir aux avant-postes du

(1) Il était tout construit en marbre blanc. Le tremblement de terre de 1843 le détruisit de fond en comble.

général Fressinet. Le lendemain matin, ce général, les commandants du Port-Français et de la Plaine du Nord, l'accompagnèrent jusqu'à l'habitation Noguès qui était le dernier poste du général Leclerc.

Toussaint-Louverture traversa tous ces postes au milieu des acclamations des soldats, des milices et du peuple qui étaient accourus sur son passage, et fit au bruit des salves d'artillerie son entrée à la Marmelade, où le commandant du quartier général le reçut à la tête de ses troupes. Le jour suivant, les grenadiers et les dragons de sa garde étant rangés en bataille sur un plateau, il leur parla au sujet de la paix; il loua leur courage et les remercia de l'amour et du dévouement qu'ils avaient montrés pour lui, en ajoutant que le souvenir de leurs actions serait à jamais gravé dans sa mémoire; et pour leur marquer sa satisfaction et leur faire en même temps ses adieux, il embrassa tous les officiers qui pouvaient à peine retenir leurs larmes, et commanda quelques manœuvres aux soldats qui étaient tristes et inconsolables et qui défilèrent ensuite devant lui (1).

Dans l'espace de cinq ou six jours, l'adjudant commandant Fontaine, son chef d'état-major, remit à l'adjudant-commandant Perrin l'état des troupes. Les généraux Dessalines et C. Belair eurent l'ordre de se rendre à Saint-Marc avec les débris des bataillons qu'ils commandaient; le bataillon du 3^e régiment, commandé par Lamartinière, au Port-au-Prince, et le bataillon dit des Gonaïves, dans la ville de ce nom.

(1) N'y a-t-il pas là un premier rapprochement à faire avec les adieux de Fontainebleau?

Le bataillon des grenadiers de sa garde fut envoyé à Plaisance, où commandait alors le général Clausel, qui venait d'être promu au grade de général de division. Les deux escadrons de dragons de la garde allèrent au Cap, où ils préférèrent tous être licenciés plutôt que de servir dans la gendarmerie.

Leclerc jugea le moment favorable pour aller respirer l'air salubre de l'île de la Tortue (1) — 17 mai.

Après le départ des troupes, Toussaint-Louverture prit la route d'Ennery, qu'il avait choisi pour résidence. Étant dans le haut d'Ennery, une foule de personnes, dont la plupart étaient de l'Arcahaye, se mirent à crier en le voyant : « Général, nous avez-vous abandonnés?... » — « Non, mes enfants, répondit-il, tous vos frères sont sous les armes, et les officiers de tous grades conservés. »

Lorsqu'il fut fixé dans la délicieuse vallée d'Ennery, il ne s'occupa qu'à y répandre ses bienfaits, et à réparer et embellir ses habitations. Les Européens, les gens du pays, les généraux et officiers de l'armée française, qui venaient le visiter, étaient accueillis avec cette affabilité qui le caractérisait. Exempt de crainte et d'inquiétude, il vivait au sein de sa famille, comme s'il eût eu une garde de 25,000 hommes. Il

(1) La Tortue, petite île ainsi nommée parce qu'elle affecte la forme d'une carapace, est située à 8 lieues environ du Cap, en pleine mer et plus au nord. Elle fut le berceau de la colonisation française. La plus grande partie appartenait alors à M. Labattut; M. Collas de Magnet, du Port-de-Paix, en cultivait une portion. Ce point était réputé pour la salubrité de son air et les vivres frais qu'elle livrait à la grande île. Leclerc y rétablissait sa santé déjà gravement altérée.

faisait ses promenades à cheval, et passait souvent au bourg, où la garnison française lui rendait chaque fois les honneurs militaires.

Tandis que Toussaint, retiré sur ses terres, se livrait avec trop de sécurité aux charmes de la retraite et d'une vie paisible, des trames s'ourdissaient contre lui : sa perte était jurée ; mais comme il n'y avait rien à dire sur son compte, il fallait lui supposer les intentions les plus absurdes et les plus invraisemblables.

Le général Leclerc, revenu au Cap, se plaignit à lui de ce que le chef de bataillon Sylla, qui était dans la Haute-Plaisance, n'avait pas encore reconnu son autorité, ajoutant qu'il allait l'y contraindre par la force des armes. Toussaint-Louverture répondit que quoique le chef de bataillon Sylla eût reçu comme tous les autres l'ordre d'obéir, il valait mieux néanmoins employer la douceur et la persuasion pour ramener cet officier, que de recourir à la force. Il offrit d'intervenir dans cette affaire, et d'écrire en conséquence à Sylla.

Sa réponse fut remise par Placide au général Dugua, en l'absence du général Leclerc, qui était à l'île de la Tortue. Loin de suivre ce conseil, le capitaine-général fit brusquement attaquer Sylla, qui se défendit avec une rare intrépidité, et ce ne fut pas sans peine que le général Clausel parvint à s'emparer de son camp, qui était retranché et palissadé. A cette imprudence, Leclerc avait ajouté celle d'ordonner au bataillon des Gonaïves, qui était dans le pays de ce nom, d'aller joindre le général Clausel à Plaisance pour marcher contre Sylla. Ce bataillon refusa haute-

ment de se battre contre ses anciens compagnons d'armes, et se dispersa dans les bois quand il fut près de Plaisance.

Le général Leclerc, comme s'il eût dû s'en prendre à d'autres qu'à lui-même, écrivit à Toussaint-Louverture au sujet de la dispersion du bataillon des Gonaïves. Ce dernier répondit ce qu'il fallait répondre : qu'il était hors du bon sens de supposer qu'il voulût continuer la guerre avec le seul bataillon des Gonaïves, à la tête duquel il n'était pas.

Ce fut Isaac Louverture qui apporta la lettre de son père au général Leclerc. Celui-ci, dans l'entretien qu'il eut avec ce jeune homme, se disculpa aux dépens du général Dessalines, qui n'était, après tout, que l'instrument de sa politique ⁽¹⁾. Il dit que c'était ce général qui avait accusé Toussaint-Louverture de la résistance de Sylla et de la résolution qu'avait prise le bataillon des Gonaïves à Plaisance; et, pour preuve, Leclerc fit voir à Isaac des lettres signées Dessalines, qui contenaient toutes ces imputations, lesquelles étaient évidemment fausses. Dessalines, mandé au Cap, ne tarda point à s'y rendre. Leclerc lui fit présent d'une paire de pistolets, d'un sabre et d'une centaine de portugaises : véritable trahison de Judas. C'est ainsi qu'un général, un chef d'armée, oubliant la qualité attachée au nom français qu'il

(1) Le général Leclerc, redoutant toujours l'influence de Toussaint-Louverture sur la population noire qui le détestait, avait résolu depuis son arrivée de le déporter en France. Toussaint-Louverture en avait la certitude avant sa soumission; c'est ce qui a pu donner lieu à l'anecdote qu'on lira par la suite.

portait, récompensa la bassesse d'un traître à qui Toussaint-Louverture l'avait comme contraint auparavant de donner du service.

C'était la moindre des choses que Toussaint-Louverture eût faites pour Dessalines : à la recommandation du colonel Bonnaventure, il l'avait mis dans sa garde en 1794, et l'avait élevé successivement à tous les grades militaires; le général Dessalines, qui lui devait tout, fut sans pudeur et sans remords son accusateur et son calomniateur.

Leclerc, de son côté, ne se fit point scrupule de prévenir Toussaint-Louverture contre Dessalines; espérait-il les perdre l'un par l'autre? Le lendemain de son entrevue avec ce général, qui avait été gagné, flatté, caressé par lui, à qui il avait fait des présents pour le mettre entièrement dans ses intérêts, il recommanda à Isaac Louverture de raconter à son père la conduite de Dessalines (1), et de lui dire que Christophe avait des sentiments bien différents. Ensuite il lui remit une lettre pour Toussaint-Louverture.

Leclerc le priait dans cette lettre, à cause de la parfaite connaissance qu'il avait des localités, de donner des conseils au général Brunet, commandant des Gonaïves, quand il le verrait, relativement au cantonnement des troupes de sa division, afin que dans l'intérêt de tous les habitants, elles ne commissent point de dégâts. Toussaint-Louverture, quelques

(1) Mais ajouta-t-il qu'il avait obtenu de Dessalines, sur sa proposition, une déclaration favorable à la déportation de l'ex-général en chef? — « Ce ne fut pas une *trahison*, dit l'astucieux auteur des *Études historiques*, mais un *acquiescement!*! »

heures avant que cette lettre ne lui parvînt, avait été averti par plusieurs personnes des Gonaïves, que deux frégates françaises y étaient arrivées portant des troupes de débarquement, et que le bruit courait que ces troupes devaient coopérer à son arrestation. Quelques-uns des officiers français de la garnison d'Ennery lui avaient positivement assuré qu'ils tenaient d'un aide de camp du général Leclerc envoyé en mission près du général Brunet, que ce dernier avait ordre de l'arrêter.

Les généraux Paul Louverture et Vernet, qu'on avait sans doute prévenus du dessein du capitaine général, lui avaient envoyé dire avec mystère que le général Vernet avait un secret important à lui confier et qu'il suivrait de près la personne qui lui donnerait cet avis. Ces avertissements, venus de tous côtés, étaient, dans ces conjonctures, plus que suffisants pour déterminer Toussaint-Louverture, qui était doué d'un esprit si fin et si pénétrant ⁽¹⁾, et qui, d'ailleurs, avait

(1) M^{lle} Le Normand, en train de lire dans le livre des *destins*, dit dans les *Mémoires de Joséphine* : « L'infortuné Toussaint Louverture était persuadé à l'avance que la *destinée* lui réservait une mort fâcheuse. On lui avait annoncé dans sa jeunesse que s'il venait en Europe, il y périrait; de là, la répugnance qu'il manifestait quand il montait à bord d'un vaisseau. Il craignait toujours de perdre de vue le Cap-Français. Au moment où on lui annonça que le premier consul de France désirait le voir, et le maintiendrait, à son instar, premier consul en Amérique : « C'en est fait de moi, s'écria-t-il, jamais je ne reverrai ma femme » et mes enfants; ma prédiction s'accomplira. »

M^{lle} Le Normand pouvait prédire à coup sûr après l'événement du fort de Joux. Elle s'est méprise en attribuant à Toussaint Louverture un caractère pusillanime.

un si grand courage, à pourvoir à son salut. Quelqu'un le lui ayant conseillé, il répondit que s'exposer pour sa patrie lorsqu'elle était en péril, c'était un devoir sacré; mais que la troubler pour épargner sa vie, c'était une action peu glorieuse.

[Toussaint-Louverture, qui avait] auparavant [l'intention d'aller aux Gonaïves, partit pour cette ville] aussitôt après avoir reçu la lettre du général Leclerc; en passant au bourg d'Ennery, il lui fut facile de s'apercevoir de l'orage qui se formait contre lui : la garnison française, contre l'habitude, garda un morne silence, et ne lui rendit point les honneurs militaires.

[A une lieue de distance du bourg d'Ennery, il rencontra à l'endroit appelé la Coupe-à-Pintade, un courrier du général Brunet qui lui remit une lettre dans laquelle ce général le priait, lui et toute sa famille, de venir assister à une fête qu'il leur avait préparée aux Gonaïves.] Cette lettre, jointe aux confidences des officiers français de la garnison d'Ennery, et à ce qu'avaient mandé du Cap, des parents, et des Gonaïves, des amis dévoués, était, pour ainsi dire, un corollaire de la vérité qui jaillissait de toutes parts : Toussaint Louverture vit le danger sans le craindre.] Il lut cette lettre et continua sa route ⁽¹⁾.

(1) Le lecteur ne lira pas sans intérêt cette lettre perfide :

était à son usage [« Quartier général de l'habitation Georges, le 18 prairial an X de la République — 7 juin 1802. »

» BRUNET, général de division, au général de division TOUSSAINT LOUVERTURE.

» Voici le moment, citoyen général, de faire connaître d'une manière incontestable au général en chef que ceux qui peuvent le tromper sur

Étant à l'habitation Béranger, il fit distribuer aux cultivateurs qui avaient sauvé une partie de ses effets lors de l'invasion des Gonaïves, tout l'argent qu'il avait dans le moment à sa disposition; ensuite, il alla à l'habitation Georges, où était le général Brunet. Ils s'entretenaient ensemble, lorsque ce général le pria de l'excuser et sortit. Un instant après, entrèrent dans la salle où se trouvait Toussaint-Louverture, une dizaine d'officiers le sabre et le pistolet à la main. Toussaint-Louverture les prit pour des assassins et se leva. Il tira son sabre, décidé à leur vendre chèrement

vos bonne foi sont de malheureux calomniateurs..... Il faut me secourir.....

» Nous avons, mon cher général, des *arrangements* à prendre ensemble, qu'il est impossible de traiter par lettres, mais qu'une conférence d'une heure terminerait. Si je n'étais pas excédé de travail, de tracas minutieux, j'aurais été aujourd'hui le porteur de ma réponse; mais, ne pouvant sortir ces jours-ci, faites-le vous-même : si vous êtes rétabli de votre indisposition, que ce soit demain; quand il s'agit de *faire le bien*, on ne doit jamais retarder. Vous ne trouverez pas dans mon habitation champêtre tous les agréments que j'eusse désiré réunir pour vous y recevoir; mais vous y trouverez la *FRANCHISE d'un galant homme* qui ne fait d'autres vœux que pour la prospérité de la colonie et votre bonheur personnel.

» Si M^{me} Toussaint, dont je désire infiniment faire la connaissance, voulait être du voyage, je serais content. Si elle a besoin de chevaux, je lui enverrai les miens.

» Je vous le répète, Général, jamais vous ne trouverez d'*ami plus sincère que moi!* De la *confiance* dans le capitaine-général, de l'*amitié* pour tout ce qui lui est subordonné, et vous jouirez de la tranquillité.

» Je vous salue *cordialement*.

» BRUNET.]

» P.-S. — Votre domestique, qui va au Port-au-Prince, a passé ici ce matin : *il est parti avec sa passe en règle.* »

Ce domestique se nommait *Mars Plaisir* : loin d'être parti pour la destination indiquée, il avait été arrêté et placé sous bonne garde.

sa vie. Alors, le colonel qui était à la tête de cette troupe d'officiers, voyant qu'il les attendait avec intrépidité, toujours debout à la même place, s'avança vers lui l'arme baissée, et lui dit : « Général, nous ne sommes point venus ici pour attenter à vos jours, nous avons seulement l'ordre de nous assurer de votre personne. »

A ces mots, Toussaint-Louverture remit son sabre dans le fourreau. Depuis l'habitation Georges, où il fut arrêté, jusqu'aux Gonaïves, il y avait des troupes placées de distance en distance, tout le long de la route. A minuit, on le mena aux Gonaïves, où il fut embarqué à bord de la frégate la *Créole*. Le digne officier qui la commandait fut touché jusqu'aux larmes du sort de cette victime de la trahison et de la perfidie. Il fit voile vers le Cap; il eut pour Toussaint Louverture toutes sortes d'attentions, ainsi que pour le chef de bataillon Néron et d'autres officiers qui furent arrêtés le même soir aux Gonaïves. Il offrit du linge et de l'argent à ces officiers. Ils acceptèrent le linge et refusèrent l'argent.

Étant près du Cap, il gouverna sur le vaisseau le *Héros*, qui louvoyait à la hauteur de cette ville. Ayant annoncé à Toussaint-Louverture qu'il avait ordre de le déposer à bord de ce vaisseau : « Adieu, capitaine, lui dit le général prisonnier en l'embrassant, je me souviendrai de vous jusqu'à mon dernier soupir. » Ensuite, il descendit dans un canot qui le porta à bord du *Héros*, où son fils, Saint-Jean Louverture, élève de M. Granville, embarqué au Cap par l'ordre de Leclerc, vint se jeter à son cou en fondant en

larmes : le *Héros* continua de louvoyer devant le port pour y attendre le reste de la famille.

Placide et l'aide de camp César, qui avaient accompagné Toussaint-Louverture aux Gonaïves, mais qui n'étaient pas de la fête, furent arrêtés le lendemain à la Coupe-à-Pintade. La femme du colonel qui commandait ce poste et d'autres dames françaises qui étaient présentes à leur arrestation, versèrent des larmes d'attendrissement, en voyant conduire ces jeunes gens aux Gonaïves, où ils furent embarqués à bord de la frégate la *Guerrière*, dont Gimont, ce même lieutenant de marine qui était au Grand-Cahos avec l'adjutant-commandant Sabès, était commandant.

Isaac Louverture se trouvait à Ennery sur une habitation que le général, son père, habitait ordinairement. Il était sept heures du matin lorsque, tout à coup, il entend une vive fusillade, suivie de cris épouvantables. Il sort, et voit des cultivateurs, des domestiques, des femmes, des enfants effrayés qui couraient çà et là, et des soldats qui les poursuivaient en faisant feu sur eux. Les balles sifflaient autour de lui. Un jeune homme entra précipitamment dans la maison et le pressa de chercher son salut dans la fuite. Il attendit la mort avec courage, car son père sans doute n'était plus.

Quelques grenadiers le firent prisonnier. Vint ensuite le chef de bataillon Pesquidon, qui lui apprit toute la vérité et lui exhiba l'ordre du général Brunet concernant son arrestation et celle de sa famille; il lui expliqua ensuite que l'avant-garde de son détachement

n'avait tiré sur les gens de l'habitation, qu'après refus de leur part de lui en ouvrir les barrières.

Pendant ce temps-là, l'aide de camp du général Brunet se livra à une visite domiciliaire : argent, bijoux ⁽¹⁾, papiers, tout fut emporté. En arrivant au bourg d'Ennery, Isaac y trouva le chef d'escadron Monpoint, qui avait été arrêté quelques heures auparavant. Un quart d'heure après, Pesquidon se dirigea sur l'habitation où se trouvait M^{me} Louverture. Cette dame, à qui un cultivateur de l'autre habitation racontait ce qui venait de se passer, ne tarda point à en avoir la preuve devant les yeux. Elle aperçut son fils entre deux haies de soldats. Elle s'élança à son cou, l'embrassa en lui demandant où était son père. « Madame, lui dit Pesquidon, ne craignez rien pour votre mari : je suis chargé de vous fournir une escorte afin que vous puissiez aller le rejoindre. » Cette femme chez qui les sentiments de l'amour conjugal et maternel étaient plus forts que la crainte, fit bientôt prévenir l'aide de camp de Brunet, qu'elle, son fils et celle qui allait commencer son rôle d'héroïne du malheur, Louise Chancy, étaient prêts à partir. Il fallait avoir un cœur de rocher pour n'être pas attendri par les pleurs et les gémissements des hommes, des femmes et

(1) De tous les objets précieux que possédait la famille Louverture, elle ne sauva du pillage de ses habitations que la montre du général, véritable chef-d'œuvre d'horlogerie, sorti des ateliers de Genève; la clef porte ces mots gravés sur une plaque d'or : *Sa vertu lui a ouvert tous les cœurs*; au-dessous, un monogramme composé des lettres T.-L. enlacées; un cœur ouvert est une charmante allusion à ce mot d'un ennemi politique : « Il ne connut jamais le préjugé de couleur. »

des enfants qui étaient présents et qui déplorait son sort, lorsqu'elle allait quitter pour toujours son pays, sa famille, sa demeure qui avait été celle de la bienfaisance et de l'hospitalité. « Madame, s'écrièrent-ils tous d'une seule voix, vous partez! ils vous emmènent! nous ne vous reverrons donc jamais plus! » Puis, s'adressant au commandant du détachement : « Ah! du moins, Monsieur, ne la tuez point, ne tuez pas ses enfants! » Ils croyaient tous que Toussaint-Louverture avait été fusillé.

M. Isaac Louverture terminant ici la tâche qu'il s'était proposée, nous reprenons la suite des faits dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXIII

Déportation de la famille Louverture. — Les noirs reprennent les armes. — A bord du *Héros*. — Voyage de Toussaint-Louverture à travers la France. — Arrivée du reste de sa famille à Bayonne.

M^{me} Louverture, ceux de sa famille qui partageaient son sort et le chef d'escadron Monpoint, furent embarqués à bord de la *Guerrière*, où étaient déjà Placide, Morisset et César. Cette frégate leva l'ancre au bout de cinq ou six jours et joignit devant le Cap le vaisseau le *Héros*, auquel elle remit ses prisonniers. La capture était complète : toute la famille Louverture se trouvait au même bord.

Laissons le *Héros* chargé de ses dépouilles opimes cingler à toutes voiles vers la France, et voyons rapidement ce qui se passa à Saint-Domingue après le départ de celui qui l'avait relevée de ses ruines.

Dès que l'enlèvement de Toussaint-Louverture fut connu, on n'entendit plus qu'un cri de rage sur toute la ligne : le *lambi* du combat appela partout les guerriers aux armes; C. Belair dans les montagnes de Saint-Marc, le colonel Sans-Soucy à Vallière, le chef

d'escadron Noël au Dondon, se levèrent comme d'un commun accord, et donnèrent le branle à la population de ces contrées. Ce dernier alla même jusqu'à Ennery, renversant tout ce qui s'opposait à son passage, et grossissant sa troupe à chaque pas.

Une multitude effarée qui le suivait, faisait retentir les collines de ses cris d'indignation, de vengeance et de désespoir : tous redemandaient leur père... Le colonel Sans-Soucy n'eut pas plus tôt tiré l'épée qu'il se vit arrêter avec l'adjutant-général Baradat, par le traître Christophe, à la Grande-Rivière; tous les deux furent envoyés au Cap et embarqués pour la France. Le général C. Belair était, de son côté, à la tête d'un parti considérable de milices et d'un bataillon de troupes de ligne commandé par Larose, lorsqu'un autre traître, le général Dessalines, envoyé contre lui par le général Leclerc, vint dans les montagnes de Saint-Marc, où il était campé, et demanda à entrer en pourparlers avec lui. C. Belair flaira le tigre sans le craindre : peut-être le remords était-il entré dans le cœur de Dessalines; il se trompa : l'invitation était un piège. Il fut conduit au Cap avec sa femme et ils y furent fusillés ensemble (1).

(1) Dessalines dit à quelque temps de là à l'adjutant-général Bonnet, qui lui rappelait la parole qu'il avait donnée d'épargner des prisonniers : *Taisez-vous, Bonnet, ne savez-vous pas que depuis la Révolution il n'y a plus de parole d'honneur!* « Toute sa théorie

A la noble amitié qu'il porta jusqu'à l'entier dévouement à son protecteur, amitié qui contrastait avec la turpitude dont se couvrait Dessalines, Belair joignait, à un très haut degré, la bravoure et les talents militaires, la bonté et toutes les qualités qui constituent l'homme vraiment aimable et humain. Louverture, qui l'aimait beaucoup et qui avait l'art de dire des choses agréables, lui adressa en riant ces mots flatteurs, après une action dans laquelle il s'était vaillamment conduit : — Charles, vous avez servi aujourd'hui comme un brave. — Général, lui répondit Belair, je vous serai fidèle jusqu'à la mort. On voit qu'il était homme à tenir parole.

Ses anciens collègues, les généraux Dommage et Maurepas, périrent d'une mort différente, mais non moins cruelle : Dommage, la bravoure même, sur un poteau d'infamie ; Maurepas fut noyé en pleine mer après l'évacuation. Quant à Paul Louverture, frère de Toussaint, homme plein de valeur, de modestie et d'humanité — il en avait donné des preuves dès le début de la première insurrection, — il eut lui aussi le fond de la mer pour tombeau ; Pierre-Baptiste — le parrain de Louverture, — vieillard âgé de cent cinq ans, fut aussi noyé. Toussaint-Louverture

révolutionnaire, dit M. Ardouin — t. V, p. 408, — se résumait dans ces deux idées : *Coupé têtes, brûlé cases.* » Ce qui équivalait à dire : « Tuer et incendier. »

s'apitoyait sur son sort au fort de Joux ! De tous les parents de Toussaint-Louverture, il ne resta plus à Saint-Domingue qu'une sœur, M^{me} Claude-Martin.

Éloignons nos regards de ces scènes d'horreur qui souillent une terre vouée pour longtemps au démon de la guerre et des haines implacables, pour suivre le vaisseau le *Héros* dans sa course rapide vers l'Europe.

Le *Héros* avait à son bord le général Savary, désigné pour servir de geôlier au héros de Saint Domingue. On a dit que ce militaire oublia les égards dus à un capitaine qui n'avait point rendu son épée, et qu'il se fit un malin plaisir de dissenter en sa présence, d'une façon peu courtoise, sur les affaires militaires et politiques de la colonie dont il s'éloignait en vainqueur ! « En me renversant, lui répondit son prisonnier, on n'a abattu à Saint Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs ; il repoussera, parce que les racines en sont profondes et nombreuses. » P. DE LACROIX.

Toussaint-Louverture écrivit deux lettres à bord du *Héros* : l'une était destinée au premier consul ; il se plaignait dans celle-ci de la conduite de Leclerc à son égard : « Après la parole d'honneur du capitaine-général, lui disait-il, qui représente le gouvernement français ; après une proclamation promulguée, dans laquelle il promettait de jeter le

voile de l'oubli sur le passé, comme vous avez fait le 18 brumaire, je me suis retiré au sein de ma famille... » L'autre était adressée au ministre de la marine et des colonies Decrès; en voici le contenu :

« Citoyen Ministre, — Je fus arrêté avec toute ma famille par l'ordre du capitaine-général, qui m'avait cependant donné sa parole d'honneur, et qui m'avait promis la protection du gouvernement français. J'ose réclamer et sa justice et sa bienveillance. Si j'ai commis des fautes, moi seul en dois subir les peines. Je vous prie, citoyen Ministre, de vous intéresser auprès du premier consul pour ma famille (1). »

L'Empereur découronné réclama-t-il avec autant de calme et de dignité du peuple britannique l'hospitalité de son sol?

La traversée se fit assez rapidement, car au bout de vingt-cinq jours les côtes de la Bretagne furent aperçues; le vaisseau-prison mouilla en rade de Brest le 25 thermidor — 13 août 1802. — Pendant la quarantaine, l'*Aigle* arriva de Saint-Domingue, ayant à son bord le chef de bataillon Chancy, *neveu* et aide de camp de Toussaint; il fut interné à Toulon.

Le brick la *Nayade* attendit dans le port que la

(1) Elle était partie de Saint-Domingue dénuée de linge et de vêtements. M. Saint-Rémy, en veine de sacrifier au préjugé de couleur, qu'il semble ailleurs détester, se livre, dans cette circonstance à des suppositions ridicules.

quarantaine eût été purgée, pour transporter Placide Séraphin à Belle-Ile-en-Mer, où était déjà détenu l'adjudant-général Belly, son compatriote.

Cinq jours après le départ de la *Nayade*, un officier de gendarmerie, conduisant une escouade de la même arme, vint chercher Toussaint-Louverture à bord du *Héros* (1). Il serait superflu de chercher à peindre la douleur, les larmes de ces proscrits au moment d'une séparation qui, selon trop de présages, devait être éternelle ! Le général partit le premier, en compagnie du fidèle Mars Plaisir, son seul domestique. La chaloupe qui portait ces prisonniers, attérit près de Landernau ; de là, ils furent conduits en voiture et sous bonne escorte jusqu'à Morlaix.

Le lendemain, lorsque Louverture passa à Guin-gamp, a raconté Mars Plaisir, des officiers français qui avaient servi sous lui à Saint-Domingue, et qui

(1) « Le premier consul, dit un historien, ne prévoyait pas alors qu'un jour il serait lui-même violemment séparé de sa femme et de son enfant. »

Il est à remarquer que Napoléon I^{er} suivit pas à pas les étapes du calvaire que va parcourir, par son ordre, le *Premier des Noirs*.

« Qui sait, lui dit une fois la spirituelle et sensible Joséphine, d'après les *Mémoires* déjà cités, si un jour la loi du talion ne vous sera point appliquée ? Vous apprécierez alors par vous-même la triste position dans laquelle se trouve un homme tour à tour puissant, redouté, proscrit, condamné à parcourir seul des contrées étrangères. »

étaient alors incorporés dans le 82^e de ligne, en garnison dans cette ville, ayant su que « c'était lui qu'on conduisait », prièrent le commandant du détachement de faire arrêter la voiture ; ils s'élançèrent à la portière et embrassèrent leur ancien général avec attendrissement. Dans toutes les grandes villes où Toussaint-Louverture s'arrêta, il reçut la visite des principales autorités ; le convoi arriva enfin au château de Joux, où nous laisserons le malheureux prisonnier, pour nous occuper un moment de sa famille, dont le sort est non moins digne de pitié.

Le brick la *Nayade*, de retour de Belle-Ile, prit à son bord l'épouse de Toussaint, ses deux fils Isaac et Saint-Jean, Louise Chancy et leurs domestiques, pour les déposer à Bayonne, sur une autre frontière de la France. « M. de Reignac, commissaire principal de ce port, a raconté M. Isaac Louverture, vint prendre ses nouveaux hôtes à bord de la *Nayade*. Ils furent tous conduits à l'ancien évêché, où des appartements leur avaient été préparés ⁽¹⁾. Le général Ducos,

(1) La population de cette ville montra beaucoup d'égards pour cette malheureuse famille, qui y arriva le 1^{er} septembre. Les dames pourvurent aux plus pressants besoins de M^{me} Louverture et de M^{lle} Chancy. M. Isaac retrouva un véritable ami dans le jeune Esther Berthier, son ancien condisciple. Le 4, le général de brigade Ducos écrivit une lettre au Ministre de la marine, où se trouve cette expression d'un cœur compatissant : « Si j'étais plus fortuné, je viendrais à leur secours. » Il faisait connaître à quel état de dénûment se trouvaient réduits ses nouveaux hôtes.

commandant de la place, et le maire de Bayonne, s'empressèrent de les visiter. Il en fut de même de la part de l'adjutant-général Dubuisson, natif de Bayonne, ancien aide de camp de Louverture, arrivé depuis peu des prisons d'Angleterre. Tout décelait en lui l'homme reconnaissant et sensible. »

On peut en dire autant d'un autre compagnon d'armes de Toussaint-Louverture, d'un vieux guerrier, le général Bédos.

Ces consolations, prodiguées avec tant d'effusion par des âmes élevées, étaient précieuses pour cette malheureuse famille, surtout dans une position où l'on acquiert difficilement de nouveaux amis, et où il est rare que le zèle des anciens ne se refroidisse.

Revenons à Toussaint-Louverture; il nous reste quelques renseignements curieux à recueillir sur le voyage qu'il vient d'effectuer à travers la France.

M. Augustin Régis, homme de couleur, qui s'autorise de la qualité d'*officier d'état-major dans l'ex-armée de Saint-Domingue* en tête d'une brochure intitulée : *Mémoire historique sur Toussaint-Louverture*, où il est à peine question de son sujet, dit qu'à son arrivée à Nantes comme prisonnier d'État, Toussaint Louverture fut mis en détention dans une prison de cette ville. Le préfet de l'arrondissement et quelques magistrats lui ayant posé plusieurs questions insidieuses, il leur fit cette seule réponse : « Vous avez

ma tête, Messieurs, mais, croyez-le bien, vous n'avez pas encore ma queue, et vous vous repentirez de vos inconséquences. » Si le mot est apocryphe, il était dans la vérité de la situation.

Quelques écrivains, accordant crédit à une version qui a eu son cours et que l'historien Saint-Rémy a donnée comme certaine, ont avancé que le premier consul, voulant se donner le cruel et secret plaisir de voir en face ce noir célèbre que les uns avaient appelé le *Premier des Noirs*, d'autres le *Bonaparte des Antilles*, l'avait fait enfermer au Temple, « dans ce même château où peut-être aujourd'hui l'ombre de Louis XVI et celle de Louverture, se promenant ensemble, demandent à leurs époques respectives la justification des torts que leurs conseillers leur firent commettre ! »

Les inventeurs de ce petit racontage ont confondu Louverture, qui ne fut point traîné à Paris, avec un homme de couleur, Pinchinat, personnage qui eut un moment de célébrité à Saint-Domingue et dans la capitale de la métropole : ce dernier fut, en effet, emprisonné au Temple en 1801, et mourut le 30 avril 1802, avant la déportation du noir Toussaint, à l'infirmerie de la Force, autre prison de Paris. Il fut toujours considéré comme le fauteur des troubles du 30 ventôse, et le gouvernement ne souffrit point ses écarts de langage.

~~L'assassinat~~ (1) de Louverture, dont l'impératrice Joséphine fait, dans ses *Mémoires*, le pendant de la mort horrible du duc d'Enghien, est un fait assez accablant pour son auteur, sans qu'on doive chercher à en augmenter les circonstances tragiques.

« Toussaint, a écrit M^{me} de Staël, fut amené dans une prison de France, où il périt de la manière la plus misérable. Peut-être Bonaparte ne se souvient-il plus de ce forfait, parce qu'il lui a été moins reproché que les autres. »

Éblouis par l'éclat des victoires du plus grand capitaine des temps modernes, les Français s'occupèrent peu des victimes de sa politique ombrageuse. Qui donc eût osé prononcer ouvertement le nom du général de Frotté, dont la triste fin peut être citée comme faisant pendant à tant d'autres?

(1) On se sert de cette expression parce que Toussaint-Louverture mourut de mort forcée sous un climat essentiellement contraire à sa nature, et par suite des privations que lui imposa un système cruel et cupide.

CHAPITRE XXXIV

Le Fort de Joux. — Interrogatoire de Toussaint-Louverture. — Les circonstances de sa mort. — L'autopsie du cadavre. — Évacuation de Saint-Domingue. — Reconnaissance de son autonomie. — Elle reprend le nom d'Haïti.

Thibeaudeau ⁽¹⁾, qui a beaucoup écrit avant, pendant et après la Révolution, dit que le jour même de l'arrestation de Toussaint-Louverture, le général Leclerc écrivit au Ministre de la marine et des colonies ces paroles significatives : « J'envoie en France, avec toute sa famille, cet homme si *profondément perfide*; le gouvernement verra ce qu'il doit en faire. »

Le même écrivain ajoute, au sujet de cette odieuse recommandation, la réflexion suivante, que la postérité a ratifiée : « Un ennemi malheureux, le *Premier des Noirs*, méritait plus d'égards. »

En effet, quelles qu'aient été les calomnies répandues contre Toussaint-Louverture par des hommes

(1) Il faisait partie de la Société dite des *Amis des Noirs*, dont nous avons fait connaître les tendances.

intéressés à nuire à cette grande personnalité par haine, jalousie, vengeance ou simplement prévention, Toussaint, dans lequel les *négrophiles* virent, à une certaine époque, le *Spartacus* ⁽¹⁾ invoqué par le philosophe Raynal, le *Précurseur* de l'abbé Grégoire; Toussaint-Louverture, qu'aucuns ont comparé, pour ses malheurs, à Montézuma, prisonnier des Espagnols, restera, à un plus beau titre que le défenseur des Indes, une figure légendaire dans l'humanité, une illustre victime sacrifiée aux dieux infernaux d'une politique insensée.

Le 6 juillet, six jours avant le débarquement de celui qu'il n'avait pu vaincre par la force des armes, Leclerc, que l'ombre de Louverture poursuit, épouvante, expédie au même Ministre une lettre plus instante encore que la première : « Vous ne sauriez, porte cet écrit, tenir Toussaint à une distance trop grande de la mer, ni le mettre dans une prison trop sûre. Cet homme a fanatisé ce pays à tel point, que sa présence le mettrait encore en combustion. J'ai demandé au gouvernement ce qu'il fallait faire de ses biens. Je pense qu'il faut les confisquer; je les ai fait séquestrer provisoirement... »

La suite de cette histoire nous apprendra comment

(1) Gladiateur célèbre de Thrace, qui ébranla un moment la puissance romaine.

la recommandation du capitaine-général Leclerc fut exécutée.

A l'entrée d'un défilé étroit des montagnes du Jura français, sur un rocher s'élevant comme une flèche dans les nues, apparaît, encore fière de ses vieux souvenirs, l'antique résidence féodale d'une des plus anciennes familles de la Franche-Comté. Cette sentinelle avancée de la France en regard de la Suisse porte encore de nos jours le nom de Fort-de-Joux ⁽¹⁾.

Les seuls habitants de cette forteresse étaient, au mois de juillet 1802, des vétérans étonnés d'y achever, tranquille et inoccupée, une existence commencée au milieu du tumulte et de l'activité des camps. Si vous les interrogez sur le passé de leur sombre retraite, ils vous montreront le *Caveau de la Châtelaine*, le *Puits des Espagnols*, la prison où Mirabeau expia les premiers désordres de sa jeunesse et commença avec Sophie Ruffay ces tristes amours qui devaient finir par le donjon de Vincennes et le suicide. Ils vous diront encore, mais tout bas, car la politique est soupçonneuse, qu'au sommet de ce roc où l'aigle-vautourin vient dévorer sa proie

(1) Ce fort a acquis une nouvelle célébrité dans la guerre néfaste de 1870-71, en refusant de se rendre et en foudroyant l'ennemi engagé dans le défilé qu'il domine du feu plongeant de ses batteries.

et dans une étroite tanière, vont bientôt mourir de froid et de misère, deux Africains vomis par Saint-Domingue.

La présence d'un nègre aux destinées mystérieuses allait enrichir la chronique légendaire de ce mont perdu.

Toussaint-Louverture apprit, à son entrée dans le fort de Joux, que deux hommes de sa couleur l'avaient précédé dans cet affreux dépôt : l'un d'eux était le général Rigaud ⁽¹⁾, l'autre le général Martial Besse, officiers qu'il avait dû traiter en rebelles lorsqu'il conduisait la guerre du Sud.

Ces détenus avaient la faculté de communiquer ensemble ; quant à Toussaint-Louverture, personne ne put le voir ni lui parler, si ce n'est le commandant du fort ou son préposé ⁽²⁾ et le domestique noir qui le servait ⁽³⁾. Les généraux Rigaud et Martial Besse eurent recours au gouverneur pour avoir des nouvelles de leur compagnon d'infortune ; Toussaint-Louverture leur fit part, par le même canal, des sentiments que lui inspirait leur malheur

(1) Rigaud et son compagnon ne tardèrent pas à obtenir leur élargissement. Le premier resta interné dans le centre de la France et conserva près de lui toute sa famille : tous les deux revirent leur patrie.

(2) Lettre de M. Jeannin, secrétaire du commandant du fort.

(3) Mars Plaisir, qui envoya à M. Isaac Louverture la relation de son séjour au fort de Joux.

commun. Lorsqu'un officier supérieur vint lui annoncer à Saint-Domingue, de la part du capitaine général Leclerc, que le général Rigaud avait été embarqué, il lui fit cette réponse : « C'était contre moi qu'on avait mené ici ce général; ce n'est pas pour moi qu'on l'a embarqué; je plains son sort. » Le général en chef était loin de penser alors que les deux capitaines qui avaient sauvé la colonie du joug de l'étranger, seraient un jour prisonniers du même système sur un rocher de la frontière franco suisse.

Ainsi, à l'horreur d'un tombeau décoré du nom de prison, aux privations les plus dures — car la pistole du détenu n'était que d'un écu de six livres pour deux — s'ajoutaient les tortures morales, tortures qui, cette fois, n'avaient point leur principe dans le mal accompli, mais dans des crimes imaginaires. Cette menace : « Toussaint, nous t'atteindrons partout! » s'accomplissait à la satisfaction de ceux qui la lui jetaient naguère à la face.

Au commencement de l'automne, les montagnes du Jura se couvrirent d'un épais linceul de neige; le froid du ciel pénétrait en air glacial dans la prison et arrivait par des crevasses dans l'intérieur d'un cachot. L'homme des tropiques qui l'occupait tremblait de tous ses membres sous le manteau d'une cheminée où brûlait un feu insuffisant; il

souffrait d'autant plus du froid, qu'à part le vent frais des mornes de son pays, il n'avait jamais connu l'hiver, et quel hiver, grand Dieu! dans un réduit sombre et humide! Une toux violente ébranlait sa poitrine et mêlait son oppression à l'oppression de son âme. Par intervalle, une plainte involontaire trahissait son courage; puis, se reprenant tout à coup, il parcourait quelques pages d'une Bible ouverte sur sa table, comme pour offrir à Dieu, consolateur des affligés, par une résignation sublime, son humiliation et ses souffrances; mais il retombait bientôt, sans le vouloir, dans de sombres rêveries (1).

« Malgré que la sombre pensée de la mort, raconte Mars Plaisir dans sa correspondance inédite, ne le quittait pas, je faisais contre fortune bon cœur pour le dissiper et le désennuyer; mais, parfois, quand il s'apercevait qu'après avoir fait tous mes efforts pour surmonter mon courage, j'étais près de le perdre, il me ranimait à son tour; moi, voyant la grandeur de son âme, je me jetais à son cou et l'embrassais. Alors, souvent, sa tendresse pour moi lui faisait tenir ces flatteurs discours : — Ma femme, Isaac, Saint-Jean, ma Louise et Plaisir, ce sont mes cinq enfants; et dans notre captivité, nous ne cessons de nous entretenir de vous tous, et de

(1) Ces détails sont d'une exactitude absolue.

verser des larmes d'être privés de vous voir ⁽¹⁾. »

Toussaint-Louverture trouva en lui assez de force pour écrire au premier consul et au ministre des lettres remarquables, sinon par le style, du moins par l'énergie des pensées et l'élévation des sentiments. « Au nom de Dieu, au nom de l'humanité, disait-il au premier, je vous prie de jeter un coup d'œil favorable sur ma réclamation, sur ma position et ma famille; employez donc votre grand génie sur ma conduite et la manière dont j'ai servi ma patrie, sur tous les dangers que j'ai courus en faisant mon devoir... Je l'ai servie avec zèle et courage. J'ai sacrifié mon sang et une partie de ce que je possédais pour la servir, et malgré mes efforts, tous mes travaux ont été vains... Aujourd'hui, je suis renfermé dans un cachot sans pouvoir rien faire, couvert de chagrins; ma santé est altérée. J'ai réclamé auprès de vous ma liberté... Je réclame votre grandeur, votre génie, pour prononcer sur mon sort. » — Toussaint-Louverture réclamait des juges; il ne cessera jusqu'à sa mort d'invoquer le

(1) Cet autre Bertrand rédigea les détails de la captivité de son maître, et en fit hommage à M. Isaac Louverture. Ce manuscrit, comme tous les autres papiers de la famille Toussaint-Louverture, se trouve dans les mains de l'auteur.

M. Isaac repatria Plaisir, et lui donna, en récompense de sa fidélité, le sabre du héros de Saint-Domingue. Plaisir disposa de cette arme avant de quitter la France...

secours de la justice : il n'eut pour lui que la justice divine.

« Maître, lui dit un jour Mars Plaisir, qui le voyait plus abattu que de coutume, ils veulent sans doute tout savoir ceux qui vous torturent de la sorte ; mettez par écrit votre défense ; leur rage ne saurait vous poursuivre jusqu'à la tombe. »

Cette insinuation de la part d'un ami dévoué — car le malheur établit entre ceux qui partagent les mêmes peines une sorte d'égalité — parut à Louverture un éclair de lumière. Il reprit alors la rédaction de ce long mémoire qui est resté en la possession du gouvernement, et qu'on retrouve encore aux archives de Saint-Domingue, dans le palais de Versailles. Ce document contient l'exposé fidèle de sa conduite et la réfutation des accusations dont il fut l'objet aux époques les plus troublées de son existence militaire et politique.

On doit se demander qui tint la plume ? Le prisonnier écrivait difficilement, et il rédigea ou dicta de nombreuses notes. D'après M. Jeannin, « secrétaire de la place du château de Joux, » il servit souvent de secrétaire au détenu : « J'ai également écrit, porte une de ses lettres à M. Isaac Louverture, sous sa dictée, des mémoires qu'il a, dans le temps de sa détention, fait passer au gouvernement. »

L'existence des mémoires de Toussaint est certaine ;

leur authenticité peut se prouver par une simple confrontation d'écriture, car M. Jeannin dit dans la même lettre : « Personne que moi et le commandant ne pouvait lui parler. » Quand M. Ardouin articule, avec cette assurance de mauvais aloi qui lui est propre, que Rigaud prêta le secours de sa plume à Toussaint-Louverture au fort de Joux pour écrire ses mémoires justificatifs, il encourt le démenti que l'histoire lui inflige aujourd'hui. Qu'importe la vérité, si le mensonge a son grain d'utilité? Nous ajouterions une réflexion à l'adresse de ce jaune *exclusif*, si l'effet ne devait point en rejaillir sur toute une couleur qu'il serait injuste de rendre solidaire des fautes de quelques adeptes d'un pernicieux système.

Toussaint-Louverture compta beaucoup sur le succès de cet écrit auprès du premier consul et du ministre : la politique ordonnait qu'il en fût autrement; les verrous de sa prison ne résonnèrent, comme par le passé, qu'aux heures où le commandant du fort lui apportait habituellement son maigre repas. Le prisonnier ne se fit bientôt plus illusion sur le sort qui lui était réservé; cependant, comme il ne pouvait supporter sans se plaindre les rigueurs d'une captivité contre laquelle sa conscience se révoltait, il écrivit au premier consul une lettre où la vigueur du raisonnement ne le cédait en rien à la dignité des sentiments et à la fierté du personnage

qui avait exercé le premier commandement. On ne signalera ici qu'un simple passage de ce document :

« ... Le général Leclerc a agi envers moi avec des moyens qu'on n'a jamais employés, même à l'égard des plus grands criminels. Sans doute, je dois ce traitement à ma couleur, mais ma couleur m'a-t-elle empêché de servir ma patrie avec zèle et fidélité? La couleur de mon corps nuit-elle à mon honneur et à ma bravoure?... Le général Leclerc doit être franc : avait-il craint d'avoir un rival? Je le compare au sénat romain qui poursuivit Annibal jusqu'au fond de sa retraite (1)... »

Enfin, un matin, Mars Plaisir dit à Toussaint Louverture, sur un ton sinistre : — *Maître, li général Cafarelli vlé ou hélé.* « Maître, le général Cafarelli désire vous parler. »

En effet, l'aide de camp du premier consul pénétra dans le cachot de Toussaint-Louverture, en compagnie du commandant du fort et de son secrétaire. A l'aspect de ses visiteurs, le vieux noir sortit de son abattement habituel; sa figure, animée par la flamme blafarde du foyer que venait de raviver un peu Mars Plaisir, avait l'éclat d'un morceau d'ébène. Son principal visiteur ne put lire sur son visage s'il était attendu avec crainte ou avec impatience.

(1) La même allusion fut faite à Sainte-Hélène en 1816 : « Les Romains, disent les *Mémoires* de Las-Cases, poursuivirent Annibal jusqu'au fond de la Bithynie. » Le rédacteur avait-il lu le Mémoire de Toussaint-Louverture? On serait tenté de le croire.

Dans ce premier entretien, Toussaint-Louverture se plaignit amèrement des outrages, des calomnies dont l'abreuyaient ses détracteurs et de l'injustice du gouvernement à son égard.

— Vous avez été chargé, à n'en point douter, Général, dit Toussaint, après avoir répondu aux questions que lui posa son interlocuteur, de m'annoncer que le premier consul, cédant enfin à mes instantes prières, m'accorde un tribunal et des juges.

Le général Cafarelli resta muet sur cette question et ne songea plus qu'à prendre congé du captif de Joux.

Après ce premier interrogatoire, Toussaint tomba dans un état voisin du désespoir; un froid glacial le portait au sommeil, tandis que son esprit se repaissait de sombres pensées : la prière même restait impuissante à le consoler. A la vue d'une si grande douleur, nos souvenirs nous reportent vers ce rocher de Sainte-Hélène où gémit à son tour dans les fers une autre grande victime des temps modernes ⁽¹⁾.

(1) « Tantôt il fait un vent furieux mêlé de brouillard qui m'enfle le visage lorsque je sors; tantôt un soleil qui me brûle le cerveau faute d'ombre. Ils continuent *exprès* de me faire habiter la plus mauvaise partie de l'île. Lorsque j'étais aux Biars, j'avais du moins l'avantage d'une promenade ombragée et d'un climat doux; mais ici, on arrivera plus vite au but qu'on se propose... Chaque jour, il — le gouvernement — imagine de nouveaux moyens

Le prisonnier de Joux fut-il moins malheureux dans son cachot humide et froid, que le prisonnier des Anglais sur un rocher exposé à toutes les intempéries de l'atmosphère? Celui-ci jouissait parfois de la douce brise du soir; l'autre, à la même heure, sentait le vent d'aquilon sur ses membres glacés.

Au moment où cette triste scène se passe, les autres déportés de Saint-Domingue ne souffraient plus que de la peine de l'ostracisme; il était réservé à Toussaint-Louverture seul, de rester, aux yeux de tous les hommes justes, le martyr de la liberté des noirs.

Le lendemain, toujours dans la matinée, le général Cafarelli se représenta avec le même cérémonial de la veille. Il trouva le prisonnier tellement transi de froid, a-t-il dit, « qu'il en était malade et avait de la peine à parler. »

Le moment était peu propice pour arracher à ce vieillard déjà impénétrable les *révélations* qu'on

de me tourmenter, de m'insulter et de me faire souffrir de *nouvelles privations*; il veut abréger ma vie en m'irritant tous les jours. D'après ses dernières restrictions, il ne m'est pas *permis de parler* à ceux que je rencontre; cette liberté n'est même pas refusée aux criminels condamnés à mort. On peut tenir un homme enchaîné, renfermé dans un cachot, au pain et à l'eau, mais on ne lui refuse pas la liberté de parler... Moi, j'ai été *condamné sans être entendu et sans jugement*, au mépris de toutes les lois divines et humaines; on me retient prisonnier, *séparé de ma femme et de mon fils...* » (*Napoléon dans l'exil.*)

s'était proposé d'en obtenir et surtout la principale; car les autres n'étaient qu'aulant de prétextes pour entrer en matière.

Le général Cafarelli dit dans son rapport qu'il avait commission de demander à Toussaint-Louverture : quels étaient les traités qu'il avait faits avec les agents de la Grande-Bretagne et les États Unis d'Amérique; — de pénétrer ses vues politiques; — et d'obtenir des renseignements sur l'existence de *ses trésors*. » — Il courait dans la colonie des contes merveilleux au sujet de ces fameux trésors, dont la République n'était point alors sans besoin.

Toussaint-Louverture entrevit les pièges qu'on tendait devant lui; aussi, ne trouvant dans les insinuations de son adversaire que des attaques perfides; fort de sa conscience et de ses services, il se leva brusquement de l'espèce d'escabeau qui lui servait de siège, et mit dans ses réponses une véhémence qui n'avait point encore paru dans ses discours.

Le rapport dressé à la suite de cette instruction et daté, à Paris, du 22 vendémiaire an XI — 22 septembre 1802, — constate que le général Cafarelli ne fut pas heureux dans l'accomplissement de la mission que lui avait confiée le gouvernement; qu'il ne « pouvait parvenir à rien parce que *cet homme profondément fourbe et dissimulé, maître de*

lui, fin et adroit, mettant dans ses discours une grande apparence de franchise, avait son thème préparé, et n'a dit que ce qu'il voulait bien dire. »

Le général Cafarelli avait-il raison de se plaindre de la réserve calculée de Toussaint-Louverture? Les questions qu'il était chargé de lui poser n'étaient-elles point elles-mêmes insidieuses?

Le délégué du gouvernement signale deux circonstances où, dit-il, Toussaint-Louverture montra une grande élévation d'âme : la première, lorsqu'on lui apporta en sa présence du linge qu'il avait fait faire : il le trouva au-dessous de lui, même dans sa position ; la seconde, lorsqu'on lui demanda son rasoir. « Il faut, dit-il, que ceux qui ordonnent de m'enlever cet objet, me jugent bien mal, puisqu'ils soupçonnent que je manque du courage nécessaire pour supporter mon malheur. J'ai une famille, et d'ailleurs ma religion me défend d'attenter à mes jours. »

Enfin, le général Cafarelli déclare que, lors de sa première visite, Toussaint-Louverture lui parut « patient et résigné » : il attendait encore du premier consul l'indulgence qu'il croyait mériter.

Des larmes de sang, les seules qu'il eût encore versées, coulèrent de ses paupières, lorsqu'il apprit que le généreux Fontaine, livré par Leclerc au jugement d'une commission militaire, comme son

complice, avait été passé par les armes, et que le brave Morisset, traité comme le dernier des scélérats, subit une exécution infamante. Il était naturel que les deux interlocuteurs missent dans leurs réponses alternatives une animation qui s'éleva parfois, de la part de l'accusé, jusqu'au paroxysme de la fureur. Cafarelli, de son côté, voyait avec un dépit qu'il ne dissimulait plus, s'éloigner, à chacune de ses visites, le résultat sérieux de sa mission. Il s'en plaignit en haut lieu. De nouvelles instructions lui enjoignirent d'avoir recours à des moyens extrêmes pour vaincre l'obstination de « l'astucieux » prisonnier.

Toussaint-Louverture, n'ayant d'autres vêtements que ceux qu'il portait à son départ de Saint-Domingue, conservait dans sa prison les insignes de son grade : il pouvait encore se croire accusé, mais non condamné. On tient d'un invalide qui accompagna le général Cafarelli dans une de ses visites au cachot de Joux, qu'un officier supérieur venu de Paris lui ordonna, après une longue discussion, de quitter son uniforme de général. « Toussaint refusa, l'apostropha avec violence ; puis, tout à coup, tirant brusquement son habit et le jetant à l'envoyé : — Tiens, lui dit-il, porte ça à ton maître (1). »

(1) Lettre de M. Dubois à l'abbé Grégoire, auteur de la *Littérature des Noirs*. Cet officier ne pouvait être que le général Cafarelli, aide de camp du premier consul.

« Ce même homme, dit encore notre vétéran, si violent avec les gens de Bonaparte, était doux, facile avec les gardiens qui lui apportaient la nourriture que lui faisait préparer le commandant; il ne trouvait jamais rien à dire; il était triste et sombre et passait une grande partie des jours à sa petite fenêtre, la tête appuyée sur sa main, et contre la croix de fer de la grille, absorbé par une mélancolie noire, jetant quelques regards à la dérobee sur les gens qui passaient ou qui se promenaient à certaines heures au-dessous de lui. Le pauvre homme pensait à son pays, à ses enfants! Il avait bien du chagrin, et quand il parlait des scènes avec le général ou autres, c'était un fier homme, allez, je vous en réponds, mais avec nous, doux comme un agneau ⁽¹⁾. »

Le prisonnier de Joux se plaint, dans son *Mémoire*, de ce qu'on ne lui envoyait plus que des *vieux haillons de soldat, déjà à moitié pourris, et des souliers de même*. « Avais-je besoin, continue-t-il, qu'on ajoutât cette humiliation à mon malheur! »

« A l'expiration d'environ quatre mois, raconte à son tour Mars Plaisir, malgré les souffrances que me fit éprouver ma captivité, le jour où l'on est venu m'annoncer qu'il fallait me séparer de mon

(1) Même lettre de M. Dubois.

maître, en lui disant : — Général, j'ai ordre du gouvernement de vous retirer votre domestique ; et à peine m'a-t-on donné le temps de l'embrasser, et lui de me dire : Rends la réciproque à Isaac, enfin à tous tes frères. Enfin, notre cruelle et précipitée séparation fut pour nous un coup de foudre ⁽¹⁾. »

La principale raison, on l'a déjà insinué, qui porta le gouvernement à rendre la captivité de Toussaint-Louverture intolérable, fut l'espérance de lui faire avouer l'existence et l'importance des trésors cachés par son ordre. On en trouve la preuve dans l'interrogatoire que lui fit subir le général Cafarelli ; elle ressort d'une manière plus évidente encore de ce passage de la correspondance de Mars Plaisir :

« ... Alors, on m'achemina à pied, de brigade en brigade, jusqu'à Nantes ; étant donc dans la prison et au secret, en attendant une occasion pour me faire passer à Saint-Domingue, en me soutenant que le général, mon maître, avait *un trésor caché* ; qu'il ne devait y avoir que moi qui le sût, et qu'il faudrait bien que je désignasse l'endroit où il était ; je n'en étais pas moins rongé de crainte et de douleur ; mais l'évacuation des Français de cette île empêcha mon embarquement ⁽²⁾. »

⁽¹⁾ Lettre de Mars Plaisir.

⁽²⁾ *Ibid.*

Cédant enfin aux importunités du général Cafarelli, Toussaint-Louverture lui déclara que, depuis quatre ans, il n'avait point touché sa solde de général; qu'il ne prenait point, lui, les fonds du trésor colonial pour donner à ses proches; qu'il était riche en terres et en bestiaux; qu'il se flattait d'avoir toujours passé pour honnête homme, et qu'il défiait qui que ce soit de lui prouver qu'il se fût écarté en rien de la plus stricte probité; enfin, il ajouta, pour mieux donner le change à son adversaire : « *J'ai bien perdu autre chose que des trésors...* »

Rien n'était plus capable de soulever le cœur de l'honnête Toussaint, d'irriter sa sensibilité, que ce soupçon vague d'improbité dont les chefs du gouvernement paraissaient vouloir persister à charger sa conscience. L'injure, la calomnie, même de la part d'un ennemi, ce fut toujours là, se disait-il à lui-même, le partage des hommes placés en évidence : Socrate, Cicéron, César et tant d'autres dans l'antiquité et les temps modernes payèrent d'un tel prix les faveurs de la fortune. Mais la pensée que la mémoire du premier des noirs, que le nom glorieux qu'il devait léguer à ses fils, comme dernier héritage peut-être, serait entaché du crime de concussion! cette idée lui était insupportable et portait la révolte dans son âme. Aussi, dominant de vains scrupules, essayait-il de se défendre contre ce grossier outrage;

mais cette justification, à peine ébauchée sur le papier, et entreprise plutôt peut-être pour procurer un soulagement à l'émotion qui l'agitait, qu'en vue d'une réhabilitation dont il sentait son caractère affranchi ; cette justification, si même c'en était une, resta couchée dans ses notes secrètes.

On le sait déjà, magnifique dans la vie privée, sans imiter ces riches colons de Saint-Domingue parmi lesquels plusieurs pouvaient le disputer en somptuosité aux nababs de l'Inde, il était parcimonieux à l'excès quand il s'agissait de lui-même et surtout des deniers de l'État, auxquels il n'osait toucher de peur du vide.

Les audiences succédaient aux audiences ; mais de ces *révélations* si impatiemment attendues, provoquées tantôt par d'adroites insinuations, tantôt par des provocations directes, tantôt même par des promesses, et parfois par des menaces bientôt suivies de nouvelles rigueurs ; de ces aveux si chers au Ministre, il n'en était nullement question dans les paroles responsives de Toussaint Louverture. Le seul mot de *trésor* excitait chez lui une irritation nerveuse que son visiteur attribuait à la crainte de voir disparaître des richesses ardemment convoitées, et dont il espérait peut-être encore faire usage. Le souvenir des *douze millions* confiés par Rigaud à la fidélité du jean-

blanc Louis *Minos* ⁽¹⁾, enlevés plus tard des Cayes par Chervin ⁽²⁾, et dont Christophe, *actuellement* l'ami de Leclerc, pouvait seul rendre compte, lui vint un moment à l'esprit; mais une pareille déclaration serait-elle de nature à satisfaire les vues, les espérances de ses inquisiteurs? Leclerc n'avait signalé au gouvernement que les *trésors* des Mornes; partant Toussaint-Louverture crut devoir garder un prudent silence.

On a toujours cru en France, comme à Haïti, que Toussaint-Louverture avait emporté le secret de ses *trésors* dans la tombe. La soif de l'or étant devenue plus forte au pays des Incas que l'amour du travail — plusieurs règlements de police, les discours de la tribune et l'état des cultures en font foi, — on n'y a rêvé longtemps, et toujours un peu, que *trésors* : *trésor colonial* aux Cahos, dans les mornes et mornets; *trésor particulier* à Lacroix, à Descabaux sous certaine allée de sapotilliers, à Ennery; les pionniers de l'avidie déesse ont fouillé la terre, sondé les murailles jusque dans leurs fondements; les croyants ont tenté Saint Antoine, patron des chercheurs; tout, jusqu'aux jongleries du *Vaudoux*, a été mis en œuvre : dociles aux volontés immuables

(1) Il était le filleul et le confident du général Rigaud.

(2) Il devait les mettre en lieu sûr aux États-Unis d'Amérique; Christophe s'en empara.

de leur ancien possesseur, les *trésors* sont restés muets ⁽¹⁾.

Toussaint-Louverture répéta souvent, au cours de son interrogatoire, que son seul trésor était sa « conscience ». Cependant, cédant une fois à l'importunité de son interlocuteur, il avoua qu'il avait tenté de sauver le trésor de la colonie, lorsqu'il avait sur ses pas l'armée française : il y avait dans ce trésor 250,000 francs qui lui appartenaient en propre. Le Ministre avait dû apprendre, par les rapports des généraux, qu'une partie de cette somme fut prise par Rochambeau avec les fonds publics que ses convoyeurs transportaient sur des points reculés; tandis que l'autre tomba dans les mains du général Leclerc : cette part s'élevait à plusieurs millions, sans compter le lot que s'appropriâ Christophe.

Toussaint-Louverture évalua les sommes qui se trouvaient dans les caisses publiques du Cap, des

(1) M. le général de Vincent, qui avait été mis sur la trace du *trésor*, écrivait de Paris, en 1828, à M. Isaac Louverture : « Désintéressez-vous, pour le moment, de cette affaire; gardez votre secret, car il est de toute évidence que la République en ferait son profit exclusif... Quant à vous, je ne vois nullement que vous puissiez rien obtenir. Vous devez donc voir que vos révélations ne profiteraient qu'au Prés..... et à son entourage... »

On ne cessait d'outrager à Haïti, par système, la mémoire du Premier des Noirs.

Gonaïves, de Léogane, de Jérémie, de Jacmel, des Cayes, du Port-au-Prince, de l'Anse-à-Veau et de Santo-Domingo, au chiffre de 44 millions 700,000 francs.

Le général Cafarelli, dont la patience fut mise à l'épreuve pendant sept audiences consécutives, dut renoncer à obtenir de Toussaint de plus entières révélations.

Un siège de bois et un mauvais grabat composaient le principal ameublement du cachot où se passaient ces scènes lugubres.

Le prisonnier, à bout de forces, se laissa choir sur sa couche; après un moment de morne silence, il prononça encore ces mots d'une voix presque éteinte :

— Oui, la terre de Saint-Domingue recèle des trésors immenses, incalculables; mais pour les obtenir trois choses sont indispensables : la *liberté*, la *paix*, le *travail*... Puisse le gouvernement français ne pas regretter un jour, demain peut-être, de ne s'être point contenté de gouverner Saint-Domingue par Toussaint-Louverture!

L'insuccès de l'expédition française devait rendre bientôt ces paroles prophétiques.

X
A partir de ce moment, Toussaint-Louverture ne fut plus considéré que comme le dernier des criminels, et vit abréger, chaque jour, comme plus tard

le captif de Longwood ⁽¹⁾, le terme de son existence. Le régime de la prison lui retira totalement le café, seule boisson capable de donner quelque énergie à ses membres perclus, car pour toute nourriture il ne prenait plus qu'une insipide panade « qu'il préparait lui-même. » Depuis le départ de Mars Plaisir, la pistole n'était plus que d'un petit écu.

Le 5 décembre, le chef de bataillon Gazagnaire du 69^e de ligne, qui tenait alors garnison au fort de Joux, informa le Ministre de la guerre que Toussaint Louverture « était inquiet sur son sort; qu'il se médicamentait lui-même... »

Cet avertissement, donné par tout autre que par le directeur de la prison, fit naître des suppositions qui coururent bientôt de bouche en bouche et qui se retrouvent à l'état d'accusation sous la plume de M. Métral, auteur d'un écrit sur les derniers événements de Saint-Domingue. Cette version prit facilement du crédit. Enfin, le poison a joué son rôle dans cette sinistre affaire, comme à Sainte-Hélène.

L'ex-gouverneur de Saint-Domingue, l'homme

(1) Joséphine, qui estimait Toussaint-Louverture, lui avait prédit qu'il serait puni par la loi du talion. « C'est l'homme qui vous convient le mieux, ajouta-t-elle; aussitôt que vous chercherez à lui ravir son autorité, vous vous en ferez un ennemi qui peut affaiblir votre puissance... D'ailleurs, quels reproches avez-vous à faire à ce Chef des Noirs?... Je crains bien que votre nombreuse famille ne devienne un jour la source de tous vos malheurs... »

« extraordinaire » auquel la postérité conserve le titre de « Premier des Noirs », mourut dans son cachot, dans la nuit du 17 germinal an XI. Voici en quels termes s'exprime le procès-verbal de constatation du décès, dressé par le juge de paix du canton de Pontarlier :

« Informé par le citoyen Amiot, commandant d'armes au fort de Joux, que ce matin vers les onze heures et demie, allant, comme à l'ordinaire, à la *chambre* de Toussaint-Louverture, prisonnier détenu audit fort par ordre du gouvernement, pour lui porter des vivres, il l'a trouvé sur une chaise près du feu, la tête appuyée contre la cheminée, le bras droit pendant ⁽¹⁾ et ne donnant aucun mouvement; lui ayant voulu parler, sans qu'il ait donné de réponse, s'en étant approché, l'ayant touché, il l'a encore reconnu sans mouvement : surpris de cet événement, ledit citoyen commandant s'est empressé de nous en donner avis, en nous invitant à nous transporter audit fort, assisté de médecin et de chirurgien pour constater l'état du prisonnier Toussaint; ayant déféré à cette invitation

(1) La relation d'un gardien du fort porte en outre : « Ayant les jambes étendues, à ses pieds était une mauvaise assiette à son usage, et qu'il avait écornée apparemment dans un mouvement de convulsion; à la crémaillère pendait une petite marmite qui lui servait aussi à faire chauffer de l'eau et à préparer une sorte de panade qu'il était obligé de faire lui-même. »

et arrivé audit fort de Joux vers les deux heures de relevée accompagné du citoyen Tavernier fils, docteur en médecine, et du citoyen Gresset, chirurgien major audit fort, du citoyen Pajot, suppléant pour absence du sous-préfet du 4^e arrondissement du département du Doubs, étant entré chez le citoyen commandant, il a pris de suite les clefs de l'*appartement* où est détenu Toussaint, et y étant entrés nous l'avons retrouvé dans la même attitude ci-devant décrite... Avons invité lesdits médecin et chirurgien d'en faire l'ouverture afin de constater le genre de maladie qui avait occasionné sa mort, ce qui a été fait sur-le-champ et en notre présence, dont le rapport sera joint à la présente minute par acte séparé... »

Ce rapport ne se trouve point transcrit à la suite du procès-verbal qui précède et dont l'expédition porte la signature du ministre de la marine Decrès « pour copie conforme. » Mais nous lisons, d'autre part, dans une lettre du citoyen Jeannin, *secrétaire de la place du château de Joux*, que le prisonnier d'État Toussaint mourut « *d'apoplexie puro-péripulmonie*, comme il est constaté par le procès-verbal du juge de paix de Pontarlier, et celui des médecin et chirurgien de la même ville qui en ont fait l'ouverture. » Enfin, le récit du gardien, qui a déjà fait l'objet d'une note complémentaire, se termine

par cette explication qui semble ne devoir laisser aucun doute sur le caractère de la mort du prisonnier : « On ouvrit la tête, elle était pleine de pus qui exhalait une odeur infecte ; le bonhomme disait que c'était le chagrin qui lui avait porté là... et gâté le cerveau. » Il affirme qu'il ne croit pas au poison ; « que les médecins avaient bien prouvé que cela n'était pas. »

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut aux mille et une suppositions ou commentaires auxquels amis et ennemis du proscrit de Saint-Domingue ont donné un libre cours, il reste un fait positif, c'est que Toussaint-Louverture expia sa gloire sur un rocher glacé du Jura, comme Napoléon prisonnier rendit son grand nom au néant sur le rocher de Sainte-Hélène...

Si l'on en croit une chronique du temps, Toussaint Louverture, sur le point de rendre le dernier soupir, cita, à l'instar de Jacques de Molay, Napoléon Bonaparte à l'audience de Dieu. L'histoire ne parle-t-elle point aussi de ce roi de Castille auquel est resté le terrible surnom de Ferdinand *l'AJourné* — Ferdinand IV? — « Ces récits, dit un grand écrivain, Châteaubriand peut-être, ne sont point sans dignité morale. L'histoire se complaît aux choses tragiques : on ne doit point écarter les faits qui peignent les croyances, les mœurs, la disposi-

tion des esprits, et qui donnent de salutaires leçons. Dans tous les cas, il sera toujours vrai que le Ciel entend la voix de l'innocence et du malheur, et que l'oppresseur et l'opprimé paraîtront tôt ou tard aux pieds du même juge (1). » En attendant, il arrive un jour, ici-bas, où, quand la passion et l'intérêt ne dominant plus l'esprit de l'homme, la vérité et la justice font entendre leur voix.

Quelque temps après l'événement tragique du fort de Joux, un écrivain de Bordeaux — il avait autour du cœur la triple cuirasse d'airain dont parle le lyrique latin, — de cette ville qui avait encore pour sœur Saint-Domingue, publiait ces lignes : « Naguère est mort, sur un rocher perdu de la frontière franco suisse, un homme dont le nom a eu de nos jours un

(1) Autre légende. Les habitants du petit village de Saint-Pierre, situé au pied du fort, racontent qu'on voit, le soir, à la pâle clarté de la lune, l'ombre inquiète de Toussaint-Louverture voltiger au-dessus du cimetière de cette commune, qui sert d'ossuaire audit fort. En écoutant ces récits, l'imagination bâtit malgré soi un monde de suppositions, qui toutes vous laissent des pensées sinistres. Ainsi, on se reporte par la pensée au moment où l'âme du moribond, prête à se détacher de l'enveloppe grossière qui le retenait encore à la terre, détendit son dernier ressort, instant quelque peu lucide, et ce vers de l'Énéide jaillit de nos souvenirs :

..... *Et dulces moriens reminiscitur Argos.*

M. Isaac Louverture fit exhumer, sous la Restauration, les restes de son père. Sa veuve en a confié la garde à l'auteur de cet écrit, jusqu'à ce qu'Haïti se souvienne — comme la France se souvint un jour du Grand Capitaine.

grand retentissement, et qui, dégagé au creuset du temps de la souillure des passions contemporaines, restera un grand nom. » — Cette voix noble et courageuse sauva l'honneur de la France.

Il était réservé à un autre Bordelais, à soixante treize ans de distance, de restituer à l'Histoire le nom presque oublié de Toussaint-Louverture.

Le général Rochambeau, successeur de Leclerc dans le commandement de l'armée expéditionnaire, ayant à combattre à la fois les maladies pestilentielles du pays, des hommes aguerris sous le drapeau de la France, et combattant alors pour leur indépendance, traita de l'évacuation de l'île de Saint-Domingue avec le *traître* Dessalines, le 27 brumaire an XII — 19 novembre 1803.

Le 1^{er} juillet 1804, les Noirs constituèrent leur autonomie. Saint-Domingue reprit le nom d'Haïti, *terre montagneuse et boisée*, qu'elle portait lorsque Christophe Colomb en fit la découverte — 6 décembre 1492.

L'ancienne *Reine des Antilles* obtint son indépendance « pleine et entière » du roi Charles X, le 17 avril 1825.

FIN.

APPENDICE

Nous nous étions promis de publier à la fin de ce volume divers documents inédits d'un grand intérêt pour l'histoire; si les proportions qu'il a prises ne nous permettent pas de céder à ce désir, nous croyons ne pouvoir nous dispenser de placer sous les yeux du lecteur, curieux de savoir ce que devinrent dans l'exil les membres épars de la famille Louverture, un élégant *exposé* dû à la plume de M. Isaac, l'aîné des fils de l'ex gouverneur de Saint-Domingue.

M^{me} veuve Toussaint-Louverture, « la meilleure des épouses et des mères, » mourut à Agen — Lot-et-Garonne — où le régime impérial l'avait internée, le 1^{er} mai 1816, à l'âge de soixante-sept ans.

Nous avons saisi rarement l'occasion de mettre en relief le caractère élevé et les vertus privées de cette autre héroïne du malheur; nous nous bornerons encore à rapporter l'hommage d'admiration et de respect que lui décerna, au lendemain de son exil, un illustre général français, en s'adressant à M. Isaac Louverture :

« Bayonne, le 8 octobre 1806.

» C'est avec un intérêt bien vrai, Monsieur, que j'ai saisi les occasions qui se sont présentées pour m'informer de votre situation et de celle de votre excellente mère.

Je n'oublierai jamais combien je l'ai vue bonne et charitable ; j'ai reçu moi-même, sous son toit hospitalier, des soins que le malheur des circonstances rendoit encore bien plus précieux pour moi et plus dignes de ses vertus. J'apprends avec une peine extrême que ses malheurs ont porté quelque atteinte à son moral : une excellente épouse, la meilleure des mères devoit connaître l'altération de ses facultés à la suite des nombreuses adversités qu'elle a vu succéder à la vie la plus régulière, toute donnée aux soins les plus estimables dans son sexe. Croyez, Monsieur, que personne ne partage plus réellement que moi ses peines ; je savois trop combien elle méritoit un meilleur sort, et je vous prie de luy renouveler mes sentiments les plus distingués.

» Quant à vous, Monsieur, qui, encore bien jeune, vous trouvez si brusquement écarté, par les circonstances les plus malheureuses, d'une existence que j'ai bien désiré vous voir assurer conforme à la belle éducation que vous avez reçue, vous pouvez trouver dans les ressources mêmes de cette éducation des moyens d'adoucir votre situation présente...

» *Le Directeur des fortifications,*

» GÉNÉRAL DE VINCENT. »

M. Isaac Louverture se trouva un moment dans la nécessité de donner des leçons de latin et de mathématiques — il possédait cette science à fond — à un fils de famille. Les faibles ressources qu'il retirait de cette occupation lui permirent de subvenir aux dépenses extraordinaires que nécessitait l'état de santé de sa malheureuse mère.

Au mois de septembre de la même année, les époux Isaac Louverture fixèrent leur résidence à Bordeaux, où ils espéraient jouir d'une sécurité que d'heureux événements semblaient promettre à tous ceux que

n'atteignaient point les rigueurs de la justice : ils comptaient sans un fonctionnaire public, qui les poursuivait depuis longtemps d'une haine implacable. Le 31 janvier 1817, M. Isaac Louverture adressa à Louis XVIII un éloquent plaidoyer, que nous nous sommes fait un devoir de conserver à l'histoire, et qui avait sa place marquée parmi nos *pièces justificatives*.

« SIRE,

» Isaac Louverture se présente avec confiance et respect au pied du trône de V. M. pour la supplier de faire cesser cette odieuse surveillance à laquelle sa famille et lui ont été assujettis du temps de Bonaparte. Sire, si V. M. daigne jeter les yeux sur la conduite militaire et politique de Toussaint-Louverture, elle verra que sa famille n'est point indigne de Votre Royale protection. Il servit en 1792 et 1793, dans les armées d'un prince de Votre auguste Maison. Il fut nommé par le Roi Charles IV au grade de maréchal de camp, puis à celui de lieutenant-général; il reçut du marquis d'Hermonas, au nom de S. M. C., une épée et une décoration militaire. Lorsqu'à la persuasion du général Laveaux, il se réunit aux Français, il parut comme un astre bienfaisant sur l'horizon orageux de Saint-Domingue; il protégea les ministres de la religion et plusieurs serviteurs fidèles au R. T. C. Il sauva la vie au brave marquis d'Espinville sur le champ de bataille du Mirebalais. Lorsque les ennemis de M. le comte d'Ambrugeac, qui s'est immortalisé sous un prince de Votre sang, et qui commande aujourd'hui un corps de la garde royale, persécutèrent en lui la naissance et les talents, ce fut auprès de Toussaint Louverture, Sire, qu'il chercha un asyle et son salut.

» Isaac Louverture, héritier du nom et des malheurs de son père, passa toute sa jeunesse en France; il eut

pour professeurs des hommes qui furent la gloire et l'ornement de l'ancienne Université de Paris, et dont quelques-uns s'honoraient de l'amitié du Quintilien français et du chantre de la *Pitié*. Ces hommes, Sire, étaient non moins estimables par leurs lumières que par leurs saines doctrines.

» Après que j'eus achevé mes études, mon frère utérin et moi, accompagnés du principal du collège de la Marche, nous fûmes envoyés avec l'expédition Leclerc à Saint-Domingue, d'où la perfidie et la violence ne tardèrent point à nous arracher. Je traversai une seconde fois l'Océan avec ma famille; arrivés dans la rade de Brest, nous fûmes dirigés sur différents points du royaume de V. M. L'époux fut séparé de son épouse; le père de son fils. Toussaint-Louverture eut le château de Joux pour prison et pour tombeau; on envoya mon frère à Belle-Ile-en-mer: le reste de la famille, dont je faisais partie, fut gardée à vue dans les remparts de Bayonne. De là, on nous transporta à Agen, où nous eûmes la faculté de voyager dans le département du Lot-et-Garonne, sans pouvoir en dépasser les limites, si ce n'est avec une permission du ministre de la police générale. C'est à Agen que je perdis un jeune frère que je chérissais, et qu'une mère, qui était l'objet de mon respect et de mon amour, termina, le 1^{er} mai 1816, une agonie de treize ans. C'est là que j'ai épousé la nièce de mon père, et que ma femme et moi, permettez, Sire, que je me serve de l'expression de toute une ville, avons vécu sans reproche.

» Pendant que nous étions en surveillance dans le département du Lot-et-Garonne, Dieu, dans sa colère vengeresse, foudroya la puissance du tyran de la France, et ouvrit le trône au fils de Saint-Louis. S. A. R. M^{gr} Votre auguste Frère, qui précéda l'arrivée de V. M. dans sa capitale, rendit, en 1814, en sa qualité de lieutenant général du Royaume, une ordonnance qui sera dans la postérité, un monument de justice et de bonté, et dont un des articles porte que tous ceux qui n'avaient point

un mandat d'arrêt lancé contre eux étaient libres; dès ce moment, Sire, je ne me croyais plus en surveillance.

» Sire, je touche à la partie essentielle du mémoire que j'ai l'honneur de soumettre à vos regards. V. M. jugera dans sa haute sagesse, avec sa bienveillance ordinaire, si un simple déplacement occasionné par les sentiments les plus doux du cœur humain, le besoin de correspondre plus facilement avec des parents, des amis, qui sont dans un autre hémisphère, peut me faire considérer comme un homme dangereux et nuisible à sa politique.

» Au mois d'août 1816, ma femme reçut une lettre d'une de ses sœurs, qui habite dans la partie méridionale de l'île de Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti; cette lettre détermina notre départ pour Bordeaux; ce changement de résidence n'avait pour but que de saisir les occasions qui se présenteraient d'écrire à nos parents et de rester en communication constante avec un pays qui nous a vu naître et que nous ne cesserons d'aimer. Dans cette vue je demandai des passe-ports à M. le Préfet du département du Lot-et-Garonne; ils me furent accordés en vertu de l'ordonnance que j'ai eu l'honneur de citer à V. M., et qui n'était point annulée par un ordre postérieur. Je me rendis avec mon épouse à Bordeaux, vers la fin du mois d'août. Après avoir terminé nos affaires, nous revînmes à Agen. A peine étions-nous de retour dans cette ville, que les sollicitations de nos chers compatriotes établis ou retenus dans le port de mer que nous venions de quitter; la commodité du voisinage de l'Océan pour notre correspondance d'outre-mer, nous déterminèrent à revenir et à nous fixer à Bordeaux, où nous touchions les faibles subsides que V. M. eut la bonté de nous continuer. A notre arrivée, nous nous présentâmes dans les bureaux de M. Bergevin, commissaire principal, pour l'informer de notre résidence à Bordeaux. Introduits dans son cabinet particulier, où s'étaient trouvés réunis quatre commissaires de marine, il nous dit en présence de ces Messieurs, que nous avions eu tort de quitter la ville d'Agen, vu que

nous étions encore en surveillance, et, à l'appui de ce qu'il avançait, il produisit une lettre ministérielle du temps de Bonaparte. Je protestai, Sire, contre cette lettre, par respect pour V. M. J'invoquai l'Ordonnance de S. A. R. Cependant, M. Bergevin m'avertit qu'il allait faire son rapport à M. le Ministre de la marine, et que jusqu'à la réception de la réponse du ministre, il ne donnerait pas une obole. Au moment où nous allions nous retirer, il demanda à voir nos passe-ports : je les lui envoyai le lendemain. Il crut devoir s'en saisir de sa pleine autorité et les adresser au ministre de V. M. avec son rapport. Au mois de janvier de cette année, M. Bergevin me mande que M. le Ministre de la marine l'autorise à nous faire payer les arrérages échus ; je passe à son hôtel ; l'employé du bureau des fonds me lit une dépêche de S. E. et m'annonce que je suis en surveillance ! Ainsi M. Bergevin triomphe ! il a raison ; moi seul j'étais dans l'erreur ! l'ordonnance de S. A. R. n'avait jamais existé ! Oui, Sire, c'est à M. Bergevin que je suis redevable de cette mesure de rigueur. Son empressement à me desservir ne date point, du reste, d'aujourd'hui : il est le résultat d'une longue persévérance ou plutôt d'une animosité inconcevable. En 1807, il forma le projet et proposa de faire entrer ma famille et moi dans les attributions de la police générale. Bonaparte, qui était à cette époque au fond de la Pologne, Bonaparte lui-même, rejeta la proposition de M. Bergevin. Sire, je ne puis le dissimuler, je vois avec douleur qu'on doute de ma loyauté, de mon honneur à l'aide d'hypothèses que ma conduite passée est loin de justifier. Mais, Sire, toutes ces suppositions malveillantes s'évanouiront devant la politique généreuse et éclairée de V. M... »

Cette supplique, d'un style noble et touchant à la fois, prouve à quel degré de sociabilité l'homme peut s'élever par l'éducation et la science. M. Isaac Lou-

verture fut, après l'illustre général son père, une protestation éclatante contre ces théories surannées qui perpétuaient encore à cette époque, dans l'esprit des masses, l'idée absurde, inhumaine, de l'influence de la couleur sur les facultés intellectuelles de l'homme. Louis XVIII, chez qui on a cru remarquer un certain esprit de *philosophie*, et qui n'ignorait point les progrès qu'avait réalisés au sein de la jeune république haïtienne le gouvernement réparateur d'un sang-mêlé, ne partageait point les préjugés d'un autre âge; il ne vit dans le fils de Toussaint qu'un exilé politique, et s'il ne put donner alors un libre cours aux élans de son cœur dans le sens de la liberté absolue qu'il désirait lui octroyer, il ne lui fit pas moins éprouver les effets de sa justice, en accordant du même coup et l'autorisation sollicitée et la continuité du *subside* dont il n'avait pas tenu à M. Bergevin de priver la famille Louverture, sous le précédent régime. Cette tentative donna lieu à la lettre circulaire que M. le vicomte de Villeneuve, préfet d'Agen, écrit à M. Isaac Louverture, le 14 juillet 1807, dont voici le contenu : — « Bureau de la police. — Je vous préviens, Monsieur, que, par sa lettre du 4 de ce mois, S. E. le Ministre de l'Intérieur m'annonce que d'après une décision de l'Empereur, la distribution des *secours* accordés à votre famille, continuera à être toujours faite par le département de la marine et des colonies... »

Comme ce subside, ce *secours*, pour nous servir du terme employé dans le décret constitutif, était essentiellement *précaire*, M. Isaac n'ayant jamais servi la

France à aucun titre, la prudence commandait à l'exilé, à chaque changement de règne, de solliciter le maintien de son nom sur la liste des personnes secourues par l'État; c'est ce qui résulte notamment d'une lettre de S. E. le ministre de Chabrol, à M. le marquis Barbé de Marbois, ancien intendant du roi à Saint-Domingue et alors protecteur du fils de Louverture, en date du 5 avril 1825.

Après le décès de M. Isaac Louverture, arrivé le 26 septembre 1854, la moitié de la subvention dont il jouissait, car les *secours* étaient personnels, fut reportée sur sa veuve. « Un journal de la Gironde — portait la lettre d'avis du commissaire-général de la marine de Bordeaux — ayant écrit que M. Isaac Louverture laissait de curieux manuscrits sur la vie de son père, S. E. me charge de vous demander, en vous annonçant la *faveur* dont vous êtes l'objet, si vous voudriez consentir à me confier, pour lui être transmis en communication, les papiers dont il s'agit et dont il lui serait particulièrement agréable de prendre connaissance, en raison de leur importance historique. »

Ces papiers n'étaient qu'en dépôt dans les mains de M^{me} veuve Isaac Louverture; ils ne pouvaient avoir, d'après la volonté du défunt, d'autre destination que celle que nous leur donnons aujourd'hui.

Ce n'est point seulement pour compléter l'œuvre de M. Isaac Louverture que nous avons établi par des documents officiels, que lui et sa famille ne furent jamais considérés, en France, que comme étrangers, et qu'ils n'y recevaient de l'État qu'un

secours précaire; nous désirions aussi répondre, d'une manière irréfutable, à une insinuation perfide d'un ancien ministre d'Haïti, écrivain haineux, jaloux de la gloire et des mérites du *Premier des Noirs*, faut-il le dire? *parce que noir*. En effet, ce faux frère, nouveau Caïn de sa race, a écrit et répété, avec une affectation à peine dissimulée, que « la famille Louverture continua de recevoir une PENSION du gouvernement français. » Voici l'explication de cette assertion malveillante, criminelle : D'après un article de la constitution de la république d'Haïti, les droits politiques d'une personne se perdent : — « par l'acceptation non autorisée de *fonctions publiques* ou de *pensions* conférées par un gouvernement étranger; — par tout établissement fait en pays étranger, sans *esprit de retour*. » Quoi! c'est un homme éclairé d'Haïti qui a osé décréter d'ostracisme pour la seconde fois le nom de Louverture! Quoi! c'est en face de la tribune française, où retentit cette *déclaration* qui fit de tous les êtres créés à l'image de Dieu, des citoyens, des frères! C'est en face du généreux Lamartine, de cet éloquent et passionné défenseur de la race noire, que M. Beaubrun Ardouin, *homme de couleur*, invoque encore des préjugés de caste! qu'il évoque du tombeau, pour le souiller de son encre, le spectre du rédempteur de tout un peuple, du fondateur de la liberté haïtienne! C'est un tel homme qui ne craint pas de faire tressaillir les mânes d'Isaac, cet autre martyr de sa couleur, pour lui jeter cette injure : « Non, tu n'es plus le fils de ta patrie! L'exil pour toi, pour toi seul, fut l'abandon de ton pays! Tes droits, tes biens ne

t'appartiennent plus ! Des amitiés ? des souvenirs ? tu n'en as plus ! Ta couleur, ta nationalité ? tu l'as vendue contre l'argent de l'étranger !... » Cette interprétation des sentiments de M. B. Ardouin n'est point exagérée : ses *Études sur l'histoire d'Haïti* en font foi. Rigaud, Pétion, Boyer, ses maîtres, ses idoles, fugitifs ou proscrits, mangèrent aussi, en France, au même titre que le fils de Louverture, le pain de l'État : ont-ils perdu pour ce crime leur nationalité ? Isaac, retenu d'abord dans les fers de la captivité ; placé ensuite sous la surveillance d'une police vigilante ; éloigné enfin du toit paternel par la discorde civile, renonça-t-il même tacitement à son pays ? Non, l'exil n'a jamais prescrit contre l'exilé...

Le président Boyer, qui ne put jamais se défendre d'admiration pour Toussaint-Louverture, jugea plus sainement de la position difficile de M. Isaac : non seulement il rendit plusieurs fois des hommages publics à la mémoire du premier de sa race ; mais répugnant aux rigueurs d'un barbare ostracisme, se dépouillant d'injustes et odieuses préventions, il envoya solennellement Isaac Louverture en possession des biens paternels ; Boyer poussa plus loin la magnanimité, il accorda aux époux Louverture l'*autorisation d'habiter en pays étranger*, et fit délivrer à M^{me} Isaac en 1825, au moment où cette dame respectable se disposait à revenir en France, une somme d'argent « pour permettre aux époux Louverture, porte l'acte d'ordonnancement, de vivre honorablement sur la terre étrangère. » Le président Boyer s'est honoré en prenant une décision d'où résultait implicitement

qu'aucune loi d'exception n'était opposable au fils du fondateur de la nationalité haïtienne.

Il s'est rencontré vers 1868, à Haïti, une famille Legros, qui, excipant devant une justice aveugle ou subornée, d'une prétendue parenté avec les Louverture, a obtenu, à l'insu de M^{me} veuve Isaac, alors âgée de quatre-vingt-trois ans, et qui veillait pieusement, en France, sur les cendres des martyrs de la liberté haïtienne, l'envoi en possession des biens immenses — ils furent estimés par le général Léon Legros 6 millions — laissés par l'ex-gouverneur de Saint Domingue, et ce, en vertu de cet article de la Constitution que des esprits sensés n'eussent point trouvé applicable dans l'espèce, et dont les héritiers Louverture avaient été surabondamment relevés par le chef de l'État lui-même.

Mais les Legros sont-ils bien les parents des Louverture? Nous répondons l'histoire à la main : Non!

Nous avons raconté, au commencement de cet ouvrage, les malheurs de *Catherine*, femme séparée par l'esclavage de Gaou-Guinou, père de Toussaint Louverture. *Geneviève*, sa fille, donna le jour, aux Cayes, à M^{lle} Coco Chaney, qui eut elle-même plusieurs enfants de couleur : Jacques et Bernard Chaney, dont les noms ont été cités dans cet ouvrage; Éléonore, qui devint successivement M^{me} Vernet et la princesse Jean; Louise, M^{me} Isaac Louverture, Rose et Bonne, décédées aux Cayes du Sud, et enfin la cinquième, qui épousa un honorable citoyen, M. Legros. Les descendants de ces époux Legros n'étaient donc que des parents de *convention* de Toussaint-Louverture,

dont la famille se composait uniquement de la descendance légitime de Gaou-Guinou et de *Pauline*, sa femme.

En s'emparant subrepticement, et contre toutes les lois divines et humaines, des biens d'un Louverture; en dépouillant de ces mêmes biens leur tante, à laquelle ils ne rougirent pas d'opposer les dispositions d'un pacte constitutionnel qui eût frappé Isaac Louverture, de qui elle les tenait, les Legros se sont rendus coupables du crime de spoliation, non seulement envers la veuve dont le général Léon Legros fut le *mandataire-général*, mais encore envers la république d'Haïti, à laquelle reviennent ces biens par droit de déshérence.

Ne sera-t-il pas permis, en présence d'un si hideux méfait, à l'exécuteur des dernières volontés des Louverture, d'invoquer la justice de la république d'Haïti, et de lui demander pour les mânes inquiètes de ceux qui resteront son éternelle gloire, et que ne sauraient plus troubler les passions politiques, une honorable sépulture? — Nous avons une trop haute opinion de nos frères d'Haïti parmi lesquels nous nous honorons de compter de nombreux amis, pour ne pas être rassuré sur leur empressement à seconder l'œuvre réparatrice à laquelle notre voix les convie. Quel est donc l'Africain ou le descendant d'Africain qui verrait d'un œil indifférent jeter au bourrier de la fosse commune les cendres des Louverture?...

APPEL AU LECTEUR

La succession Louverture se trouvant privée des biens immenses qui en composaient l'émolument, par la spoliation dont nous avons entretenu le Lecteur à la fin de ce volume, nous croyons remplir un devoir pieux et patriotique à la fois en ouvrant une souscription pour réunir dans un même tombeau les cendres du général en chef Toussaint-Louverture et celles d'Isaac Louverture son fils et de Louise Chancy, sa nièce et belle-fille, qui n'ont reçu qu'une sépulture provisoire dans la Chartreuse de Bordeaux.

Nous prions les personnes qui auront été touchées des malheurs de cette illustre famille et qui désireront s'associer à cette œuvre réparatrice, d'adresser leur offrande à Bordeaux, soit à MM. Feret et fils, libraires-éditeurs, cours de l'Intendance, n° 15 ; soit à M. Lieuzère, rue Cabirol, n° 1, près de l'École de Droit.

Il sera délivré ou envoyé un récépissé extrait d'un registre à souche revêtu du cachet du Comité. La liste des souscripteurs sera conservée dans le modeste monument élevé à la mémoire de ces grandes victimes d'une politique dont la postérité ne cessera de déplorer les erreurs.

GRAGNON-LACOSTE.



L

T

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0015710

